

René de Kerviler

Ecrivain, poète, ingénieur et chrétien

I- L'écrivain



**Archives familiales
2025**

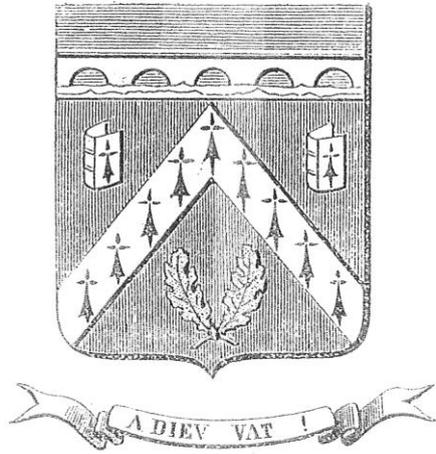
René de Kerviler

Ecrivain, poète, ingénieur et chrétien

I- L'écrivain

Pierre de Boishéraud

2025



Tome I

Introduction	7
Le polytechnicien	9
Correspondance avec ses frères et sœurs	13
Circulation de topos	34
Décès de sa mère	43
Tableaux généalogiques	49
Amours, foyer et famille	51
Poèmes dédiés à sa femme	53
Foyer	63
Famille	89
Correspondance avec ses frères et sœurs et ses oncles et tantes	93
Correspondance avec son fils Georges	105
Poèmes de sa fille Cécile	109
Le poète	123
Carnet manuscrit	131
Bruyères et Lilas	133
Par les chemins de Bretagne et les routes de France	139
Voyages	153
Espagne	157
Pyrénées	161
L'écrivain	169
Principales publications	171
Préface d' « <i>Armorique et Bretagne</i> »	173
L'archéologue	177
Poèmes	179
Les mesures de longueur et les nombres 7 et 3	183
L'historien	209
Poèmes	211
Le biographe	219
Préface du répertoire de bio-bibliographie Bretonne	221
Préface de la "Suite du Kerviler"	229
Le généalogiste	241
Correspondance avec d'autres écrivains	249
L'académie française	279
Le régionaliste	285
Armor	287
Marines	303
L'association bretonne et l'union régionaliste bretonne	311
L'association bretonne	313
Congrès de l'Association Bretonne à Guérande	325
Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne à Guingamp	331
Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne à Quimperlé	338

Sociétés savantes, littéraires et historiques	351
L'air du temps	371
La France et la Prusse		
La guerre franco-prussienne de 1870 – la commune	373
Le pape et l'Italie		
L'unification de l'Italie	393
L'église et l'état		
La séparation de l'église et de l'état	399
Civitas	413
Homo	423

*Aux moutons de la crèche de tante Geneviève
et à ceux de toutes les crèches.*

Introduction

Cet ensemble d'archives présente des documents sur René de Kerviler, véritable humaniste et érudit, bien représentatif de l'esprit bouillonnant et inventif du XIX^{ème} siècle. Il a lui même beaucoup écrit, sur de nombreux sujets. Ainsi, il s'intéressa à l'archéologie et mit au point ce qu'il appela le "*chronomètre préhistorique*", qui lui servit à dater quelques trouvailles archéologiques, ce qui, à l'époque de la diffusion des théories évolutionnistes de Darwin, suscita quelques polémiques. L'histoire fut également une de ses passions. Il rédigea en particulier une histoire de la révolution en Bretagne. Passionné de l'histoire de la Bretagne et des bretons, il publia les fiches qu'il avait constitué en un « *Répertoire de bio-bibliographie Bretonne* », qui sert toujours de référence aux historiens. La littérature, la poésie sont d'autres cordes à son arc, ainsi que le folklore (il fut président de l'*Union Régionaliste Bretonne*). Ces nombreuses activités ne doivent pas faire oublier ses compétences techniques, il fut en effet ingénieur en chef du port de Saint Nazaire, qu'il modernisa.

La vie politique de son époque fut agitée : changements répétés, et conflits religieux aboutirent à la laïcisation de l'enseignement, à la perte du pouvoir temporel du pape, et à la laïcisation de l'état, toutes choses qui ne manquèrent pas de le faire réagir.

C'est simplement sous le nom « Kerviler », qu'il publia ses livres et articles. Pour l'administration, il était, comme son père, « Pocard-Kviler », la graphie « K barré » étant alors une abréviation bretonne usuelle pour les noms en Ker, et c'est d'ailleurs ainsi qu'il signe plusieurs dessins.

Les Pocard, descendent sans doute des seigneurs de Roch-Pocard en Saint Mayeux (cotes du nord) et de Kerbastard en Bubry (Morbihan). Ils apparaissent du XIV^o au XVI^o siècle comme écuyers dans des montres et des actes de partage à Pontivy, Mur et Corlay. Ils ont été ruinés par les guerres de religion, puis en 1700 ont acquis la

maison noble du Cosquer (sur la commune de Grandchamp près de Vannes) et prennent le titre de sieurs du Cosquer. Ils n'étaient pas seigneurs de Kerviler, une simple fontaine du Cosquer, mais, au XVIIIème siècle, Vincent, l'un de leurs ancêtres, notaire, prit ce nom, et c'est ainsi que depuis ils se font appeler. Cela sera l'objet du livre que prépare Robert de Caumont sur *l'histoire de la famille Pocard du Cosquer de Kerviler*. Pour leurs armes, ce même Vincent rapporte dans son journal pour l'année 1759 : « *J'ai trouvé au fond d'un vieux coffre dans le grenier, un ancien cachet de famille, qui ne porte qu'un chevron d'hermine sur fond de gueules. Mon père m'a dit que c'est lors de son séjour à la Martinique qu'il ajouta en mémoire de sa traversée de l'océan, une brisure consistant en un chef d'azur chargé d'une mer d'argent, comme le porte notre cachet à présent* ». Et ce sont ces armes que René fit placer dans les vitraux de la bibliothèque qu'il fit aménager à Penanros. Pour ses ex-libris, il y ajouta un pont, pour rappeler son métier d'ingénieur, deux livres frappés d'une hermine, pour marquer ses activités littéraires et son attachement à la Bretagne, des palmes et sa devise : « *A Dieu vat* ».

On ne cherchera pas ici l'ensemble de ses œuvres et publications, mais uniquement quelques traces de sa vie bien remplie, traces ponctuées par les poèmes qu'il a laissés en guise de mémoires ainsi que par ses dessins et peintures (que l'on trouvera dans l'album photographique associé).

Tous les documents présentés sont d'inégale importance en taille et en contenu, et n'étaient pas destinés à la publication ; ils se recourent parfois mais tous, cependant, trouvent leur place dans cet ensemble et seront ainsi facilement accessibles à tous les membres de la famille; ils sont en tout cas conservés fidèlement par ses descendants, qui les ont prêtés avec joie. Ainsi Robert de Caumont a amassé une collection impressionnante de documents familiaux, Geneviève Dupré Latour possédait son album de photographies, où l'on trouve en particulier ses frères et sœurs, et ses oncles et tantes, elle possédait également un carnet de 12 douzains de poèmes. Enfin, chaque branche de la famille détient quelques dessins et peintures. A l'abbaye de Landevenec il y a plusieurs dossiers de documents le concernant, et il existe de nombreuses biographies publiées, dont les plus récentes datent de 1978, 1987 et 2001.

Les publications de René de Kerviler sont disponibles dans les grandes bibliothèques et évidemment à Penanros, Rossulien et Tregont'mab. Certaines ont été republiées récemment (*histoire de la révolution en Bretagne* et *répertoire de bio-bibliographie bretonne*).

La collection d'archives est constituée de cinq livrets :

- I- L'écrivain
- II- L'ingénieur
- III- Voyage d'étude en Angleterre, en Irlande et en Hollande
- IV- Trente jours à travers la Savoie, la Suisse et l'Italie
- IV- Le Poète

Le Polytechnicien

Né à Vannes le 13 novembre 1843, René Kerviler, comme ses frères, fait ses études au collège des jésuites de Saint François-Xavier à Vannes. C'est là qu'il se lie d'une amitié durable avec Alfred Fournier de Boisairault et avec le futur abbé Louis Chauffier.

Entré à polytechnique en 1859, il correspond avec ses jeunes frères et sœurs et participe à leur enseignement en leur posant des colles de toutes natures. Bientôt rejoint par son frère, Charles, qui vient suivre les cours de l'école centrale, ils logent alors rue des Feuillantines dans le 5^{ème} arrondissement et constituent le noyau d'un petit cercle d'étudiants bretons.

Il sort de polytechnique en 1863 et, admis à l'école des Chartres, il choisit la carrière d'ingénieur, et fait l'école d'application des ponts et chaussées.



SODALITAS BEATÆ MARIE VIRGINIS

IN COLLEGIO VENETENSI SOCIETATIS JESU APUD ARMORICOS.

ORATIO SODALITATIS.

SANCTA MARIA, Mater Dei et Virgo, ego *Reneatus Keriber* te hodie in Dominam, Patronam et Advocatam eligo; firmiterque statuo ac propono me nunquam te derelicturum, neque contra te aliquid unquam dicturum aut facturum, neque permissurum, ut a meis subditis aliquid contra tuum honorem unquam agatur. Obsecro te igitur, suscipe me in servum perpetuum; adsis mihi in omnibus actionibus meis, nec me deseras in hora mortis. Amen.

Ego subscripsi,

LITTERÆ ADMISSIONIS.

Anno Domini *1886* die *8* mensis *Junii* D. *Reneatus Keriber* in Sodalitatem nostram, sub invocatione et titulo BEATÆ MARIE VIRGINIS *Immaculatae* in collegio sancti Francisci Xaverii Venetiis canonice erectam, admissus fuit.

In quorum fidem presentes manu nostra subscriptas sigillo Sodalitatis nostræ muniri jussimus.

Datum *Venetis* die *8* mensis *Junii* anno Domini *1886*



Proses.

U. K...

Praefectus.

[Signature]

Secretarius.

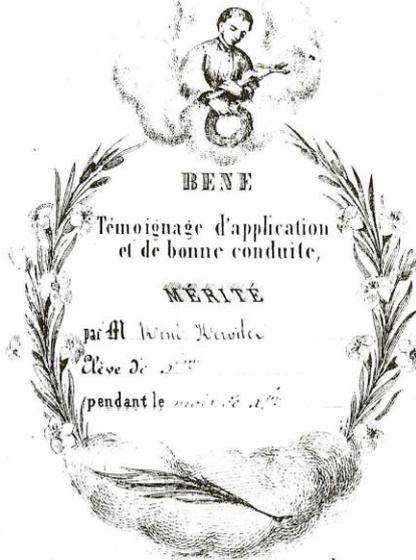
[Signature]



COLLÈGE ST. FRANÇOIS-XAVIER

Vannes, le 22 juin 1855

A. Silbon
Rect. Coll.

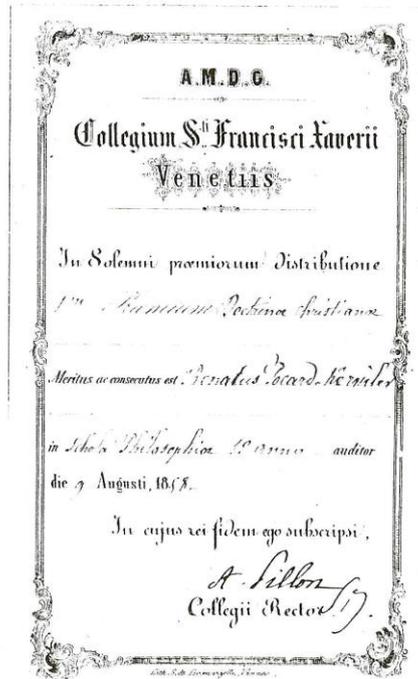


COLLÈGE ST. FRANÇOIS-XAVIER.

Vannes, le 21 a^o

1855

A. Silbon
Rect. Coll.



Lettre de sa mère Marie Louise Couessurel

Je t'envoie, mon cher René une lettre de Charles et une autre d'Adèle, et je viens moi aussi te souhaiter une bonne année. Puisses-tu réussir à entrer à l'école et puisses-tu surtout une fois admis te souvenir des bonnes leçons que tu reçois maintenant et ne pas te laisser entraîner par le mauvais exemple que tu recevras d'un certain nombre de tes camarades. Penses-y d'avance pour te prémunir de plus en plus contre les mauvais conseils et donne moi toujours la consolation de te savoir bon chrétien.

Tu t'amuses dis-tu des bonnes idées de tes petits frères : hier Jean nous a fait une scène ; j'avais une visite et comme Jean faisait du bruit et touchait à tout, je le mis poliment à la porte du salon. Profondément blessé il alla trouver Jeanne et lui dit en pleurant : je ne veux plus rester dans cette maison-ci, quand je suis en haut on me dit de descendre, quand je suis en bas on me dit de monter, je veux partir pour Paris. Il appelle Fifine et lui demanda comment on marche pour aller à Paris. Fifine presse le pas, fait aller ses bras et dit : c'est comme cela. Tu conçois combien cette idée nous amusa, mais un peu plus tard, Jean ne voulait plus partir car il craignait de trouver le chat en route, et il en a grand peur quand il le rencontre dans l'escalier. Aujourd'hui, Jean est très heureux, je lui ai donné ses étrennes, un magnifique alphabet qui m'a coûté 3 sous. Chaque lettre a une bête finement coloriée, c'est un trésor.

Au revoir, mon cher enfant, je t'embrasse du fond de mon cœur.

Marie Pocard Kerviler



*L'appartement du 17 rue des feuillantines
près de l'école polytechnique*

Correspondance avec ses frères et sœurs à Vannes

Vannes, le 12 mars 1860

Mon cher René

Je t'écris pour te raconter les séances du carnaval. Le lundi soir était la loterie ; tu m'avais chargé de te prendre des billets, je suis allé en demander au père Chevalier, je lui ai aussi demandé si il voulait les prendre en ton nom, alors il m'a répondu « pour ce grand nigaud là, je peux bien en prendre ». J'en ai pris huit, mais tu n'as pas été plus avancé, tu n'as rien gagné, ni moi non plus, il y avait de magnifiques lots, parce que chaque classe en a donné un ; il y avait deux belles pendules, une lampe. La classe de philosophie avait donné un magnifique fusil. Alfred de Boisairault (1) a gagné un cor de chasse. Le mardi, nous avons eu une autre séance, on y a joué deux vaudevilles, le premier a été joué par la classe de rhétorique, mais je n'y étais pas parce que mon oncle Victor était ici, je ne suis arrivé que pour le second. Ce sont les anciens élèves qui l'ont joué, parmi lesquels était de la Rochetailleu que tu as connu ici.

C'était aussi amusant que Mr. Dasebalureau : un monsieur, dont je ne me rappelle plus le nom, était très riche, il voulait des aventures et ne savait comment s'en procurer. Il voulut se mettre dans le commerce, pendant qu'il était à parler avec un marchand, un serrurier arrive pour mettre un balcon. Le monsieur se dispute avec le forgeron, ils se disputèrent tant qu'ils se mirent à se battre. Comme ils luttèrent ensemble, ils s'approchèrent trop près de la fenêtre où devait être mis le balcon, et tombèrent tous deux dans la rivière. Ils se sauvèrent chacun de leur côté, mais le forgeron croyant avoir noyé le monsieur n'osait paraître, et ce dernier croyant avoir noyé le forgeron, n'osait reparaître non plus. Il se déguisa et alla se placer comme gardeur de mouton

1- Les 2 frères Alfred et René Fournier de Boisairault d'Oyron, font leurs études à Vannes, ce sont des amis de René et Charles, et leur nom reviendra à plusieurs reprises dans les lettres et les poèmes de René. Alfred est né le 21-8-1845 au château de Boisairault à Brigné dans le Maine et Loire. Il est fils de René Albert de Boisairault et d'Armande Ulikna de Wal. Il entre à St. Cyr en 1864, est sous-lieutenant en 1866 au 3^{ème} chasseur d'Afrique puis lieutenant au 4^o chasseur d'Afrique, en garnison à Constantine puis à Mostaganem en 1867 ; il sera tué à Sedan le 1-9-1870. René a écrit une notice sur lui, publiée dans la revue de Bretagne et Vendée de Septembre 1871 - 2^{ème} semestre - tome 30 p 241-243, mais je n'ai pu me la procurer.

Les Fournier de Boisairault, originaires de Brigné en Maine et Loire n'ont pas de lien avec les Goguet de Boishéraud, de Vallet en Loire Atlantique.

Dans ce groupe d'amis se trouvent aussi les frères Louis et Baptiste Chauffier ; Louis deviendra prêtre, et aidera René à rédiger les fiches de sa biobibliographie bretonne. Il est né à Vannes en 1843, fut élève à St François Xavier de 1853 à 1868, archiviste paléographe diplômé de l'école des Chartes en 1867, puis séminariste à Saint Sulpice et prêtre en 1871. En 1873, vicaire à la Roche Bernard et aumônier du cercle catholique d'ouvriers. En 1883, préfet des externes au collège St. François Xavier. Membre de la société polymathique du Morbihan depuis 1864, et l'un des fondateurs de la société des bibliophiles bretons.

Enfin, citons Bernard de Quatrebarbes, né à Nantes en 1840, élève à St François Xavier, puis à St. Geneviève. Engagé dans l'artillerie pontificale en 1860, blessé à Monte Rotondo et mort à Rome.

chez un de ses fermiers qui ne connaissait pas. Pendant qu'il était à garder les bêtes, le forgeron qui était l'ami du fermier vient le prier de le cacher pour quelque temps. Celui-ci y consentit, et l'enferma dans une cave qui se trouvait au dessous. Lorsque le berger revint des champs, il trouva le juge de paix et ses héritiers qui venait visiter la ferme, il les entendit se réjouir de sa mort, c'est pourquoi pendant qu'ils étaient à visiter la maison, il écrivit au bas de son testament que le juge de paix avait laissé sur une table « comme il est possible que je me noie demain, j'annule ce testament et je donne toute ma fortune à mon neveu » et il data de la veille de sa dispute avec le forgeron. A son retour le juge de paix le reconnaît et l'accuse d'avoir noyé le forgeron, disant qu'il avait l'intention de le noyer puisqu'il disait comme il est possible que je me noie demain, et en même temps il l'enferme dans la ferme ... Celui-ci reste seul, cherche un moyen de se sauver, mais il ne peut. Enfin, après avoir cherché longtemps, il aperçoit une trappe sur le plancher, il l'ouvre et descend dans la cave. Mais un instant après, il sort en criant qu'il avait vu l'ombre du forgeron. (J'avais oublié de te dire qu'il était toujours poursuivi par la pensée du forgeron, il lui semblait toujours le voir et l'entendre). A peine achève-t-il de dire ces paroles que le forgeron soulève la trappe, l'autre effrayé de voir encore l'ombre de celui qu'il a noyé, il saute sur la trappe pour l'empêcher de sortir, lorsqu'il le voit en lever une autre, il saute encore sur cette seconde trappe, mais il voit une troisième trappe s'ouvrir. Alors, il ne sait plus où aller, le juge de paix entendant tous ce bruit entre, et ils se reconnaissent. Le monsieur renvoie ses amis qui se réjouissaient de sa mort, et devint l'ami du forgeron.

Mr. De Boisairault t'enverra des staurotides. Je lui ai donné toutes celles que tu avais, et même Geoffroy en a ajouté quelques autres. Tu n'as pas d'idocrau dans ton cabinet, du moins je n'en ai pas trouvé, car je n'ai pas voulu prendre les morceaux que tu as sur ton étagère.

Je fais de la Bosse maintenant, depuis 5 jours. Nous sommes trois maintenant. Carado et Hance qui font des académies, moi qui fais des têtes. Bientôt O'Murphy va commencer aussi.

Au revoir mon cher René, je t'embrasse de tout mon cœur.

Ton frère Ch. Pocard Kerviler



Alfred Fournier de Boisairault



René Fournier de Boisairault



Alfred de Boisairault



Jean-Baptiste, Marie et Louis Chauffier



Louis Chauffier



Jean Baptiste Chauffier



*Les étudiants bretons à Paris :
Jean Baptiste Chauffier, x, y, René, Louis Chauffier*

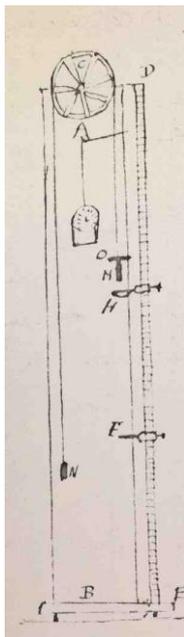
Lettre de Charles, avec une dissertation sur les dents, et une explication de la machine d'Asrood

Vannes, le 10 septembre 1860

Mon cher René,

Je t'écris pour te remercier de ta lettre, te souhaiter une bonne fête et répondre aux questions que tu m'as faites.

Je te parlerai d'abord des dents. La dent se forme dans l'alvéole qui est recouverte de la gencive. A l'intérieur de l'alvéole est un petit sac ou viennent aboutir plusieurs vaisseaux qui amènent la nourriture à la dent. Dans ce petit sac est la belle dentaire. La dent croit de l'extérieur à l'intérieur. Lorsqu'elle est arrivée à l'os maxillaire, ne pouvant plus allonger par en bas, elle remonte, perce la gencive et sort. La dent se compose de 2 parties distinctes, la couronne qui est à l'extrémité de la gencive et la racine qui est à l'intérieur. Dans la racine il y a plusieurs tubes qui communiquent à ces vaisseaux par lesquels la dent reçoit la vie, ces tubes diminuent à mesure que l'homme avance en âge de sorte qu'arrivé à une certaine époque ces tubes se ferment complètement et la dent cesse de grandir excepté toutefois chez les animaux rongeurs. Les dents se composent des substances : la pulpe, qui est très molle et se trouve à l'intérieur, l'ivoire qui la recouvre et enfin l'émail qui recouvre la couronne comme une espèce de porcelaine. Chez l'homme il y a deux dentitions, la première se termine vers 4 ans, la seconde commence vers 7 ans. La première comprend vingt dents. Dans chaque mâchoire il y a quatre incisives, 2 canines et 4 molaires. La seconde comprend 32 dents. Dans chaque mâchoire il y a 4 incisives et 2 canines et contient 4 fausses molaires et 6 molaires. La



dernière molaire, appelée dent de sagesse ne vient que de 20 à 30 ans. Les incisives tiennent le devant de la mâchoire, elles sont coupantes et servent à couper les aliments, les canines viennent ensuite, elles sont pointues et servent à déchirer les aliments, enfin, les molaires sont plates et servent à broyer. Il y en a deux espèces, les fausses molaires ou petites molaires et les

molaires proprement dites. Les fausses molaires n'ont qu'une racine, les molaires en ont 2, 3 et quelquefois quatre. Voilà pour ce qui concerne les dents, je crois qu'il y en a assez, j'ai mis tout ce que je sais.

Je vais maintenant te parler de la machine d'Asrood. Cette machine sert à vérifier les lois des espaces. Les voici :

1- la vitesse est en raison directe du temps pendant lequel le corps tombe. C'est à dire que si au bout du temps 1, la vitesse est 1, au bout du temps 2 la vitesse sera 2 et ainsi de suite.

2- L'espace parcouru est en raison directe des carrés des temps. C'est à dire que si dans 1 seconde l'espace parcouru est 1, au bout de 2 secondes, il sera 4. Au bout de 3 il sera 9, et ainsi de suite. La machine sert à vérifier ces deux lois. Elle se compose d'une colonne AB en haut de laquelle est une poulie qui tourne librement. Sur cette poulie est enroulé un fil de soie très mince à chaque bout duquel sont deux poids M et N de même poids. Un autre poids O additionnel peut s'ajouter à l'un des poids M ou N. Si on le laisse tomber, sa vitesse sera ralentie par les deux autres M et N. O étant le tiers du poids total la vitesse sera le tiers de celle qu'il aurait s'il tombait seul. Sur la colonne est fixée une horloge qui fait mouvoir un curseur au moment où elle marque la seconde. De plus une règle DE est placée à côté de la colonne. Cette règle est divisée en centimètres. Pour vérifier la loi des espaces on place les poids. Le poids tombe et s'arrête par le plateau placé sur la règle à l'endroit où le poids doit s'arrêter après la seconde. Supposons que le plateau soit au 5^{ème} centimètre, on recommence en mettant le plateau à l'endroit où le poids doit s'arrêter au bout de la 2^{ème} seconde, et il se trouve que c'est au 25^{ème} centimètre, ainsi la loi des espaces est vérifiée.

Pour vérifier la loi des vitesses on a un autre plateau H, on le place à l'endroit où le poids doit tomber au bout d'une seconde. Le poids M est long et O est plat, ce dernier s'arrête sur H et M continue jusque F que l'on a placé de manière qu'il soit arrêté à la deuxième seconde. Supposons 10 centimètres entre H et F. 10 centimètres sera la vitesse pendant une seconde. On place ensuite H à la place de F et F à l'endroit où doit s'arrêter le poids M. Il se trouvera qu'entre M et F il y a 20 centimètres et 20 centimètre sera la vitesse pendant la 1^{ère} seconde. On fera la même chose pour les autres, la loi des vitesses se trouve ainsi vérifiée.

J'en ai assez dit maintenant tu seras content de voir si dans la physique des machines à vapeur je comprends bien. Ce sont des lois que je ne me rappelle pas. Nous sommes en retraite depuis hier au soir, c'est le père Argan qui nous le prêche.

Voilà mon cher René, je t'embrasse de tout mon cœur et te souhaite une bonne fête et une bonne santé

Ch. Pocard Kerviler

En post scriptum, sa mère rajoute quelques mots :

Je vais te dire quelques mots dans la lettre de Charles. Premièrement te souhaiter une bonne fête et puisse ton patron te protéger pour que tu sois toujours un bon Chrétien. Et que tu ne te laisse pas séduire par de mauvais exemples que tu rencontreras dans le courant de ta vie. Ta seconde lettre nous a fait plus de plaisir que la première car nous craignons que la fièvre te revienne encore, mais il faut espérer que le bon Dieu t'en préservera. Crois à toutes les attentions possibles, Joseph voulait t'écrire mais il n'y a pas de place, ce sera pour la prochaine fois. ...

Je t'embrasse.

Lettre de Charles sur la grammaire, la digestion,

Vannes, le 25 décembre 1860

Mon cher René,

Je t'écris pour répondre à ta dernière lettre. C'est un peu tard, mais je n'ai pu le faire plus tôt. Nous avons composé ces temps-ci en catéchisme, en histoire et en géométrie. Pour les deux premières, nous n'avons pas encore eu nos places. (On nous les a donné aujourd'hui, j'ai été 9 et 10^{ème}) pour la géométrie, j'ai été le sixième, ce n'est pas trop mal mais j'espère être mieux la prochaine fois. Nous avons un théorème à démontrer, ce n'était pas difficile, mais cependant je me suis trompé. Nous venons de finir le 1^{er} livre en classe avec monsieur Daigre. Je vais plus vite mais cependant moins que tu le crois ; nous avons à peine fini les deux premiers livres et pour l'algèbre, nous allons commencer le 2^{ème} degré, c'est pourquoi je ne pourrai te donner le pensum que tu m'as donné dans la lettre que tu as écrite à papa il y a huit jours. Ce sont les problèmes qui nous entretiennent longtemps, car pour le reste, il suffit d'avoir un peu d'habitude. Je vais maintenant répondre à tes questions.

Pour la grammaire française, tu me demandes les règles de vingt et cent, de mille et de quelque. Vingt et cent prennent un S quand ils sont multipliés par un autre nombre comme quatre-vingts ; deux cents. Cependant ils restent invariables lorsqu'ils sont suivis d'un autre nombre ou qu'ils sont pris pour vingtième, centième. Quatre-vingt-un ; deux cent-quatre, page deux-cent. Lorsqu'on l'emploie pour compter les années, le mot mil s'écrit ainsi ; l'an mil huit cent. Mille quand il signifie le nombre 10 fois 100 : quatre mille ; enfin, lorsque mille signifie une distance, il est substantif et s'accorde. Quelque est invariable devant un participe, un adjectif et un adverbe. Quelque s'accorde lorsqu'il précède un substantif. Enfin, devant un verbe, il s'écrit en deux mots, quel que. Voilà pour ce qui regarde la grammaire française.

Maintenant, je vais te parler de ce qui regarde l'histoire naturelle. Tu me demandes tout ce qui regarde la digestion. Il y en a long, mais cependant je vais t'abrégé cela un peu.

Mais seulement, je t'avertis que je vais regarder dans le livre, mais seulement pour l'orthographe des mots ; je ne regarde pas, s'il y a des fautes, tant pis. Pour la digestion, il y a cinq opérations principales, la mastication, l'insalivation, la chymification, la chyliification, et enfin l'absorption. Avant cela, je vais te parler du canal digestif, l'œsophage, l'estomac, le duodénum, l'intestin grêle et le gros intestin.

La bouche est la partie par laquelle on introduit les aliments dans le canal digestif. De la bouche, ils pénètrent dans l'œsophage, ensuite dans l'estomac. C'est une poche à peu près de cette forme.

Ensuite le canal qui sépare l'estomac de l'intestin grêle et que l'on nomme duodénum. Vient ensuite l'intestin grêle, qui se replie un grand nombre de fois sur lui même, enfin le gros intestin.

Les aliments introduits dans la bouche au moyen des dents, de la langue, des lèvres et du palais exécutent ce qu'on appelle la mastication ; lorsque les aliments sont assez broyés, ils reçoivent la salive qui est nécessaire pour la

digestion, on appelle cela l'insalivation. Lorsqu'ils sont ainsi préparés, ils pénètrent dans l'œsophage et de là dans l'estomac. Là, ils sont transformés en chyme par deux actions ; premièrement ils sont broyés entre les nerfs dont l'estomac est tapissé, et de plus ils reçoivent le suc gastrique qui provient de l'estomac ; de là, le chyme passe dans le duodénum, là il reçoit encore deux sucs qui le changent en chyle ; le fiel et le suc pancréatique. Alors le chyle passe dans l'intestin grêle où il continue à se former, enfin tout ce qui n'est pas changé en chyle passe dans le gros intestin d'où il s'évacue par l'anus. Voilà ce qui regarde la digestion.

Maintenant, je passe à la physique. Je t'avais dit que j'avais compris la physique dans ton manuel et lettres. Jusqu'à la machine à vapeur, je l'ai comprise. Cela ne veut pas dire que je la sais, car je l'oublie à mesure que je l'apprends ; cependant maintenant, je commence à mieux la connaître. Les machines comme les pompes et machine pneumatique ces machines à vapeur ne sont pas bien difficiles à comprendre, mais c'est ce qui regarde les baromètres et la chaleur qui est plus difficile, cependant je vais répondre à ce que tu me demandes ; la chaleur latente est la quantité calorique nécessaire pour faire passer les corps à l'état liquide ou de vapeur. On appelle chaleur latente de l'eau la chaleur nécessaire pour faire passer l'eau de l'état solide à l'état liquide ; on appelle tension de la vapeur ou force élastique l'effort qu'elle exerce sur les parois des vases qui la contiennent. Elle augmente avec la température et avec la pression ; au contraire, si on diminue la pression, la tension diminue et le volume de vapeur augmente, si l'on augmente la pression la tension augmente et le volume diminue pendant quelque temps, mais arrivé à une certaine pression, la vapeur se liquéfie, c'est ce qu'on appelle le maximum de densité, voilà pour les réponses.

Maintenant, je vais te parler d'autres choses. Papa est allé l'autre jour à ..., il a rapporté plusieurs morceaux de cristaux, mais pas de bien beaux ; il a rapporté aussi plusieurs cristaux de quartz. Il y en a un qui est pas mal du tout. Il est à peu près long comme ce doigt, et pas comme deux, il est bien transparent et bien cristallisé ; de plus il y a quelques émeraudes blanches et enfin une jolie verte, elle est détachée de la pierre, seulement elle est creuse.

Geoffroy me charge de te faire ses amitiés, il cherche toujours des cailloux mais cependant cela ne va plus si bien parce qu'il est seul ; Chauffier Baptiste est à Paris, je crois qu'il a été pour te voir, mais on ne lui a pas permis.

Tous tes anciens professeurs se portent bien ; Lebers, Getor, Lepen, Phiron et les autres se portent tous bien, ils me demandent souvent de tes nouvelles surtout le père Phiron ; Alfred se porte bien il me demande aussi bien souvent de tes nouvelles.

Paul a l'intention de t'écrire, il veut faire la première partie de sa lettre en latin, il est fort embarrassé, cela n'est pas étonnant, il n'est pas encore arrivé ; il n'a pas seulement encore appris tous les textes, donc tu ne seras pas étonné si elle est

J'oubliai de te parler de la séance de St. François-Xavier, elle était très bien, il y avait deux parties, la première était une réunion d'indien qui chacun à leur tour louèrent le saint, c'étaient presque tous des élèves de notre classe. Alfred s'y est distingué. La deuxième partie était un petit drame, encore à l'honneur de St. François-Xavier. Joseph et Stanislas étaient on ne peut plus content d'y aller, c'était la première fois qu'ils assistaient à une séance.

Au revoir mon cher René, je te souhaite une bonne année, je te souhaite aussi de la réussite dans tes études et plus de bonheur dans tes examens que l'année dernière.

Ton frère affectionné, CH. Pocard Kerviler.

Lettre de Charles sur l'équation du deuxième degré

Monsieur, monsieur Pocard Kerviler
Ecole Ste. Geneviève, rue des postes, 18
Paris

Vannes, le 22 janvier 1861

Mon cher René,

Je t'écris pour répondre à ta lettre, et j'espère au moins que tu ne m'accuseras pas de négligence, tu me dis d'avancer pendant ma convalescence elle n'a pas été longue, je n'ai pas été bien gravement malade, j'en ai été quitte pour ne pouvoir bouger le bras gauche pendant deux ou trois jours, maintenant je vais aussi bien que si jamais rien ne m'étais arrivé, je vais te répondre à la question que tu m'as donnée.

La différence des carrés des racines de l'équation $3X^2 - 20X + 4$, sans calculer les racines ; je ne sais pas ce que ces derniers mots signifient, aussi je te pris de m'en donner l'explication.

$$3X^2 - 20X + 4 = 0$$

$$X^2 - 20X/3 + 4/3 = 0$$

$$X = 5/3 \pm \sqrt{25/9 - 4/3}$$

$$X = 5/3 \pm \sqrt{(25-12)/9}$$

$$X = 5/3 \pm \sqrt{13/9}$$

$$X' = 5/3 + \sqrt{13/9} \quad X'' = 5/3 - \sqrt{13/9}$$

$$X'^2 = 25/9 + 10/3 \sqrt{13/9} + 13/9$$

$$X''^2 = 25/9 - 10/3 \sqrt{13/9} + 13/9$$

$$X'^2 - X''^2 = 25/9 + 10/3 \sqrt{13/9} + 13/9 - 25/9 + 10/3 \sqrt{13/9} - 13/9$$

$$X'^2 - X''^2 = 10/3 \sqrt{13/9} + 10/3 \sqrt{13/9} = 20/3 \sqrt{13/9}$$

Tu me demandes ensuite le compte rendu exact de l'état de toutes mes études, je vais te satisfaire ; en histoire naturelle j'ai vu et je sais assez bien tout ce qui regarde la conformation de l'homme ; la digestion, la circulation, le squelette, enfin tout ce qu'il y a dans le manuel des jésuites.

Je vais maintenant commencer les classifications que tu me recommandes, pour la physique, j'ai vu presque tout ce qu'il y a dans le livre que tu m'as laissé, il n'y en a pas long ; tu me dis ensuite d'étudier la chimie, j'ai regardé tes cahiers mais je n'y comprends pas grand chose, il n'y a que des classifications qui ont l'air assez ennuyeuses à apprendre. Pour la géométrie et l'algèbre avec Mr. Daigre, j'ai vu les équations du second degré, c'est pas mal ennuyeux surtout les discussions, la géométrie est plus amusante, nous sommes maintenant au troisième livre, ce qui m'a amusé le plus jusqu'ici, ce sont les problèmes du second livre, avec le père d'Aucourt nous n'allons pas vite ; nous étions rendu à la mesure des angles, et il nous fait recommencer à la théorie des parallèles parce que nous composons dans 25 jours. J'espère bien avoir une bonne place.

Paul devait t'écrire mais il dit maintenant qu'il ne le fera pas puisqu'il fait en latin. Il commence cependant à savoir les verbes et les premières règles.

Ma tante Joséphine se plaint de ce que tu ne lui écris pas. Ma tante Félicité t'écrira bientôt, elle a peur que tu ne te brise quelque chose en patinant, Louis Chauffier s'est fait photographe, il est très ressemblant, il m'a fait hommage d'un exemplaire. Geoffroy a fait la même chose, et ne m'en a pas encore donné, mais il m'en a promis une, Alfred me dit que tu lui avais écrit la semaine dernière et doit de répondre ces jours-ci, si il ne l'a pas déjà fait.

Au revoir mon cher René, Joseph ne t'écrira plus jamais puisque tu ne lui réponds pas.

Ton frère affectionné, CH. Pocard Kerviler

P.S. Il y a une coterie pour le carnaval, si tu veux des billets, tu peux en prendre.

Lettre de Charles sur la géométrie et l'algèbre

Monsieur, Monsieur Pocard Kerviler,
Ecole Ste. Geneviève, rue des postes, 18
Paris.

Vannes, le 4 mars 1861

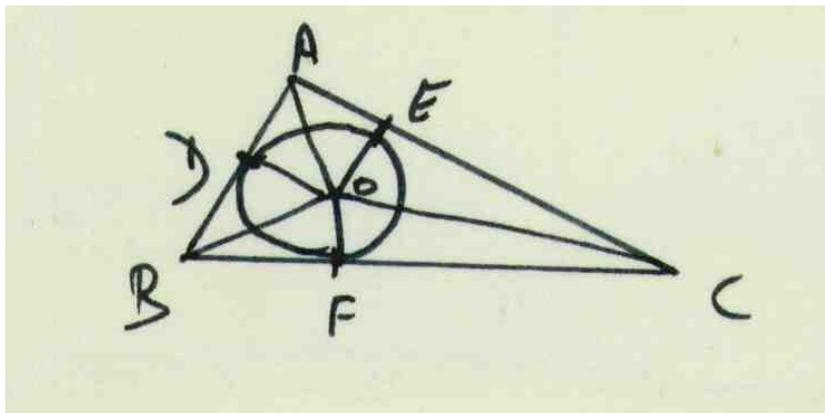
Mon cher René.

Je t'écris ces quelques lignes pour répondre à ta lettre du 11 février. J'ai peut-être tardé un peu à te répondre, mais tu me le pardonneras bien. Maintenant je suis accablé d'ouvrage. Tu me dis assez de faire beaucoup de choses. Mais ce n'est pas tout de le dire, il faut en avoir le temps. Je n'ai pour étudier que l'après midi, et le soir c'est tout juste si j'ai assez de temps pour faire mes devoirs. De plus, à midi j'ai en outre de la leçon de Mr. Daigre à corriger les devoirs de Paul, et de plus j'ai l'histoire et la géométrie à repasser. Ainsi il ne me reste plus grand temps pour la physique et la géométrie. Maintenant tu vas me dire que je pourrais bien étudier les jours de congés, depuis un mois pour me remettre un peu à dessiner (car je n'ai pas touché un crayon de dessin depuis le commencement des vacances) je suis à faire le chasseur pour faire le pendant à ton cuirasser, et je voudrais le finir pour la St. Joseph. Il n'y a plus grand temps, et j'en ai encore assez long à faire.

Depuis deux ou trois jours, monsieur Daigre et moi nous sommes à lever le plan du petit jardin. Nous allons finir demain ; et ensuite je le relèverai proprement.

Tu me donnes plusieurs problèmes à résoudre, je vais te donner ceux que je sais :

- Trouver la surface d'un triangle en fonction du périmètre. La surface d'un triangle égale le périmètre multiplié par le demi-rayon du cercle inscrit. Soit le triangle ABC, on a $BA+AC+CB \times DO/2 =$ la surface du triangle. En effet, je mène les bissectrices des angles, j'ai les trois triangles BOA, AOC, BOC qui ont leur sommet au même point, ils ont par conséquent pour hauteur commune le rayon du cercle inscrit. Donc le triangle BOA+AOC+COB a pour mesure $(AB+BC+CA) \times DO/2$. Mais le triangle égale les triangles BOA+AOC+COB donc le triangle ABC a pour mesure $AB+BC+CA \times DO/2$.



- Tu me demandes ensuite, dans tous les triangles de même périmètre, quel est celui dont la surface est maximum ; je vois bien que c'est le triangle équilatéral, mais je ne sais pas comment le démontrer.

- Pour la troisième question, j'ai demandé à Mr. Daigre, il m'a indiqué un algèbre où j'ai trouvé presque cette question : Quand est-ce que l'expression

$4X^2-3X-1$ est positive ou négative, X variant etc...

$$4X^2-3X-1=0$$

$$X^2-3/4 X-1/4=0$$

$$X=3/8 \pm \sqrt{(9/64+1/4)}$$

$$X=3/8 \pm \sqrt{25/64}$$

$$X=3/8 \pm 5/8$$

$$X'=1 ; X''=1/4$$

Cette question peut se chercher aussi sans chercher les valeurs :

$$4(X^2 - 3/4 X - 1/4)$$

$$4(X-X')(X-X'')$$

$$4(X-1)(X-1/4)$$

Si $X = 0$, l'équation $4(X-1)(X-1/4)$ sera positive.

Si $X < 1$

$X = 1$, elle égalera zéro

$X >$ cette valeur, x est plus grand que 1, l'équation sera > 0

Si $X > 1/4$, elle sera négatif

$= 1/4$, l'équation égalera zéro

Si $X < 1/4$ l'équation sera positive

si enfin X est $-\infty$, elle égalera $+\infty$

J'ai mis à part plusieurs animaux que tu m'avais commandés, je n'ai rien prit des étagères ; les cristaux d'étain sont ceux que papa a envoyé ; je te les ferai parvenir par la première occasion.

Au revoir mon cher René, je t'embrasse de tout mon cœur, ton frère affectionné.

CH. Pocard-Kerviler

Lettre de Charles sur la préparation du mois de Marie

Vannes, le 1^{er} mai 1861

Mon cher René

Je t'écris aujourd'hui pour pouvoir avoir une réponse ; tu me dis que je ne t'es écrit que deux pages et toi sept, mais mes pages en valent au moins deux des tiennes. Aussi aujourd'hui je n'écrirai pas si serré, pour avoir plus de pages.

Tu me demandes où j'en suis rendu dans mes études, elles avancent toujours un peu mais pas trop fort. Nous allons composer en géométrie mercredi en huit. Nous avons à peu près tout le 3^o livre. Je vais bien le savoir parce que je suis le troisième jusqu'à maintenant et je ne veux pas perdre cette place, et même avancer si cela est possible. Avec monsieur Dupré j'ai fini le cinquième livre, nous sommes maintenant à le repasser.

Pour la géométrie, je sais assez bien tout ce que j'ai vu, mais pour l'algèbre ce n'est pas la même chose, nous avons vu jusqu'aux logarithmes inclusivement, mais il y a bien des choses que je ne sais pas bien.

Pour le reste, ça n'avance plus beaucoup, j'ai maintenant de l'ouvrage de tous les cotés. Peut-être bien pas de l'ouvrage comme tu en voudrais, mais tant pis : le Père Beugy m'a tenu quelques jours à faire des modèles de guirlande pour le mois de Marie de la chapelle, et il m'a donné une magnifique image pour ma peine. Le Père le Fabric me donne aussi toute espèce de choses à faire pour le mois de Marie de notre classe. Enfin il faut commencer à s'occuper du reposoir. Je n'ai pas les saints à faire heureusement, il n'y en aura que deux et ils sont à peu près finis, mais monsieur Guerdon nous a chargé Geoffroy et moi de surveiller les menuisiers pour qu'ils ne fassent pas de travers. Il faut presque tout recommencer celui de l'année dernière, on l'avait brisé en petits morceaux en le démontant. Tu vois que je suis occupé, cependant je ne laisse pas les mathématiques en repos pour cela ...

Tu demandes deux cent pièces de Guingamp. Il paraît que tu fais de bons marchés. Tu vas revenir avec une provision de pièces, cela va augmenter ta collection. Les pièces que monsieur Barret t'a envoyées ne lui ont pas fait de mal. Tu verras. Tu commences à te monter en pièces romaines.

Je ne sais si vous avez beau temps, on dit que vous avez de la neige. Pour nous, depuis Pâques il n'y a eu que du beau temps. Aujourd'hui encore, je rentre de me promener avec Chauffier. Il fait une chaleur accablante quand l'on marche un peu. Il faut espérer que nous n'aurons pas si chaud pour le pèlerinage de Ste. Anne dans huit jours. A propos de Chauffier, il me dit de te dire qu'il t'enverra bientôt sa caricature, peut-être même attendra-t-il jusqu'aux vacances parce que ses fonds baissent, il est prêt à faire faillite.

Je suis maintenant en train de faire mon discours latin sur la Pentecôte. C'est assez nuageux, mais à propos de discours, il y a une chose qui m'ennuie encore bien plus : je dois prêcher après demain. Nous avons un sermon par jour pendant le mois de Marie, c'est mon tour jeudi et encore je n'ai pas un sujet trop ... , c'est sur les noces de Cana, il n'y a pas grand chose à dire de la Ste Vierge la dessus, ou du moins il y en aurait assez pour un autre, mais moi qui

n'a pas trop d'idées, je ne trouve pas grand chose à dire. Chauffier avait prêché le 2 mai, il n'avait pas trop mal réussi. Il y en a qui sont impayables, surtout ceux qui commencent par « Mes frères » et qui finissent en donnant leur bénédiction. Ce matin nous avons eu celui de lord Aruidell. Tu ne le connais probablement pas, c'est un lord qui est venu dans notre classe il y a 3 mois pour apprendre le français ; il ne le sait pas encore trop bien, alors il mêle des mots anglais et français, et il a une telle prononciation que la plupart du temps, on ne comprend pas ce qu'il veut dire. Mais c'est égal, il ne s'en est pas trop mal tiré.

Il me semble que je t'en écris assez aujourd'hui, et que tu me répondras. Près de quatre pages aujourd'hui et deux l'autre fois font six, mais elles sont plus serrées que les tiennes, elles valent bien sept des tiennes.

Au revoir mon cher René, je te souhaite bonne chance pour tes examens qui avancent je crois bientôt, et j'espère que tu me répondras.

Ton frère affectionné

Ch. Pocard Kerviler

Correspondance avec l'aumônier de l'école.

Monsieur

M. Pocard - Kerviler

Elève de l'Ecole Polytechnique

Paris

du R.P. Félix

Paris, 13 juin 63

Cher Monsieur,

Après avoir lu votre bonne lettre du 7 juin, j'incline à croire que vos trois résolutions n'avaient pas le caractère de vœux proprement dits. Toutefois comme ces trois résolutions étaient fort bonnes en elles-mêmes, je vous engage à les observer le plus possible ; et en tout cas à ne pas manquer à la compensation que le Sire vous a prescrite, et que vous pouvez je pense considérer comme s'appliquant aux trois résolutions à la fois.

Du reste, si vous le souhaitez, je serais heureux de causer un moment avec vous ; il est plus facile de se comprendre de vive voix sur ces choses délicates. Je suis d'ordinaire dans ma chambre le dimanche dans la matinée. Peut-être aussi pourrons-nous nous rencontrer demain à la Rue des postes, où je suppose que vous vous trouverez avec d'autres de vos camarades pour la fête du Pillon.

Votre humble dévoué serviteur
(le révérend père Félix)

Lettre de Charles à son père

Le 25 avril 1864

Mon cher papa

C'était à René de t'écrire cette semaine, mais comme il fait le Robinson depuis plusieurs jours, il n'a pas le temps de t'écrire ces jours-ci et il m'a chargé de le faire ; tu ne sais probablement pas ce que je veux dire par le Robinson, c'est parce que on les envoie le matin dans une île du bois de Vincennes, on leur retire le bateau de peur qu'ils ne s'échappent et on ne va les chercher que le soir. Ils sont occupés à lever le plan de l'île, à faire des nivellements, à tracer des routes etc ... Il arrive tous les soirs, passablement éreinté, vers 7 ou 8 heures ; il en a encore presque jusqu'à mercredi ; puis il n'aura plus que les six ... car leurs cours sont finis.

Quand au bouleversement de notre école, on n'y pense plus. On a rappelé presque tout le monde au bout de 10 jours, il n'y en a que 5 de reste, aussi maintenant c'est comme à l'ordinaire et on ne pense plus à faire du bruit, jusqu'à la première occasion bien entendu, et il ne faut pas grand chose pour nous mettre en occasion.

J'ai eu un 14 d'examen cette semaine en physique sur l'électricité. Tu me demandes quels sont les cours que nous avons, je croyais cependant te l'avoir déjà dit plusieurs fois.

Nous en avons maintenant 5 :

1- en mécanique ou mathématiques, car c'est le même, c'est tout ce qu'il y a de plus théorique, des dérivées et des intégrales, d'un bout à l'autre, aussi ce n'est pas le plus amusant, pour moi surtout.

2- En physique nous avons déjà vu tout ce qui concerne la chaleur et l'électricité ; dans la chaleur nous avons encore eu des formules impossibles, pour la dilatation et les tensions de vapeurs, et encore des dérivées et intégrales pour les transmissions de chaleur. Maintenant pour l'électricité il y en a moins, mais il n'en manque pas encore. Maintenant que l'électricité est finie, nous allons encore avoir l'acoustique et la lumière.

3- en chimie, nous avons vu les généralités sur les métalloïdes et les métaux, toutes espèces de réactions entre les sels. Maintenant, nous en sommes à la chimie organique, c'est la partie la plus ennuyeuse, car on voit des ... de toutes les couleurs et de toutes les compositions qui se ressemblent tellement qu'on les confond très facilement, surtout moi.

4- en descriptive, nous avons toutes les surfaces gauches, puis la charpente, maintenant nous en sommes à la coupe des pierres, nous faisons des épures en masses, c'est notre principale occupation à l'école ; en charpente nous avons vu les combles, coupe droite et biaise, et l'escalier, à courbe rampante ; en coupe des pierres, nous avons vu les voûtes de toutes les formes, les ponts biais, etc ... enfin, notre dernier cour c'est un cour de construction de machine : on nous indique les matériaux à employer, les meilleures espèces de bois, de fer et d'autres matériaux et le moyen de s'en servir ; mais cette année ce cour n'est pas très important, c'est surtout la 2^{ème} année.

Nous avons eu au commencement de l'année le cour d'histoire naturelle, mais il est fini. Nous avons encore des manipulations de chimie, où nous préparons nous même les principaux corps que nous voyons en cour. Nos autres

occupations roulent sur le dessin architectural, on nous fait copier des modèles ou du moins sur des modèles car il n'y en a pas ... On nous donne les dimensions que nous devons donner, nous prenons des notes et puis nous reproduisons cela comme nous voulons ensuite ; nous avons fait aussi quelques lavis, mais très peu.

J'ai payé à Baptiste les robes d'Adèle. Il y en a deux, une de 19f50 et l'autre de 12f50, en tout 32 francs.

Mme ... se porte très bien, nous avons été dîner chez elle hier au soir. Elle nous charge de mille choses pour tous.

Mr de Boisairault est encore ici avec René ; il est très bien maintenant. Je crois qu'il va encore rester quelques jours puis il ira à Boisairault.

J'ai été très étonné d'apprendre le départ de Jeanne, Adèle va avoir plus d'occupation, mais elle pourrait bien tout de même, nous écrire plus souvent, elle n'a qu'à prendre modèle sur Mlle Chauffier qui écrit à ses frères toutes les semaines ; il est vrai que nous ne lui répondons pas souvent ; mais c'est égal, elle n'a pas grand chose à faire toutes les soirées, cela la distraira ; je lui répondrai pendant les vacances.

Au revoir mon cher papa, quand René sera délivré de ses voyages il t'écrira. Bien des choses à tout le monde de ma part.

Ton fils bien affectionné, Ch. Pocard Kerviler

Autre lettre de Charles à son père

Paris, samedi 16 avril 1864

Mon cher papa,

René m'a dit qu'il ne t'a écrit que quelques mots l'autre jour parce que je devais t'écrire, aussi je me mets à l'œuvre.

Il n'y a rien de nouveau dans notre colonie, mais ce n'est pas la même chose à l'école centrale, nous sommes en révolution depuis quelques jours ; tu dois bien penser que quand on reste dans des salles toutes les journées on n'est pas comme des statues, sans parler ni bouger, aussi ordinairement on parle, on chante, on rit tout en dessinant, mais jeudi il y a huit jours, on était probablement plus en gaieté, et on a chanté plus fort que de coutume, les capitaines qui nous surveillent ordinairement ont voulu nous faire taire, mais bien entendu c'était une raison pour chanter plus fort, aussi on a chanté à tue tête presque toute l'après-midi, les capitaines ont fait un rapport monstre à l'administration de l'école, qui s'est fâché, surtout parce qu'on avait chanté la Marseillaise, et Mr. Perdonnet, notre directeur, en a référé au ministre, qui du coup a licencié deux salles, les 2 qui s'étaient le plus distingué. C'est la salle 1 et la salle 4 qu'on a mis à la porte, mais nous espérons bien qu'on les fera rentrer petit à petit ; ou du moins presque tous en n'en laissant que quelques-uns. Aussi depuis que le licenciement a eu lieu on a peur que nous faisons du bruit dans les rues, et il y a toujours une armée de sergent de ville à roder autour de l'école à notre entrée et à notre sortie. Mais on est un peu plus tranquille parce que nous espérons qu'on en reprendra plus de ceux

qui sont partis. Aussi les commissaires sont quitte pour se promener les mains derrière le dos, et nous regarder passer, ce qui n'a pas l'air de les amuser du tout ; enfin, maintenant, tout a repris son train ordinaire, nous attendons tous les jours qu'on en rappelle mais ils ne reparaisent pas, nous avons envoyé l'autre jour les chefs de salle chez Mr. Perdonnet pour les redemander, et surtout notre major, qui était le chef de la salle 1. Mais Mr. Perdonnet a répondu que cela ne le regardait pas, que c'était au ministre qu'il fallait se référer. Mais je crois bien qu'il a dit cela pour faire peur et que dans quelques jours nous les verrons tous reparaître un à un.

Nous sommes par salle de 29 de sorte que pour le moment nous sommes 90. Moi je suis dans la salle 5 ; elle est très bien composée, par rapport aux autres bien entendu, et on est très pacifique, on n'a pas chanté plus qu'à l'ordinaire, et maintenant on est très tranquille.

Mr. De Boisairault est arrivé de Caen avec son fils René, il a passé à thèse mercredi et il a été reçu, de sorte que maintenant il est licencié en droit, et peut être avocat. Ils doivent rester ici jusqu'à lundi ou mardi, et ils partiront pour Boisairault. Il se porte assez bien maintenant et ne se ressent presque plus de sa maladie.

Baptiste Chauffier doit envoyer aujourd'hui à Adèle et à Mme. Chauffier les robes demandées, de sorte qu'elles les recevront probablement demain ou après demain.

La semaine dernière, j'ai eu 13 en examen de mathématique ; l'examen roulait sur les engrenages cylindriques et toriques. Hier j'en ai passé un en descriptive. J'ai eu un examen de construction de l'escalier en bois, j'espère bien avoir encore 13 ou 14. Ce n'est pas fort mais si j'avais seulement 13 de moyenne d'examen, je serais bien content. Mais je n'en ai pas plus de 11.

Au revoir mon cher papa, tu n'as pas besoin de te tourmenter au sujet de notre révolution, elle est passé et on n'y pense plus. Bien des choses à tout le monde.

Tu gronderas Mr. Etienne de ma part pour avoir été mis au pain sec par les frères, c'est mon petit doigt qui m'a dit cela, tu pourras le lui dire.

Ton fils bien affectionné, Ch. Pocard Kerviler

mon cher ne ne
apporte moi
des lettres
dis à mon père
vain de me rep
ndre et répond
me aussi à la
lettre que j'écris

je t'ai me la
longue ven
je veux et aof
écrit un peu
y vas et tu
y aller ans si
pourquoi j'ai
lire et me
K. P. C. R.

Circulation du topo sur le scandale des femmes qui raccompagnent les X.

Chers cocons,

Chacun a pu remarquer les amphis d'X et de femmes qui se font régulièrement à dix heures du soir, tous les jours de sortie, à la porte de l'école. L'esprit de notre règlement s'oppose, je crois, à ce qu'un pareil spectacle soit donné par quelques uns d'entre nous et vienne ainsi jeter le ridicule sur tous. Malgré cela, bien des cocons ne se plaindraient pas si ces femmes après avoir quitté ceux qui les ont conduites se retireraient sans bruit et sans scandale. Mais il n'en est pas ainsi, elles accostent les X et affectent avec eux devant le public la plus inconvenante familiarité. Elles vont jusqu'à les insulter grossièrement si ceux-ci ne sont pas flattés de cette faveur et leur en font l'observation. C'est sur ce dernier point surtout que je viens appeler l'attention de la promotion.

Je la prie de décider des mesures qu'il faudrait prendre pour que désormais aucun de nous ne soit exposé à supporter des injures que notre dignité et les égards que nous voulons garder envers les cocons possesseurs de ces femmes nous empêchent de relever.

Un cocon de la salle 24.

Salle 17 - 8 cocons proposent de ne plus ramener les femmes au delà du soufflot. Les cocons possesseurs devraient prévenir ces inconvénients.

Un cocon propose de réunir dans un amphî ces femmes possédées par des cocons. Là un laïus moralisateur et bien senti leur sera fait par le major.

Salle 19- 5 cocons approuvent la salle 17

1 désapprouve et propose de rendre chaque cocon responsable des inconvénients de la femme qu'il a accompagné, c'est à des cocons de le punir au besoin.

1 désapprouve simplement.

1 pince

Salle 21- approuve le major

Salle 23- 2 cocons demandent que chacun soit responsable des actes de la femme qu'il amène.

6 cocons approuvent le major. D'ailleurs, qu'on s'en tienne aux termes du règlement.

Pour prévenir tout scandale à l'avenir, un cocon demande l'interdiction de cet ignoble café appelé Montmorency.

5 cocons approuvent énergiquement l'avis du cocon précédent.

Salle 31- 7 cocons approuvent l'interdiction du Montmor.

On demande qu'il soit défendu de s'avancer vers l'école au delà d'un certain rayon avec des femmes. Application du blâme au premier scandale qui se produira.

Un cocon trouve ridicule qu'un règlement qui défend sous peine de blâme d'acheter des marrons ou de faire cirer les bottes laisse subsister des scandales dont plusieurs personnes lui ont déjà parlé dans des termes peu honorables pour l'école. On ne fait pas vœu de virginité en entrant à l'école, mais on peut aussi ne pas s'afficher avec des femmes plus ou moins ignobles, le plus souvent dans le but de se faire remarquer. Nous avons des convenances à observer, et on fait souvent grand bruit du décorum que nous devons nous imposer. Que l'on compare les faits au règlement et l'on jugera ensuite.

Un cocon dit qu'il faut laisser à chacun le soin de sa dignité. Il ne voit aucun moyen pour supprimer un scandale.

La salle 33 approuve la salle 31, demande la division de la ville en zones ou pour simplifier propose qu'on interdise aux X de voir des femmes en deçà des fortifications.

demande que le major réclame les bains chauds et les feuilles de mécanique.

Un cocon remarque que la suppression du Montmor est absurde, il faudrait alors interdire les 3/4 des cafés des boulevards et un grand nombre de cafés du quartier. Il faudrait un dictionnaire portatif portant par ordre alphabétique les noms et les adresses des cafés défendus sans quoi, ce qui se produit au Montmor aura lieu ailleurs.

Salle 36- un cocon demande fortement l'amphi des femmes et le laïus du major. Désapprouve l'interdiction du Montmor mais approuve tous les moyens pour réprimer le scandale.

Le reste de la salle approuve tous les moyens de réprimer la responsabilité du cocon pour les actes de sa femme, et demande qu'on défende d'amener les femmes soit à l'école soit au soufflet.

Salle 34 demande qu'on défende aux X d'amener des femmes à la porte de l'école et au soufflet, désapprouve énergiquement les attroupements d'X autour de femmes plus ou moins ignobles, ce qui faisait dire dernièrement à un monsieur, au soufflet, que les X ressemblaient à des chiens en chaleur, trouve ridicule les salles qui balancent le topo.

Salle 32- demandent la responsabilité des X qui amènent des femmes à l'école. Un cocon trouve qu'on ne devrait amener de femmes à l'école qu'en voiture.

Les autres trouvent que les cocons ne doivent être responsables que lorsqu'ils sont avec leurs femmes.

Demandent un 2ème tour du topo.

. . .

La salle 27 demande que dorénavant on ne recule pas devant l'application du blâme et principalement pour les adieux trop tendres dans la rue.

Circulation du topo sur la quête de bienfaisance.

Le capitaine Serval vient de me remettre la lettre ci-jointe, adressée à notre ancien Aubry. Il s'agit d'un ancien délégué du gouvernement provisoire de 1848, qui paraît avoir rempli à cette époque un rôle honorable, et se trouver aujourd'hui dans une situation pénible. Ses lettres sont accompagnées d'un médaillon en plâtre portant l'effigie de Victor Emmanuel et de Garibaldi. Ce médaillon a été laissé chez le garde ; il ne peut pas entrer à l'école et circuler dans les salles.

Je propose de faire une quête de 0f50 par élève. Cela fera environ 180 francs ; il est impossible d'offrir au nom de l'école un secours plus faible à un père de famille.

Salle 15 approuve la quête de 0f50

Salle 19, 5 cocons présents approuvent

Salle 23 approuve : VIVE LA REPUBLIQUE

Salle 25 : 4 cocons approuvent la quête, mais en désirant qu'on prenne des informations sur cet homme. 4 autres cocons désapprouvent cette quête.

Salle 27 : ne comprend pas la quête sans plus amples informations. D'ailleurs le renvoie au bureau de bienfaisance, ou aux cocons généreux qui voudront acheter ses médaillons en plâtre.

....

Salle 36 : 5 approuvent le don de 180 francs. L'un d'eux le trouve très recommandable comme ayant fraternisé avec nos antiques de 1830.

1 demande qu'on le renvoie au bureau.

Vive la république.



1853



1860

René de Kerviler



1868



1868



Dessin au lavis à polytechnique

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

PROMOTION 1861-1863

LISTE DES CAMARADES

Arrêtée le 1^{er} Mars 1872

PARIS rue JULES-JURÉAU et FILS. Passage du Gaire. 29 & 31

A		
Aglot.....	Capitaine d'artillerie.....	Montpellier (Hérault).
Aguillon.....	Ingénieur des mines.....	Creusot (Saône-et-Loire).
Andrade.....	Ingénieur des constructions navales.....	Paris, 39, rue de Bellechasse.
Aron.....	Capitaine du génie.....	Toulon (Var), à bord de l' <i>Alexandre</i> .
Astraud.....	Capitaine d'artillerie de marine.....	
B		
Baille.....	Répétiteur à l'École polytechnique.....	Paris, rue de Fleurus, 2.
Baillot.....	Capitaine d'artillerie, instructeur au cours de tir.....	Camp de Châlons (Marne).
Bassot.....	Capitaine d'état-major, Dépôt de la guerre.....	Paris, 5, rue de Poitiers.
Bataille.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Bourges (Cher).
Belin.....	Capitaine d'artillerie (30 ^e régiment).....	Orléans (Loiret).
Bérard.....	Ingénieur des manufactures de l'État.....	Poudrerie du pont de Buis, par Port-Launay (Finistère).
Bergis.....	MORT.	
Bernard (Armand).....	MORT.	
Bernard (Camille).....	Capitaine au 22 ^e d'artillerie.....	Détaché au Havre (Seine-Inférieure).
Bert.....	Garde général des forêts.....	Carcassonne (Aude).
Berthier.....	Capitaine du génie.....	Alger, service général (Algérie).
Billardon.....	Ingénieur des manufactures de l'État.....	Vouges (Côte-d'Or).
Blanché.....	MORT.	
Eleyfus.....	MORT.	
Borgogno.....	MORT.	
Bouffay.....	Capitaine d'artillerie de marine, à l'École de pyrotechnie.....	à Toulon (Var).
Bouraine (de).....	MORT.	
Bouteron.....	Capitaine d'artillerie de marine, inspecteur des études, École polytechnique.....	Paris.
Boutet.....	Lieutenant de vaisseau, à la Majorité.....	Toulon (Var).
Bouxin.....	Capitaine d'artillerie.....	Châlons, 25 ^e régiment (Marne).
C		
Caillet.....	Capitaine d'artillerie, attaché au Comité.....	Place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris.
Cans.....	Capitaine d'artillerie (17 ^e régiment).....	La Fère (Aisne).
Cantagrel.....	Capitaine du génie, École d'application.....	Fontainebleau (Seine-et-Marne).
Castelnaud.....	MORT.	
Cendre.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Grenoble (Isère).
Chardard.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Clamecy (Nièvre).
Chérot.....	Capitaine du génie, démissionnaire.....	
Cherpin.....	Capitaine du génie, direction de.....	Paris, 39, rue de Bellechasse.
Choisy.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Réthel (Ardennes).
Courrejolles.....	Lieutenant de vaisseau.....	à bord de l' <i>Entrecasteaux</i> .
D		
Dauvergne.....	Adjudant de 1 ^{re} classe, à l'Intendance militaire.....	Camp d'Avor (Cher).
Degombert.....	MORT.	
Deit.....	Capitaine d'artillerie (19 ^e régiment).....	Valence (Drôme).
Delafoy.....	Ingénieur.....	Argenteuil (Seine-et-Oise).
Delanets (Edgard).....	Capitaine d'artillerie, en retraite, perceuteur.....	à Marseille (Oise).

Desbordes-Berguis.....	Capitaine d'artillerie (au 22 ^e).....	Versailles (Seine-et-Oise).
Devaux.....	Capitaine du génie.....	Direction de Lyon (Rhône).
Douet.....	Ingénieur des manufactures de l'État.....	Riom (Puy-de-Dôme).
Doussot.....	Capitaine du génie.....	La Rochelle (Charente-Inférieure).
Dreyfus.....		
Dubois.....	Capitaine du génie, aide de camp du général CHARETON.....	Paris, boulevard de Latour-Maubourg, 45.
Dubuit.....	Ingénieur des constructions navales.....	Le Havre, forges et chantiers de l'Océan (Seine-Inférieure).
Dupuis.....	Lieutenant de vaisseau.....	Toulon (Var), à bord de l' <i>Alexandre</i> .
Durand-Claye.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Rue de Richelieu, 85, Paris.
Duval-Laguierce.....	Capitaine du génie (1 ^{er} régiment).....	à Versailles (Seine-et-Oise).
E		
Esparbès (d') de Lussan.....	MORT.	
F		
Faure.....	Capitaine du génie.....	Direction de Lyon (Rhône).
Fouache.....	Capitaine d'artillerie (au 11 ^e).....	à Versailles (Seine-et-Oise).
Fontaine.....	MORT.	
Fontès.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Condom (Gers).
Fouquet.....	Ex-capitaine d'artillerie.....	133, boulevard Haussmann.
Fournier.....	Capitaine au 24 ^e d'artillerie.....	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Foville (de).....	Chef de bureau au Ministère des finances.....	Paris.
France (de).....	Ex-capitaine d'artillerie.....	
Froideau.....	Capitaine d'artillerie de marine, officier d'ordon- nance du ministre.....	Ministère de la marine, Paris.
G		
Gariel.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Rue des Martyrs, 47, Paris.
Garnier.....	Ingénieur des constructions navales.....	Cherbourg (Manche).
Girol.....	Capitaine du génie à l'École d'application.....	Fontainebleau (Seine-et-Marne).
Gourgaud.....	Capitaine d'artillerie (14 ^e régiment).....	Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Grandidier.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie).
Grouvelle.....	Ingénieur des manufactures de l'État.....	Dieppe (Seine-Inférieure).
Guérard.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Marseille (Bouches-du-Rhône).
Guéricy.....	MORT.	
Gueysse.....	Ingénieur hydrographe.....	46, rue des Écoles, Paris.
Guillemain.....	MORT.	
Guillemot.....	MORT.	
H		
Harmand.....	Sous-chef des ateliers de construction du che- min de fer de l'Est.....	Épernay (Marne).
Havard.....	Ingénieur.....	Villedieu (Manche).
Herbert.....	Capitaine du génie (3 ^e régiment).....	Arras (Pas-de-Calais).
Herbulot.....	MORT.	
Honeix de la Brousse.....	Capitaine d'artillerie de marine.....	Nevers (Nièvre).
Husson.....	Ingénieur des télégraphes.....	Rue de Grenelle, 121, Paris.
I		
Ichon.....	Ingénieur des mines.....	Bukarest (Roumanie).
J		
Jobert.....	Inspecteur des finances.....	Rue de Douai, 14, Paris.
Jourdan.....	MORT.	
Jourjon.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Rennes (Ile-et-Vilaine).
Jullien.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Béziers (Hérault).
K		
Kinckler.....	Capitaine d'artillerie de marine.....	à l'École de pyrotechnie, Toulon (Var).
L		
Lafosse.....	MORT.	
Lambert (ainé).....	Dominicain.....	boulevard Longchamps, 76, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Lambert (Henri).....	Ingénieur des manufactures de l'État.....	Poudrerie de Sevran, Livry (Seine-et-Oise).
Lapin.....	Capitaine au 19 ^e d'artillerie.....	Valence (Drôme).
Laurent.....	Capitaine du génie.....	Nancy (Meurthe).
Lefebvre.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Saint-Pol (Pas-de-Calais).
Lefebvre.....	Capitaine d'artillerie de marine.....	Fonderie de Ruelle.

M		
Macquin	Ingénieur des constructions navales.....	Rochefort (Charente-Inférieure).
Magron	Capitaine d'artillerie, professeur des sciences appliquées à l'École d'artillerie.....	à Bourges (Cher).
Manceron	Capitaine d'artillerie.....	Dépôt central, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris.
Manessier.....	Capitaine au 7 ^e d'artillerie.....	Rennes (Ille-et-Vilaine).
Marchand.....		
Martin	Capitaine du génie.....	Aumale (Algérie).
Maubeuge (de).....	Professeur	au Lycée de Nancy (Meurthe).
Mauranges	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Limoges (Haute-Vienne).
Meissas (de).....	Ingénieur	Boulevard Saint-Germain, 81, Paris.
Méniolle-d'Hautuille.....	Ingénieur de la C ^e des forges et chantiers de la Méditerranée.....	à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Montagne	Capitaine d'artillerie au 10 ^e régiment.....	à Rennes (Ille-et-Vilaine)
Morlaincourt (de).....	Capitaine du génie.....	Lyon (Rhône).
Mounier.....	Capitaine d'artillerie.....	Fonderie de Bourges (Cher).
Moureau.....	MORT.	
Meyrand.....	Ingénieur	Saint-Chamond (Loire).
N		
Nicolas (Alexis).....	Lieutenant de vaisseau.....	à Toulon (Var).
Nicolas (Edmond).....	MORT.	
Nicollet.....	MORT.	
O		
Oehmichen.....	Capitaine d'artillerie (13 ^e régiment).....	Vincennes (Seine).
Opin.....	Ingénieur des constructions navales.....	Toulon (Var).
P		
Pamard	Capitaine du génie.....	Versailles, Direction du génie (Seine-et-Oise).
Papuchon.....	Capitaine du génie.....	Langres (Haute-Marne).
Pérard	Capitaine d'artillerie de marine.....	Fonderie de Nevers (Nièvre).
Picard.....	Lieutenant de vaisseau.....	à bord de <i>la Reine-Blanche</i> , à Toulon (Var).
Pillet.....	Ingénieur-Architecte.....	18, rue Saint-Sulpice, Paris.
Pocard-Kviler.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Nantes (Loire-Inférieure).
Polony.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Rochefort (Charente-Inférieure).
Poncet.....	MORT.	
Pravaz.....	Capitaine d'artillerie.....	à Vernon (Eure).
Pugens.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Toulouse (Haute-Garonne).
R		
Rau.....	Capitaine d'état-major.....	Rouen (Seine-Inférieure).
Rauber	MORT.	
Rey-Pailhade (de).....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Agen (Lot-et-Garonne).
Risbec	Ingénieur des constructions navales.....	Brest (Finistère).
Rocquancourt.....	Capitaine du génie.....	
Rocque (de la).....	Capitaine d'artillerie de marine.....	Commission d'expérience de Gavre, Lorient (Morbihan).
Rossin.....	Capitaine d'artillerie.....	Dépôt central, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris.
Roux.....	Capitaine du génie.....	Grenoble (Isère).
Rublmann.....	Capitaine au 27 ^e d'artillerie.....	Douai (Nord).
S		
Salenson.....	Ingénieur civil, direction de l'usine à gaz.....	Nîmes (Gard).
Salvert (de).....	Secrétaire général de la préfecture de.....	Blois (Loir-et-Cher).
Sambuc	ancien Capitaine du génie.....	Dieulefit (Drôme).
Sarrut.....	Ingénieur	Mines de Graissessac (Hérault).
Sauva.....	Lieutenant de vaisseau.....	Rochefort (Charente-Inférieure).
Segondat	Capitaine d'artillerie (20 ^e régiment).....	à Poitiers (Vienne).
T		
Tannery	Ingénieur des manufactures de l'Etat.....	Bergerac (Dordogne).
Thanneur.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Coulommiers (Seine-et-Marne).
Théron.....	Capitaine d'artillerie de marine.....	Commission d'expérience à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Thévenet.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Granville (Manche).
Thévenin.....	Ingénieur des manufactures de l'Etat.....	Le Havre (Seine-Inférieure).
Thiébaud.....	Ingénieur des ponts-et-chaussées.....	Brest (Finistère).
Tirard.....	Ingénieur des constructions navales.....	Toulon (Var).
Tribié.....	Capitaine du génie (3 ^e régiment).....	Arras (Pas-de-Calais).
V		
Varloud.....	Capitaine au 13 ^e d'artillerie.....	Vincennes (Seine).
Vicel.....	Lieutenant de vaisseau.....	À bord de <i>l'Alma</i> , Toulon (Var).
W		
Weil	Ingénieur des manufactures de l'Etat.....	Lille (Nord).

Mort de sa mère, Marie Louise Couessurel, pendant ses études à l'école polytechnique.

Ma mère n'est plus là

24 Novembre 1862, Paris

*C'était par un jour sombre et présageant l'orage ...
J'étais triste. Le sort sans pitié pour mon âge,
M'avait à dix-sept ans voulu faire expier
Les succès du collège, et pour mieux m'exiler
M'avait rivé la chaîne aux murs de ces écoles
Où l'algèbre et les 'x' sont les seules idoles.
Je rêvais au pays. Déjà trois longs hivers
Avaient silencieux passé sur mon désert.
Je pensais au clocher lointain, à la famille,
Aux douceurs du foyer, près l'âtre qui pétille,
Quand le père, entouré de ses nombreux enfants
Raconte aux plus petits, de plaisir frémissant,
Les récits de l'Armor et les vieilles histoires
Des joyeux Korrigans aux têtes toutes noires...
Tout à coup, l'air devint plus pesant, et le ciel
Se couvrit d'un linceul lugubre et solennel,
Le tonnerre gronda. Au milieu des ténèbres
J'entendis des sons lourds, pareils aux glas funèbres,
Et du fond de l'abîme une voix me cria :
Ta mère n'est plus là.*

*Cependant, près de moi, mes joyeux camarades
Parlaient de rendez-vous, de bals, de mascarades,
De spectacles brillants où l'on voit tous les jours
La licence étaler ses profanes atours ;
Et pour mieux étourdir la fougue de leur âge
Dans ce temple élevé aux sciences sans partage
Où l'algèbre éteindrait l'esprit le plus orné,
Riaient, dansaient, chantaient. Et moi d'effroi glacé,
La tête entre mes mains, dans un sombre délire,
J'écoutais ces chansons. Et sottises et rires
(Miserable tableau des plaisirs d'ici-bas).
Se mêlaient pêle-mêle aux tristes voix du glas,
Qui, cruelles, jetaient jusqu'au fond de mon être
Une douleur amère. O mort, toi qui pénètres
En la maison du pauvre, au cœur de nos palais
Partout où ta rigueur trouve un seuil qui lui plaît,
Tu n'as donc point pitié de celui qui soupire
Loin du foyer béni où son bonheur expire !
Et la voix répétait impitoyable hélas !
Ta mère n'est plus là.*

*Ma mère n'est plus là, funeste récompense
Des plaisirs que goûta ma trop heureuse enfance !
Faut-il donc, ô mon Dieu, que votre juste loi
Pour vaincre notre orgueil, éprouve notre foi
Par de si durs combats ! Et votre Providence
Veut-elle décevoir toutes nos espérances ?
Pardonnez au pécheur, si vos secrets desseins
Ne l'élèvent vers vous, alors que dans son sein
Broyé par la douleur il ressent la torture
D'un sombre désespoir dicté par la nature.
Hélas, j'ai murmuré celle que, dix-sept ans
Je ne quittai jamais, celle que dix enfants
Entouraient à l'envi des soins de leur tendresse
Celle qui nous rendait si douces ses caresses
Celle que nous pensions par nos rudes labeurs
Payer de son amour en longs jours de bonheur,
Celle qui partageait ardente et généreuse
D'un père bien-aimé, les peines
La mort, la sale mort l'a prise dans ses bras !
Ma mère n'est plus là.*

*Elle n'était pourtant qu'à l'été de son âge.
Les ans n'avaient encore, pour glacer son courage ...*

Deux ans plus tard, il termine le poème, et le transforme :

Ma mère est encore là

Paris, février 1865

*Je rêvais à l'Armor... L'automne cependant
De son manteau joyeux dépouillait la nature
L'oiseau ne chantait plus et déjà la froidure
Approchait à pas lents...
Quand mon sang tout à coup fut glacé dans mes veines,
Un bruit sourd bourdonnant le sombre chant du glas
M'apportait ces deux mots sur sa tragique haleine :
Ta mère n'est plus là.*

*Et moi, depuis longtemps, triste et silencieux,
Je m'étais exilé du pays des bruyères
Pour étudier au loin de la terre et des cieux
Les ténébreux mystères,
Je m'arrêtai tremblant... La lugubre compagne
Des chants du trépassé s'attachait à mes pas,
Et le glas répétait du fond de la Bretagne :
Ta mère n'est plus là.*

*Et je vivais encore, Ô destin sans pitié,
Pourquoi ravir ainsi sourd à notre prière
Au cœur du fils aimant le baiser de sa mère
Quand il est exilé ? ...
Un ami généreux, pour guérir ma blessure
Vint m'offrir son secours. Je ne l'écoutais pas,
Mon oreille toujours entendait ce murmure,
Ta mère n'est plus là.*

*Deux hivers ont déjà passé sur ma douleur
Les oiseaux ont deux fois chanté le temps des roses
Et deux fois la prairie a repris sa couleur
Mais en mon cœur repose
Un germe trop ardent pour calmer mon délire
J'ai perdu mon bon ange : et qui me le rendra
Quand je rentre au pays, je n'ai plus son sourire,
Ma mère n'est plus là.*

*Cependant le tumulte et les plaisirs du monde
M'ont promis avec eux paix et tranquillité
J'y cours, m'y précipite et le torrent m'inonde,
Mais la douce clarté
De ce repos lointain ne m'est point apparue...
En vain pour m'étourdir le monde m'appela
Il ne m'a point rendu celle que j'ai perdue
Ma mère n'est plus là.*

*Ma mère n'est plus là ? Que dis-je ? ... Un voile impie
Aurait-il à mes yeux caché sur l'horizon
Cet astre lumineux qui de ma triste vie
Doit guider le sillon ?
Est-ce toi, noir démon, fléau de l'Espérance
Qui voudrait sans pitié m'attirer dans tes bras
En me criant toujours pour aigrir ma souffrance
Ta mère n'est plus là ?*

*Tous tes efforts sont vains : je me ris de ta rage
Un éclair a brillé qui dessille mes yeux
Et réveille mon cœur... Un ange au doux visage
A paru dans les cieux,
Oui ma mère c'est toi ! De l'éternel séjour
Veillant à me garder des écueils d'ici-bas
Ton regard bienveillant me suit avec amour
Ma mère est encore là.*

Son frère Charles, reçu à polytechnique, le rejoint à Paris

Le 27 décembre 1863.

Mon cher René,

Je t'écris quelques mots pour te donner de mes nouvelles car je ne t'écris pas souvent pas plus à Charles qu'à toi mon cher René tu ne sais pas que j'apprends le piano. Je me plais toujours à la retraite je suis très pressée de te voir aussi que Charles. Je ne vous écris pas à tous les deux, ce serait trop à la fois j'écrirai à Charles une autre fois? Je te souhaite une bonne année aussi qu'à Charles je ne t'en écris pas long mais il faudra que tu m'en écrives au moins quatre pages. Tu devrais m'envoyer ta photographie et celle de Charles aussi. Dis-moi comment vous êtes installés et si vous vous trouvez bien. Je pense que je sortirai le jour du premier de l'an si ma mère Séraphine me le permet. Adieu mon cher René, je t'embrasse de tout mon cœur et je te charge d'embrasser Charles pour moi.

Ta sœur qui te respecte et qui t'aime
Marie Pocard-Kerviler

Décembre 1864.

Mon cher René,

Apporte moi des belles choses, dis à mon parrain de me répondre et répond moi aussi à la lettre que j'écris.
Je t'aime bien, bonjour René ; Je veux être officier.
Ecris un peu gros et grand ... pour que je sais lire.

Etienne Kerviler.

Fin d'études à l'école polytechnique.

*Monsieur le Général vicomte de Pailloux
Sous gouverneur de l'école Polytechnique*

Monsieur,

Désirant avoir auprès de moi mon fils Pocard Kerviler, élève de l'école polytechnique jusqu'à ce que vous ne jugiez à propos de l'appeler à la partie dans laquelle il pourra être reçu, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien lui accorder un congé aussitôt ses examens subis, pour se rendre à Vannes en voulant bien lui permettre de rester un jour ou deux à Paris hors de l'école pour me faire quelque affaire dont je l'ai chargé, je vous en serai très reconnaissant.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le général,

votre très humble et très respectueux serviteur

Vannes le ...

Joseph Pocard Kerviler

René Pocard
 1769-1834
 Ep. 1801 à Locminé Marie Joseph Chesnay
 fille de Léon et Anne Poissemeux
 Chirurgien dans la marine
 Expert à Vannes

Joseph
 1804, Vannes-1879, Vannes
 Ep. Marie Louise Couessurel de la Brousse
 Fille de Mathurin et Adèle Muller
 Capitaine de frégate
 A laissé des mémoires

Félicité
 1805-1886

Joséphine
 1810-1893

2 filles

René
 1842, Vannes-1907, Lorient
 Ep. 1870 à Lorient
 Cécile Guieysse
 Fille de Pierre Armand
 et de Jérôme le Bastard de Kerguiffinec
 Ingénieur et écrivain

Charles
 1843-1870
 ingénieur

Adèle
 1847-1910
 religieuse

Paul
 1849-1863

Joseph
 1850, Vannes-1894
 artilleur
 Ep. Louise Chappotin

Stanislas
 1851-1880
 médecin de la marine
 Ep. Marie Couet

Marie-Caroline
 1853-1911
 religieuse

Joséphine
 1854-1943
 Ep. 1880 Dominique de Kerarmel

Jean-Baptiste
 1856-1962
 Ep. Louise Aubrée du Rhun

Etienne
 1859-1906
 Ep. Charlotte Dudon

branche Stanislas

Georges
 1872, St Briec-1956, Arras
 Ep. Suzanne Couvreur
 Ingénieur des ponts
 et chaussées

Marie
 1874, Lorient-1968, Rennes
 Ep. 1896 Paul Robin
 Médecin
branche Robin

René
 1876, Lorient-1953
 capitaine de corvette
 Ep. Marie Madeleine Imbaud
branche de Caumont

Cécile
 1877, Lorient-1939, Meudon
 Ep. Joseph Loiret
 maire de Meudon
branche Loiret

Armand
 1882, Lorient-1973, Paris
 Ep. Marie Anna le Lepvrier
 Ingénieur
branches de Boishéraud et de Blois

branche de Kerarmel

branche Jausions

branche Etienne

Pierre Guieysse
1766,Nant-1852
Ep. 1800 à Lorient Marie Marguerite Le Gallic de Kerisouet
Fille de Louis François
et de Jeanne Elliot de la Ruisselée
Capitaine de frégate

Eugène
1802-1870
Ep. 1834 Hermine Vanneau
Commissaire général de la marine
Artiste peintre

Céline
1805-1823

Pierre Armand
1810,Lorient-
Ep.1841, Quimper Jéromime Le Bastard de Kerguiffinec
Fille de Jean Marie
et Eugénie Le Déan
Directeur des constructions navales à Lorient

Eugène
1835-
Ep. Emma Frère
Médecin à Paris

Albert
1839-

Paul
1840
ingénieur hydrographe
ministre des colonies
Ep. 1873,Louise Juie

Ernest
1842-1886
Ep.1873 St.Malo
Thérèse Thierry d'Argenlieu
Inspecteur des forets a Lorient

Cécile
1845-1934,Lorient
Ep. 1870,Lorient René Pocard
fils de Joseph
et de Marie Louise Couessurel

Adrien
1847-

Léon
1850-
Ep. Louise Corrard
chef de bataillon du génie cour d'appel de Rennes

Georges
1858-
Ep. Clotilde Rousseau

Amours, foyer, famille

Le futur beau père de René de Kerviler, Armand Guieysse, était directeur général des constructions navales à Lorient. La famille Guieysse (Voir le livret d'archives familiales « *La famille Guieysse* ») est originaire de la partie catholique des Cévennes, et est devenue bretonne à la fin du XVIIIème siècle par le mariage à Lorient le 18 juillet 1800 du capitaine de frégate *Pierre Guieysse* (né à Nant en Aveyron le 15 février 1766, mort à Lorient le 24 février 1853) avec Marie Jeanne Renée Le Gallic de Kerizouët (Voir le livre « *Pierre Guieysse, marin de la république et de l'empire* »).

Son fils, *Pierre Armand Guieysse* (1810-1891), polytechnicien, est directeur général des constructions navales à Lorient ; on lui doit la construction de l'atelier à bois des constructions navales. Suite à la guerre de Crimée de 1854 il élabore la parade et le blindage de plaques de fer fixées sur les coques en bois pour réaliser des batteries flottantes, précurseur des cuirassés, et qui seront employées à réduire les forts russes défendant Sébastopol.

René de Kerviler épouse Cécile Guieysse à Lorient le 26 avril 1870.



MC 1868

Première rencontre

Lorient, Janvier 1870

Pour la première fois, je l'aperçus au bal :
Son regard était doux, sa parure était blanche :
Modeste, elle bravait la stérile avalanche
Des jeunes séducteurs au compliment banal.

C'était dans les salons de Monsieur l'Amiral.
Au milieu d'officiers, sabre d'or à la hanche,
Je m'avançai tremblant pour prendre une revanche
Des assauts qu'à mon cœur adressait maint rival.

Puis l'orchestre jeta ses fanfares joyeuses
Et dans le tourbillon des danses gracieuses
Nous mêlâmes longtemps nos secrets dévoilés.

Au retour, je crus voir son bon ange fidèle,
Qui, descendu pour moi des lambris étoilés,
Contre les vains regards la couvrait de son aile.

Ce que j'aime

J'aime l'âpre désert de nos landes sauvages
Le pénétrant parfum de leur bruyère en fleurs,
Et les rochers géants, messagers de terreurs,
Qui s'y dressent debout, témoins des anciens âges.

J'aime, sous nos grands pins ou sous les frais ombrages,
Quand l'air est imprégné de suaves senteurs,
Reposer mollement loin des rudes labeurs,
Pendant que les oiseaux gazouillent leurs ramages.

J'aime, sur la falaise, écouter les sanglots
De l'immense Océan, quand il brise ses flots
Contre le dur granit qu'il bat avec furie.

J'aime le ciel d'Armor ... Mais j'aime encor bien mieux
Deviser avec toi, ma compagne chérie,
Et baigner mon regard dans l'azur de tes yeux.

Lettre de René Kerviler à sa fiancée Cécile Guiyesse

St Brieuc, Jeudi Saint

Mademoiselle,

Les cloches viennent de partir gaiement pour la ville éternelle, et je crois bien que mon mal de tête a jugé prudent de s'envoler avec elles. C'est une originale légende que celle du voyage des cloches pendant la Passion : et comme on est heureux de les entendre revenir. Jamais elles ne m'auront fait autant de plaisir que samedi prochain, car en arrivant elles sonneront l'heure de mon départ, et leur chant argentin m'accompagnera sur la route de Lorient.

Si vous saviez comme j'ai bien prié le bon Dieu pour vous ce matin. On nous avait donné l'habitude, chez les Pères, de faire nos Pâques le Jeudi Saint ; je l'ai conservée, et ce jour-ci est toujours pour moi un des meilleurs de l'année. L'après-midi, on visite les tombeaux, et par un privilège providentiel, la mort aujourd'hui ne revêt point d'appareils funèbres: tout le monde est en habits de fête ; la joie miroite et l'or étincelle sur les monuments élevés par la piété des fidèles, et n'était la demi-obscurité qui règne dans les repositoires, on se croirait presque transporté aux beaux jours de la fête Dieu.

Le soir, des voix graves et solennelles entonnent le magnifique chant du Stabat, cette musique inspirée, aux accents sublimes et déchirants, qu'ont à grand peine imitée nos plus illustres compositeurs. Le plain chant du Stabat m'émeut toujours : à certaines strophes, je sens mon cœur se serrer. C'est une page écrite avec des larmes et la main qui l'a écrite avait connu la douleur.

Ah ! C'est un bien grand jour que le Jeudi Saint. Je le préfère à tous les autres ; il réunit toutes les émotions, et bien malheureux sont les infortunés qui ne le comprennent pas...

Je reçois un arrêté d'alignement qui refroidit un peu mon enthousiasme, et je retombe dans la prose : car je n'ai plus que deux jours et il ne faut rien laisser derrière moi. Deux jours, les derniers, et je m'envole : et je serai tout à vous de cœur, de corps, d'esprit, de volonté...



René de Kerviler



Cécile Guieysse

Métamorphose

Quand un amour noble et sincère
S'est emparé d'un jeune cœur,
Le ciel pour lui descend sur terre ;
Il habite un monde meilleur.

Changeant soudain de caractère,
Il devient doux, pieux, flatteur :
Adieu soucis, douleur, colère :
Sa vie est un rêve enchanteur.

Son idéal se divinise
Au souffle pur qui poétise
Les traits heureux du bien-aimé.

Dans la splendeur d'une auréole,
Il ne voit plus, de son idole,
Que le regard qui l'a charmé.

Promenade

Avril 1870

Par les sentiers d'Armor nous allions tous les deux,
Laisant à l'aventure errer nos rêveries,
Côté les champs les bois et les prairies,
Saluant les menhirs et les croix des aïeux.

Un souffle de printemps, léger, mystérieux,
Au feuillage inspirait de fraîches mélodies,
Et mêlant des parfums aux brises attiédies,
Invitait la nature à des pensers joyeux.

La fleur naissait charmante aux buissons d'aubépine,
Et sur les vieux talus couronnés d'églantine,
Les insectes dorés semaient mille couleurs.

Au bois, les rossignols chantaient l'épithalame ...
Une émotion douce envahissait notre âme,
Et, sans pouvoir parler, nous entendions nos cœurs.

Le faux amour

On dit qu'Amour est un enfant volage
Qui ne craint pas de ravager les fleurs,
Pour se parer de mobiles couleurs
Dont il prodigue un brillant étalage.

Que sans respect pour le sexe et pour l'âge,
Il trouble tout, paix, travaux, joie et pleurs,
Et que, changeant sans cesse ses faveurs,
Il met à sac la ville et le village.

Cet amour-là n'a pas droit à son nom.
C'est un faussaire, indigne de pardon,
Et méritant les honneurs de la porte.

Mon cœur n'a pu se courber qu'une fois
Sous le pouvoir d'une amour pure et forte :
Et d'aucune autre il n'accepte les lois.

Mariez-vous !

A l'ami L... qui ne voulait pas se marier.

Ne me parlez jamais, compère,
De vivre avec un vieux garçon.
Fut-il Horace ou Grandisson,
J'aurais trop peur de lui déplaire.

Il faut à l'homme, en sa maison,
Femme au cœur pur et sans mystère,
Pour assouplir son caractère
Et tenir tête à sa raison.

L'âpreté d'âme alors s'émousse :
L'intimité devient plus douce
Et l'orgueil cède aux traits d'amour.

Adonc, au clan célibataire
Je veux crier, sans perdre un jour,
Le mariage est nécessaire !

Hiver

Dialogue conjugal.

Oh ! Que l'hiver est dur à mon courage,
Disait, un soir, Alice aux blonds cheveux !
La neige aigrit mon système nerveux :
Pour moi le givre est pire que l'orage.

Le soleil même est un triste mirage :
La bise siffle en traversant ses feux ...
Ah ! Que ne puis-je accomplir tous mes vœux,
Et des saisons recommencer l'ouvrage !

- Ma toute belle, interrompit l'époux,
Dame nature a des desseins plus doux :
Vous devriez remercier la glace.

Près du foyer, l'on se serre transis :
Plus il fait froid, et plus près l'on s'embrasse :
Le dieu d'Amour emporte les soucis !

Soirée en mer

Penanros, septembre 1872

O les brises du soir aux vapeurs pénétrantes
Sur les flots endormis par la chaleur du jour,
Quand de rayons nacrés la lune, à son retour,
Transperce l'azur sombre en gerbes vacillantes !

Qu'il fait bon savourer leurs senteurs enivrantes,
Dans une barque, à deux, en respirant l'amour,
Et glisser doucement, au hasard, sans détour,
Semant sous l'aviron des perles ruisselantes.

Ce calme est ineffable. On n'a soif que d'aimer.
Le monde n'a plus rien qui puisse vous charmer
Des feux de l'infini le reflet vous dévore ...

Dans l'extase, on se croit ravis au rang des dieux,
Et le frémissement des messagers d'aurore
Vient trop tôt dissiper cet avant-goût des cieux.



Ernest Guieysse et Thérèse Thery d'Argenlieu



Marie, Armand et Thérèse



Georges Guieysse, frère de Cécile



Georges Guieysse et sa femme Clotilde Rousseau



Georges junior



Clotilde et Odile



*Pierre Armand Guieysse et Jérôme le Bastard de Kerguiffinec avec les enfants de René et Cécile : Marie, Armand, Cécile, René et Georges
Devant : Léon Guieysse et Louise*

Foyer

Georges, le fils aîné de René et Cécile, nous a laissé quelques lettres ; polytechnicien, il fut comme son père ingénieur des ponts et chaussées. Il épousa Suzanne Couvreur.

Marie, la première fille de René et Cécile, épousa un médecin de Rennes, Paul Robin.

Le deuxième fils, René, polytechnicien, continua la tradition maritime de la famille et embrassa la carrière des armes dans la marine ; il fut capitaine de corvette. Il épousa Marie Madeleine Imbaud.

Cécile, comme son père, aimait coucher ses pensées dans des poèmes. Elle en a laissé plusieurs carnets, ainsi qu'un roman. Elle épousa un ingénieur des mines, Joseph Loiret. On ne résistera pas au plaisir de citer quelques uns de ces poèmes, évoquant sa jeunesse et son père, et on lira avec intérêt les autres poèmes dans le livret « *Souvenirs de Joseph et Cécile Loiret* » que leurs enfants ont publié. On y trouvera également des documents montrant la riche personnalité de Joseph Loiret.

Armand, le dernier fils, fit une carrière d'ingénieur et épousa Marie Anna Le Lepvrier.

Le premier-né

17 Juillet 1872

*Depuis plus de deux mois, ta vive impatience
D'heure en heure attendait le bienheureux moment
Où de ton premier-né le doux vagissement
Consolerait ton cœur d'une longue souffrance.*

*Les jours se succédaient dans le même tourment :
Et tu ne vivais plus que par l'âpre espérance
De donner au plus tôt à notre chère France
Un futur défenseur, fidèle à son serment.*

*Mais il ne faut jamais ici bas laisser prise
Aux perfides pensers de l'esprit inquiet :
Le ciel te réservait une heureuse surprise :*

*Tu naquis autrefois un dix-sept de Juillet,
Et Georges, qui déjà ne songe qu'à te plaire,
Est né le jour précis de ton anniversaire.*

Lettre de sa tante, Joséphine de Kerviler

1873

Mon cher René

Tu vas trouver bien drôle de recevoir une lettre de moi ; c'est que je voudrais bien que tu viennes faire une petite promenade à Vannes cette semaine ou la semaine prochaine, comme tes voyages ne te coûtent pas cher, je crois que c'est assez facile. J'ai fini un petit jupon de laine pour Georges, et je ne sais comment l'envoyer, ainsi vient le chercher ou dis moi comment te le faire passer ; si tu me réponds, envoie moi la longueur des jupons tricoté de Georges, pour qu'il ne soit pas trop long.

Stanislas est parti, et ta tante Adèle était ici jeudi dans l'après-midi elle est repartie le soir pour Elvin et partira samedi pour le Mans. Nous sommes tous bien, ton père va à St. Armel mardi passer la journée.

Adieu, embrasse bien Cécile et le poupon pour nous.

Ta tante qui t'aime bien, J. Kerviler

Lettres de Georges.

Mon cher papa j'ai été à Penescluse hier avec grand père, tante Louise, petit cousine Jeanne, et mardi nous sommes allés par Ploemeur et je me suis bien amusé. Dimanche j'avais été avec mon oncle Ernest au bord de la mer. Tu trouveras ma lettre bien mal écrite je tacherai que la première soi mieux. Je t'embrasse mon cher papa.

Georges Kerviler.

Mon cher papa

Je suis bien content de voir un joli ruban rouge à ta boutonnière et je te félicite de tout mon cœur. Je te promets de me donner bien de la peine pour travailler afin qu'un jour, quand je serai grand, tu puisses me faire le même compliment.

Georges Kerviler



Georges de Kerviler



Georges en polytechnicien

Mon cher papa j'ai été
à Breslau hier avec
grand père tante Louise
petit cousin Pierre et
Mauri nous sommes allés
au Parc aux cerises et je mesu
is bien amusé. Dimanche
j'avais été avec mon oncle
Ernest au bord de la mer
tu trouveras ma lettre
bien mal écrite je t'ai
cheracqué la première soir
meux je t'embrasse
mon cher papa

Georges Kéroul

La naissance de Marie

A ma femme

Sur un cri entendu le 22 Janvier 1874, à quarante lieues de distance.

*Je dormais, emporté par un rêve charmant,
Je te voyais assise à coté de ta mère,
Et Georges, bégayant le nom de petit père,
Prenait dans tes baisers son mot de ralliement.*

*Frais tableau, qui venait adoucir le tourment
De mon lointain exil au travail solitaire ...
Un esprit cependant me disait à voix claire :
Aux gens heureux le bien vient toujours en dormant.*

*Un cri percant frappa tout-à-coup mon oreille :
René ! ... Tout frémissant, en sursaut je m'éveille
D'où part ce rude appel qui signale un danger ?*

*Minuit sonnait ... Là bas, dans ta blanche chambrette,
Tu me faisais cadeau d'une blonde fillette
Et jusqu'à moi l'Amour s'était fait messenger !*

Séparation momentanée

Nantes, 22 Octobre 1874

*Qu'il a passé rapide, et prompt comme le feu,
Ce mois où, sans soucis, dans un charmant voyage,
Nous admirions tous deux les débris d'un autre âge,
Les merveilles de l'art, la grande œuvre de Dieu !*

*Mont-Blanc, Jungfrau, Vésuve, et glaciers et ciel bleu,
Lacs d'azur et forêts au virginal ombrage,
Milan, Naples, Venise et Rome qu'on outrage,
Nous ont de leurs trésors rendu complet aveu.*

*Quelle riche moisson d'impressions profondes,
D'immortels souvenirs, de paroles fécondes !
Pourrons-nous désormais désirer d'autres biens ?*

*Cependant, je suis triste, et mes pleurs sont étranges !
C'est que tu m'as quitté pour rejoindre les tiens,
Et que, seul, je n'ai plus Cécile et mes deux anges !*

Marthe ou René ?

Lorient, 19 avril 1876

*Attendant que bientôt un bel ange y repose,
Tout prêt est le berceau, blanc, frais, enrubanné :
Et Georges et Marie, au regard étonné,
Le contemplant de loin, soupçonnant quelque chose.*

*Chers lutins, approchez : un problème se pose :
Dites-nous franchement si c'est Marthe ou René
Qui vous plaira le mieux quand Baby sera né.
On hésite, on sourit : mais décider on n'ose.*

*Cependant on répond en consultant son cœur :
Marie attend un frère, et Georges une sœur :
Et papa ni maman ne veulent rien promettre ...*

*Au ciel, heureux enfants, remettez vos avis.
Dieu fait bien ce qu'il fait. De ce cher petit être,
Qu'il soit Marthe ou René, tous deux serez ravis.*

Un bouquet imprévu.

A Cécile

*Lorient, 21 Novembre 1877
Veille de la sainte Cécile*

*Pour ta fête, on cueillait jadis, d'un soin pieux,
Des fleurs au doux parfum, au pénétrant langage,
Dont l'éclat vif et pur de nos cœurs fût l'image :
Puis on en composait un bouquet précieux.*

*Et Georges et Marie, avec leur gai ramage,
Agréant l'ambassade, accouraient tout joyeux,
Pour t'offrir au lever ce gage précieux
Qui de nos vœux ardents te confirmait l'hommage.*

*Aujourd'hui, nous devions en cachette mûrir
Un superbe projet, digne de réunir
Avec ton nom chéri le nom de ta patronne.*

*Mais Dieu lui-même a voulu t'envoyer son présent
Il nous a prévenus. Pour bouquet il te donne
La veille de ta fête, un baby ravissant !*

*Monsieur & Madame René POCARD-
KERVILER, ont l'honneur de vous faire
part de la Naissance de leur Fils
René.*

Lorient, 22 Avril 1876.

Typ. Eug. Grouillet.



Armand et Marie de Kerviler

29 Novembre 1877



Naissance
de

Cécile, Marie, Jérôme
Tocard-Kviler

Mairie de Lorient.

Extrait du registre (par actes de naissance) de la ville & commune de Lorient (Morbihan) pour l'an 1877, on est écrit ce qui suit :

Le huit cent soixante dix sept, le vingt deux Novembre, à une heure du soir, s'assemblent nous Evêque, Louis Melin, Adjoint faisant fonctions de Maire de la ville & commune de Lorient, à défaut du Maire, précédé, Est comparu, René, Mathurin, Marie Tocard-Kviler, âgé de trente cinq ans, Supérieur des ponts & chaussées, domicilié à Saint-Nicolas (cote inférieure) lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né le jour d'hier à cinq heures du soir, Rue de l'Hôpital numéro quatre six, se lui déclarant & se Cécile, Marie Guieysse, sa femme, âgée de trente deux ans, sans profession, mariés à Lorient le vingt six Avril mil huit cent soixante dix & auquel il a donné les prénoms de Cécile, Marie, Jérôme. Ses dites présentations & déclaration faites en présence de Pierre, Armand Guieysse, âgé de soixante sept ans, Directeur des constructions navales en retraite, Commandeur de la Légion d'honneur, père de l'enfant & de Pierre, Ernest Guieysse, âgé de trente cinq ans, sous-inspecteur des ports, oncle de l'enfant, les deux témoins domiciliés à Lorient. Dont acte, que le père & les témoins ont signé avec nous, après lecture faite.

L'écrite dûment signé.
Dont extrait conforme au registre.
En Mairie, à Lorient le vingt trois
Novembre mil huit cent soixante dix sept,
L'Adjoint, J. de Mairie,

L. Dubin



Visa de la Législation de la Signature

M. Dubin, J. de Mairie, Lorient le 23. 9. 1877

Le Président du Tribunal Civil

[Signature]



FOURRURE · CONFECTION · NATURALISATION

J Charon

9 & 11, RUE D'ORLÉANS & RUE DU COUEDIC, 4

LONDRES
110 QUEEN VICTORIA ST

NANTES

LEIPSIG
45 BRÜHL

Nantes, le 1^{er} Juin 1901

Madame Kewiler
Place du Bassin
Mayaire



Madame

J'ai l'avantage de vous remettre sous ce pli note au Colonne tailleur que vous avez bien voulu me commander pour Mademoiselle Kewiler. elle s'élève à F 152¹⁰. Somme avec laquelle j'espère, Madame, être bien d'accord avec vous et dont je vous prie de me donner règlement de la façon qui vous conviendra le mieux. J'ai à croire Madame que vous avez eu toute satisfaction et que j'aurai à nouveau l'honneur de vos ordres qui auront toujours mes meilleurs soins.

En cette absence
Je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueux
et sincères salutations

J Charon
Menthae

INT. MODERNE NANTER
Nota. — Conservation et Entretien de Fourrures — GARANTIE CONTRE L'INCENDIE

Les marmots, boutade en famille

Janvier 1878

*Qui me délivrera de toute la marmaille
Qui grouille autour de moi, poussant des cris aigus ?
C'en est fait du repos. Mes loisirs sont perdus
A calmer les sanglots de la troupe qui braille !*

*La sœur pille le frère, et lance la mitraille
Sur les soldats de plomb qui gisent abattus :
Le frère bat la sœur, et dépouille tout nus
Les pantins alignés au pied de la muraille.*

*Survient en tapinois un plus petit lutin
Qui trébuche en voulant s'emparer du butin,
Tandis que Bébé IV implore sa nourrice ...*

*Mais quoi ! Père cruel, oublié-je la loi
Qui veut qu'au Dieu du bruit tout enfant obéisse ?
Criez donc, chers marmots ; tous les torts sont à moi.*

Maxima debetur puero reverentia

Janvier 1880

*L'humble bouton, sur la tige légère,
Epanouit aux rayons du soleil,
Les mille éclats d'une robe éphémère,
Et devient fleur au calice vermeil.*

*Ainsi l'enfant, sous l'aile de sa mère,
Semble sortir d'un paisible sommeil ;
Et sa jeune âme, effeuillant le mystère,
S'ouvre gaiement aux splendeurs du réveil.*

*Tout lui paraît merveilleux, adorable ;
Et vers le bien son penchant favorable
N'a pas besoin d'effort ni de labeur.*

*N'approchez pas, cœurs payens et sans maître,
Le plus grand mal que vous puissiez commettre
Est de ternir d'un souffle cette fleur !*

PIANOS & ORGUES DE PARIS
MECANIQUE A DOUBLE ECHAPPEMENT BREVETE S.G.D.G.

Manufacture de Pianos



E. DIDOT

PARIS 1889 - HORS CONCOURS - PARIS 1889
Expert adjt au Jury

FABRIQUE BUREAUX & MAGASINS
2, Rue d'Erton 15, Rue Crébillon

SUCCESSALE:
19, Rue de Strasbourg

Nantes le 10 Juin 1896

VANNES 1885 HORS CONCOURS
DIPLOMES D'HONNEUR NANTES & NIORT 1882
GRAND DIPLOME D'HONNEUR NANTES 1886

SUCCESSALES
FONTENAY-LE-COMTE LA ROCHE-S/-YON
PONTIVY LORIENT
CHOLET, VANNES, ST NAZAIRE, QUIMPER.

Doit Monsieur Kervilles
Ingénieur des Ponts & Chaussées
à St Nazaire

IMP. COENEUX FRERES, NANTES

		Timbre
Réparation d'un piano Philipp Geiss Herz n° 1784 suivant détail ci-dessus.		
Y compris le prêt d'un piano pendant la réparation		200
Port retour par voitures		15
Total		215

MANUFACTURE DE PIANOS
E. DIDOT

3, Rue d'Erton
Nantes le 10 Juin 1896



*Marie de Kerviler, Paul Robin avec Anne, René de Kerviler
Marie, Jean, Yves et Henri Robin*





*René et Georges
Marie, Cécile, René et Cécile*



*Marie et René
Georges, Cécile, René, Cécile et Armand*

Les grands parents

Décembre 1877

*Au cœur, les grands parents
Gardent avec adresse
Des trésors de tendresse
Pour leurs petits enfants,*

*Dont les bras caressants
Les entourent sans cesse,
Sachant avec largesse
Être reconnaissants.*

*Quand votre bouche rose,
Chers mignons, se repose
Sur leur front vénéré,*

*Je doute que Dieu même
Demande à ceux qu'il aime
D'être plus adoré.*

En souvenir de son grand père, Geneviève de Kerviler a conservé ce poème dans son portefeuille, jusqu'à sa mort ; sa cousine Geneviève Loiret avait dans sa crèche un mouton au nom de chacun de ses enfants, petits-enfants ou arrière-petits-enfants.

Séparation

Septembre 1896

*De par dame nature, un jour vient où nos filles
Se courbant sous le joug de jeunes conquérants
Quittent sans hésiter le toit de leurs parents
Pour s'en aller fonder de nouvelles familles.*

*Pour toutes, même loi : sévères ou gentilles
Elles charment savants, poètes, ignorants,
Et séduisent les cœurs les plus indifférents,
Qu'elles portent la bure ou les riches mantilles.*

*Puis dans le nid choisi par eux, nos amoureux
Savourent les plaisirs de l'égoïsme, heureux
D'être désormais seuls pour rêver et pour vivre.*

*Pères, mères en pleurs, n'en soyez point jaloux
De la félicité qui là-bas les enivre
Vous eûtes part jadis. A donc, souvenez-vous.*

Epithalame

*Un jour de mariage,
Tout brille à la lueur
D'un gracieux présage :
Tout sourit au bonheur !*

*Souverain sans partage,
Et généreux vainqueur,
Amour ouvre au plus sage
Les portes d'or du cœur ...*

*Voguez à pleines voiles,
Epoux, vers les étoiles
Qui scintillent pour vous !*

*Cependant, prenez garde,
Car Satan vous regarde
D'un œil sombre et jaloux !*

***A ma cousine Madeleine Fonssagrives,**
qui épousait notre cousin commun Alphonse Martin,
et que ses coquins de frères appelaient en plaisantant "La Martine".
Sainte Anne d'Auray – 10 septembre 1878*

*Jadis, pour présider au destin d'une fête,
On demandait au ciel des présages heureux :
Et l'augure cherchait dans un sang généreux
Les lois de l'avenir dociles au prophète.*

*Pour lire, chers cousins, dans le sort ténébreux
Je n'immolerai pas une innocente bête.
Je vous prédis pourtant, sans craindre pour ma tête,
Poétique bonheur et des jours savoureux.*

*Seuls, vous avez déjà séduit tout le Parnasse,
Et devant les faveurs dont Phébus vous menace,
Le cygne de Mâcon va devenir jaloux.*

*Car depuis quelques jours, (pardonnez-moi, cousine,
Si j'emprunte au patois un sobriquet pour vous,)
J'entends deux noms unis : Alphonse et Lamartine.*



Marie Madeleine Imbaud et René de Kerviler



Joseph Loiret et Cécile de Kerviler – photographie prise à l'occasion de leurs fiançailles



Marie le Lepvrier et Armand de Kerviler



*Armand, Marie,
Guillaume Briand et Eugénie Toussaint*



Armand et Marie



Marie le Lepvrier

Penanros sur Odet

A Madame A. Guieysse, née de Kerguiffinec

Septembre 1872

*Je sais, à l'ombre des grands bois
Baignant leurs pieds dans la rivière,
Une vieille gentilhommière
Où j'ai goûté plaisirs de rois.*

*Loin de la ville et de ses lois,
On y respire paix entière
Dans la simplicité première
Des habitudes d'autrefois.*

*De frais sentiers bordent la plage,
Et d'arômes de fleur sauvage
Le vent de la mer chante rempli ...*

*O Penanros, si la tourmente
Me force à replier ma tente,
J'irai te demander l'oubli.*

Publié dans Bruyères et Lilas

Ma bibliothèque

Quand ma smala est en vacances

*Les quatre murs de mon étude,
Depuis le sol jusqu'au plafond,
N'ont pour lambris qu'un biblion
Qui peuple seul ma solitude.*

*Livres jaunis par l'habitude,
Dorés, coquets, fiers d'un blason,
Ou trébuchant sur le rayon ...
J'accepte d'eux ma servitude.*

*Dans leur concert, plus de chagrins :
L'un sérieux, d'autres badins,
Tous chassent la mélancolie.*

*Par le plus humble on peut avoir,
Esprit dispos, âme affermie.
Jamais ami n'eut tel pouvoir !*



Demi-siècle

*Cinquante ans ! Voici l'heure où l'esprit fatigué
Par de rudes combats fait halte, et se repose
Pour mesurer en paix, avant la grande pause,
La route parcourue et l'effort prodigué.*

*Sévère est la revue : amours, honneur brigué,
Peines, illusions, œuvres de vers, de prose,
Tout ce qui nous sembla bien, mal, joyeux, morose,
Se jauge au profit net, comme un fleuve endigué.*

*Demi-Siècle ! ... On a vu, sur son propre domaine
La deux centième part de l'existence humaine
S'écouter ... Songe étrange aux traits déjà lointains !*

*Qu'est-ce que le temps, si toute notre histoire
N'exige pour garants qu'à peine cent témoins ?
Et que l'homme est petit ! Et que vaine est la gloire !*

Famille

René conservait les lettres qu'il recevait, ainsi les lettres de son père seront publiées dans le livret "*Joseph de Kerviler, souvenirs d'un capitaine de frégate*". On trouvera ici quelques lettres de ses frères et sœurs, postérieures à la mort de leur père Joseph en 1879, René tenant alors le rôle de chef de famille.

Mon père

(1804-1879)

*Sorti, sous Charles X, des rangs polytechniques,
Mon père, en pur breton, choisit l'état marin.
Il alla, pour début, se battre à Navarin,
Et chassa de Délos les brigands Helléniques.*

*Puis il reçut en mer les boulets Arabiques,
Cartels du Dey d'Alger, signaux de son déclin :
A Saint-Jean d'Ulloa, le canon mexicain
Renversa près de lui des soldats héroïques ...*

*Après tant de combats, il vint chercher la paix
Au tranquille séjour du pays Vannetais,
Et de ses dix enfants diriger la conduite.*

*Tu m'as surtout appris, père à l'ardente foi,
De l'austère devoir la plus droite poursuite,
En craignant le Seigneur, et pratiquant sa loi.*

La mort du père

16 Septembre 1879

*La famille entourait le lit des funérailles,
Où gisait un vieillard, mûr pour l'éternité,
Conservant sur ses traits l'humble sérénité
Des saints dont les tableaux décoraient les murailles ...*

*Il assista jadis à de rudes batailles :
Puis il connut des grands la creuse vanité,
Et, le cœur haut et fier, sûr de la vérité,
Un jour il quitta tout, honneurs, croix et médailles.*

*Frères, ne pleurez pas ... Ce corps inanimé,
Derniers restes mortels d'un père tant aimé,
Vous atteste qu'au ciel son âme est parvenue.*

*Elle habite avec Dieu les infinis séjours.
Vous aurez désormais dans la céleste nue
Deux pères pour veiller au salut de vos jours.*

La mort du père

17 Septembre 1879

*Comme un marin novice, au retour d'un voyage,
Sent persister en lui le roulis sur le port,
Oscille à chaque pas, et, s'il veille ou s'il dort,
S' imagine bercé par la mer ou l'orage ;*

*Ainsi, depuis trois jours j'ai le rêve en partage ;
Et j'entends, en tous lieux où me pousse le sort,
Le râle agonisant d'un vieillard que la mort
A frappé sous mes yeux de son dernier ravage.*

*Et ce râle a duré quinze heures de combat !
C'était pourtant celui d'un saint et franc soldat
Que le ciel nous devait enlever d'un coup d'aile.*

*Grand Dieu ! S'il est si dur au juste de mourir,
Si l'âme qui vous aime au corps est si fidèle,
Qu'est-ce donc aux méchants, et qu'ils doivent souffrir !*

La mort du père

18 Septembre 1879

*Si vous n'avez pas vu, dans votre longue vie,
Une famille entière, immobile et sans voix,
Entourant à genoux son chef à l'agonie
Qui meurt le front serein en embrassant la croix ;*

*Si vous n'avez pas vu, dominant l'assistance,
Le prêtre prononcer, au nom du Tout-Puissant,
La parole de paix qui pardonne au mourant
Dont l'âme en l'Éternel eut toujours espérance ;*

*Si vous n'avez pas vu les frères et les sœurs
Les amis et les fils, mêlés aux serviteurs,
Répondant aux versets de la sainte prière ;*

*Si vous n'avez pas vu finir l'homme de bien,
Soyez encore impie et choyez la matière ...
Mais quand vous l'aurez vu, vous deviendrez chrétien.*

Lettre de la tante Félicité

Vannes, 5 août 1881

Mon cher René,

Que deviens tu, tu as du passer à Vannes bien sur la semaine dernière tu ne nous a pas écrit pour nous dire quand tu passerais, j'étais allé hier au train de trois heures malgré un temps affreux de froid et de vent.

Je voulais te dire lundi que Baptiste Chauffier était bien mal, et j'avais oublié, il est mort samedi dernier. L'abbé s'était rendu près de lui, il a reçu son dernier soupir et s'est confessé en pleine connaissance. Il est mort en chrétien. L'abbé a du aller aujourd'hui à Rochefort avec son beau frère qui était allé aussi à Paris. Il restera je pense quelques jours chez sa sœur se défatiguer,

Comment est Cécile et les enfants. Mlle ... était à Vannes la semaine dernière, elle nous avait dit que les malades allaient mieux.

René m'a dit qu'il me porterait les deux mille francs qui vous sont remboursés, mais il faudra une main levée pour les hypothèques que vous avez sur les propriétés qui ont été vendues. René pense que sa signature suffira. En répondant pour ses frères et sœur et ce petit Joseph. Réponds moi de suite à ce sujet, tache donc de venir ici entre deux trains pour signer l'acte le plus tôt possible. Ayant cette somme, je pourrai me payer de ce que Marie, Stan et toi nous doivent. Mais viens ici pour que nous réglions cette affaire. Dis-nous le jour que tu viendras.

Samedi dernier j'ai trouvé en ville ... qui m'avait dit t'avoir vu jeudi dernier et que tu paraissais bien ; il m'a dit aussi que la livraison de ton bassin était encore retardée jusqu'au mois de mai ; tu m'avais dit que tu devais le livrer pour Pâques.

Ta tante Joséphine est mieux ; aujourd'hui elle a été bien. [...]

Joséphine doit nous venir avec la petite fille le samedi saint pour passer huit jours. [...] Quand nous l'avons vu, c'était bien une Kerarmel.

Je t'embrasse bien tendrement

Ta tante Félicité Kerviler

Lettres de son frère Jean Baptiste à l'occasion de ses fiançailles et de son mariage

Redon, le 11 xbre 1885

Mon cher René,

Ci joint un mot qui m'a été remis par les demoiselles Jausion. Tu vois que l'on consent donc. Dis-moi ce que tu en penses.

La somme de 25 450 se décompose ainsi : 16000 sur Kerface et payé par madame Aubrée, plus 9000 de droits de succession plus frais de notaire et autres. Elle a paraît-il payé le tout à condition que sa fille lui donne 5% jusqu'à libération.

J'attends de toi une réponse par courrier, tu me diras tes impressions et si tu veux bien accepter la proposition suivante.

Sitôt réception de ta lettre, j'irai voir les demoiselles Jausion qui me présenteront à madame Aubrée. Je lui demanderai la permission de te présenter et tu viendras ici dans les premiers jours de la semaine prochaine pour faire une demande en mariage et prendre mes intérêts dans la circonstance ; tu sais que je compte sur toi pour remplacer papa dans tous les faits qui vont suivre. Tu viendras donc ici et nous parlerons de toutes ces choses ensemble. Du reste, je t'en dirai plus de vive voix que par lettre.

A bientôt, mon cher René, embrasse pour moi Cécile et tes enfants.

Ton frère tout affectionné, Jean

N.B. retourne moi la note que je te transmets.

Redon, le 13 xbre 1885

Mon cher René,

Hier soir, j'ai reçu une dépêche de madame Dieulengar ; elle est arrivée ici pour savoir ce que cela devenait n'ayant pas de nouvelles depuis 25 jours. Ce matin, à la réception de ta lettre, je lui ai exprimé le désir de me faire présenter chez les dames, ce qui était du reste son intention, et à deux heures nous faisons invasion dans la place.

Cela a été sérieux, il y avait d'abord une des Mlle Jausion, puis madame Dieulengard, puis moi. On est entré comme cela dans la place. La maman était sur le rébout devant la cheminée, et sitôt assaut général, sur toute la ligne. Il y a eu au moins 15 minutes de compliments de part et d'autre. Enfin dans la bagarre, j'en ai tourné moi aussi un, il était tout bonnement ridicule. Enfin on a fait venir ces demoiselles et on a causé agréablement pendant une heure. En sortant madame Dieulengard s'est mise debout devant maman et (tu connais ses gestes) a demandé tout simplement si je pouvais venir me présenter dans la maison ; il fut répondu que Mr. Kerviler serait toujours le bienvenu. Tu vois cela d'ici. Voilà la présentation faite. C'est ce que je craignais le plus.

Donc je retournerai mercredi ou jeudi. Et alors dimanche ma foi tant pis, je mettrai les pieds dans le plat.

Retourne-moi donc la petite note que je t'ai envoyée en communication, svp.

Sur ce, embrasse bien tous les tiens de ma part, meilleure santé. Et j'irai peut-être un de ces jours à St. Nazaire si besoin il y a.

Ton frère tout affectionné, Jean



Jean Baptiste de Kerviler et Louise Aubrée du Rhun

Redon, le 18 xbre 1885

Mon cher René

Je suis de plus en plus dans la place, et même tout à fait. Je suis allé à Vannes mercredi, et tantôt j'ai demandé à madame Aubrée la permission de faire part à ma famille de mon mariage avec Mlle Louise, ce à quoi elle a acquiescé, et je m'empresse de te l'écrire.

Mon mariage aura lieu probablement fin de janvier ou au commencement de février ; c'est madame Dieulengard qui a arrangé cela. Plus tôt ce sera fait, mieux cela vaudra. J'espère que tu accepteras d'être mon témoin, je vais demander à Edouard Le Guen s'il veut être ton second. Cela te va-t-il ?

Tu me demandes le portrait de ta future belle sœur. C'est difficile à faire, je n'ai pas beaucoup buché mes crayons depuis longtemps et je suis un peu rouillé. Enfin, le voilà ; il n'est pas joli, mais ça ne fait rien, elle a l'air si bon. On m'en fait un éloge pompeux ; elle est un peu plus petite que moi, elle est brune avec des yeux bleus. (une beauté) ; un sourire très doux. Bon, tu vas voir que je suis amoureux ou emballé. Je ne sais pas si j'aurais le temps d'aller à présent à St. Nazaire, avec ma fin d'année et mon mariage, comment faire ?

Ecris à madame Aubrée du Rhun (rue de l'union à Redon) si tu veux pour la remercier. Ca c'est une idée de madame Dieulengard.

Adieu mon cher René, j'espère que Cécile sera tout à fait remise le mois prochain et pourra venir à mon mariage. Dis lui que je lui souhaite un prompt rétablissement et que je l'embrasse de tout mon cœur ainsi que tes enfants.

Ton frère bien affectionné, Jean

Redon, le 20 juin 1886

Mon cher René,

Puisqu'il faut préciser, voilà : un service à découper ? cela te va-t-il ? En tout cas, cela irait très bien à ma fiancée.

Tant qu'aux bêtises faites ou à faire, je vois par ta lettre que je suis un peu trop loquace. C'est tante Félicité qui a du te raconter cela. Madame Aubrée voulait un cachemire, que veux-tu que j'y fasse ? si cela ne se porte plus, que veux-tu ? C'est un bouillon, il faut bien l'avaler.

Quand au cadeau de l'oncle René, il attend lui aussi ta décision. Je la lui narre aujourd'hui.

Madame Aubrée et ma future sont navrées de ne pas avoir ta petite Marie. On te dira des doléances à ce sujet.

Embrasse bien pour moi Cécile et tes enfants, et à lundi soir.

Ton frère bien affectionné, qui est amoureux en diable, Jean Kerviler

Lettres de sa sœur Joséphine, qui avait épousé son cousin Dominique de Kerarmel

Affranville, Le 27 mai 1886

Mon cher René,

Tu as du recevoir ces jours-ci une boîte de dragées du baptême d'Anne ; elle vient enfin d'être baptisée, et nous avons passé quinze bons jours en famille. Adeline et ses deux grandes filles sont d'abord venues pour quelques temps ici, puis l'abbé Joseph et arrivé samedi, et le baptême a eu lieu dimanche après midi. Lundi on a pu faire une excursion dans les environs et mardi matin tout le monde est reparti nous laissant tout tristes de nous retrouver seuls après avoir passé de si bons moments en famille. Nous avons entendu prêcher l'abbé Joseph et nous en avons été très contents car il parle vraiment très bien.

Nous attendons maintenant bien impatiemment ta visite, car je pense que la promesse que tu nous a faite de venir nous voir en revenant de Plombières n'est pas une parole de gascon ; nous espérons bien que tu te trouveras beaucoup mieux de cette nouvelle saison d'eau, et nous faisons des vœux pour ton rétablissement complet ainsi que pour celui de Cécile ; le beau temps et le printemps sont de grands remèdes qui vont enfin avoir raison de vos misères il faut espérer. Nous venons aussi de passer par la maladie, tous les enfants ont eu la petite vérole, l'un après l'autre, ce qui a duré assez longtemps, et maintenant Marguerite commence une série de fièvre urticaire, mais j'espère que les autres ne l'attraperont pas.

Nous avons peu vu les Salles cet hiver ; ils ont eu la rougeole et nous la petite vérole, ce qui a éloigné forcément les visites. Je compte y aller la semaine prochaine. Je n'ai pas souvent de nouvelles des tantes ; elles sont toujours à peu près dans le même état, tante Félicité vieillissant chaque jour et tante Joséphine se rajeunissant au contraire.

Adieu mon cher René, ou plutôt à bientôt, nous nous faisons une fête de te voir. Je te prie d'embrasser pour nous Cécile et les enfants et de me croire toujours ta sœur bien affectonnée.

J. de Kerarmel

Affranville, le 25 juillet 1886

Mon cher René,

Je pense que ton voyage ne t'a pas trop fatigué ; Marguerite a été si contente de la broche que tu lui as envoyée qu'elle a voulu elle même t'en remercier, elle est enchantée d'en avoir deux, d'autant plus que la première est encore très jolie. Nous allons sans tarder nous mettre en route pour Lorient car voici les vacances qui approchent et vous devez je crois vous trouver à Vannes pour la distribution des prix de Georges. Les tantes vont se trouver bien seules quand il ne sera pas là, et les vacances lui sembleront longues sans lui. Nous comptions sur Pauline ces temps-ci, mais nous ne l'aurons qu'au mois de septembre, parce qu'Hélène va passer un mois à Brest et que ce n'est que quand elle sera revenue à Elven que Pauline partira.

Il paraît que Louise -Jean n'est pas trop mal à présent puisqu'elle est à Kerface ; jeudi prochain, elle reçoit les le Franc à sa campagne et elle en est très contente.

Dimanche nous avons passé la journée à Dieppe chez le commissaire de marine dont la femme est de Pont Scorff ; c'était les régates. Nous avons vu les Salles et j'ai eu bien du mal à ne pas leur dire que nous t'avions vu quand ils m'ont demandé de vos nouvelles. Nous avons passé une partie de l'après midi avec l'ingénieur en chef Mr. Alexandre et nous avons même dîner le soir avec l'ingénieur ordinaire. Tout le monde parlait de toi comme si on te connaissait.

J'espère que Cécile continue à aller mieux, le changement d'air va peut-être lui faire du bien ; embrasse la bien pour nous et aussi les enfants.

Ta sœur bien affectionnée, J. de Kerarmel

Joseph, le père de René, était très proche de ses belles sœurs, et l'histoire des quatre sœurs Couessurel est rapportée dans le livret " *Couessurel de la Brousse* " : Marie-Louise épousa Joseph Kerviler, capitaine de frégate, Adèle épousa Charles de Kerarmel, receveur de l'enregistrement à Uzel, Pauline épousa Paul Le Franc, notaire à Questembert, et Lise épousa Jean-Baptiste Fonssagrives, médecin installé à Montpellier. René leur resta très attaché.

Son oncle le médecin Jean-Baptiste Fonssagrives fait paraître un livre sur l'hygiène

Montpellier 10-9bre 1873

Cher neveu,

Tu m'avais déjà communiqué le fascicule du polybiblion et j'y avais lu l'article que tu m'envoies et dont il m'avait été facile de deviner l'auteur. C'est très bien d'honorer ainsi les œuvres de son tonton, et cette action méritoire te sera comptée. Ainsi, pour récompense, je te destine un exemplaire de mon dernier livre paru il y a 8 jours sous le vocable "*hygiène et assainissement des villes*", un gros bouquin ma foi, et auquel sont réservés des destins inconnus.

Je l'ai vendu à J.B. Baillière, il en a deux mille exemplaires à proposer à l'admiration du public. Si tes ressources te permettaient d'en acheter tout seulement un millier d'exemplaires (à 8 francs l'un) cela ajouterait au succès. Causes-en avec ta femme.

Et à ce propos, tu devrais bien, pour peu que tu aies des relations dans le journalisme nantais me faire reproduire le plus souvent que tu pourras l'annonce de mes livres sur l'hygiène. Mon éditeur s'endort, ne fait pas de publicité, et il en faut cependant. On est peu disposé à acheter un livre quand on ne se doute pas qu'il existe. Voilà la note en question :

Ouvrages du professeur F. sur l'hygiène, en vente chez Ch. Delagrave, rue des écoles - Paris - et chez les principaux libraires de France et de l'étranger.

Suit l'énoncé du polybiblion, avec indication des prix, chez J.B. Baillière libraire éditeur - 19 rue hautefeuille - Paris

Hygiène et assainissement des villes - un volume in 8, 376 pages

Fais cela beau neveu, et tu m'obligeras. Le messager du midi m'annonce mes livres assez souvent, mais la région de l'ouest est en dehors de son action.

Veux-tu te charger de mes félicitations pour Mr. et madame Guieysse à l'occasion du mariage de leur fils. J'aime mieux prendre Cécile pour intermédiaire que de leur envoyer une banale carte de visite.

Etes-vous tranquilles à Nantes ? Ici, on prétend que nous sommes minés au picrate. Ce qu'il y a de plus certain malheureusement c'est que notre pauvre pays s'en va. La monarchie lui est refusée ; la prorogation (?), emplâtre sur une jambe de bois, est en train d'avorter. Je vois en résulter la radicaïlle et le démembrement ; je dois te l'avouer dusse-je te paraître trop pessimiste.

Mes trois pétroleurs sont en réalité de bons garçons ; ils travaillent assez bien cette année, annoncent de bons sentiments et quel que soit leur désordre actuel, ils assurent devoir être des hommes d'ordre. J'espère que le jeune Georges marchera

dans la même voie et qu'il ne joue pas à la petite barricade, à la torche enflammée, aux otages et au petit suffrage universel.

Adieu cher neveu, fais mes meilleurs amitiés à Cécile et écris moi toujours

Ton tien

J.B. Fonssagrives

Dans la lettre suivante, il est question d'un traité d'hygiène navale, qui sera traduit dans toutes les langues européennes, et dont le docteur Espieux, médecin à Hanoï en 1879 s'inspirera pour établir le livret de "*conseils et prudence pour le séjour à bord des bâtiments et le séjour aux colonies*" distribué aux jeunes recrues. (Voir ces conseils dans le livret d'archives familiales concernant l'arrière grand-père de ma femme : "*Henri Delorme et Marie Chamard*")

Montpellier, 29 7bre 1875

*Voici le moment de montrer qu'on est le neveu de son oncle et qu'on aime tonton. Tu recevras cher René en même temps que cette lettre un paquet de papiers contenant des dessins à me faire réduire. Ce sont des bons à introduire dans la nouvelle édition de mon *Hygiène navale* à laquelle je travaille comme un enragé. Tu dois avoir quelque dessinateur émérite dans tes bureaux. Tache de ne pas mettre de retard car je suis pressé par le temps. Merci par avance.*

Nous sommes arrivés à Montpellier depuis huit jours, ayant rapportés de bons souvenirs de famille qui nous aiderons à supporter l'exil. Nous reprenons notre vie et Eugène se dispose à partir dans un jour pour l'école préparatoire des pères à Toulouse. Il persiste à mon grand regret dans la vocation de militaire, mais je n'y puis rien, si ce n'est de faire des vœux pour qu'il trouve dans cette carrière la satisfaction de ses goûts et l'emploi de ses aptitudes.

Mes femmes ont été très intéressées, comme je l'ai été moi-même, par leur visite à tes travaux ; tiens nous au courant de leur marche ; mais surtout donne nous des nouvelles de tes bébés que nous avons unanimement trouvés charmants.

Ton beau frère est à St. ... achevant l'œuvre de l'inondation (soit dit sans malice) et faisant sauter avec succès un tas de maisons et de murs [et faisant des ponts provisoires pour remplacer ceux que l'inondation a enlevés]. Il va sans dire que nous ne l'avons pas encore vu.

Adresse mon cher René toutes mes amitiés à Cécile

Bien à toi

J.B. Fonssagrives

Jean-Baptiste Fonssagrives s'installe en Bretagne chez sa fille Madeleine et son gendre Alphonse Martin de Kergurionné.

Kergurionné, 6 mars 1879

Mon cher René,

Ta lettre est venue me trouver à Kergurionné et je n'y ai pas répondu plus tôt : d'abord parce qu'elle n'avait plus d'objet et puis ensuite parce que je suis depuis mon arrivée absorbé par les embarras de notre installation.

J'ai passé quelques heures à Nantes et j'ai fait plusieurs tentatives infructueuses pour me procurer l'adresse de Mr. De Carcaradec. Personne n'a pu me l'indiquer et à mon grand regret, il m'a fallu renoncer au plaisir de le voir. Mais cette fois-ci me voilà très probablement ancré en Bretagne et si une occasion ne se présente pas, il me sera possible de la faire naître.

Tu sais sans doute que je me suis fait désigner un suppléant pour un an. Si cette vie nouvelle me va (et il y a des chances que cela) je me ferai suppléer une ou plusieurs années encore et je prendrai ma retraite au bout de cette vie de suppléances.

J'ai en attendant apporté avec moi toute une bibliothèque et je me suis déjà remis au travail. J'espère pouvoir réaliser ici une série de bouquins qui, si j'étais resté dans l'enseignement, ne seraient probablement pas sortis de ma tête.

J'ai trouvé ton père à peu près dans l'état où je l'avais laissé en octobre ; un peu plus amaigri cependant. C'est un état valétudinaire et tous mes vœux doivent aspirer à sa prolongation sans aller raisonnablement au delà.

La médecine de consultation commence à me pourchasser et je ne lui résiste pas. Il y a à prendre ici une position régionale qui peut me valoir mieux que celle de Montpellier. Si les mesdames de Nantes, de Rennes, de Brest m'appellent en consultation, cette situation peut devenir très fructueuse en même temps qu'elle me laisserait un temps considérable pour le travail.

Adieu mon cher René, fais mes amitiés à Cécile, embrasse tes enfants pour moi.

Ton vieil oncle
J.B. Fonssagrives

Kergurionné, 14 Xbre 1879

Mon cher René,

J'attendais pour te répondre que j'eusse vu ta tante Pauline pour avoir son acceptation du projet de monument à élever dans le cimetière de Vannes, mais j'avais chargé Joséphine de te dire que tu pouvais, dès à présent, considérer cette acceptation comme acquise. Tu pourras donc te mettre à l'œuvre dès que le temps te le permettra. Je souffrais de l'état d'abandon dans lequel étaient ces tombes et je suis heureux de songer que ces tombes à son terme.

Je ne retrouve pas en ce moment le plan que tu m'as communiqué, mais je te l'enverrai dès qu'il me tombera sous la main.

Je te remercie de l'envoi que tu m'as fait de ta **Bretagne à l'académie**. Tu es d'une fécondité inépuisable et je t'en félicite, de toute façon, travailler c'est vivre. Tu as d'ailleurs trouvé là une mine dont tu sais tirer un très bon parti et qui ne me semble pas sur le point de s'épuiser.

J'ai vu avant hier à Pont l'Abbé où j'avais été voir une malade, Mr du Chatellier (père) qui m'a parlé de toi et m'a chargé de le rappeler à ton souvenir. Ainsi fais-je.

Quel temps ! J'ai la moelle des os cristallisée et la bûche n'y fait rien. Il me manque ce bon calorifère de la jeunesse qui ne brûle plus pour moi depuis longtemps et qui ne se rallumera plus.

Madeleine et Alphonse, qui t'envoient leurs amitiés, partent aujourd'hui pour St. Brieuc par une température sibérienne pour aller assister à la prise d'habit de leur sœur Mlle Marie Martin. Ce voyage me peine pour eux et j'ai hâte de les voir revenir.

Je voyage beaucoup depuis quelques temps au service des malades, mais partout excepté du côté de Nantes. Je serais heureux qu'on m'appelât dans cette direction parce que ce serait pour nous une occasion agréable d'aller vous voir, mais la maladie **spivat ubi oult**

J'ai trouvé l'autre jour en chemin de fer ... et sa femme se rendant à Brest. Il va y attendre un embarquement. Je voudrai bien qu'il n'allât pas loin.

Adieu beau neveu, fais mes amitiés à Cécile, embrasse tes enfants et crois moi toujours

Ton vieux bonhomme d'oncle.

J.B. Fonsagrives

Lettres de son cousin le Franc

Vannes, le 11 avril 1888

Mon cher René,

Je suis à Vannes pour la session du conseil général et je comptais te voir hier au soir, mais j'ai été trompé, puisque tu ne t'es pas arrêté et que ton petit René est arrivé seul.

Les travaux de construction de notre réservoir d'eau sont commencés depuis le mardi de Pâques, c'est à dire depuis une dizaine de jours ; la fosse était à peu près creusée lundi, lorsque j'ai quitté Questembert. Le travail doit être entièrement terminé dans le délai d'un mois, conséquemment pour le 3 mai. Si tu pouvais d'ici cette dernière époque t'arrêter un instant à Questembert, entre deux trains, pour voir comment s'exécute le travail, tu me ferais plaisir.

Etienne est parti ce matin pour Brest. La tante Joséphine est toujours la même, et me charge de ses amitiés pour toi.

La session du conseil sera close ce soir, et je compte retourner demain matin chez moi. Je serai très probablement à Questembert quand tu y viendras ; cependant je ne serai pas fâché d'être prévenu, si tu peux le faire.

Bien à toi

Le Franc

Paris, le 3 mai 1889

Mon cher René,

Tu vas recevoir cinq ouvrages qui me paraissent mériter un accueil dans la revue de Bretagne. Ceux de M. Dussieux te feront plaisir et peuvent être recommandés à une publication qui compte beaucoup d'habitants des côtes parmi ses habitués.

L'ordre international fait à Paris le commentaire de toutes les revues sérieuses. C'est un livre magistral dont nos ennemis mêmes reconnaissent la valeur. Vous avez à votre rédaction des hommes compétents qui peuvent trouver en cet ouvrage la matière d'un article fort intéressant.

Quant aux deux romans que je t'envoie, ils ont eu aussi un grand succès.

Messieurs de Cisay ont paru d'abord dans le Correspondant.

La petite fille d'O'Connell est, paraît-il, l'ouvrage d'une demoiselle de 18 ou 19 ans. La bienveillance envers les jeunes est une de tes qualités. J'en parle en connaissance de cause, et si tu crois voir, comme plusieurs d'entre nous, les germes d'un talent, que tu serais bon de le signaler ! Jamais sans tes encouragements, je n'aurais eu l'idée de poursuivre une carrière à laquelle je dois pourtant mes meilleures joies et mes plus clairs bénéfices.

Je consacrerai un article tout entier à ton volume dans la bibliographie catholique. Tu sais que je suis engagé comme collaborateur de la revue de Madame Adam. Je t'aurai là, j'espère, un mot d'éloge. Pour ta biographie littéraire, je la réserve

soit à la revue du monde catholique, soit au Pays, dont je vais avoir incessamment la chronique littéraire.

Je puis t'avoir des articles au Monde, à l'Univers, à la France nouvelle, à la revue littéraire etc etc. Mais ton éditeur s'en chargera peut-être. Réponds-moi, je suis à ta disposition.

Hier j'ai dîné au banquet annuel des publicistes chrétiens. Cette association s'étend et nous nous rendons des services mutuels. J'ai vu là M. Eug. Veillot, Cornély, Tristan Lalbert, Roussel, de la Brière, Lecoy de la Marche. La cotisation n'est que de 5f par an. Le mois prochain nous avons notre assemblée générale, si tu voulais t'en mettre, on serait fier de toi.

Ma famille fait toutes ses amitiés à la tienne, et moi je suis toujours ton cousin reconnaissant et affectueux.

H. le Franc

139 rue de Sèvres

Correspondance avec son fils Georges

St. Briec, le 8 janvier 1900

Mes chers parents,

Nous sommes sous la neige depuis hier soir ; sous la neige est d'ailleurs peut-être un peu exagéré, car la couche est assez faible et le temps à l'air de s'être à peu près découvert aujourd'hui, mais il fait toujours très froid et j'ai bien peur d'avoir à grelotter demain, où je vais encore pour ma journée à courir le terrain en vue d'une modification de train de la ligne de Tréguier demandée par M. Biou, député de Guingamp, qui vient soudain de découvrir qu'un de ses meilleurs fiefs électoraux se trouvait désavantagé par notre projet. Cela devient une véritable suée que ces interventions incessantes de conseillers généraux, parfois influents, dont on est obligé de tenir compte, qui vous démolissent en deux temps trois mouvements à peu près tout ce que vous avez fait et qui aboutissent à des trains hybrides sans raison bien valable. Mais il n'y a rien à dire, ou bien on vous répond carrément que la question d'économie n'est rien auprès de la question politique.

Je suis allé à Rennes passer l'après midi de dimanche ; j'ai trouvé Paul et la petite Claude en excellente santé, mais Marie avait depuis le matin une névralgie qui l'obligeait à garder la chambre. Nous avons dîné avec tante Stan et Joseph, puis je suis reparti tout de suite pour rentrer à St. Briec le soir même.

Je ne sais pas encore trop si je pourrais aller à Rennes pour la soirée Beauvils. Ici on a l'air de dormir au point de vue mondain de la façon la plus complète ; on annonce cependant un bal donné par l'union des femmes de France pour le neuf février, mais c'est tout pour le moment.

Je ne sais si vous connaissez le prochain mariage de Pauline Bienvenue avec Mr. Legay, fils d'un ancien receveur de l'enregistrement à Morlaix, dont un frère est camarade de commissariat de Paul. Celui-ci est revenu paraît-il d'Indochine en fort piteux état, après avoir été très sérieusement touché par la dysenterie.

Je vous embrasse tous de tout cœur, en vous disant à bientôt, sans trop tarder, mais je ne sais pas encore exactement quand.

vosre fils bien affectionné. (Georges)

St. Briec, le 2 xbre 1900.

Mes chers parents,

Vilaine journée de dimanche, sous une petite pluie fine très bretonne, et que je passe à feuilleter les revues illustrées, qui d'ailleurs cette semaine sont très monocordes, et ne reproduisent sous toutes ses formes qu'une seule physionomie, celle du président Kruger. Les revues aidant et avec elles une petite partie de poker, la journée touche à sa fin. Nous avons eu cependant un peu de temps sec dans les derniers jours de la semaine et je pensais pouvoir aller à Moncontour demain, mais ce soir l'humidité semble bien avoir définitivement pris le dessus.

C'est une triste malchance que celle des G Lancerelle et malheureusement je doute fort que tous les spécialistes du monde en sachent encore grand chose pour ces sortes d'infirmités constitutives. Exemple, le pauvre petit Mauduit.

Nous avons eu l'autre jour un passage de la troupe qui opérait à l'Exposition au Théâtre du Rire, chansonniers genre Chat Noir, qui ont eu il y a cinq ou six ans pas mal de succès, mais le genre commence à être singulièrement usé et passé de mode.

Je crois que vous pouvez conserver le parapluie jusqu'à mon prochain voyage, pour ce qu'il vaut. Je vous embrasse tous de tout cœur.

G. Kerviler.

Vendredi 28 juin 1901.

Mes chers parents,

Je suis allé samedi dernier au tennis de la préfète, il y avait beaucoup de monde et il faisait très bon dans l'ombrage des grands arbres de la préfecture. Mais le règlement au tennis est très sévère, il faut pour jouer avoir des souliers sans talons pour ne pas faire d'accros à la superbe plateforme, aussi n'y a-t-il qu'un nombre de joueurs assez limités, pour les profanes, il y a jeux de boules, de tournoi, etc. Les préfets sont d'ailleurs très aimables et font très gentiment les honneurs, on sort des petits gâteaux et du vin d'Espagne. Tous les fonctionnaires sont invités, ainsi que la garnison, aux réunions bihebdomadaires, qui sont très suivies. J'ai l'intention d'y retourner samedi prochain.

Je pense que le baliseur va être en état de retourner à Brest par ses propres moyens dimanche ou lundi. Nous avons trois voies d'eau importantes une à tribord que nous avons pu aveugler de suite, et deux à babord auxquelles il n'avait pas été possible d'accéder, le bateau s'étant complètement couché sur le flanc et enfoncé dans la vase, et comme elles étaient juste sous la chaudière on ne pouvait y accéder de l'intérieur. L'arrière du bateau se trouvait juste à la limite des basses eaux et asséchait un peu à ce moment, l'avant était plus bas de trois ou quatre mètres, transversalement le pont avait pris une inclinaison de 60° environ avec l'horizontale et il n'était pas très facile d'y circuler. Nous l'avons relevé tout simplement en vidant les compartiments étanches qui s'étaient remplis à marée haute par les panneaux du pont, et en pompant d'une façon continue dans celui du milieu de façon à affranchir les voies d'eau que nous n'avions pu atteindre, ce qui nous a été possible avec les deux pompes centrifuge de 25.

Mr. Guéraud s'est annoncé pour les 26 et 27 juillet ; nos écluses de Portrieux et de Paimpol commencent à se dessiner et à prendre tournure.

Je vais expédier demain le paquet des dentelles ; mais pour le pantalon noir, j'en ai bien un, en fort mauvais état, et qui n'est plus guère mettable.

Je vous embrasse tous de tout cœur, vous et grand-mère.

Georges Kerviler.

Cécile, la fille de René, aimait elle aussi s'exprimer dans des poèmes, qui ont été publiés par ses enfants (« *Souvenirs de Joseph et Cécile Loiret* ») : on trouvera ici six de ces poèmes et cette dédicace :

A la mémoire de mon Père

*Près de la tombe de Brizeux
Tu dors aussi ! ... Le sombre automne
Agite les flots ténébreux
Aux bords de la grève bretonne.
Le vent de la mer a gémi,
C'est la plaintive cantilène
Qui passe dans l'air endormi,
Et qui chante au cœur du vieux chêne ...
Permetts qu'avant de réunir
Ces feuilles qu'aujourd'hui j'assemble
Je te demande de bénir
Mon humble effort, car ma main tremble ! ...
Tu n'aimais que la vérité,
Serais-tu content de ces pages ?
Père, est-ce toi qui m'as dicté
Ces doux refrains et ces images ? ...
Chrétien sans reproche et sans peur,
Ton âme dépassant la nôtre,
Tu fus pour la France un grand cœur
Et pour la Bretagne un apôtre !
Dans tes bras je comprenais mieux
Toute chose ! ... J'appris à lire
L'amour du pays dans tes yeux,
L'amour de Dieu dans ton sourire.
Non loin des livres, ton trésor,
J'ai grandi, poursuivant mon rêve,
Il prend maintenant son essor
Reçois mon œuvre qui s'achève !
Parmi les feuillets de ton choix
Garderais-tu ce petit livre ?
C'est encore un peu de ta voix,
Père chéri, je te le livre !*

Lorient, le 28 8bre 1924

Dans ce poème, Cécile fait apparaître son grand-père et son père à Penanros.

Combrit-Tréméoc

*Mon cher pays m'a dit : "Je connais tes misères
Mais j'ai des souvenirs où je garde ta voix ;
Je t'ai connu enfant, au milieu de tes frères,
Naïve, redoutant le gros loup dans le bois.
Je t'ai connue aussi dans la cour de la ferme
Auprès de ton aïeul surveillant la moisson,
Des paysans soumis à sa voix rude et ferme ;
Il était juste, il était droit, il était bon !
Je te revois auprès de ton père admirable ...
Cet homme lentement a formé de son cœur
Ton amour du vieux sol, héritage ineffable
D'enthousiasme ardent, de travail et d'honneur.
Je te revois plus tard, inquiète et pensive
Songeant à l'avenir qui t'attendait là-bas,
En errant longuement sur le bord de la rive,
Pressentant le destin et lui tendant les bras !
Je te revois auprès du Fiancé ... Si fière
De lui, lisant Lamartine et le Lac. Ce chant
Dans la barque qui glisse au long de la rivière
Était incomparable aux lueurs du couchant ;
Je te revois plus tard, mère éblouie et tendre
Disant à tes enfants la chanson du pays,
Et leur père, cherchant à leur faire comprendre
Ce que le ciel en lui pour le bien avait mis !
Car je reste pour toi, pauvre âme, chaque jour,
Malgré le deuil cruel qui te mord aux entrailles,
Les menaces d'Hitler, les prochaines batailles,
Tout embaumé d'amour !*

Août- septembre 1938

La Route

*Nous n'étions même pas voisins,
Le long de la route infinie,
Où se croisent tous les chemins,
De cette vie.
Et pourtant ce n'est pas en vain,
Que bien longtemps s'étaient cherchées
Nos âmes, avant d'être enfin
Rapprochées ! ...
A vous, tout bas, j'avais rêvé
Je vous attendais ... comme on pense
A l'ami lointain retrouvé
Après l'absence.
Et j'ai reconnu votre voix,
Aussitôt que j'ai pu l'entendre
Je l'aimais d'avance et je crois
La comprendre,
Un jour d'avril, un jour charmant,
Près des bois qui bordent la grève,
Vous m'avez dit si doucement,
Comme en un rêve,
Que vous vouliez mettre à mon doigt
Cet anneau brillant qui me lie,
Que toute autre chose est pour moi
Abolie ! ...
Depuis, chaque heure en s'écoulant
Me rapproche d'un jour de fête ...
C'est une robe, un voile blanc
Que l'on apprête,
Et voici la douce saison
Et dans très peu de temps sans doute
Nous aurons la même maison
Sur la route ! ...*

Avril 1901

*Aujourd'hui
L'aveu*

*Il est un mot que l'on comprend
Bien vite et sans peine, on l'apprend
Par la voix de celui qu'on aime,
Un mot redit à chaque instant,
Nouveau toujours, et cependant,
Toujours le même !
Timide la première fois,
Lorsqu'on le dit à demi-voix,
Emu de ce qu'on va promettre,
Il demeure en nous désormais,
Et l'on ne peut plus, je le sais,
Que s'y soumettre !
Sans se parler même on l'entend ...
C'est un secret que l'on attend,
Que le cœur sans cesse imagine,
On croit le cacher au hasard
Par un autre mot, un regard,
Il se devine ...
Toujours il vient en rapprochant
Les âmes, sa voix est un chant
Plus tendre qu'aucune parole,
On ne sait rien lui refuser,
Car il prend souvent un baiser
Quand il s'envole !
Le mot du cœur, ce mot charmant,
"Je vous aime", tout simplement,
On l'achève par un sourire,
Pour moi rien ne semble aussi bon
Et rien ne m'est plus doux, sinon
L'entendre dire !*

Juin 1902

Jour d'absence

*Toi qu'en mon cœur tout bas j'appelle
Que j'aime et je nomme toujours,
Ma vie est en toi, douce et belle
Puisque l'amour en suit le cours.
Tu t'es élevé, fier et tendre,
Dédaigneux du monde rieur
Vers les purs sommets où vient tendre
D'instinct ton rêve intérieur !
Ardent, si tu me fais connaître
Ton idéal mystérieux
J'ai vu la lumière apparaître
Et le ciel briller dans tes yeux !
Tu m'as fait aimer l'Évangile,
Le livre où ton cœur a puisé
Je ne sais quel bonheur tranquille
Quel enthousiasme apaisé ! ...
Ce soir, attendant ta venue,
Je médite les mots sacrés,
Voyant par leur force inconnue
Tous mes espoirs transfigurés,
Et je songe, fermant le livre,
Scrutant dans l'ombre l'avenir,
Qu'avec toi s'il est doux de vivre,
Il peut l'être aussi de souffrir ! ...*

Clermont-Ferrand - mars 1905

Souvenirs !

*Nous avons ri de riens très doux
Que nous étions heureux de dire,
L'aube semblait auprès de nous
Sourire !*

*Nous nous sommes dits en secret
Et tout bas de charmantes choses,
Quand le printemps se fleurissait
De roses !*

*Vous m'avez donné pour jamais,
L'amour qu'on est heureux d'entendre,
Amour confiant que j'aimais
Vous rendre ! ...*

*Que de beaux jours nous avons eus,
Que de rayons dans notre vie !
Rien désormais ne nous fait plus
Envie ! ...*

*Amour, bonheur tant désiré,
Doux souvenirs que je rassemble ...
Et nous avons aussi pleuré
Ensemble !*

*Clermont-Ferrand, 1^{er} 8bre 1906
Lorient, 11 mai 1907*



*Joseph Loiret et René Leprince-Ringuet
Meudon, 9 juin 1930*



Renée, Suzanne, Hélène et Joseph Loiret - 1915

*J'ai fait des rêves d'or pour vous, mes bien aimés,
Le soir, quand secouant ses ailes parfumées,
L'ange pur du sommeil vers vous semblait venir,
Oh ! Que de fois dans l'ombre inquiète de moi-même,
J'ai voulu deviner l'obscur et doux problème,
Que sur vos jeunes fronts agite l'avenir ! ...
Enfants, auprès de vous poursuivant ma chimère
Et sentant mon désir bercer mon cœur de mère,
J'ai cru vous voir soudain, rêve délicieux,
Jeunes filles, restant l'une à l'autre enlacées,
Unissant pour le bien vos deux mêmes pensées,
De bonheur et de joie éblouissant les yeux :
Je vous voyais passant aux chemins de ce monde,
Rendant la vie aisée et la douleur féconde,
En donnant beaucoup plus que vous avez reçu,
Multipliant le bien sur cette froide terre,
Souvent dans le silence ouvrant à la misère,
Très grande votre main sans qu'on en ait rien su.
Je vous vois, douces fleurs que le monde m'envie,
Je vous vois grandissant dans le soir de ma vie,
En gardant la fraîcheur des roses de l'été,
L'exquise charité a prêté ses ailes,
Et l'on dit vous voyant passer : "Elles sont belles,
Mais leur cœur est plus doux encore que leur beauté".*

Mars 1905

En pensant à son cher Joseph, Cécile lui rendit ce bel hommage :

"Témoin" du Christ

*Tu fus "témoin" autant qu'on peut l'être en ce monde
Du sauveur bien aimé, tu ne voyais qu'en lui !
Et tu fus son disciple ; en ton âme profonde
La charité vivait ... Sa splendeur avait lui !
Tu fus "témoin", penseur méditatif et tendre,
Actif à soulager le dur labeur humain,
Tu fus "témoin", grand cœur qui ne voulait prétendre
Au pardon de l'injure, à l'amour du prochain !
Ton cœur avait compris l'amitié divine,
Ton regard lumineux voyait plus loin que nous
Prédestiné d'en-haut, devant toi je m'incline,
Devant ce choix, je prie et je tombe à genoux ;
Des larmes malgré moi montent à ma paupière ;
Près de ta tombe, ou bien dans l'ombre du saint lieu,
A jamais je te vois, messenger de lumière
Et "témoin" dans le ciel de la Gloire de Dieu.*

Meudon, ce 20 octobre 1938



Mademoiselle JOSÉPHINE POCARD-KERVILER ;

Monsieur RENÉ POCARD-KERVILER, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées à Saint-Nazaire, Chevalier de la Légion-d'Honneur, et Madame RENÉ KERVILER, née GUIEYSSE ; Madame ADÈLE POCARD-KERVILER, en religion Mère Marie de Saint-Vincent-Ferrier, Supérieure des Religieuses Auxiliaires du Purgatoire à Bruxelles ; Monsieur JOSEPH POCARD-KERVILER, Capitaine d'artillerie de marine à Saïgon, et Madame JOSEPH KERVILER, née DE CHAPPOTIN ; Madame STANISLAS POCARD-KERVILER, née COUET ; Madame MARIE POCARD-KERVILER, Religieuse de la Retraite à Lorient ; Monsieur PHILIPPE DE KERARMEL, Receveur de l'Enregistrement à Offranville, et Madame PHILIPPE DE KERARMEL, née POCARD-KERVILER ; Monsieur JEAN-BAPTISTE POCARD-KERVILER, Commis principal des Contributions Indirectes à Redon, et Madame JEAN-BAPTISTE KERVILER, née AUBRÉE DU RHUN ; Monsieur ETIENNE POCARD-KERVILER, Lieutenant d'artillerie de marine à Taïti ;

Messieurs GEORGES, RENÉ et ARMAND POCARD-KERVILER ; Mesdemoiselles MARIE et CÉCILE POCARD-KERVILER ; Monsieur JOSEPH POCARD-KERVILER ; Messieurs CHARLES et JOSEPH PHILIPPE DE KERARMEL ; Mesdemoiselles MARGUERITE et ANNE PHILIPPE DE KERARMEL ; Mademoiselle JEANNE POCARD-KERVILER ;

Mademoiselle ANNE-MARIE POCARD-KERVILER, et Madame LE QUELLEC, née POCARD-KERVILER ;

Monsieur EUGÈNE POCARD-KERVILER, Lieutenant de vaisseau en retraite, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Madame EUGÈNE KERVILER, née LE TERME, et leurs Enfants ; Monsieur GIRARD, Commissaire de la Marine en retraite, Chevalier de la Légion-d'Honneur et Madame GIRARD, née POCARD-KERVILER ; Madame LOUIS LE QUELLEC, née POCARD-KERVILER, et ses Enfants ; Monsieur FRANCK NIZERY, Receveur des Postes à Corbeil, Madame NIZERY, née LE QUELLEC, et leurs Enfants ;

Les familles LEFRANC, MAUDUIT et COMÉLÉAC.

Ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Félicité-Marie POCARD-KERVILER

leur sœur, tante, grand'tante et cousine, décédée à Vannes, rue Thiers, n° 25, le 5 Décembre 1886, dans sa 82^e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

PRIEZ POUR ELLE !



Monsieur JEAN POCARD DU COSQUER DE KERVILER; Madame RENÉ POCARD DU COSQUER DE KERVILER; Madame STANISLAS POCARD DU COSQUER DE KERVILER; Madame MARIE POCARD DU COSQUER DE KERVILER, Religieuse de la Retraite; Monsieur DOMINIQUE PHILIPPE DE KERARMEL, Receveur de l'Enregistrement, et Madame PHILIPPE DE KERARMEL; Madame ÉTIENNE POCARD DU COSQUER DE KERVILER.

Monsieur GEORGES POCARD DU COSQUER DE KERVILER, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Madame GEORGES DE KERVILER et leurs Enfants; le Docteur et Madame PAUL ROBIN et leurs Enfants; Monsieur RENÉ POCARD DU COSQUER DE KERVILER, Lieutenant de Vaisseau, Madame RENÉ DE KERVILER et leur Fille; Monsieur JOSEPH LOIRET, Ingénieur des Mines, Madame LOIRET et leurs Enfants; Monsieur ARMAND POCARD DU COSQUER DE KERVILER, Ingénieur, et Madame ARMAND DE KERVILER. — Monsieur JOSEPH POCARD DU COSQUER DE KERVILER, Professeur à la Faculté Catholique d'Angers, Madame JOSEPH DE KERVILER et leur Fils. — Messieurs JOSEPH, ÉTIENNE, ALPHONSE et PAUL PHILIPPE DE KERARMEL; Madame ANNE PHILIPPE DE KERARMEL, Religieuse de l'Adoration Réparatrice; Mesdemoiselles MARGUERITE, YVONNE et MARIE-LOUISE PHILIPPE DE KERARMEL. — Mesdemoiselles JEANNE et MAGDELEINE POCARD DU COSQUER DE KERVILER. — Messieurs JACQUES et PHILIPPE POCARD DU COSQUER DE KERVILER; Mesdemoiselles HENRIETTE et ÉTIENNETTE POCARD DU COSQUER DE KERVILER.

Monsieur ÉDOUARD LE GUEN, Avocat, et Madame LE GUEN, leurs Enfants et Petits-Enfants; Monsieur FERNAND HUMBLOT, Ingénieur des Mines, Madame HUMBLOT, leurs Enfants et Petit-Fils; Mademoiselle HÉLÈNE PHILIPPE DE KERARMEL; Madame PAULINE PHILIPPE DE KERARMEL, Fille de la Charité. — Monsieur PAUL BIEVENUÉ, Avoué, Madame BIEVENUÉ, leurs Enfants et Petits-Enfants; Monsieur ADRIEN LE FRANC, Président du Conseil de l'Arrondissement de Vannes, et Madame LE FRANC; Monsieur ÉMILE DELAVILLE, Receveur de l'Enregistrement, et Madame DELAVILLE; Monsieur URBAIN MAUDUIT, Conseiller Général du Morbihan, Madame MAUDUIT et leurs Enfants; Madame ARSÈNE LE FRANC et ses Enfants. — Madame ALPHONSE MARTIN DE KERGURIONÉ, ses Enfants et Petits-Enfants; Le Lieutenant-Colonel et Madame EUGÈNE FONSSAGRIVES; Monsieur le Chanoine JOSEPH FONSSAGRIVES, Aumônier du Cercle du Luxembourg; Madame JEAN FONSSAGRIVES et ses Enfants;

Les Familles POCARD DU COSQUER DE KERVILER; GIRARD; NIZERY; LE FRANC. — VEILLET DU FRESCHÉ; LE POMMELEC et BIEVENUÉ;

Madame la SUPÉRIEURE GÉNÉRALE des Auxiliatrices du Purgatoire et les MEMBRES de son Ordre,

Ont la douleur de vous faire part de la mort de Madame

ADÈLE-MARIE-CALIXTE

POCARD DU COSQUER DE KERVILER

en religion Révèrende Mère MARIE DE SAINT-VINCENT-FERRIER

ASSISTANTE GÉNÉRALE DES RELIGIEUSES AUXILIATRICES DU PURGATOIRE

Leur Sœur, Belle-Sœur, Tante, Grand-Tante et Cousine, décédée à Paris, le 15 Décembre 1910 (rue de la Barouillère, 16), dans sa soixante-quatrième année et la trente-huitième de sa vie religieuse, munie des Sacraments de notre Mère la sainte Eglise.

DE PROFUNDIS, S. V. P.



Le Capitaine LOUIS JAUSIONS, du 63^e Régiment d'Artillerie d'Afrique, à Fez (Maroc), Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, et Madame LOUIS JAUSIONS; Mademoiselle Madeleine POCARD du COSQUER de KERVILER;

Monsieur BERNARD JAUSIONS; Mesdemoiselles MARIE-ANNE et JEANNE JAUSIONS; Madame DOMINIQUE PHILIPPE de KERARMEL; Madame RENÉ du COSQUER de KERVILER; Madame AUGUSTINE AUBRÉE du RHUN, religieuse hospitalière de la Miséricorde de Jésus; Mademoiselle MARIE AUBRÉE du RHUN;

Monsieur GEORGES du COSQUER de KERVILER, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, et ses fils; Le Docteur PAUL ROBIN, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Madame PAUL ROBIN, et leurs enfants; Monsieur RENÉ du COSQUER de KERVILER, Capitaine de corvette en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, Madame RENÉ de KERVILER et leur fille, Monsieur JOSEPH LOIRET, ingénieur en chef des Mines, Chevalier de la Légion d'Honneur, Madame JOSEPH LOIRET et leurs enfants; Monsieur ARMAND du COSQUER de KERVILER, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Madame ARMAND de KERVILER et leurs enfants; Monsieur JOSEPH du COSQUER de KERVILER, professeur à l'Université Catholique d'Angers, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Madame JOSEPH de KERVILER et leurs enfants; Monsieur JOSEPH de KERARMEL, Croix de Guerre, Madame JOSEPH de KERARMEL et leurs enfants; Monsieur ALPHONSE de KERARMEL, Religieuse Missionnaire de Notre-Dame d'Afrique; Mesdemoiselles MARGUERITE et YVONNE de KERARMEL; Monsieur JACQUES du COSQUER de KERVILER; Le Lieutenant PHILIPPE du COSQUER de KERVILER, Croix de Guerre; Mesdemoiselles HENRIETTE et ETIENNETTE du COSQUER de KERVILER;

Madame FERNAND HUMBLOT et ses enfants; Madame PAULINE de KERARMEL, Fille de la Charité; Madame ADRIEN LE FRANC; Madame PAUL BIENVENUE et ses enfants; Madame ARSÈNE LE FRANC et ses enfants; Madame ALPHONSE MARTIN de KERGUERON et ses enfants; Le Colonel FONSSAGRIVES, Officier de la Légion d'Honneur et Madame EUGÈNE FONSSAGRIVES; Monsieur et Madame JOSEPH PRAUD de la NICOLLIÈRE et leurs enfants; Madame JOSEPH LE GOUVELLO du TIMAT; Monsieur et Madame JOSEPH de BEAUCHESNE et leurs enfants; Le Docteur PIERRE de BEAUCHESNE, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Madame PIERRE de BEAUCHESNE et leurs enfants; Mademoiselle PAULA JAUSIONS; Monsieur et Madame FREDÉRIC JAUSIONS; Monsieur et Madame ROGER SEILHAN et leurs enfants; Mesdemoiselles MARIE, HENRIETTE, et MARGUERITE JAUSIONS;

Les Familles: LE GUEN, CABOE, BIENVENUE, FOCH, LE POMELEC, VEILLET, de FRESCHÉ, de la BIGNE de VILENEUVE, ROBERT du BOISLOUVEAU, MORIN de TERTRE, FRANGET, des TOUCHES, BOURDEL, LE GONDEG, de KERHALIC, JAUSIONS, du FEIGNA de KERANFORET, VALIERES des FILLIERES et BRËTE de REMUR.

Ont la douleur de vous faire part de la mort de :

Monsieur Jean POCARD du COSQUER de KERVILER
Veuf de Madame Louise AUBRÉE du RHUN

leur père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin germain et cousin; décédé au château de Kerfz, le 24 février 1926, dans sa 70^e année, muni des Sacraments de l'Église.

Kerfz, ou Limerzel, par Malansac (Morbihan).

De Profundis !

IMPRIMERIE GUYON, NANTES

Le poète

René Kerviler n'a pas laissé de "*Livre de raison*" ou "*Mémoires*", mais il avait pris l'habitude de coucher ses impressions et ses souvenirs sous forme de poèmes, et plus précisément sous forme de sonnets. Ainsi, ses descendants conservent-ils avec une piété toute filiale un carnet manuscrit de 10 douzains de sonnets, "*nature, homme et Dieu*" soit donc 120 sonnets, où il aborde une multitude de sujets.

1860-1880 est la grande période des poètes du *Parnasse*, poètes français qui publient des recueils collectifs de poèmes savants et impersonnels : Théophile Gautier, Leconte de Lisle, Baudelaire, Banville, José Maria de Heredia, Sully Prudhomme, François Coppé, Léon Dierx, Verlaine et Mallarmé en sont les plus connus.

Il a arrêté de versifier vers 1881 et a publié une moitié environ de ses poèmes dans divers journaux, revues ou recueils, et sous différents noms (*Larvove de Kerpenic*, un anagramme de son propre nom, *Philippe Muller*, du nom de son grand père, Venetus, Perrin de Kerlovarec. Un voyage en Italie avec sa femme et l'un de ses beaux-frères en 1874 lui inspire "*Trente jours en Savoie, en Suisse et en Italie*", paru en 1896. Les décisions sectaires du gouvernement républicain radical concernant les congrégations d'enseignement, et particulièrement les jésuites, lui inspire "*Ma politique*", paru en 1881 et contenant 16 sonnets.

Puis il entreprend la publication complète de ses poèmes ; seul le premier tome en est effectivement paru, en 1901, sous le titre "*Bruyères et Lilas*", contenant quatre douzaines de sonnets.

Les autres sonnets du carnet manuscrit, et qui sont majoritairement ceux abordant des sujets philosophiques et religieux ou familiaux, devaient encore être remaniés et reclassés avant d'être livrés au public ; ainsi par exemple on note des différences parfois importantes entre les poèmes publiés dans "*bruyères et lilas*" ou "*ma politique*" et leur version initiale, dans le carnet manuscrit.

Dans le cadre de ce livret familial, la plupart de ces poèmes ont été utilisés, disséminés parmi les autres documents de sorte qu'ils en constituent l'armature narrative. Le tome V les reprendra tous, sous le classement du carnet manuscrit.

Ce poème, publié à part, a été écrit avant 1885, et appelle à l'apparition de nouveaux poètes, pour succéder à Victor Hugo, devenu anticlérical.

Sursum Corda

(A Germain Picard)

*On dit que parmi nous les Muses
Ne trouvent plus d'adorateurs,
Et que de nos mépris confuses
Elles ont fui vers les hauteurs :
Que désormais la froide France
Doit renoncer à l'espérance
De les voir jamais revenir.
Et que, malgré des jours prospères,
Leurs chants qu'aimaient jadis nos pères
Ne vivront plus qu'en souvenir.*

*On dit que l'appât des richesses
Guidé par l'esprit positif,
Nous doit préserver des ivresses
Dont le vieux monde était captif ;
Que nous avons, dans la matière,
Su découvrir une lumière,
Plus bienfaisante qu'un soleil ;
Et que par sa chaleur, le monde
Délivré d'une nuit profonde
Semble sortir d'un long sommeil.*

*Ecoutez les censeurs moroses
Aux trahisons toujours enclins :
" Le temps n'est plus des fraîches roses
qu'effeuillent pour nous les destins.
A quoi nous servent les poètes ?
Nos derviches et nos prophètes
Sont la vapeur et les métaux ;
Nos jeux... de voir le fer se tordre
Sous le ciseau qui va le mordre,
Au bruit cadencé des marteaux.*

*L'art a fait place à l'industrie :
Tout résultat est calculé
On a changé d'idolâtrie
L'antique Olympe a reculé.
Partout triomphe la fabrique
Qui peut changer les murs de brique
En beaux palais de marbre et d'or.
Adieu les pâles rêveries !
Nous avons bien d'autres féeries :
L'usine et le feu pour décor !*

*Il fut un temps, cher aux écoles,
Où le pays réunissait
Dans une trinité d'idoles
Hugo, Lamartine et Musset ;
Où, sans craindre chute ni houle,
Les poètes charmaient la foule
Qui se pressait devant leur pas...
Leurs voix, altières ou plaintives,
Aux sifflets des locomotives
Alors ne le disputaient pas !*

*Hugo seul aujourd'hui nous reste,
Et le vieux barde chante encor.
Il chante : mais un sort funeste
A transformé sa harpe d'or.
Au gré des haines populaires,
Il darde ses âpres colères
Contre les hôtes des saints lieux ;
Ses amantes sont les furies,
Et les mamelles sont taries
Qui lui versaient le lait des dieux !*

*Où sont maintenant les émules
De ces géants des temps passés ?
Où sont leurs puissantes férules ?
Par qui les a-t-on remplacés ?
Enfantant de nouveaux miracles,
Leurs voix qui dictaient des oracles
Ont-elles laissé des échos ?
Entendez-vous le vent des plaines
Rapporter, en fraîches haleines,
Des effluves de ces héros ?...*

*En vain vous dresserez l'oreille
Même dans le calme des nuits.
Phébus est mort. Rien ne réveille
Les sons de lyre évanouis.
Vigny descendu dans la tombe
Appelle Bouilhet qui succombe:
Autran les suit au sombre lieu.
Barbier se tait : et de Laprade
Dans une éloquente boutade
Vient de dire à la Muse : Adieu... ”*

*Ainsi vont, raillant, les sceptiques.
Et de leur énervants discours,
Avec des accents pathétiques,
Le venin filtre tous les jours.
Ils nous accusent de folie
De révéler de Polymnie
Les vieux appas mal déguisés!
Le monde a de nouvelles armes
" Il faut, disent-ils, d'autres charmes,
Et ceux des vers sont épuisés "*

*O Muses! O sœurs de mon âme !
Est-il donc vrai que vos amours
N'allument plus la sainte flamme
Chez l'héritier des troubadours ?
Est-il donc vrai que l'ambrosie
N'est plus digne d'être servie
Pour vin d'honneur en nos festins
Et qu'il faudra mettre aux antiques
Les derniers restes des portiques
Où se déroulaient nos destins ?*

*Non ! Sous le poids de la matière
Nos cœurs ne sont pas écrasés ?
L'art peut encor sous sa bannière
Nous ranger fiévreux, embrasés !
Je vois une ardente jeunesse
Se lever, tenant la promesse
De lui rendre tout son éclat.
Partout se fondent des revues
Les vers se croisent dans les nues
A nous, les jeunes, le combat !*

*Volons à l'assaut du Parnasse.
Forçons les Muses au retour !
Picard nous ouvrira la place,
Coppée haranguera la tour.
A l'assaut ! Banville est de taille
A diriger notre bataille
Avec les armes de Gautier !
Et les victoires sont certaines,
Car nous avons pour capitaines
Sully, des Essarts et Bornier !*

Correspondance avec le poète Jos Parker.

Jos Parker est né à Fouesnant en 1853, militant convaincu il dirigea l'Union Régionaliste Bretonne fondée en 1898 par Anatole Le Braz, avant de fonder la fédération régionaliste Bretonne, moins conservatrice, et de lancer la fête des filets bleus à Concarneau. Peintre et poète, il voyagea en Espagne et en Algérie et mourut à Fouesnant en 1916.

Kergoadic, 11 9bre 98

Je suis précisément, cher monsieur, dans l'attente du N° du Clocher Breton qui contient votre pièce trognonnante.

Voici la 5^{ème} ou 6^{ème} fois que le clocher me fait défaut - soustrait ou mal adressé, toujours est-il qu'il ne me parvient plus depuis plusieurs mois quand madame Madeleine ne le remet pas sur ma réclamation une seconde fois elle même à la poste. Ennuyé de l'avis continuel que je suis obligé de lui envoyer, je la prie cette fois de faire une réclamation en règle à la direction de Lorient.

Donc, à la réception du N° de ce mois, je verrai l'effet de cette trogne et vous donnerai mon opinion sur son caractère dans le virage de votre sonnet. En tout cas l'histoire de cette coquille serait curieuse et à l'actif du hazard des cases de typo.

Merci de me rappeler l'offre que vous m'avez faite lors de mon si agréable passage à votre campagne de Combrit - Oui, je serais bien aise que vous avisiez dès maintenant vos gardes car on signale les premières bécasses.

En attendant le plaisir de lire le litige du rubicond ..., je vous prie de présenter mon plus respectueux et aussi plus aimable souvenir à votre famille - et de vouloir bien me croire tout amicalement votre.

Jos Parker

Le clocher dont il s'agit est la revue *le clocher breton* à laquelle Jos Parker est visiblement abonné.

Kergoadic, 25 xbre 98

Je tiens à vous dire, mon bon confrère, que votre très juste observation m'a prouvé une fois de plus ceci : c'est qu'un avis donné après lecture par un lecteur y ayant autorité, est toujours bon à recevoir, ne serait-ce que par cette raison qu'en composant on n'est pas dans le cas de ce lecteur qui ne pénètre votre pensée que si elle est bien claire. Il est certain, et je l'ai bien vu, que je reprenais de trop loin l'image de l'œil et que dans le premier tercet ma comparaison venait à comprendre toute ma bonne femme et toute sa maison. Je m'en suis aperçu, sur votre observation, en me relisant comme, autant que possible, un autre à ma place.

J'ai donc changé mon deuxième tercet dans ce sens, lequel (puisque vous vantiez la richesse des rimes) se trouve encore de ce côté plus riche par la même forme.

Je tenais à vous en envoyer la nouvelle rédaction manuscrite que voici avec l'envoi supplémentaire de tous mes bons souhaits pour 1899.

Jos Parker

Les pauvresses

A Mr. René Kerviler

*Je viens de voir, sur son grabat,
Une pauvre en agonie,
Dont la paupière s'est jaunie
Comme son chaume qui s'abat.*

*Puisque sa hutte, sous le bât,
Avec le temps s'est aplanie,
Il fallait bien, qu'en harmonie,
La pauvre vieille se courbât.*

*Elle et sa maison solitaire,
Toutes les deux s'en vont en terre
Sous la même couleur de deuil ;*

*Et ce couple si misérable,
Sans se dire adieu sur le seuil,
Demeure encore inséparable.*

Jos Parker

Nature
Homme et Dieu.

Impressions et Souvenirs
recueillis
en
Dix Douzains de Sonnets

par
Larvorre de Kerpénic

Lauréat de la Pomme et du Parnasse



Saint-Nazaire,
Chez l'auteur, Quai du Commerce.
1880.

Dédicace.
A ma femme.

Accepte ces sonnets, mignonne,
Comme ~~de~~ fleurs au doux cueillir
Dont j'ai voulu, pour ta couronne,
Tresser guirlande en mon loisir.

Quand loïn de toi le ciel m'ordonne
De vivre seul et de languir,
Je glane aillet, rose, anémone,
Au frais jardin du souvenir.

Puis vient le temps des longues veilles :
Nous devisons sur les misères
Qu'offre le monde avec fracas

Jamais sans toi la blonde Muse
N'eût inspiré ma cornemuse :
Reçois mes chants : tu les dictas.

Bruyères et Lilas

Douze gerbes de douze sonnets

Par

René Kerviler

Bibliophile Breton

*Livre Premier
En quatre douzains*

LES PAYS



H. Caillière, éditeur à Rennes

1901

133

Préface

Les ébauches des sonnets qui vont suivre ont été publiées depuis une vingtaine d'années, soit sous le nom même de l'auteur, soit sous divers pseudonymes : *Larvorre de Kerpenic*, *Venetus*, *Perrin de Kerlovarec*, etc ..., dans un grand nombre de journaux, de revues, ou de volumes divers, tels que le *Parnasse* (de Paris), la *Revue de Bretagne et de Vendée* (de Nantes), le *Breton* (de Morlaix), le *Petit Breton* et l'*Arvor* (de Vannes), le *recueil de l'Académie des Muses Santones* (de Royan), le *Courrier littéraire de l'ouest*, les *Annales de Sainte-Anne*, l'*Hermine* (de Rennes), le *Parnasse Breton contemporain*, les *Mémoires de l'Association Bretonne*, le *Clocher breton* (de Lorient), la *Terre bretonne*, l'*année des poètes*, etc. Quelques-unes ont reçu des encouragements publics et ont été médaillées par le *Parnasse*, par la *Pomme* et par les *Muses Santones* : mais ces récompenses n'ont pas empêché l'auteur de leur appliquer, comme à toutes les autres, le précepte de Boileau. Vingt fois sur le métier il les a remises, et il en rassemble aujourd'hui les gerbes sous une forme qu'il espère devoir être définitive.

Ces gerbes correspondent à douze douzains de sonnets sous trois titres principaux en groupant chacun quatre :

- I. Les Pays : (1, Bretagne - 2, Italie – 3, Marines – 4, En zig zag)
- II. Les hommes : (5, Arts – 6, Guerres – 7, Philosophie – 8, Juvenalia)
- III. Intimités : (9, Amours – 10, Foyer – 11, A l'aventure – 12, En vieillissant)

A Dieu vat !

René Kerviler

Aveu

*Des autres j'ai souvent disséqué les ouvrages ...
Analysant récits, poèmes, prose et vers,
Tamisant leur esprit, discutant leurs travers,
J'ai sondé les écueils de trop nombreux naufrages.*

*Mais rien n'arrête l'homme en ce vaste univers :
Sur les flancs du Vésuve encore chauds des outrages
D'enfer, il rebâtit jusqu'à nouveaux orages ...
Ainsi m'a profité la leçon des revers.*

*Téméraire à mon tour, je risque la bataille ;
Et brûlant mes vaisseaux, sans souci de leur taille,
Je m'abandonne seul au flot capricieux ;*

*Puis craignant d'être aussi, sous la verge, indocile,
Je redis en moi-même, avec *Le Glorieux* :
La critique est aisée et l'art est difficile.*

Mon choix

*Vous m'avez reproché, Madame,
En parcourant mon jardinet,
De n'y cueillir que le sonnet ...
Je suis navré de votre blâme.*

*C'est qu'aux vives couleurs de flamme
Dont l'éclat trahit le secret,
Je préfère un parfum discret
Qui me pénètre jusqu'à l'âme.*

*J'imite ce pur amoureux
Qui donnerait dix mille aveux
Pour un baiser de ce qu'il aime.*

*Et puis, j'ai foi dans cet arrêt
Que, sans défaut, l'humble sonnet
Vaut, à lui seul, un long poème.*

Au lecteur

*Très jaloux des anciens usages,
Je te salue, ami lecteur,
Pour m'assurer un protecteur
Contre les funestes présages.*

*Ces vers, simples reflets des âges
Et des pensers de leur auteur,
Ne cherchent d'appréciateur
Qu'entre sympathiques visages.*

*Prends-les de confiance, et lis.
Pour toi ma main les a cueillis
Dans le livre de la nature.*

*Tu n'en auras point de regrets,
Car ils t'apportent la peinture
D'un cœur franc, loyal, sans secrets.*

Critique de « *Bruyères et lilas* » par son fils Georges

L'ingénieur ordinaire
à monsieur Kerviler.

Mon cher père,

Je te retourne tes épreuves avec quelques observations ;

1)- au sujet du titre. Pourquoi *Bruyères et lilas* ? J'ai bien vu des bruyères, mais pas de lilas, et cependant ce sont ceux-ci qui ont les honneurs des plus grosses lettres.

2)- aveu. Au dernier vers du 1er quatrain, le et ne tire-t-il pas un peu en longueur, et ne vaudrait-il pas autant reprendre j'ai.

Le 1er tercet ne me plaît pas beaucoup, il me semble bien dur avec tous ces T commençant les syllabes, sept T en onze vers.

3)- Barzaz Breiz - Je n'aime pas beaucoup les parfums aussi doux que l'odeur

Parfum était déjà plus spécial et évoquant une idée plus parfaite qu'odeur.

4)- Alignements de Carnac. Au 8ème vers : Sauva saint.. deux S.

5)- La Kreisker. Le 1er quatrain n'est-il pas un peu plat ?

6)- Bepred breizad - au 6ème vers, simples mots ne sent-il pas un peu la cheville ?

7)- Kerity-Penmarch - Je n'aime que médiocrement la finale.

Comme ensemble, je les trouve de valeur un peu inégale ; à côté de certains qui sont très jolis : le sonnet au latin (?), les N°2 (alignements de Carnac), 4 (chemin creux), 6 (Locronan), 8 (tombeau de François II), 10 (Penanros), II (livre champêtre), je crois que je verrais sans grands regrets disparaître les N.9 (Kerity-Penmarch), 7 (Bepred breizad et même 5 (St. Pol de Léon), celui-ci a cependant deux jolis tercets.

Tu vois que je ne ménage pas ma critique et que je dissèque ferme.

Je te retourne tes épreuves à Lorient, maman m'écrivant que tu dois l'y rejoindre. Embrasse tout le monde pour moi, et meilleure santé à grand-mère. Je termine en te souhaitant une bonne fête.

Ton fils bien affectionné.
Georges Kerviler.

Sonnets 2ème douzaine.

1)- Rome en 1865 - Le 2ème vers du 1er tercet ne me dit pas grand chose, "ou debout mutilé, ou gisant abattu".

2)- Les arènes de Vérone - Même observation pour le même vers, "Vérone vante aussi des trésors pour les yeux"

3)- Les ruines du palatin - Id. pour le même vers, "maintenant méditez, vous qui jugez la terre"

4)- La cathédrale de Milan - "Vers le soir, lorsqu'on a quitté les profondeurs de la crypte ...", c'est de la prose.

Je trouve ces douze sonnets encore assez inégaux ;

Les meilleurs sont à mon avis les N 5,7,9 et 11, cette fois ce sont les impairs.

On pourrait reprocher à un certain nombre d'entre eux de donner presque exactement la même note avec de très légères variantes, par exemple les N°1,4,8,10.

CHARLES FUSTER

Par les Chemins
De Bretagne

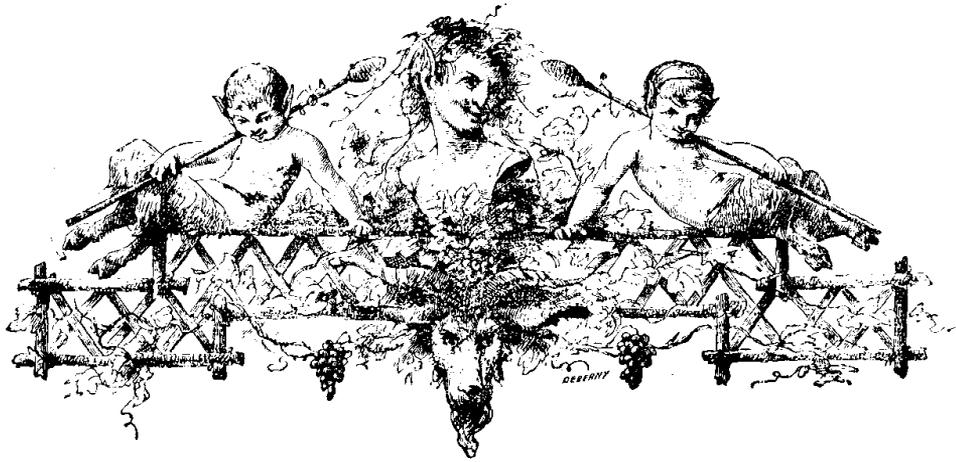
Et les Routes de France

LE POÈTE RENÉ KERVILER

Prix : 50 Centimes



SAINT ÉTIENNE
BIBLIOTHEQUE DE LA REVUE FOREZIEENNE
1902
139



Par les chemins de Bretagne

et les routes de France

LE POÈTE RENÉ KERVILER

L'antique Armor n'est pas seulement le pays grandiose de ces héros anonymes que nous nommons les loups de mer, l'avant-garde granitique de la France, avec ses sinistres écueils, ses cavernes sauvages, ses promontoires inexpugnables que les vagues furieuses battent avec un fracas de tonnerre où viennent caresser en murmurant ; ce n'est pas seulement le pays classique des dolmens, des menhirs, des tumulus et des galgals druidiques, mais c'est aussi et surtout la patrie d'une admirable phalange d'hommes de génie, de philosophes, de savants, de poètes et d'artistes inspirés dont nous avons hautement le droit de nous enorgueillir.

Sans remonter au delà du siècle dernier, que de noms illustres brillent sur son livre d'or ! Les citer tous serait impossible, car les plus nombreux sont des modestes qui se dérobent à la vive lumière de la célébrité.

Sur toutes les lèvres sont les noms de ces philosophes, si remarquables à des titres divers, les Maupertuis, les Duclos, les Kératry, les Pierre Leroux, les Renan, les Jules Simon ;

nous songeons aux *Paroles d'un Croyant*, de Lamennais, aux contes exquis d'Emile Souvestre, aux romans de M^{me} de Duras et de Paul Féval, aux récits historiques de Ginguené, de Royou et de Beauchesne, aux poèmes, aux contes populaires, aux chansons du *Barzaz-Breiz*, de l'érudit La Villemarqué, aux *Poésies du Cœur*, de Mme Mélanie Waldor, aux opéras-comiques d'Alexandre Duval, aux épopées de Dorion, aux rimes élégantes de Turquéty et de Boulay-Paty, enfin et surtout à l'auteur incomparable d'*Attalan*, du *Génie du Christianisme* et des *Martyrs*, au grand Malouin Chateaubriand qui dort de son dernier sommeil dans son fier tombeau battu par la tempête ou bercé par le rythme solennel de l'océan !

Plus près de nous, c'est le charmant poète Brizeux, si humainement, si douloureusement inspiré par cet amour malheureux qui lui dicta les strophes poignantes et mélancoliques de son chef-d'œuvre : *Marie* ; Brizeux qui écrivit aussi les *Ternaires* ou *Fleurs d'or*, et ces poèmes bretons où il mit toute la sincérité de son cœur.

L'art, la poésie, le talent sont de tradition fidèle en Armorique. Les littérateurs bretons contemporains ont pieusement recueilli le noble héritage du passé, et leur glorieuse couronne s'enrichit chaque jour de nouveaux fleurons. Noblesse oblige ! On le sait plus que partout ailleurs au pays de la reine Anne.

Voici, en effet, Tiercelin et Le Braz, que l'admiration parisienne vient de consacrer pour la postérité. Voici Jos Parker, un paysan épris du charme de la campagne, et qui sait rendre ses impressions avec le pinceau d'un peintre de talent ou la rime la plus riche et la plus imagée. Voici Lud Jan, un gauche, un timide, dit-on, mais à coup sûr un admirable poète qui chanta divinement les Côtes-du-Nord.

Voici enfin René Kerviler, auquel je tiens à rendre en cette étude la bonne et impartiale justice que lui doit mon ami. René Kerviler qui, par une curieuse et assez rare antithèse, réunit en lui-même, comme Sully-Prudhomme, la double personnalité d'un profond savant et d'un poète exquis.

René Pocard de Kerviler naquit à Vannes le 12 novembre 1842. Sorti de Polytechnique après de fortes et brillantes études, il suivit d'abord la carrière des Ponts et Chaussées. Rien n'est moins poétique que les ouvrages auxquels, par état, il voua son activité. Saint-Nazaire doit à ses plans et à sa direction le bassin du Penhouet, les trois formes de radoub et la nouvelle entrée de son port. Il est l'inventeur du fameux *Chronomètre préhistorique* ! et le rédacteur du non moins fameux projet de *Canal des Deux-Mers*. Je ne veux citer de lui que ces quelques travaux dont l'importance, certes capitale, au point de vue scientifique et utilitaire, n'échappera à personne, mais auxquels s'intéressent médiocrement les Muses.

Cependant, l'esprit de Kerviler savait se dégager souvent des préoccupations techniques, pour aborder tous les problèmes de l'histoire littéraire, et c'est avec une véritable ivresse que son imagination se donnait libre carrière dans les champs infinis de l'idéal. Il y avait en lui une double nature, la science y marchait de compagnie avec la poésie. Tout lui servait de prétexte à noter les mille impressions qu'il ressentait en son âme d'artiste convaincu. Sa situation même d'ingénieur lui imposait du reste de très nombreux voyages. Il en a profité pour rapporter, comme un photographe amateur rapporte des vues et des instantanés destinés à fixer et perpétuer le souvenir de ses excursions, une quantité de visions poétiques qu'il a élégamment renfermées en de jolis sonnets, ciselés avec la passion et le goût de la forme qu'il savait mettre en tous ses écrits.

Rien ne s'adapte mieux que le sonnet à ces notations brèves du voyageur. Kerviler a excellé dans ce genre délicat, et a tracé les siens avec une science réelle, une inspiration vraie, une sincère et enthousiaste conviction.

Son livre débute par une préface charmante, pleine de droiture et de modestie :

*"Très jaloux des anciens usages,
Je te salue, ami lecteur,
Pour m'assurer un protecteur
Contre les funestes présages.*

*Ces vers, simples reflets des âges
Et des pensers de leur auteur,
Ne cherchent d'appréciateur
Qu'entre sympathiques visages.*

*Prends-les de confiance et lis.
Ce sont légers feuilletts cueillis
Dans le livre de la nature.*

*Tu n'en auras point de regrets,
Car ils t'apportent la peinture
D'un cœur franc, loyal, sans secrets."*

Ecoutez-le maintenant, quand il donne son opinion sur l'art de juger l'œuvre d'autrui. Comme il avoue franchement le côté faible, la tendance exagérée de toute critique ! Avec quelle douce et aimable ironie ne fait-il pas à cet égard sa confession !

*"Des autres, j'ai souvent disséqué les ouvrages,
Analysant récits, poèmes, prose et vers,
Tamisant leur esprit, discutant leurs travers,
Et sondé les écueils de trop nombreux naufrages."*

Mais il se hâte d'ajouter prudemment :

*"Et craignant d'être aussi sous la verge indocile,
Je redis en moi-même avec le Glorieux :
La critique est aisée et l'art est difficile."*

Naturellement, la majeure partie de son œuvre est pleine de son pays natal. Aux cœurs bien nés la patrie est chère ! Kerviler a su merveilleusement mettre en scène sa Bretagne bien-aimée, en célébrer les sauvages grandeurs, en dépeindre les solitudes calmes et imposantes, les calvaires d'une impressionnante tristesse, les roches noires, meurtries par la mer, les granits grisâtres contrastant avec le sable fin des grèves, en un mot tout ce qui en fait le charme et la majesté.

Ainsi, au sujet des *Alignements de Carnac*, de ces peulvans, autrefois au nombre de quinze mille, aujourd'hui réduits, à force de mutilations, à cinq ou six cents, formant de longues avenues sur la lande entre les bruyères et les genêts, à propos de ces monuments gris sous un ciel gris qui, selon le mot du poète Brizeux :

Ont vu passer tous les hommes d'Arvor !

et, ajouterai-je, en verraient passer bien d'autres si les Bretons d'aujourd'hui, moins craintifs ou moins superstitieux que leurs ancêtres, ne les mutilaient pas pour en construire leurs

granges et enclore leurs champs. Hélas ! Comme toutes les belles choses, Carnac s'en va ! Ecoutez la voix de Kerviler s'élever avec de magnifiques accents dans le mâle sonnet qui suit :

LES ALIGNEMENTS DE CARNAC

*Le soir, vous inspirez une sainte terreur,
Colosses de granit aux ombres gigantesques ;
Quand la lune se glisse entre vos arabesques,
Le paysan recule en frissonnant d'horreur.*

*L'antiquaire, lui-même, hésite et craint l'erreur ...
Etes-vous les témoins de ces jours titanesques
Où le ciel, foudroyant d'Apis les soldatesques,
Sauva Saint Cornély des coups de leur fureur ?*

*Etes-vous les piliers du temps des Druides ?
Ou les stèles d'honneur marquant les places vides
Dans les rangs des héros, défenseurs du vieux sol ?*

*Etes-vous les jalons du Conseil des Vénètes ? ...
Qu'importe, si, par vous assuré de son vol,
L'esprit s'élève à Dieu qui voit ce que vous êtes !*

Le dernier vers, animé d'un beau souffle spiritualiste, nous montre l'homme tout entier. Nous ne sommes plus surpris à la lecture des beaux vers que lui inspire Vannes, sa ville natale, la ville de son enfance, aux souvenirs antiques et glorieux. Le poète qui chante si éloquemment son pays ne peut être qu'un bon compatriote et un homme de cœur :

VANNES

*Dans la nuit de la fable, ô ma cité natale,
Tu perds les premiers pas d'un ténébreux passé ;
Puis Gaulois et Romains sur tes murs ont tracé
Les pages d'une histoire où la gloire s'étale.*

*Haut les cœurs !... Voici les Normands, race brutale ;
Mais, appuyé sur toi, Barbe-Torte a glacé
Leur troupe d'épouvante ... Ainsi fut terrassé
Quiconque osa braver la vieille capitale.*

*Garde longtemps encore les tours de tes remparts,
Tes antiques maisons, tous les témoins épars
Des gestes des Bretons. Tressaille sous l'outrage,*

*Et ne supporte pas qu'aucune trahison
Viene jamais ternir l'éclat de ton courage,
Car l'hermine sans tache est seule en ton blason.*

C'est un tableau ravissant et d'une vérité frappante que son sonnet *Chemin creux*. On se sent transporté en plein paysage breton :

CHEMIN CREUX

*Creusant dans le granit un sillon vigoureux,
Le vieux chemin serpente au gré de son caprice ;
Profond, frais, embaumé, vrai chemin d'amoureux,
Dur aux chars de labour, mais aux rêves propice.*

*On marche entre deux rangs de talus plantureux,
Où ronces et genêts, fleurs à l'humble calice,
Brillante digitale et buissons ténébreux
Aux fougères mêlés couronnent l'édifice.*

*Chênes et châtaigniers, unissant leurs rameaux,
Se courbent l'un vers l'autre et forment des berceaux
Dont le feuillage épais projette une ombre douce ;*

*Et je trouble en passant les rayons indiscrets
Qui scintillent gaiement sur les tapis de mousse,
Prêtant leurs filets d'or aux jeux des farfadets.*

A noter aussi la toute idéale description de ce bijou d'architecture bretonne : *Le Kreisker de Saint-Pol-de-Léon*. Et comme le dernier tercet est d'une belle et expressive religiosité !

KREISKER DE SAINT-POL-DE-LÉON

*Veuve de son chapitre et de son évêché,
La ville de Saint-Pol voit ses places désertes,
Mais pour se consoler de ces injustes pertes,
Elle garde un trésor à son sol attaché.*

*C'est le hardi Kreisker par un ange ébauché,
Pur triomphe de l'art sur les forces inertes,
Dont la croix, par delà les côtes découvertes,
Sert de guide au vaisseau sur la vague penché.*

*D'un seul jet vers l'azur son aiguille s'élance
Et, sous l'effort du vent, tranquille, se balance,
Défiant la tempête, en reine des hauts lieux !*

*Lorsque les séraphins, sur l'aile du tonnerre,
Ont porté les décrets de Dieu même à la terre,
Son faite est leur degré pour remonter aux cieux.*

Et dans une nuance différente, toute idyllique, cette fois, combien joli, leste d'allure et gracieusement tourné le sonnet *Penanros-sur-Odet* ! Horace, avec son épicurisme raffiné, n'a pas plus aimablement célébré les délices de la campagne :

PENANROS-SUR-ODET

*Je sais, à l'ombre des grands bois,
Baignant leur pied dans la rivière,
Une vieille gentilhommière
Où j'ai goûté plaisirs de rois.*

*Loin de la ville et de ses lois,
On y respire paix entière
Dans la simplicité première
Des habitudes d'autrefois :*

*De frais sentiers bordent la plage,
Et d'arômes de fleurs sauvages
Le vent de mer chante rempli ...*

*O Penanros, si la tourmente
Me force à replier ma tente,
J'irai te demander l'oubli.*

Voyez quelle ironie malicieuse anime les derniers vers de sa pièce sur le *Pardon de Locronan*, où d'une plume sûre et finement humoristique, il nous raille doucement les deux défauts dominants des paysans bretons :

*Et, chapeau sous le bras, chapelet dans les mains,
On voit de compagnie aller par les chemins
Des troupes de Bretons récitant des prières.*

*Le parfum de leur foi monte avec l'encensoir ;
Mais ne les suivons pas trop loin de leurs bannières ...
Combien, dans un fossé, dormiront dès ce soir !*

Kérity-Penmarch et ses alentours désolés devaient produire sur son esprit la plus profonde impression. Aussi voyez avec quels termes attristés il nous décrit ce point de la côte, autrefois prospère et bien peuplé, aujourd'hui couvert de vieux manoirs en ruines et habité par une population aux mœurs sauvages et farouches. *Quantum mutatus ab illo* !



Penanros

KÉRITY-PENMARCH

*Sur la lande aux fleurs d'or, des tours de cathédrale,
Veuves de leurs clochers, fières en leur malheur,
Se regardent de loin, portant avec douleur
L'histoire des beaux jours inscrits sur leur dalle.*

*Les cités ne sont plus ; une même rafale
Emporta leurs palais. Et de cette splendeur
Seuls, d'antiques manoirs, déchus de leur grandeur,
Conservent, dispersés, leur marque féodale.*

*Tout autour le désert, quelques arbres épars,
Du sable, et pour défense, à défaut de remparts,
Des rochers que la mer tourmente avec furie ...*

*La Joie et Kéridy-Penmarch, Saint-Guénolez.
Vieux bourgs dont la fortune est à jamais tarie,
Pour quel crime le ciel vous a-t-il désolés ?*

Il salue l'auteur des *Barzaz-Breiz*, le poète De la Villemarqué, auquel, avec une conviction loyale et sincère, il décerne l'éloge le plus flatteur :

*A l' " Enchanteur Merlin " déroband ses secrets,
Votre art a pénétré la fleur de nos genêts
De parfums aussi doux que l'odeur des bruyères ...*

*Quand d'un triste démon je subis le pouvoir,
Je relis au "Barzaz" les ballades guerrières,
Et mon âme aussitôt se réveille au devoir.*

Kerviler et Jos Parker se sont rencontrés dans leur grand amour du sol breton. Ils rivalisent à qui manifestera le mieux ses impressions et son enthousiasme en l'honneur de la province natale.

*Car tu ne pourras point, quand tu vivrais cent ans,
O mon barde, épuiser le sujet de tes chants,
Armor est le pays le mieux fait pour les rêves !*

Ce mâle défi ne rappelle-t-il pas les chevaleresques tournois du moyen âge ?

Il est irréductible sur la question des traditions, des us et coutumes, et même du pittoresque costume national. Il apostrophe les Bretons sur un ton de reproche mérité :

*Serez-vous plus heureux, Armoricaïns, mes frères,
Quand vous aurez quitté bragou-braz et chopens,
Quand vos sœurs fouleront aux pieds les bigoudens
Et quand vous porterez nos modes funéraires ?*

Le sensationnel roman de Le Braz, *Le Gardien du Feu*, aurait inspiré à Kerviler une série de pièces admirables, constituant un drame en cinq actes et cinq sonnets : *Ar-Men, Le Gardien, Le Salut, La Catastrophe, Le Convoi*, s'il ne l'avait écrite bien avant le roman de son compatriote. Les mêmes spectacles ont produit chez les deux auteurs les mêmes impressions.

Nous assistons à une horrible tempête qui arrache un panneau du phare, balaye l'homme à son poste et l'engloutit dans les flots furieux.

Ecoutez ces trois vers si poignants dans leur réalisme impressionnant :

*Au jour, le lendemain, le filet d'un pêcheur
Ramenait des rochers du Raz ... horreur sublime !
L'intrépide gardien, bras croisés sur son cœur.*

Puis nous suivons le convoi de cette victime héroïque du devoir. Voici le beau sonnet qui termine le drame. Les deux vers de la fin trahissent une idée scientifique curieuse et inédite :

LE CONVOI

*A travers les sentiers que la falaise borne
De l'humble serviteur j'ai conduit le cercueil.
Le gris soleil d'hiver s'était voilé de deuil
Et la neige étalait son blanc linceul sans borne,*

*Les marins des hameaux suivaient en foule morne
Pendant que leurs enfants se signaient sur le seuil,
Et l'on voyait de loin, par un suprême orgueil,
Les navires mouillés mettre en berne à la corne.*

*Le long des hauts fossés verts d'ajoncs et de houx,
Les femmes, les vieillards se jetaient à genoux ;
Leur gorge sanglotait comme un vase qu'on brise ...*

*Et pour exécuter le psaume des martyrs,
Les fils du télégraphe, en vibrant sous la brise,
Exhalaient dans les airs de déchirants soupirs.*

Kerviler, comme tous les Bretons, aime passionnément la mer. Il nous traduit son extase dans les deux tercets de son beau sonnet sur l'

Océan

*Ton immense horizon, tes mobiles couleurs,
Le parfum des varechs et de la dune en fleurs,
Le chant grave du flot expirant sur la grève,*

*Tout m'enivre ... et le ciel s'écroulerait sur moi,
Sans pouvoir m'arracher aux délices du rêve,
Qui m'isole du monde et m'emporte avec toi.*

Voici maintenant un parallèle entre la montagne et la mer. Leurs égales, quoique différentes, sublinités le laissent indécis. Il n'ose se prononcer. C'est assez démontrer, n'est-ce pas, l'inutilité d'une comparaison entre les œuvres du Créateur. Elles ont chacune leur beauté spéciale et particulière que nous ne savons pas toujours discerner.

LA MONTAGNE ET LA MER

*La montagne se dresse immobile, et sa masse
Est sans voix, car le vent qui chante dans les pins
Et le torrent qui gronde en creusant les ravins
N'ont point d'échos montant jusqu'aux cimes de glace.*

*Plus vivante, la mer s'agite et se déplace,
Monte, descend, bondit au gré des plans divins,
Et ses flots frappent l'air de sons durs ou câlins ;
Elle brame ou mugit, se lamente ou menace.*

*Entre ces deux témoins du souffle créateur,
Ma préférence hésite. A la calme hauteur,
Comme au vaste horizon, la vanité se froisse.*

*Et dans leur trait commun gît un plaisir amer,
Car de l'immensité j'aime à sentir l'angoisse
En contemplant de près la montagne et la mer.*

Ce qui distingue surtout le talent de Kerviler, c'est la couleur locale empreinte dans ses sonnets : on y respire vraiment l'air des pays qu'il décrit, et chaque description est faite en des termes pleins de goût et de convenance. Son œuvre, comme un véritable kaléidoscope, fait défiler devant nos yeux des tableaux d'une exactitude absolue, soit qu'il nous transporte en Espagne, à la *Corrida de Toros*, sur des cimes des *Pyrénées* ou des *Alpes*, à la *Jungfrau* ou à *Londres* dont il nous trace, en quelques vers typiques, ce tableau d'un réalisme étonnant :

*Des colosses de pierre, un Wellington tout nu,
De railways enragés un bruit sourd, continu,
Des haillons, des taudis, des fabriques de bière,*

*De la boue et des cris, d'infâmes cabarets,
Un cauchemar sans fin de luxe et de misère,
Voilà Londres. Et je pars, ignorant les regrets.*

Il nous fait pénétrer dans la *Chambre des Lords* et assister plus loin à une *Fête écossaise* ; puis il nous amène en face du *Lion de Lucerne* et du *Lion de Belfort*, pour avoir le prétexte du majestueux parallèle qu'on va lire, sonnet imposant et fier, où passe et vibre, dans chaque strophe, un souffle frémissant de patriotisme :

DEUX LIONS

*J'ai vu, sur deux rochers, deux grands lions de pierre,
Taillés par le génie en pleine vérité,
Pour donner de leur gîte, à la postérité
Des leçons de vaillance et de noble carrière.*

*L'un, blessé, fer au flanc, abaissant sa paupière
Sous les coups d'un destin que le peuple irrité
Imposa, le dix août, à sa fidélité,
Mais frappé, droit au poste, et sans bond en arrière.*

*L'autre, des monts voisins fièrement descendu,
Adossé contre un roc, front haut, jarret tendu,
Semblant jeter ce cri : Teutons, venez me prendre !*

*O Lion de Lucerne ! O Lion de Belfort !
J'enverrai devant vous mes enfants pour apprendre
Comment tombe un soldat, comment il reste fort !*

Kerviler nous entraîne de Suisse en Italie. Il nous conduit au bord du *Lac Majeur* que dépoétisent, selon lui, les jardins des Borromées ; il nous fait contempler le puissant *Moïse* de Michel-Ange, les ruines antiques du *Palatin*, et nous le suivons jusque sur les flancs du terrible *Vésuve*, dans une impressionnante ascension.

Quelle variété, quelle richesse d'évocation ! Son souple talent se plie merveilleusement, s'adapte à toutes les situations, se fait protégée pour nous procurer, à chaque pas, un charme de plus.

Son *Clair de lune* trahit le mystérieux rêveur qui sait délicieusement troubler notre âme ... et *Demi-Siècle* révèle le philosophe méditatif, revenu des illusions et des chimères de ce monde, le sage convaincu de l'inanité de la gloire et de l'ineptie de l'orgueil humain !

DEMI-SIÈCLE

*Cinquante ans ! Voici l'heure où l'esprit fatigué
Par de rudes combats fait halte, et se repose
Pour mesurer en paix, avant la grande pause,
La route parcourue et l'effort prodigué.*

*Sévère est la revue : amours, honneur brigué,
Peines, illusions, œuvres de vers, de prose,
Tout ce qui nous sembla bien, mal, joyeux, morose,
Se jauge au profit net, comme un fleuve endigué.*

*Demi-Siècle ! ... On a vu, sur son propre domaine
La deux centième part de l'existence humaine
S'écouter ... Songe étrange aux traits déjà lointains !*

*Qu'est-ce que le temps, si toute notre histoire
N'exige pour garants qu'à peine cent témoins ?
Et que l'homme est petit ! Et que vaine est la gloire !*

Il nous traduit, en des rimes nobles et fières, un spiritualisme plein d'élévation. Chez ce savant ingénieur, une telle profession de foi est bien précieuse à recueillir. Elle témoigne éloquemment que peu de science mène au doute, mais que beaucoup de science conduit à Dieu ! Oui, les plus grands savants étaient avant tout des hommes d'une foi courageuse et sincère. Souvenons-nous de notre illustre Pasteur, pour citer l'exemple d'un génie justement célébré et honoré, non seulement dans notre France, mais encore dans le monde entier. Aussi Kerviler s'écrie dans tout l'élan de son cœur :

Matière, je te tiens et je t'assouplirai.

.....
*Ne me crois pas sorti de ta seule puissance,
Je ne suis pas ton fils, mais ton maître et ton roi,
Et c'est au Dieu vivant que je dois ma naissance.*

Enfin, je veux terminer cette courte et rapide revue par le sentiment qui me paraît couronner de la plus magnifique auréole l'œuvre de Kerviler : le patriotisme.

Notre cher poète a, dans un très beau sonnet dédié à Victor de Laprade, exprimé en vers vibrants tout son enthousiasme généreux.

Voici les deux tercets :

*Puis, quand l'Envahisseur osa souiller la France,
Vous avez ranimé nos lueurs d'espérance
En nous jetant le cri de la Pucelle au Roi ...*

*Le culte de l'honneur est votre idolâtrie.
Et je donne à mes fils vos livres pleins de foi,
Pour leur faire aimer Dieu, son œuvre et la Patrie.*

Notre âme de Français est toujours heureuse et fière de l'entendre encore proclamer haut et ferme ces réconfortantes pensées qui nous disent tout son amour pour la Patrie :

*Car la foi, chez tes fils, n'est pas encore morte,
Le sang des anciens preux est le sang des Français,
Et ta race est toujours la race grande et forte.*

Artiste, croyant, patriote ! Ces trois titres de noblesse résument le caractère de René Kerviler, et lui sont bien dus. Nous en trouvons la preuve à chaque vers dans la belle œuvre poétique que nous venons de parcourir. Cette œuvre, digne, à tant d'égards, d'être admirée et comprise, est non seulement exquise par la perfection de la forme et par la manifestation d'un beau talent, mais nous paraît plus précieuse encore, parce qu'elle nous fait connaître, dans toute la grandeur de ce mot, et aimer un véritable homme de cœur !

Charles Fuster

Voyages

Que ce soit dans le cadre de voyages d'études ou pour ses activités extra professionnelles, René Kerviler a voyagé en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Italie, en Espagne, et il a parcouru toute la Bretagne. Curieux de tout, il voyage avec un carnet et un crayon, pour noter tout ce qu'il voit et prendre des dessins. Ainsi il croque rapidement des monuments, des sculptures, des gares, des ponts, des détails d'architecture, des plans d'église, ... tout l'intéresse ! Sur ces carnets, il note aussi des réflexions de toutes natures, concernant les habitants, les musées qu'il ne manque pas de visiter, les spectacles qu'il voit ...

Le voyage en Angleterre, dont un carnet de notes a été retrouvé, sera traité dans le tome 3.

La narration du voyage en Italie sera reproduite dans le tome 4.

Culte de la matière

*De Naples à Glasgow, de Tolède à Berlin,
J'ai voulu visiter les vastes capitales
Qu'Europe décora de splendeurs magistrales,
Pour consacrer leur gloire ou masquer leur déclin.*

*Cent fois j'ai parcouru, sur ce brillant chemin,
Leurs places, leurs palais aux somptueuses salles,
Leurs jardins merveilleux, leurs riches cathédrales,
Leurs théâtres jaloux de l'enchanteur Merlin.*

*Et partout j'ai vu l'homme, en proie à la matière,
S'écarter de la route où fleurit la prière,
Pour suivre de ses sens les appétits en feu.*

*Aux quatre vents du luxe il jette ses pensées :
Les églises pour lui deviennent des musées,
Et s'il respecte l'art, c'est en oubliant Dieu.*

Publié dans "ma politique".

En route

Juin 1878, en allant à Paris

*Quand la vapeur m'emporte au travers de l'espace,
Rapide et franchissant d'un bond impétueux
Plaines, forêts, coteaux, fleuves majestueux,
Humbles bourgs et cités admirant son audace,*

*De tant d'objets divers le spectacle s'efface
Comme en un tourbillon confus et ténébreux ;
Et dans les deux replis d'un réseau gracieux
Un rêve bienfaisant me saisit et m'enlace.*

*Je revois la maison, gardienne des amours,
Où, tableau détaché des célestes séjours,
Quatre blonds chérubins dorment près de leur mère.*

*Ange du souvenir, elle même en descend,
Et de son cœur s'élève une ardente prière
Pour conjurer le ciel de veiller sur l'absent.*

Espagne

Corrida de toros

Au camarade Joly

Vittoria, août 1864

*Un long frémissement agite les mantilles ;
Dans leur prison de cuir lourdement empêtrés,
Les graves picadors, lance au point, sont entrés,
Suivis de figaros armés de banderilles ;*

*Et les paillettes d'or, au soleil des Castilles,
Animent de leurs feux les groupes diaprés
Des fiers toréadors vers la foule cambrés ;
Au bruit des cris joyeux s'assemblent les quadrilles ...*

*Tant de fête, pour voir abattre des taureaux,
Des clowns risquer leur vie en se faisant bourreaux,
Des chevaux éventrés et le sang qui regorge ! ...*

*Noble animal, en vain tu bondis pour chercher
À défendre tes jours. Couche-toi, tends la gorge !
Est-ce toi qu'on acclame ici ? C'est ton boucher !*

Médaille au Parmasse du 15 avril 1879 ; Publié dans Bruyères et Lilas.

Toledo

Septembre 1864

*Sur un vieux pont formé par deux portes gothiques,
On traverse un ravin de rocs nus, escarpés,
Dont les bords en ruine et les flancs décharnés
Du Tage ont vu jadis les âges héroïques.*

*On gravit le coteau par des sentiers obliques
Au milieu de débris pêle-mêle entassés :
Et sous un ciel ardent on atteint les fossés
Du royal Alcazar aux élégants portiques.*

*Puis on ne trouve plus qu'un réseau tortueux
De ruelles sans fin qui pressent dans leurs nœuds
Les massifs étouffés de la nef cathédrale.*

*Le Maure lui laissa son empreinte en partant :
J'admire une mosquée au centre du dédale ...
C'est d'Afrique et d'Espagne un mélange charmant.*

L'île de Jersey

Août 1871

*Autrefois attachée à la côte Normande,
Jersey garde toujours le frais parfum natal ;
Et la riche Albion, prodigue de métal,
N'a pu la convertir à sa rage marchande.*

*Pourtant voici les traits que tout Anglais demande ;
Aux cités qu'il revêt de l'art monumental !
Un collège gothique, un gothique hôpital,
Des vérandas-salons, des créneaux en guirlande.*

*Un gai chemin de fer conduit à Saint-Aubin,
Et sur chaque sentier de ce vaste jardin
Du moderne progrès on voit surgir un gage.*

*Mais le peuple n'est pas un aveugle instrument :
De Londres il ne suit les lois ni le langage :
Anglaise est la surface et le fond est normand.*

Pyénées

Coucher de soleil en montagne

Pic du midi, Août 1868

*Quand le soleil incline à l'horizon ses feux,
J'aime à quitter pour lui les régions profanes
Et voir du haut des pics, en voiles diaphanes,
Germer dans les vallons des lacs roses ou bleus.*

*Une poussière d'or envahit les hauts lieux,
Et l'on distingue à peine, en longues caravanes,
Les dociles troupeaux regagnant leurs cabanes
Conduits par la clochette au son clair et joyeux.*

*Au loin, les blancs sommets de vermeil se colorent
Mont-Perdu, Viguemal, Néouviel se décoorent
Des rayons empourprés de l'astre qui s'enfuit.*

*Puis le bleu devient sombre et les éclats pâlisent
Plus de chants, plus de bruits qui dans l'air retentissent,
La nature s'endort ; tout se perd dans la nuit.*

Orage

Tarbes, Juillet 1868

*Un voile épais et lourd descend d'un noir nuage :
Sous des vapeurs d'opale on voit fuir l'horizon ;
L'oiseau tout affolé s'abat sur le gazon,
L'air est morne ... et sans bruit s'accumule l'orage.*

*Le vent siffle soudain. Les rafales font rage.
Un déluge de boue envahit les moissons :
Et tordant sans pitié grands arbres et buissons,
La grêle avec fracas consomme son ouvrage.*

*La foudre à ce concert prête sa mâle voix
Aux quatre points du ciel elle éclate à la fois,
Et par des traits de feu le rattache à la terre.*

*Puis le calme renaît. L'on entend murmurer
Dans un brumeux lointain les échos du tonnerre
Et le vieux laboureur sur son champ va pleurer.*

Les voix de la nature

*J'aime les grandes voix
De la forte nature,
Quand, sombre de parure,
Elle dicte ses lois :*

*Le torrent sous les bois
Que l'ouragan torture ;
L'océan qui murmure
De voir borner ses droits ;*

*Le fracas de la houle ;
L'avalanche qui croule
Sur les gouffres béants ;*

*Les vésuves sous terre ;
Et l'écho du tonnerre
Dans les cirques géants.*

Nocturne

(Réminiscence de Godeau)

*Lorsque le soleil d'or s'est plongé dans les eaux,
Qu'un silence profond règne en toutes les plaines,
Et que seuls les zéphyr, par de faibles haleines,
Agitent doucement les frêles arbrisseaux ;*

*Lorsque dans les grands bois reposent les oiseaux,
Qu'on ne les entend plus se raconter leurs peines,
Et que le bruit léger des timides fontaines
Seul annonce la vie au penchant des coteaux ;*

*Lorsqu'au bord du rivage où cesse son emprise,
Dans l'azur assombri la vague lente expire ;
Lorsque sur les cités planent les pâles feux,*

*De l'astre qui promet la paix à la nature,
Sous le ciel constellé je marche à l'aventure
Libre, heureux de pouvoir échapper aux fâcheux.*

Rêverie sur la lande.

*Parfum des bruyères
Sur la lande en fleurs,
Calme les colères
Et sèche les pleurs.*

*Au loin les misères,
Les vaines clameurs !
Un lit de fougères
Suffit aux rêveurs ...*

*Laissant le tonnerre
Ebranler la terre,
Je monte au ciel bleu.*

*Au chant des cygales,
J'ouvre les pétales
De l'œuvre de Dieu !*

Ascensions dans les pyrénées

Au camarade Pugens

1867-1869

*En traçant des chemins à travers la montagne,
J'ai gravi les sommets sous l'œil des carnassiers,
Et côtoyé les lacs, les forêts, les glaciers
Gardiens silencieux des frontières d'Espagne.*

*Puis, quand l'hiver couvrait de neige la campagne,
Il nous fallait encore armer les terrassiers,
Au bruit de l'avalanche arrêter nos coursiers,
Et camper sur les cols où passa Charlemagne.*

*Du haut du pic aigu d'où s'échappe l'Adour,
J'ai vu de l'orient surgir l'astre du jour
Illuminant soudain le front des Pyrénées :*

*La terre bien souvent disparut à mes yeux ;
Et comme sous nos pas se formaient les nuées
Nous sentions nos désirs s'élever vers les cieux.*

*Médaille au Parnasse du 15 novembre 1879 et publié dans *Bruyères et Lilas*.*

Du haut du pic du midi.

Au camarade Peslin.

Septembre 1868

*Quand le soleil incline à l'horizon ses feux,
J'aime à quitter pour lui les régions profanes,
Et voir, d'un pic sauvage, en voiles diaphanes,
Germer dans les vallons des lacs roses ou bleus.*

*Une poussière d'or semble envahir les cieux ;
Et, dans l'ombre, on entend le son clair des campanes
Qui, le long des ravins, guident les caravanes
De troupeaux et bergers descendant des hauts lieux.*

*Au loin, les blancs sommets de vermeil se colorent,
Mont Perdu, Viguemal, que les glaciers décorent,
Revêtent le manteau de l'astre qui s'enfuit ...*

*Bientôt il faut céder aux ténèbres la place ;
Plus de bruit : un silence absolu vous enlace ;
Couleurs, joyaux, rumeurs, tout se perd dans la nuit.*

*Médaille au Parnasse du 15 novembre 1879, et publié dans *Bruyères et Lilas*.*





La vallée de l'Épave - vue du lac Bleu - Mars 1869 - *Alfred Sisley*



Lac Bleu - Mars 1868 - *Alfred Sisley*

L'écrivain

René Kerviler a écrit sur la Bretagne un grand nombre de notices archéologiques, historiques et biographiques qu'il a publié dans les revues et journaux locaux. Il en a regroupé les plus marquantes dans un recueil de 3 livres "*Armorique et Bretagne*" qui lui ont valu la grande médaille de vermeil de la société française d'archéologie au congrès de Nantes en 1886. Il a laissé également une très intéressante histoire de "*La Bretagne pendant la révolution*", qui a été republiée en 1989, et qui était le premier élément d'une "*Histoire de la Bretagne*" qui n'a malheureusement jamais vu le jour. Enfin, son "*Répertoire de bio-bibliographie bretonne*", republié en 1984, fait toujours autorité auprès des chercheurs et érudits.

Plusieurs études récentes lui sont consacrées, en particulier dans les livres "*historiens et chroniqueurs de la Bretagne*", et "*le bretonisme*"; elles seront reproduites dans le tome 2.

Principales publications de René Kerviler

Publications Archéologiques

Le chronomètre préhistorique

Note sur les monuments celtiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande (1870).

Les nombres 7 et 3 chez les constructeurs mégalithiques

Mémoire sur des tranchées présumées antiques (1873)

Etude critique sur la géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine (1874)

Fouilles faites en 1873 à Saint Donatien

L'âge du bronze et les gallo-romains à Saint Nazaire (1877-1884)

Recherches sur la grande ligne des mardelles gauloises de la Loire inférieure

Des projectiles cylindro-coniques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours (1884)

César et les Vénètes (1880).

Les voies romaines en Armorique

Publications historiques

La révolution en Bretagne (société des bibliophiles bretons 1912 puis la manutention 1989)

Le procès des 132 nantais en 1794. (revue historique de l'ouest, 1886-1895)

Clubs et clubistes du Morbihan (1885)

Les chaires extérieures en Bretagne (1882)

Bibliographie des publications périodiques des cinq départements de Bretagne

Projet de bibliothèque historique de la Bretagne (1875)

Annuaire historique de Bretagne (1897)

Armorique et Bretagne (1893)

Publications biographiques

Répertoire de bio-bibliographie bretonne (lettres A à G 1886 à 1904 – complété à Z en 1984)

Les députés de la Bretagne aux états généraux de 1789

Cent ans de représentation bretonne (revue illustrée de Bretagne et d'Anjou)

Essai de bibliographie de l'histoire de l'académie française

La Bretagne à l'académie française au XVII^{ème} siècle,

La Bretagne à l'académie française au XVIII^{ème} siècle

Des notices sur les académiciens, députés, ... : Nicolas Bourbon, la Mothe le Vayer, Godeau, Bachet de Meziriac, Desmaretz, Bautru, Gombaud, de Gomberville, Silhon, Cureau de la Chambre, Perrot d'Ablancourt, Sirmond, de Virelade, Les deux abbés Colbert et Jacques Nicolas Colbert, L'abbé de Louvois, Les Bignon, grands-maitres de la bibliothèque du roi, Henri Louis Habert de Montmort, Abel Servien, négociateur du traité de Westphalie, Le conventionnel Honoré Fleury, le chancelier Pierre Seguier, Le chancelier Pierre Seguier et son groupe académique, Valentin Conrard, 1^{er} secrétaire perpétuel de l'académie

Pour avoir tous les détails concernant ces publications, se reporter à la *Bibliographie Kervilérienne*, laquelle est reproduite dans le tome 2.

ARMORIQUE
ET
BRETAGNE

RECUEIL D'ÉTUDES

SUR

L'ARCHÉOLOGIE, L'HISTOIRE ET LA BIOGRAPHIE BRETONNES

PUBLIÉES DE 1873 A 1892

REVUES ET COMPLÈTEMENT TRANSFORMÉES

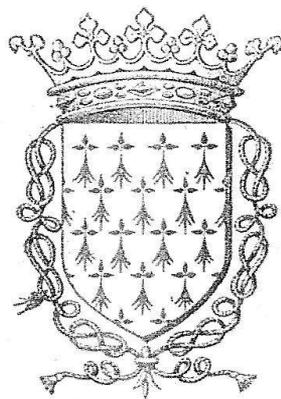
PAR

RENÉ KERVILER

*Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées,
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.*



TOME I. — ARMORIQUE



PARIS

HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE

9, Quai Voltaire, 9.

—
1892



Préface du recueil *Armorique et Bretagne*

Quelques amis, trop bienveillants dans leur extrême indulgence pour mes travaux archéologiques ou biographiques m'ont engagé à réunir en volume les études sur la presqu'île armoricaine que j'ai jetées çà et là, depuis tantôt vingt ans, à tous les vents des revues spéciales de Paris et de la Bretagne. Après avoir beaucoup hésité, j'ai consenti à reprendre un à un tous ces mémoires, jeunes et vieux, et à les remettre au point : mais chemin faisant, j'ai dû m'apercevoir que plusieurs ne méritaient pas de reparaître et je les ai sacrifiés, les uns parce que leur importance ne justifiait pas cette résurrection, les autres parce que la dent de la critique les avait trop limés. Ce qui reste représente donc bien, après mûre discussion, l'état de mes convictions profondes au sujet des questions controversées.

Il se trouve que les vingt-quatre mémoires ainsi conservés sont échelonnées du haut en bas de la série des périodes historiques de la presqu'île armoricaine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Je les ai donc divisés chronologiquement en trois volumes.

Le premier, sous le titre, *Armorique*, comprend l'histoire de notre province, depuis les habitants du bassin de Penhouët qui vivaient environ dix siècles, avant Jésus-Christ, jusqu'à l'époque de l'invasion bretonne, après l'occupation romaine, c'est-à-dire jusqu'au V^e siècle après notre ère. On y retrouvera en particulier la discussion qui fit tant de bruit de 1877 à 1880, sur ce qu'on appela le chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire, la description des Mardelles gauloises de la Loire-Inférieure, la thèse qui m'a valu tant de contradicteurs, de 1874 à 1886, au sujet de l'emplacement de la bataille navale de César contre les Vénètes, et le mémoire descriptif sur les voies romaines de notre pays.

Le second porte le titre de *Bretagne avant la Révolution*. Les principaux mémoires que j'ai recueillis sont ceux qui concernent les chaires extérieures en Bretagne, la lutte de Saint-Nazaire et de Guérande du XIV^e au XVII^e siècle, la biographie de l'évêque de Vannes François Lefebvre de Caumartin, membre de l'Académie française, et les relations du poète Olivier Morvan avec la Société patriotique de Bretagne, cette originale académie fondée par le comte de Serrant, qui a précédé l'Association Bretonne.

Le troisième a pour titre : *Bretagne pendant et depuis la Révolution*, et contient une grande étude sur les clubs et clubistes du Morbihan, une notice sur le conventionnel lorientais Urbain Bruë, une revue de la mission du conventionnel quintinçais Honoré Fleury en Eure-et-Loir, le mémoire sur la fondation du port de Saint-Nazaire, et les notices sur Dufilhol, Jules de la Gournerie, Armand du Chatellier et François Jégou.

Pour compléter mes études sur notre province, il faudrait y joindre les deux volumes sur la Bretagne à l'Académie Française au XVII^e et au XVIII^e siècle et les deux volumes sur les députés de la Bretagne aux Etats généraux de 1789 et à l'Assemblée Constituante. Aucune des notices de ces quatre volumes ne se trouve reproduite dans ceux que je livre au public aujourd'hui.

On ne cherchera point de transitions pour relier entre eux les différents mémoires du présent recueil. Ce sont des morceaux détachés. Les hasards de la fortune, habituellement favorable aux chercheurs intrépides, leur ont donné successivement naissance. Mais un lien commun les rassemble tous et leur impose une physionomie fraternelle : c'est l'amour de la patrie bretonne, un amour franc, loyal et désintéressé, dont les autres provinces sont parfois jalouses et qui caractérise les gens de notre race. Bretons nous sommes, et Bretons nous voulons demeurer, tout en restant bons Français. Ce sentiment profond, inaltérable, pénètre toutes nos études ; grâce à lui leur diversité disparaît et fait place à une réelle unité. J'espère que mes lecteurs, voudront bien les apprécier en Bretons, ce serait pour moi une sûre garantie de succès.

René Kerviler

Saint-Nazaire, le 6 décembre 1891, quatrième centenaire du mariage de la duchesse Anne avec le roi de France Charles VIII.

Tables d'Armorique et Bretagne

Tome I – Armorique

- Le chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire.
- La grande ligne des mardelles gauloises de la Loire Inférieure.
- Des projectiles cylindro-coniques ou en olive depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.
- Les alignements de Carnac.
- Les Vénètes, César et Brivates Portus.
- Statistique des monuments dits préhistoriques, celtiques, gaulois et gallo-romains de la presqu'île Guérandaise.
- De quelques points controversés de l'ancienne géographie Armoricaïne.
- Réseau des voies romaines en Armorique.

Tome II – Bretagne jusqu'à la Révolution

- Les chaires extérieures en Bretagne
- Un épisode de l'histoire de Saint-Nazaire du XV^e au XVIII^e siècle
- L'art de l'ingénieur et le clergé en Bretagne au commencement du XVIII^e siècle
- Deux parnassiens bretons au XVII^e siècle : Paul Hay du Chastelet et l'abbé de Francheville
- L'abbé François Lefebvre de Caumartin, évêque de Vannes
- La société patriotique de Bretagne et le poète Olivier Morvan (1754-1794)

Tome III – Bretagne pendant et après la Révolution

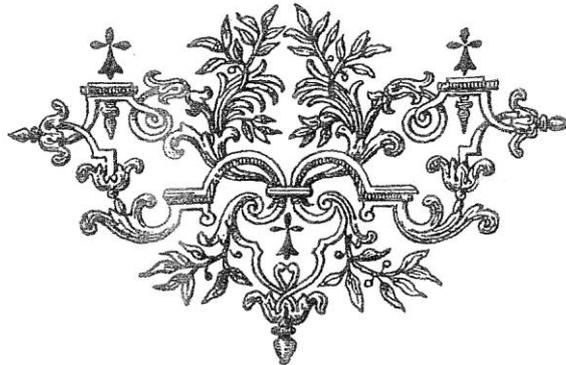
- Deux chansons politiques en Bretagne en 1788 et 1789
- Clubs et clubistes du Morbihan de 1790 à 1795
- Un conventionnel lorientais : Urbain Bruë
- La disette en 1795 – mission d'Honoré Fleury en Eure-et-Loire
- Histoire de la fondation du port de Saint-Nazaire
- La Bretagne à l'institut : Jules de la Gournerie et Armand du Chatellier
- Deux morbihannais : Louis Dufilhol et François Jégou

RENÉ KERVILER

LA BRETAGNE

PENDANT

La Révolution



SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

—
MCMXII

IMPRIMERIE DE LA MANUTENTION

MAYENNE

MCMLXXXIX

UN CENTENAIRE

LE PROCÈS
DES 132 NANTAIS

AVEC

UNE RELATION INÉDITE DE LEUR VOYAGE A PARIS

PAR

LE COMTE DE LA GUÈRE

ET DES

Notices biographiques, une Préface et des Notes

PAR RENÉ KERVILER

Bio-Bibliographe Breton

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE PLUSIEURS PORTRAITS INÉDITS



VANNES

LIBRAIRIE LAFOLYE

1894

L'archéologue

Elève à l'école des Chartres, il s'est toujours intéressé à l'archéologie, et ses méthodes d'analyse sont influencées par sa formation à polytechnique, que ce soit en particulier pour l'étude des unités de mesure des constructeurs mégalithiques ou pour l'étude du *chronomètre préhistorique* constitué par les strates mises à jour en creusant le bassin de Penhouet du port de Saint Nazaire.

Son approche scientifique se double d'une ardeur inépuisable à défendre ses thèses, et toujours de sa vision poétique.

Lors de son voyage d'étude en Angleterre et en Irlande, en 1866, il visite des sites mégalithiques, on en verra les croquis dans le tome 3, p 80.

En 1873, à l'occasion de la reconstruction de l'église, il participe à des fouilles à Saint Donation de Nantes.

Nous parlerons du "chronomètre préhistorique" dans le tome 2, à la suite du chapitre "*L'ingénieur des travaux publics*".

Les alignements de Carnac

A Pitre de Lisle

Plouharnel, Septembre 1875

*Le soir, vous inspirez une sainte terreur,
Colosses de granit aux ombres gigantesques ;
Quand la lune se glisse entre vos arabesques,
Le paysan recule en frissonnant d'horreur.*

*L'antiquaire lui-même hésite et craint l'erreur ...
Êtes-vous les témoins de ces jours titanesques
Où le ciel, foudroyant d'Apis les soldatesques,
Sauva saint Cornély des coups de leur fureur ?*

*Êtes-vous les piliers du temple des Druides ?
Ou les stèles d'honneur marquant les places vides
A l'appel des héros défenseurs du vieux sol ?*

*Êtes-vous les jalons du Conseil des Vénètes ?...
Qu'importe, si, par vous assuré de son vol,
L'esprit s'élève à Dieu qui voit ce que vous êtes !*

Publié dans les mémoires de l'association bretonne pour 1878, dans le Parnasse du 13 novembre 1878, dans le Parnasse breton contemporain p. 123, dans Armorique et Bretagne 1 p. 99 et dans Bruyères et Lilas.

Un article de « *Armorique et Bretagne* » détaille les hypothèses pour expliquer ces alignements.

Le dolmen de Saint-Nazaire

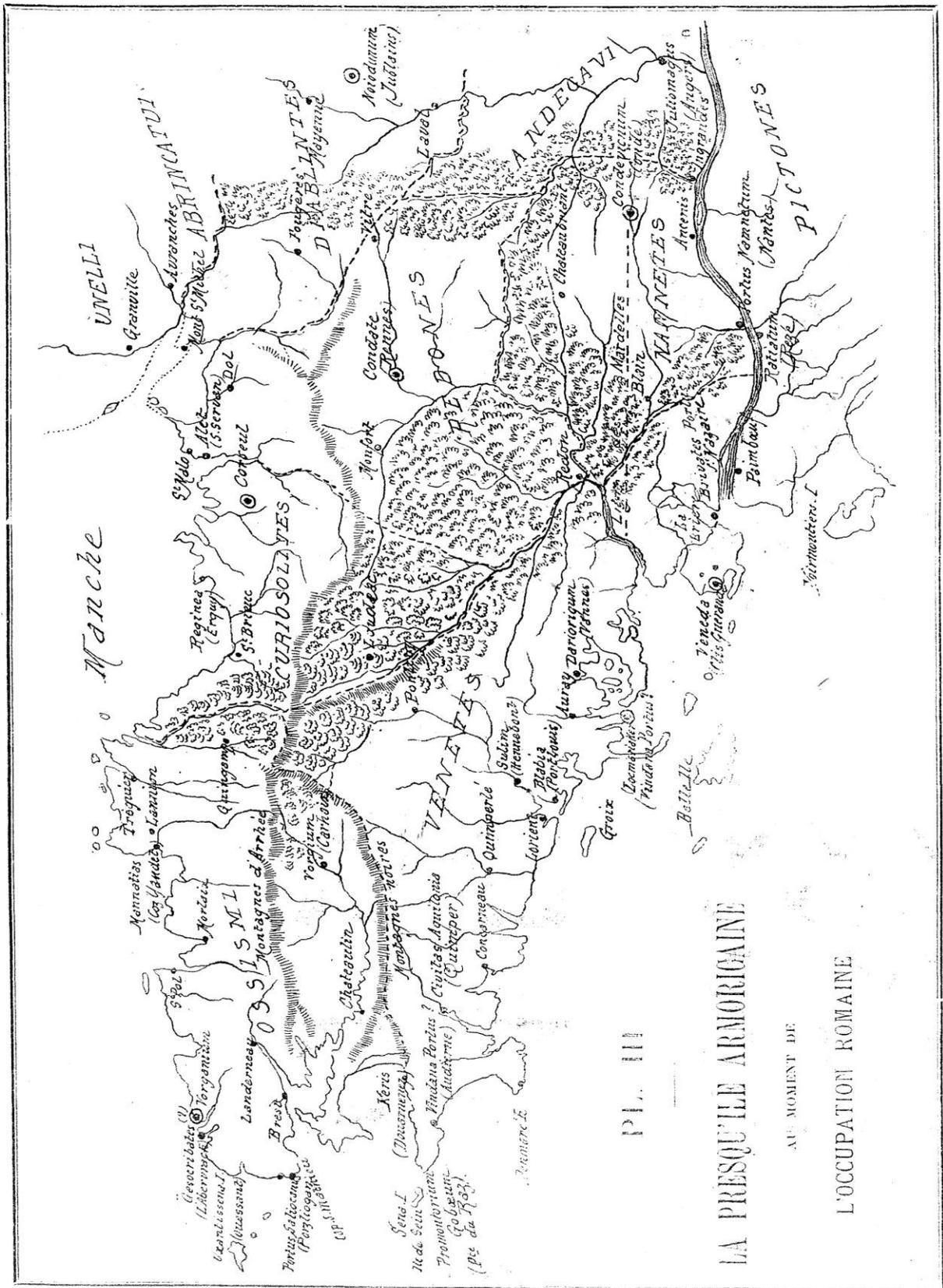
Mars 1875

*Dolmen, table de pierre à la forte membrure,
Livre-nous le secret des siècles reculés.
Est-il vrai que sur toi périrent immolés
Mille esclaves humains par un cruel augure ?*

*Non : car pour dominer ton immense stature,
Et livrer la victime aux destins affolés,
Il eut fallu choisir des bourreaux enrôlés
Parmi les fiers géants dont parle l'écriture.*

*Ces légendes de sang ont trouvé trop de foi.
Tu fus plus qu'un autel. On compte autour de toi
Et l'on heurte à tes pieds les débris d'autres tables.*

*Le temps a dévasté le colossal tombeau
Qui d'un grand chef couvrait les restes redoutables :
Tu n'es plus maintenant que son dernier lambeau.*



La baie du Croisic

*Lorsque César, jaloux de dompter l'Armorique,
Vint avec les tribus de l'univers soumis
Assiéger sous Gwénéed ses plus fiers ennemis,
L'Océan fut témoin d'une lutte héroïque.*

*Dominant les flots bleus, la presqu'île celtique
Offrait à nos aïeux d'imprenables abris :
Ce ne furent bientôt que monceaux de débris
Quand l'art eût terrassé la valeur Vénétique.*

*La flotte enfin reçut les derniers de ces preux,
Mais le ciel refusa de combattre pour eux :
La brise les trahit : et vain fut leur courage.*

*Tu vis ce grand désastre, Ô cirque Guérandais !
Sur tes coteaux César assistait au carnage,
Et sans ouvrir tes flancs, ingrat, tu le portais !*

Dans *la guerre des gaules*, César écrit, en parlant des Vénètes : « L'autorité de cette peuplade est de beaucoup la plus étendue sur tout le littoral de ce pays, parce qu'ils possèdent de nombreux vaisseaux avec lesquels ils ont coutume de naviguer jusque dans la Grande-Bretagne, parce qu'ils surpassent leurs voisins en science et en pratique des choses de la mer, et parce que, sur cette grande et impétueuse mer tout ouverte, où se trouvent peu de ports qu'ils possèdent presque tous, ils ont comme tributaires tous ceux qui naviguent sur les mêmes parages de l'Océan ».

Le territoire des Vénètes s'étendait en effet depuis la rade de Brest jusqu'à la Loire.

Dans *Armorique et Bretagne*, l'article « Les Vénètes, César et Brivates portus » démontre que lors de la campagne de César contre les Vénètes, ceux-ci reçurent l'alliance des Namnètes, et que Brutus remonta la Loire avec la flotte alors que César, venait des Andes par la terre, pour réduire les « oppida ». Après avoir enlevé plusieurs places, César, constatant que ses ennemis s'échappent toujours, rejoint sa flotte à l'embouchure de la Loire et tente un combat naval dans la baie du Croisic, au cours duquel les vents font défaut aux gaulois, qui sont battus par les galères à rames. La conclusion, controversée, de René de Kerviler est donc que César n'a jamais franchi la Vilaine et que le combat eut lieu sous Guérande, dans la baie du Croisic.

LES MESURES DE LONGUEUR

et les Nombres 7 et 3 Chez les Constructeurs de Monuments mégalithiques

EN ARMORIQUE

On a souvent affirmé et l'on répète encore volontiers que, sauf pour les cromlechs circulaires ou carrés, et pour les alignements du genre de ceux de Carnac, aucune préoccupation géométrique n'a présidé au groupement des monuments mégalithiques des régions armoricaines, ni à celui des galeries, chambres ou cabinets accolés qu'on rencontre parfois sous les grands tumuli.

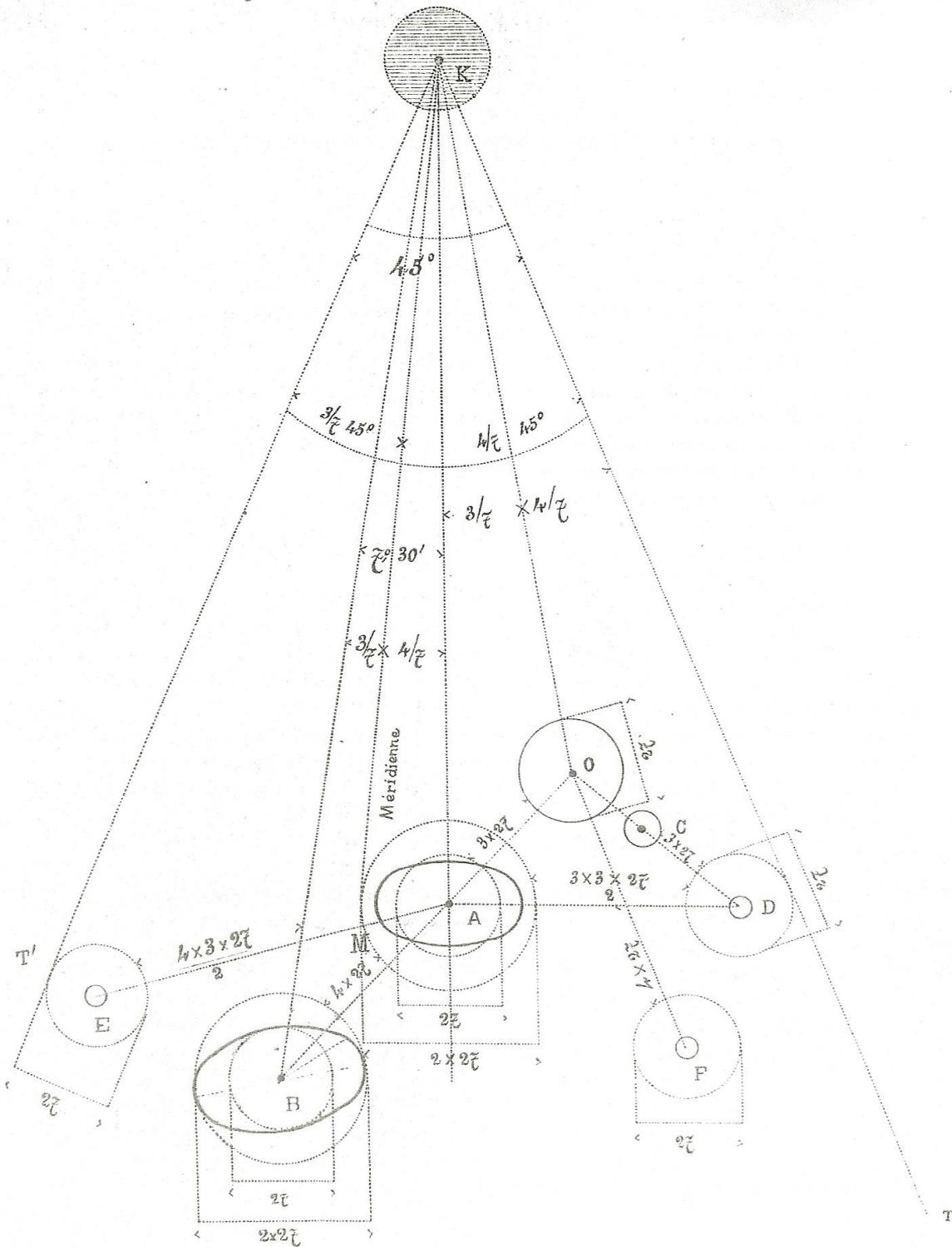
Je ne voudrais pas affirmer que tous aient été construits d'après des plans systématiquement arrêtés d'avance ; mais, je prétends pouvoir démontrer, à la suite d'observations et de mesures très précises, que certains groupes d'entre-eux, d'une très haute antiquité, remontant au moins à la période de la pierre polie qui correspond à l'introduction du cuivre avant le bronze, n'ont pu être établis qu'après le piquetage exact d'une épure géométrique sur le terrain, qu'il en est de même de certaines dispositions de chambres et galeries sous plusieurs de leurs tumuli, et que de ces mensurations on peut déduire, avec certitude, une échelle métrique correspondant à une unité de mesure de longueur avec multiple et sous multiple.

Il en résultera une constatation qui aurait pu paraître au premier abord prématurée ; c'est que nos ancêtres avaient, dès ces époques lointaines, des connaissances profondes, je pourrais dire raffinées, en arithmétique, en géométrie et en astronomie, et qu'ils professaient pour certains nombres, en particulier pour les nombres 3, 4 et 7, d'accord avec beaucoup d'autres peuples de l'antiquité, un culte tout spécial.

En voici les preuves matérielles dans la description d'un groupe de monuments de Kerham, en Plœmeur, près Lorient, récemment exploré et mesuré avec le soin le plus minutieux par M. le commandant Le Pontois, et dans celles de plusieurs autres monuments plus ou moins anciennement connus de la région armoricaine ; et ces preuves matérielles seront couronnées par la constatation de la conservation d'une légende mnémonique fort curieuse, qui les consacrait pour l'enseignement oral.

La tradition, j'en ai déjà dit un mot, il y a quelques années, au congrès d'Ancenis, en parlant de la légende des *martyrs de Lanrivoaré*, et je résumerai brièvement cette communication qui me paraît, au début, d'une importance capitale.

Les Monuments sont d'abord un ensemble de tumulus, de chambres, de menhirs et de cromlechs, étudiés avec le plus grand soin depuis plusieurs années par M. le commandant Le Pontois, au village de Kerham en Plœmeur, près Lorient, mesures exactement prises dans tous leurs détails, et qui prouvent qu'une véritable épure de géométrie et d'astronomie fort compliquée fut tracée sur le terrain avant leur construction ; - en second lieu, le groupement extraordinairement géométrique des 7 chambres et 5 galeries du tumulus de *Buttenn er harh* en l'île de Groix, également exploré et exactement mesuré par M. Le Pontois ; - enfin les enceintes de tête des alignements de Carnac, complétant les similitudes que présentent en traits, peut-être moins accusés, un grand nombre des monuments déjà connus de nos régions.



N.B. Ce croquis n'est pas exécuté à l'échelle, il ne faut s'y fier qu'aux cotes: ou s'y est décidé pour que les indications soient plus nettes et plus lisibles.

I

LES MONUMENTS DE KERHAM En Plœmeur, près Lorient

La partie de la côte morbihannaise comprise entre le Fort-Bloqué et la pointe du Talud ne comprend pas moins de 38 tumuli ou dolmens, 7 menhirs, 3 sépultures gauloises, 3 restes de fours de potiers, une légende de ville submergée, etc... C'est donc un centre préhistorique fort intéressant.

Au milieu se trouve le village de Kerham, où l'on remarque un groupe qu'il faut étudier aussi bien dans son ensemble que dans ses détails. Il se compose d'un dolmen détruit, au pied de la croix de Kerham, dans lequel on a trouvé, il y a une trentaine d'années, de magnifiques spécimens de haches en pierre polie encore conservées dans l'une des maisons du village, et au sud-est de ce dolmen un ensemble de tumuli circulaires et elliptiques, d'enceintes circulaires et de menhirs distribués sur un espace à peu près rectangulaire de 100 mètres sur 200, et qui n'ont pu être construits qu'après avoir été piquetés avec le plus grand soin sur le terrain, car on y constate un nombre considérable de tangentes communes à des circonférences de diamètres voulus, et une convergence systématique qu'il eut été impossible de réaliser sans une figure travée au cordeau.

Or, voici ce qu'on reconnaît tout d'abord en examinant les distances rectilignes et angulaires, et les dimensions principales de ces monuments représentés sur le croquis schématique de la fig. 1.

1° - Le diamètre du tumulus circulaire 0, dit Tuchen-Pol, est exactement de 27 mètres.

2° - La distance du centre de ce tumulus circulaire 0 au centre du tumulus elliptique A, dont l'axe est d'un côté dirigé vers le centre de D, de l'autre vers celui de E, est exactement de 81 mètres = 3×27 ; — et celle du centre de A à celui du centre du tumulus elliptique B, dont l'axe est dirigé vers l'intersection des tangentes communes de 0 et de D, est de 108 mètres = 4×27 ; — en sorte que la ligne totale est de $3 + 4 = 7$ fois 27 mètres.

3° - La distance de l'ancien monument de Kerham au tumulus circulaire 0 est de $297^m = 11 \times 27$.

4° - La distance de 0 à D est de $81m = 3 \times 27$.

5° - La distance de 0 à F est de $108m = 4 \times 27$, ce qui nous donne une seconde fois le rapport de 3 à 4, mais sur deux lignes convergentes et non plus sur une ligne droite.

6° - La distance de A à D est de $120m\ 30$ et celle de A à E sur la même direction est de $160m\ 40$; ou à quelques centimètres près, que justifient les erreurs personnelles de mensuration,

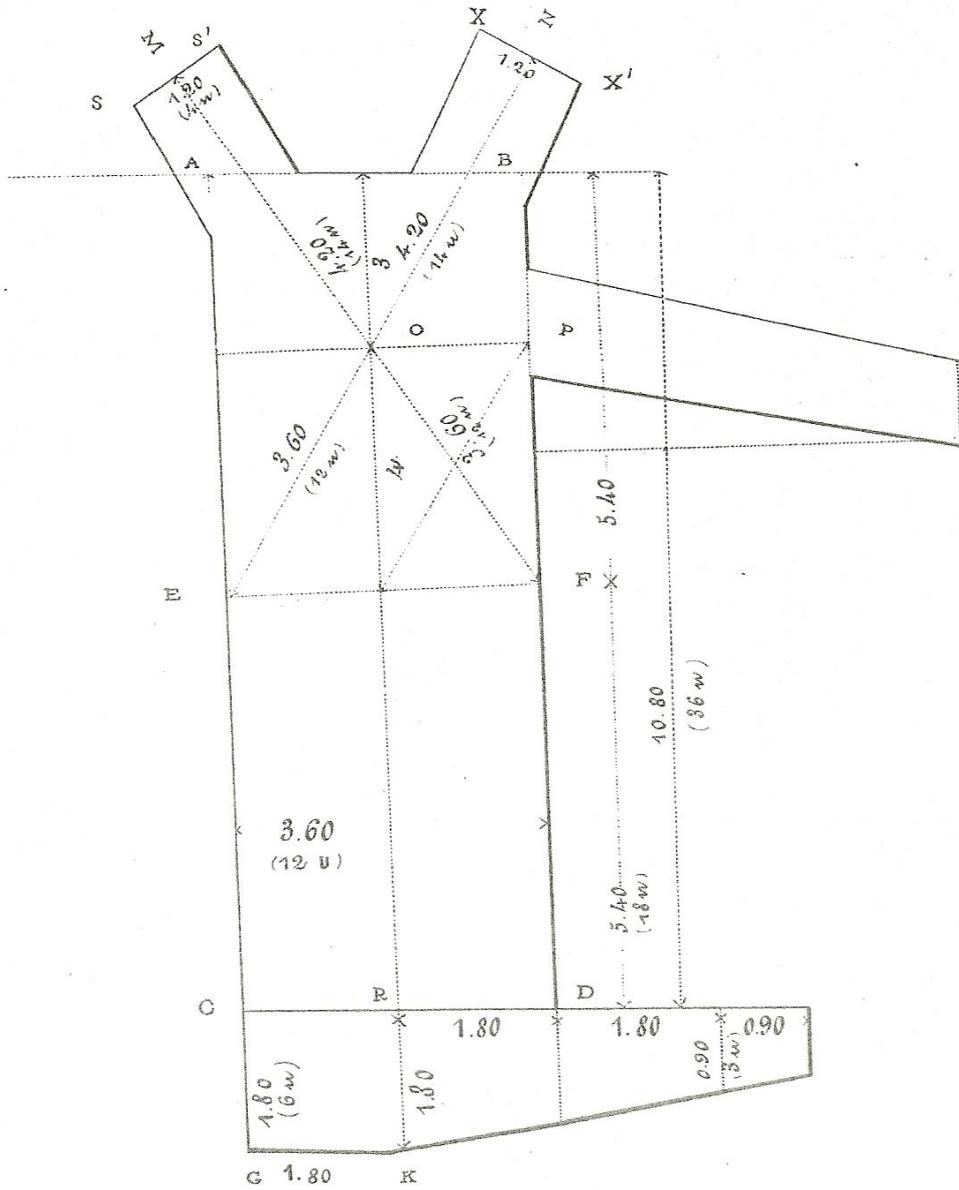
$$3 \times (3/2) \times 27 \quad \text{et} \quad 4 \times (3/2) \times 27$$

ce qui nous donne, une troisième fois, le rapport de longueur de 3 à 4 autour d'un même point et une seconde fois ce rapport en ligne à peu près droite pour amener tour à tour le total 7.

Que si maintenant des distances *linéaires* du système on passe aux distances *angulaires*, on remarquera qu'en traçant autour des centres D, F et E, dont les tumuli ne contiennent pas de sépultures et sont très réduits de taille, comme s'ils n'étaient là qu'en qualité de témoins en attendant des tombes tardives, des cercles de 27 mètres de diamètre, égaux à celui du Tuchen-Pol, et autour des centres A et B des cercles de 27 mètres de rayon donnant un diamètre de 54 mètres, on remarquera, dis-je :

- qu'une méridienne KM, descendue du centre du monument détruit de la Croix de Kerham, est tangente commune interne aux deux cercles A et B ;

Chambres de Tuchen - Pol.



$$AE = 5.40 = 3 \times 1.80 = 3 \times 6 \text{ m}$$

$$EG = 7.20 = 4 \times 1.80 = 4 \times 6 \text{ m}$$

S = Cercle 4.20

- qu'en menant du même point deux tangentes extérieures aux cercles D et E, on obtient un angle TKT' qui est, à quelques minutes près, de 45°, approximation très suffisante pour les opérateurs de ce temps ;
- que la méridienne KM partage l'angle TKT' en 3/7 et 4/7 ;
- que l'angle BKA, égal à une minute près au sixième de 45°, est également partagé par la méridienne KM en 3/7 et 4/7 ;
- et que l'angle restant AKT est également divisé en 3/7 et 4/7 par la ligne KO, ce qui établit le système définitif de construction ;
- enfin l'on rencontre plusieurs fois, dans les relations des lignes du système, l'angle 127° et son supplémentaire 53° qui est aussi l'angle sous lequel le soleil paraît, à la latitude considérée, par rapport au nord et au sud, lors des levers du solstice d'hiver et du solstice d'été, et qui est en même temps un angle de construction sur le terrain, comme appartenant au triangle-rectangle de côtés 3, 4, 5.

Il est impossible que ces relations, qui ne sont que les principales du système, soient l'effet du hasard, et l'on s'en convaincra davantage encore si j'ajoute que la surface du cercle de 27 mètres de diamètre qui fait la base du tumulus O, dit Tuchen-Pol, est exactement égale à celle de l'ellipse qui fait la base du tumulus A et est double de celle de l'ellipse qui fait la base du tumulus B.

Il en résulte évidemment qu'une longueur égale à celle qui est représentée chez nous par 27 mètres est celle qui a présidé comme *principale* à l'établissement, géométriquement systématique de cet ensemble ; et que les accouplements de multiples de longueurs et de distribution d'angles par 3 et 4, les *deux éléments du nombre 7*, ont été l'une des préoccupations des constructeurs.

Entrons maintenant dans les chambres sépulcrales des tumuli :

Celle du tumulus O, dit Tuchen-Pol, est particulièrement intéressante ; et, malgré la bizarrerie qu'offre son ossature au premier abord, il est facile de reconnaître qu'elle-même a été tracée sur un plan rigoureusement géométrique (fig. 2) :

1° - Un grand rectangle ABCD de 3m 60 sur 10m 80 est divisé en deux parties égales, ABEF et EFCD, ayant chacune 3m 60 sur 5m 40.

2° - Sur la base EF, on a dressé un triangle équilatéral EOF et, en prolongeant ses côtés, on a obtenu les deux axes des petites chambres latérales, auxquelles on a donné une largeur de 1m 20 et dont on a fixé les longueurs en prenant $OM = ON = 4m\ 20$.

3° - Au pied de la base CD, on a fixé sur la demi-largeur de gauche un carré CGKR de 1m 80 de côté, et, reportant encore une fois 1m 80 à droite de CD, on a flanqué ce petit carré d'un trapèze de 3m 60 de hauteur et de 1m 80 et 0m 90 de base.

4° - Enfin, menant par le milieu de EF une parallèle au côté EO du triangle isocèle, on a obtenu ainsi le point P d'où on a dirigé une galerie de 0m 90 vers un des monuments voisins C par une tangente à son cercle extérieur.

5° - EA et EG sont dans le rapport de 3 à 4 ; et P divise aussi BF dans le rapport de 3 à 4.

Les monuments voisins nous fournissent à leur tour des indications intéressantes.

Le monument circulaire C, entouré par des tangentes communes à O et D, se compose de deux cercles concentriques ; le rayon du cercle intérieur est de 4m 20, comme la distance ON, qui précède ; et le rayon du grand cercle est de 6m. Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que la somme des surfaces des chambres et galeries du tumulus O est précisément égale à celle du cercle de 4m 20.

Si nous passons au tumulus elliptique A, nous y trouvons une petite chambre rectangulaire de 2m 40 sur 1m 80, c'est-à-dire : 4 x 0,60 sur 3 x 0,60, en sorte que voici encore la relation de 3 sur 4.

Enfin, dans le tumulus elliptique B, nous trouvons une galerie de 16m 70 de longueur composée de 2 sections de 1m 80 et 1m 50 de largeur, réunies par une troisième en entonnoir.

Aucune sépulture sous les tumuli d'attente D, E et F.

On remarquera :

1° - Que toutes les dimensions que je viens de citer et qui ont été relevées à quelques millimètres près, avec un soin minutieux, par M. Le Pontois, sont toutes des multiples de 0m 30 et un grand nombre des multiples de 0m 90. En sorte que si j'appelle 0m 30 = u, et 0m 90 = v, nous aurons :

$$\begin{aligned}AB &= EF = CD = EO = OF = 4 v \\EA &= EC = 6 v \\EG &= 8 v \\CG &= CR = 2 v \\OM &= ON = 14 u \\SS' &= XX' = 4 u\end{aligned}$$

Près du groupe de Kerham, il en est un autre dit Beg-Roch-Platt et composé de trois monuments *a*, *b*, *c* qui paraissent construits sur des principes analogues et doivent lui être reliés. Le monument *a*, tumulus elliptique, a son grand axe orienté N 74° E ; et l'axe de sa galerie établie sur un multiple de 0,30 fait, avec ledit grand axe, un angle de 74° et coupe le même grand axe aux 4/7 de sa longueur. Notez que l'angle de 74°, angle astronomique, est aussi le double de l'angle de 37° du triangle rectangle de côtés 3, 4, 5. Le tumulus *b*, circulaire, de 50 mètres de diamètre, est situé à 189m ou à 7 x 27 de *a* ; le tumulus *c*, situé à 2m 70 au nord de *a*, fut jadis fouillé et bouleversé et l'on n'en reconnaît plus les dimensions.

Il serait facile d'en déduire immédiatement le système de mensuration qui a présidé à la construction de ce curieux ensemble qu'on pourrait qualifier un cimetière d'astronomes, car le nombre de ses monuments est précisément égal à celui des astres du système planétaire des anciens. Avant d'en formuler la loi, il importe cependant de constater que ces dimensions ne se trouvent pas seulement là, mais dans un grand nombre d'autres monuments de la région.

III Le Buttenn Er Harh à Groix

Ce monument, situé à l'extrémité nord de l'île, à 350 mètres à l'ouest du village de Moustériou, se compose d'un tumulus circulaire de 27 mètres ou 30 v de diamètre, dans lequel on rencontre 7 chambres dont cinq sont précédées de galeries. Or, six de ces chambres sont établies sur le schéma symétrique suivant qui repose sur un triangle isocèle à 45°, c'est-à-dire sur l'élément de l'octogone régulier ; et dans l'intérieur de ce triangle on a disposé un entonnoir une série de trapèzes dont les côtés forment les axes directeurs des chambres et des galeries.

Sur le milieu d'une base rectiligne ab de 12 v, on a élevé une perpendiculaire cd de 15 v de longueur, qu'on a d'abord divisée, à partir du pied, en trois parties de 6, 5 et 4 v. On a ainsi obtenu les points e et f . Alors on a réuni d et e par des lignes droites aux angles a et b , ce qui a déterminé deux triangles isocèles, l'un aeb , rectangle et moitié d'un carré, et l'autre adb ayant son angle au sommet de 45°, c'est-à-dire huitième partie de l'octogone régulier. Enfin on a mené des parallèles à la base par le milieu de ce , par e et par f . On a limité la première à la rencontre des côtés du premier triangle, ce qui lui a donné 6 v ; sur la seconde, on a pris 4 v, et l'on a arrêté la troisième aux côtés du second triangle, ce qui lui a donné 3 v. Joignant les points ainsi obtenus par des lignes droites, on a eu trois trapèzes superposés en entonnoir, le premier de 12 et 6 v de bases et 3 v de hauteur ; le second, intermédiaire, de 6 et 4 v de bases et 3 v de hauteur ; le dernier, inférieur, de 4 et 3 v de bases et 5 v de hauteur. Il est resté en bas un triangle isocèle de 3 v de base sur 4 v de hauteur ; et les côtés des trapèzes sont devenus les axes directeurs des chambres et des galeries qu'on a construites.

Remarquons tout d'abord dans cette épure schématique, qui a été piquetée sur le terrain, et s'est très peu déformée :

1° - Que le triangle isocèle enveloppant a 12 v de large sur 16 v de côté ;

$$\text{or, } \frac{12}{16} = \frac{3}{4}$$

et de plus $12 + 16 = 28 = 7^t$. (voir note 1)

2° - Que les 4 bases des trapèzes sont respectivement 3, 4, 6 et 12 v ou

$$3, 4, \frac{3 \times 4}{2} \text{ et } 3 \times 4$$

et leur hauteurs dont la somme égale la moitié de 27 mètres sont proportionnelles à :

$$3, 5 \text{ et } 7$$

accouplement très cabalistique, car le nombre formé par ces trois chiffres :

$$357 = \frac{7854}{22}$$

C'est-à-dire la 22° partie du cercle de 100 unités de diamètre.

(1) Les états d'un nombre sont, par convention :

-le nombre lui-même, noté N (ou N¹)

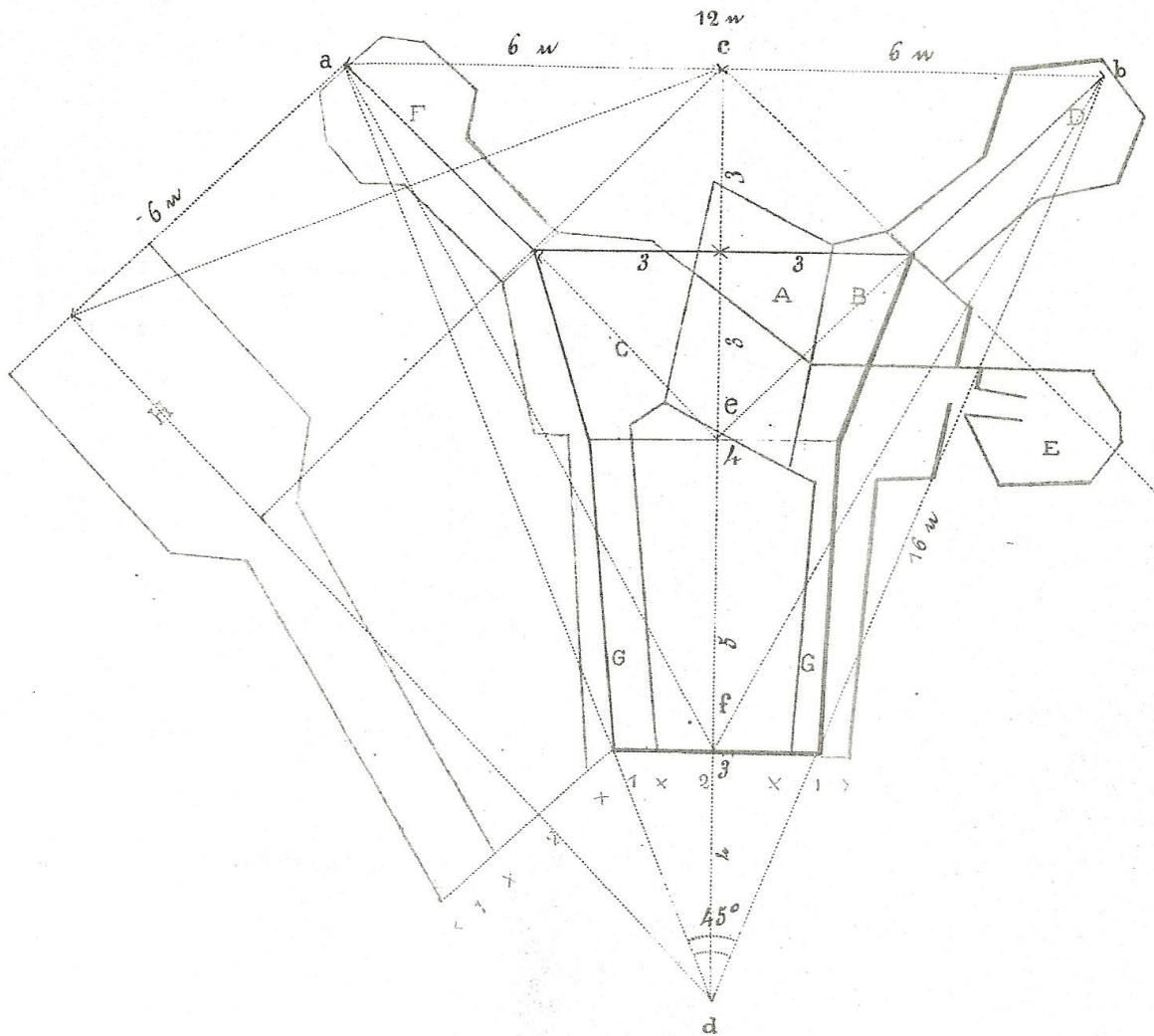
-la somme de la Nème lignes du triangle de Pascal, notée ici N^t

[les valeurs qu'il en donne ne correspondent pas au triangle de Pascal mais à la somme des N premiers nombres entiers, valant N*(N+1)/2]

-le carré du nombre, note N²

-le cube, et les autres puissances du nombre : N^m

Le Tuckenn-er-Hark, à Groix



N.B. Les traits noirs sont les lignes de Construction.
Les traits rouges sont les lignes de chantiers des galeries.

LITH. A. LE BEAU LORIENT.

3° - Que la hauteur totale de la longueur du grand triangle 15 v nous donne par ses divisions les éléments 3, 5 et 7 signalés dans le monument précédent.

$$\text{Que } 3 + 5 = 15 = 5^t$$

$$\text{Que } 3 \times 5 \times 7 = 105 = (2 \times 7)^t$$

$$\text{et que la somme } 120 = 15^t = (5^t)^t$$

4° - Que les seuls multiples employés dans les longueurs de cette figure sont 2, 3, 4, 5, 6, c'est-à-dire deux fois la représentation de $7 = 3 + 4$, et de $11 = 5 + 6$, en sorte que cela donne symboliquement

$$2 \times \frac{11}{7}$$

c'est-à-dire le nombre p.

Nous constaterons que :

1° - Dans la chambre A, qui est divisée en deux parties égales par un petit mur en pierres sèches, la largeur est égale exactement aux $3/4$ de la longueur.

2° - La chambre B est divisée en deux sections dans le rapport des $3/4$ par une ligne de pierres debout laissant une ouverture de 0m 90. De plus la longueur totale de cette chambre B est égale exactement aux $3/4$ de la galerie qui la précède.

3° - Dans la chambre C, la largeur est égale aux $3/4$ de la longueur et, dans la galerie qui la précède, deux pierres à cupules divisent la longueur des deux files de pierres, l'une en $4/3$ à partir de la chambre, l'autre en $3/4$.

4° - La chambre D et la galerie qui la précède ont leurs longueurs dans le rapport de $3/4$.

5° - Dans la chambre E, la largeur est égale aux $3/4$ de la longueur.

6° - Enfin la largeur de la chambre A égale les $3/4$ de celle de la chambre B et les $3/4$ de celle de la chambre C ; et la longueur B égale la longueur de C et les $3/4$ de la longueur A.

La largeur des galeries est uniformément de 0,90.

On peut donc affirmer que le système de construction de ce curieux monument qui est basé sur les multiples de 0m 30 et de 0m 90, l'est aussi sur le contact ou l'alliance des nombres 3 et 4 dont le total est 7.

IV

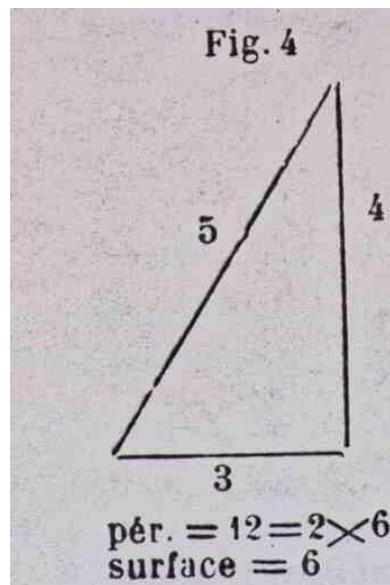
Les enceintes des alignements de Carnac

Les alignements de Carnac ont été bien étudiés par M. Gaillard. Ils présentent plusieurs systèmes différents, au moins sept ou huit, toujours composés de plusieurs files de menhirs, s'appuyant du côté de l'est sur une enceinte de tête dont la ligne de base est perpendiculaire sur la direction des files, et dans chacun des systèmes on rencontre un ou plusieurs menhirs indicateurs, placés en dehors des files et qui s'alignent d'un côté avec le centre du chevet de l'enceinte, de l'autre avec le lever du soleil, soit au solstice d'été, soit aux équinoxes du printemps et de l'automne.

L'intention astronomique est évidente. Voyons si l'arithmétique et la géométrie n'interviennent pas aussi.

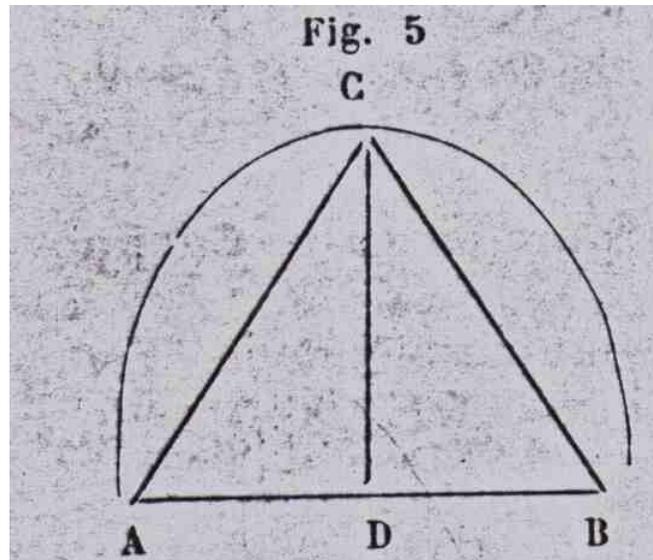
Je n'ai pas pu jusqu'ici tirer grande lumière de l'écartement des files de menhirs qui varie de 16 et 5 mètres à l'intérieur de chaque système, mais il y a beaucoup à apprendre dans l'intérieur des enceintes.

J'ai appelé plus haut l'attention sur la présence simultanée des facteurs 3, 4, 5 et 6 qui représentaient, accouplés deux par deux, les nombres sacrés 7 et 11, éléments du nombre p. La figure symbolique qui les synthétise le mieux en géométrie est le triangle rectangle de 3, 4 et 5 unités de côté, le seul triangle rectangle de 3 nombres entiers consécutifs, et dont la surface donne précisément 6 unités carrées. Il présente de plus cette particularité singulière que l'un de ses angles aigus est à quelques minutes près l'angle de 53° sous lequel on voit le soleil se lever par rapport au nord à l'époque du solstice d'été.



Or, examinons l'enceinte de tête des alignements du Menec.

M. Gaillard dit qu'elle est circonscrite à un triangle isocèle ABC de 88^m de base et de 74^m de côté, ce qui donne 50^m50 de hauteur. Or ce triangle isocèle se décompose en deux triangles rectangles ACD et CDB, accouplés dos à dos et chacun de ces triangles rectangles présente précisément dans ses trois côtés, à quelques centimètres près qui représentent les erreurs de mensuration, même avec nos instruments actuels, des longueurs proportionnelles aux nombres 3, 4 et 5 ; mais la division n'est plus compatible avec un pied de 0.30 ; il y faut un pied de 0.31 et l'on a



$$\begin{aligned} AD = DB &= 48 \text{ u} \times 5 = 240 \text{ u} = 80 \text{ V} \\ CD &= 48 \text{ u} \times 4 = 192 \text{ u} = 64 \text{ V} \\ CA = CB &= 48 \text{ u} \times 3 = 144 \text{ u} = 36 \text{ V} \end{aligned}$$

et voyez les résultats de ce choix d'unités :

Le périmètre de chacun de ces triangles ADC et DCB devient :

$$\begin{aligned} 12 \times 48 &= 3 \times 4 \times 4 \times 3 \times 4 \\ &= 2^2 \times 3^2 \times 4^2 \end{aligned}$$

et la surface :

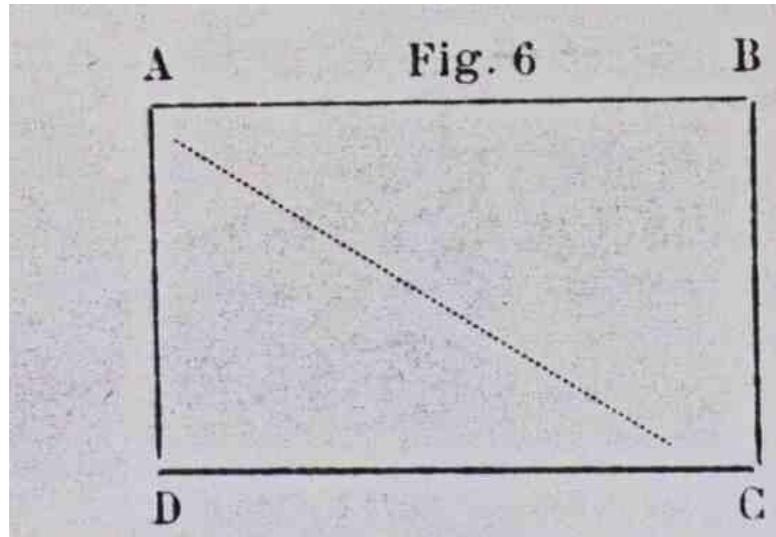
$$6 \times (48)^2 = 2 (2^2 \times 3^2 \times 4^2)$$

Ce sont là deux expressions véritablement caractéristiques et bien saisissantes, puisque l'une représente le produit des carrés et l'autre deux fois le produit des cubes des 4 premiers nombres.

Quant au rayon du cercle circonscrit qui forme le pourtour de l'enceinte autour de la base, il est de $48 \times 3,125 = 150 \text{ u} = 50 \text{ V}$.

L'arithmétique et la géométrie ont certainement passé par là.

Abordons une enceinte voisine, celle de Crucuno ; elle est quadrangulaire et si on la décompose en deux triangles, le triangle supérieur donne, d'après les mensurations de M. Gaillard, 25m, 33m et 42m. Ce sont encore, à quelques centimètres près, 3 nombres proportionnels de 3, 4 et 5 et qui donnent avec le pied de 0m31 :



$$\begin{aligned} BC &= 27 \text{ u} \times 3 = 81 \text{ u.} \\ AB &= 27 \text{ u} \times 4 = 108 \text{ u.} \\ AC &= 27 \text{ u} \times 5 = 135 \text{ u.} \end{aligned}$$

Et voici les résultats de ce choix d'unité :

Le périmètre du triangle est représenté par :

$$12 \times 27 = 3 \times 4 \times 3^3 = 3 * (2^2 \times 3^3)$$

et sa surface $6 \times 27^2 = 2 \times 3^7$

L'arithmétique et la géométrie y ont encore une grosse part.

D'où vient le changement de la longueur du pied, 0.30 au pays de Lorient, 0.31 au pays de Carnac ? Est-ce diversité de peuplade ? est-ce diversité de date ? est-ce diversité de rite ? J'incline vers l'une des deux dernières solutions, car je retrouve le pied de 0m 30 dans la région du golfe du Morbihan et même de plus éloignées. En voici quelques exemples :

Que si nous sortons des environs immédiats de Plœmeur, nous pourrions remarquer en particulier :

1° Que le célèbre cromlec'h d'*Er Lanic*, dont la moitié inférieure baigne actuellement dans la mer, paraissant attester un affaissement du sol de notre littoral, a été tracé avec un rayon intérieur de 27 mètres.

2° Que la butte ovale du *Mane Lud* à Locmariaker a 2 x 27m de grand axe et 2 x 27m de petit axe ; et que sa chambre intérieure mesure 3m sur 3m60, c'est-à-dire (2 x 5) 0.30 et (3 x 4) 0.30 ; où l'on retrouve deux combinaisons des éléments du nombre 7.

3° Que la butte de *Tumiac* en Arzon a pour base un cercle de 2 x 27, et que sa chambre est un carré de 2m 40 (ou 8 x 0.30) de côté, et sa galerie un trapèze de 2m 40 de hauteur et de 1m 80 et 1m 50 de bases, tous multiples de 0.30.

4° Que la chambre de *Gavr'innis* et sa galerie ont aussi des dimensions multiples de 0.30 et que le seuil de la galerie en partage la longueur dans le rapport de 3 à 4.

- 5° Qu'au tumulus de *Dissignac* en Saint-Nazaire, la surface de la grande chambre, de 1m 80 sur 3m, est égale aux 3/4 de celle de sa galerie.
- 6° Que M. Aveneau de la Grancière a récemment signalé dans les environs de *Pontivy* des tumuli dont la base à 27m de diamètre.
- 7° Que la curieuse chambre circulaire voûtée du *Tassen-ar-Run*, en Yvias, a 3m 30 de diamètre et est précédée d'une galerie de 4m 40 de longueur, nombres dans la proportion de 3 à 4.
- 8° Que les deux galeries à angle droit du *Poulguen* en Penmarc'h ont leurs longueurs dans la proportion de 4 à 7.

V

Monuments divers

La butte ovale du Mané Lud à Locmariaquer (*Bulletin de la Société polym. du Morbihan*, 1863, p. 330, et 1864, p. 79) a, comme celle du Mont Saint-Michel de Carnac, environ 81 mètres de grand axe et 54m de petit axe, soit 3 x 27m et 2 x 27m ou 3 u et 2 u. Je n'insiste pas beaucoup sur ces longueurs parce que la configuration extérieure actuelle de ces buttes n'est certainement pas identique à celle de l'origine à cause des modifications de surface occasionnées par la végétation et les intempéries ; mais le dolmen à galerie du Mané Lud présente les dimensions suivantes qui n'ont pas changé :

- 1°) Chambre :
3m sur 3m 60, soit 10 u sur 12 u de 0m 30 ;
C'est-à-dire : 2 x 5 u sur 3 x 4 u ;

ce qui donne la série des 4 nombres 2, 3, 4, 5, les deux combinaisons d'éléments du nombre 7.

- 2°) Longueurs relatives de la chambre et de la galerie :
Chambre : 12 u.
Galerie : 18 u.
soit (3 x 2²) u. et (2 x 3²) u.

Voilà des relations qui ne sont pas fortuites, et qui sont basées sur le pied de 0m 30.

Au Mont Saint-Michel de Carnac, (*Société polym. du Morb.* 1862, p. 7 à 40), la chambre centrale forme un quadrilatère irrégulier, mais ses quatre côtés sont représentés par 5, 6, 7 et 8 u. de 0.30.

La butte de Tumiac en Arzon (*Soc. polym. du Morb.* 1862, p. 1 à 7) a pour base un cercle très voisin de 54m de diamètre, soit 2 x 27 = 2 u ; et sa chambre est un carré de 2m 40, soit 8 u de 0.30 ; sa galerie a également pour longueur 2m 40, soit 8 u, et pour largeur 1m 80 à l'entrée et 1m 50 à la sortie, soit 5 et 6 u. L'appareil de Tumiac est donc aussi basé sur le pied de 0.30.

A la butte de Kercado, en Carnac (*Soc. polym. du Morb.* 1863, p. 5 à 13), la chambre est irrégulière mais sa longueur est de 3m = 10 u., et celle de la galerie de 7m 50 = 25 u. La galerie a 1m 20 à l'entrée et 0m 90 à la sortie, soit 4 u. et 3 u. Encore un appareil basé sur le pied de 0m 30.

La chambre de Mané-er-H'roëk, en Locmariaquer, mesure, dit son explorateur, M. Galles, (*Soc. polym. du Morb.* 1863, p. 18 à 33) 4 mètres de l'est à l'ouest et près de 3m du nord au sud. Je ne puis rien conclure de cette mensuration approximative sinon que la chambre a dû être établie sur le type de 3/4, c'est-à-dire sur le triangle rectangle de 3, 4, 5.

Celle du Moustoir, en Carnac, dit-il ailleurs (*Soc. polym. du Morb.* 1864, p. 117), mesure 2m sur un peu plus de 4m. Il est probable qu'elle a été établie sur le type de 1/2 avec 7 u. de 0.30 sur 14 u. de 0m 30, mais je ne puis que déplorer ici la négligence des anciens explorateurs de nos grands tumuli au sujet des dimensions exactes : ils ne se préoccupaient guère que des objets rencontrés.

La chambre de Gavr'inis (*Soc. polym. du Morb.* 1886, p. 69) présente un trapèze de 7 et 8 u. de côté et de 9 u. de hauteur ; l'étranglement de la galerie à partir de l'entrée le partage dans le rapport de 1 à 2 (4m 20 et 8m 40, soit 14 u. et 28 u. ou 2 x 7 u. et 7^t u.) et le seuil de la galerie partage la même longueur dans le rapport de 3 à 4 (5m 40 et 7m 20, soit 18 u. ou 6 v et 24 u. ou 8 v).

Au Rocher, en Plougoumen, les deux files ont des longueurs dans le rapport de 7 à 9 et leur angle d'ouverture est de 127°, angle qui revient souvent, comme je l'ai déjà dit, dans les monuments mégalithiques, qui est le supplément de l'angle de 53° et qui est égal à 17 douzièmes de l'angle droit, tandis que l'angle de 53° est, toujours à quelques minutes près, égal aux 7 douzièmes.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce nombre 17 qui est, comme nous l'avons vu, un des facteurs premiers de 7854 et qui, comme me le fait remarquer M. Chapelle, fournit, quand on le prend pour diamètre, une circonférence de 227 unités, soit les chiffres de la célèbre fraction $22/7$; mais je me borne à constater qu'il en est de même aux Pierres-Plates, en Locmariaquer (*Soc. polym. du Morb.* 1892, p. 111), où l'angle des deux files est très voisin de 127° ; les longueurs des deux galeries sont dans le rapport de 3 à 2 ; l'axe du cabinet central partage la base du triangle dans le rapport de 3 à 4 ; les surfaces du cabinet central et des deux galeries sont proportionnelles aux nombres 1, 2 et 3, et celle du triangle de construction est égale à celle d'un cercle de 4m 80 de rayon, soit de 16 u.

A Dissignac en Saint-Nazaire, existe un monument à deux chambres et deux galeries parallèles que j'ai exploré, il y a quelque trente ans, avec M. le commandant Martin (Voir les *Mémoires de la Soc. archéol. de Nantes*, 1873, p. 173 etc.). La surface de la grande chambre, de 6 u. sur 10 u., est égale aux $3/4$ de celle de sa galerie ; celle du petit monument entier est égale à celle d'un cercle de 7 u. de rayon et celle du grand monument entier, dont la chambre figure un demi-cercle posé sur un rectangle de 10 u. sur 6 u., est égale à celle d'un cercle de 9 u. de rayon.

A Kerugou en Plomeur, près Pont-l'Abbé, le point de divergence des deux files partage la galerie dans le rapport de 3 à 4 ; les chambres sont distribuées, à très peu près, par 9 u. sur 6 u. et par 8 u. sur 6 u. ; et la surface du monument est égale à celle du cercle de 10 u. de rayon.

Au Mané-Rutual, en Locmariaquer (*Soc. polym. du Morb.* ; 1885, p. 115), les largeurs sont irrégulières et plutôt courbes, mais la jonction du vestibule de la galerie partage, à partir de l'entrée Est, la longueur totale du monument dans le rapport de 3 à 4 ; — le grand axe du vestibule et celui de la chambre sont dans le rapport de 3 à 4 — la surface de la chambre est égale à celle de la galerie et chacune à deux fois celle du vestibule, en sorte que la surface totale est égale à 5 fois celle du vestibule et en même temps à celle du cercle de 10 u. de rayon.

Enfin à Runaour, en Plomeur (*soc. d'Emul. des Côtes-du-Nord*, 1881, p. 175), monument composé de deux galeries à angle droit de 7 u. sur 40 u. et de 5 u. sur 55 u., aboutissant à une chambre elliptique d'un grand axe égal à 10 u., la surface du monument est égale, comme à Tuchen-Pol, à celle du cercle de 14 u. de rayon.

On pourrait multiplier encore les rapprochements et remarquer que, même en Irlande, au monument de Hazlewood, décrit par Fergusson, la longueur dans l'œuvre est de 111 u. de 0.30 et la surface des rectangles de construction égale au cercle de 28 u. de rayon ; — qu'au Stonehenge, près Salisbury, dont j'ai donné la description après une mission en Angleterre, dans le *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan* de 1869, monument astronomique par excellence, dont le grand axe est dirigé vers le lever du soleil ou solstice d'hiver, le diamètre de la crête extérieure du grand fossé d'enceinte est exactement de 365 u. de 0.30 (nombre des jours de l'année), la largeur du fossé entre crêtes 30 u., le diamètre intérieur du cercle des portiques 100 u. et le diamètre de pose du cercle des menhirs 80 u. ; ces deux derniers nombres sont dans les proportions de 4 à 5 où n'entrent que les facteurs 2 et 5, les deux éléments du nombre 7 — que le cercle des menhirs y est distribué par 14 groupes et l'ovale ouvert par 7 groupes, etc...

LE SYSTÈME DE MENSURATION

On peut remarquer tout de suite que toutes les dimensions que je viens de citer, et qui ont été relevées avec un soin minutieux par M. le commandant Le Pontois, sont, y compris celle de 27 mètres, des multiples de 0.30 ou de 0.90.

Cette simple énumération donne tout de suite le motif du choix de l'échelle. Qu'est-ce que ces nombres 3, 9 et 27, sinon

$$3, 3^2 \text{ et } 3^3.$$

Pour des gens qui avaient un véritable culte pour le nombre 3, témoin les triades, ce n'était autre chose que l'apothéose de leur nombre de prédilection.

Quant à ce multiple 30 qui domine du pied à la corde, on remarquera à son sujet plusieurs phénomènes arithmétiques dont la coïncidence est assez étrange. En effet :

$$30 = 1 \times 2 \times 3 \times 5$$

c'est-à-dire le produit des 4 premiers nombres premiers :

$$30 = 1^2 + 2^2 + 3^2 + 4^2$$

c'est-à-dire la somme des carrés des 4 premiers nombres entiers consécutifs :

$$30 = \begin{cases} 1^t + 1^1 + 1^2 = & 3 \\ 2^t + 2^1 + 2^2 = & 9 \\ 3^t + 3^1 + 3^2 = & 18 \\ \text{Total} & 30 \end{cases}$$

c'est-à-dire la somme des 3 premiers états des 3 premiers nombres ;

$$\text{et } 30 = 4^t + 4^1 + 4^2$$

c'est-à-dire la somme des 3 premiers états du nombre 4.

Pour des gens qui ne possédaient pas encore d'enseignement écrit mais seulement un enseignement oral, il y avait là une formule de *mnémonie* qui ne pouvait les laisser indifférents.

Ajoutons enfin, que l'accouplement des trois nombres 3, 9 et 27 que nous avons signalé ci-dessus, amène le nombre 3927 qui est la moitié du nombre sacré 7854 dont je signalerai bientôt l'importance, et nous ne douterons plus de l'heureux choix de l'échelle.

Je pourrais citer encore beaucoup d'autres constatations du même genre, mais ceci suffit amplement pour permettre d'affirmer que dans la région armoricaine, un grand nombre de monuments mégalithiques ont été construits sous l'empire d'un système de mensuration qui comportait une *unité de longueur* de 0m 90, que j'appellerai le *pas gaulois*, en notation v, — avec un multiple de 30 pas, ou 30 v. = 27 mètres, en notation U, que j'appellerai *la corde*, — et un sous-multiple d'un tiers de pas ou 1/3 v = 0m 30, en notation u, que j'appellerai *le pied*.

Ceci me paraît désormais hors de doute, en sorte que :

$$U = 30 v = 90 u.$$

En dehors des monuments, il y avait même une autre sous-division *la main*, qu'on retrouve dans les anciennes légendes celtiques et qui était de 3 au pied, en notation m, en sorte qu'on avait :

$$U = 30 v = 90 u = 270 m.$$

Une concordance encore plus extraordinaire résulte de la remarque faite récemment par M. Loth, au sujet du calendrier celtique qui reposa d'abord sur le mois lunaire de 27 jours en révolution sidérale. Or, ce mois était divisé en 3 semaines de 9 jours, et chaque semaine en 3 périodes de 3 jours. Voilà donc encore la série de 3, 9 et 27, nous donnant cette fois l'accouplement de l'arithmétique avec l'astronomie, comme elle va nous le donner tout à l'heure avec la géométrie.

Ainsi, les multiples et sous-multiples de cette échelle métrique sont basés sur les puissances du nombre 3. Mais cette échelle n'était pas la seule. De même que les Egyptiens employaient simultanément plusieurs unités de mesure suivant l'ordre des monuments auxquels elles étaient destinées ou suivant la classe de la population qui devait s'en servir, de même nos constructeurs de monuments mégalithiques semblent avoir voulu spécialiser leur échelle basée sur 3 pour les monuments funéraires et en adopter une autre pour les grandes enceintes d'assemblées politiques ou religieuses qui forment la tête occidentale des différents systèmes d'alignements de Carnac. Ces grandes enceintes sont circonscrites à des groupes de triangles rectangles du type 3, 4, 5, accouplés deux à deux, soit sur un côté, soit sur l'hypoténuse. On sait que ce triangle rectangle eut une grande faveur dans l'antiquité, parce qu'il était le seul qu'on pût constituer à l'aide de 3 nombres entiers consécutifs. Or les longueurs des côtés de ce triangle sont pour l'enceinte du Ménec, 44, 59 et 74 mètres, pour celle de Crucuno, 25, 33 et 42 mètres. On n'y trouve pas de multiples de 0m90 ni de 27m. L'échelle précédente ne s'applique donc pas. Mais en conservant le pied de 0m30 = u., on obtient à quelques centimètres près, et il est impossible d'exiger plus d'approximation pour des longueurs que nos métreurs actuels ne mesureraient pas plus exactement sur un terrain imparfaitement dressé :

$$\begin{array}{l}
 \text{Pour Crucuno} \quad \left\{ \begin{array}{l} 25 = 3 \times 28 \text{ u} \\ 33 = 4 \times 28 \text{ u} \\ 42 = 5 \times 28 \text{ u} \end{array} \right. \\
 \\
 \text{Pour Le Ménec} \quad \left\{ \begin{array}{l} 44 = 3 \times 49 \text{ u} \\ 59 = 4 \times 49 \text{ u} \\ 74 = 5 \times 49 \text{ u} \end{array} \right.
 \end{array}$$

Par conséquent le triangle directeur de l'enceinte de Crucuno a été établi avec une unité de 28 pieds et celui du Ménec avec une unité de 49 pieds.

$$\begin{array}{l}
 \text{Or} \quad 28 = 4 \times 7 = 7^1 \text{ (au triangle)} \\
 \text{et} \quad 49 = 7 \times 7 = 7^2 \text{ (au carré)}
 \end{array}$$

Nous en concluons qu'il y avait une seconde échelle métrique basée sur les états du nombre 7. Et voici maintenant où le vrai peut quelquefois n'être point vraisemblable.

Les mesures de longueur des peuples anciens, affirme l'astronome Bailly, tiennent à un système de mesures combinées, liées à un rapport exact, qui dérive d'une mesure universelle : et cette mesure universelle est une fraction déterminée de la circonférence de la terre. Tous les stades et les milles grecs et romains, la parasange persane, le schane égyptien, le cofs et le gaus, espèces de mesures indiennes, ne sont qu'une mesure plus petite répétée un certain nombre de fois ; et cette mesure universelle originelle est la grande coudée conservée sur le Nilomètre du Caire, contenue 72 millions de fois sur la circonférence du globe terrestre, ou 200 mille fois sur la longueur d'un degré. Mais les Egyptiens ne l'avaient pas inventée ; ils la tenaient de peuples antérieurs ne vivant point sur leur latitude. Cette constatation de la mesure exacte de la circonférence terrestre plus de trois mille ans avant l'ère chrétienne, préoccupait beaucoup le savant académicien. Il y revient sans cesse dans ses *Lettres sur les Sciences* au patriarche de Ferney.

Les probabilités démontrent, affirme-t-il, que la circonférence du globe n'eût point contenu si précisément, 180, 240, 300 ou 400 mille stades divers, 8 mille parasanges, 72 millions de coudées, si ces mesures de longueur n'avaient été réglées sur l'étendue même de cette circonférence. Les anciens ont donc eu, comme nous, l'idée de rendre leurs mesures invariables, en les prenant dans la nature ; et cette idée, encore sans exécution chez nous, ajoutait-il avec tristesse (elle ne fut en effet réalisée que sous la Convention par l'adoption du mètre), semble avoir été remplie par eux. Cette institution des mesures demandait que celle de la terre fût exécutée avec précision. Aussi, la plus

ancienne détermination de la circonférence de la terre, rapportée par Aristote, et les quatre autres qui n'en sont que des copies sous des unités différentes, ont-elles une exactitude égale à celle de la mesure entreprise dans nos siècles modernes, puisqu'elle ne diffère que de six toises au degré pour le 49° degré de latitude. "Et cette détermination, à cause de son exactitude même, ne peut être l'ouvrage des Grecs qui ont précédé Aristote. Ils ne connaissaient ni les instruments, ni l'art de s'en servir pour observer. D'ailleurs Aristote n'en nomme point les auteurs. Ce silence démontre que la vanité grecque n'y avait aucun droit. Ce qu'ont fait depuis les Chaldéens et les Chinois dans ce genre, n'est auprès de cette mesure qu'une estimation grossière. La mesure exacte de la terre et les progrès des arts qu'elle comporte ne peuvent donc être attribués qu'à un peuple inconnu dans l'antiquité ... qui les a transmis aux Perses, aux Chaldéens, aux Egyptiens, d'où ils sont passés chez les Grecs et les Romains." Et ce peuple qui avait adopté la division de la circonférence en 360 degrés, à cause du grand nombre de diviseurs qu'offre le système sexagésimal, habitait le 49° degré de latitude, puisqu'il l'avait mesuré, sous le climat de seize heures de jour au solstice.

Si le principe posé par Bailly pour tous les peuples connus des anciens est véritablement d'ordre général, nous devons en retrouver la trace dans nos mesures mégalithiques. Or, il est facile de constater cette trace dans la corde de 27 mètres, égale à 90 pieds de 0m 30. En effet la coudée égyptienne, deux cent millièmes partie du degré, est de 55 centimètres, et l'on constate que $27 = 49 \times 0,55$.

La corde mégalithique était donc égale à 49 coudées égyptiennes ; et comme 49 n'est autre chose que 7 au carré, voici réalisée, sur le degré du méridien, une alliance étroite entre le carré de 7 et le carré de 3, car on a : $90 u = 49 c$, d'où le rapport du pied mégalithique à la coudée égyptienne devient $49/90$, ou exactement un dixième de $7^2/3^2$.

C'est une nouvelle preuve de la source unique des sciences à laquelle ont puisé toutes les populations qui ont successivement occupé l'Europe et l'Asie.

Quant à l'ancienne *lieue celtique ou gauloise*, voici comment on dût l'établir : on admet généralement qu'elle était d'environ 2221 mètres. Dans une des dernières livraisons de la *Revue celtique*, M. d'Arbois de Jubainville précise et dit : "Les anciens auteurs, Columelle et d'autres, assurent que la lieue gauloise, *leuga*, équivalait à un mille romain et demi, lequel mille romain était de 5000 pieds romains. Or le mille romain était de 1480 mètres, ce qui donne un pied de 296 millimètres. Donc un pied et demi, ou la *coudée gauloise* qui servait, multipliée par 100, à mesurer la surface agraire, le *candetum*, était de 444 millimètres, ce qui donne, multiplié par 5000, une lieue gauloise de 2220 mètres".

Que cela ait été exact à l'époque gallo-romaine, je n'en disconviens pas, mais on me persuadera difficilement que la lieue des anciens Gaulois ait été précisément, au millimètre près, de un mille romain et demi. Il y aurait là une coïncidence bien extraordinaire. J'aime mieux croire que les Romains, ayant trouvé une lieue gauloise à *très peu près* égale à un mille et demi, l'identifièrent exactement.

Reprenons notre pas gaulois de 0m90 : nous remarquerons que

$$2468 \times 0m\ 90 = 2221m\ 20$$

Or, je dis que c'est bien là l'ancienne lieue gauloise, qui ne diffère de celle de M. d'Arbois de Jubainville que de 1m 20.

En effet, le nombre 2468 était un nombre très remarquable pour les anciens Gaulois, car il se compose de la suite des 4 premiers nombres pairs. En second lieu,

$$2468 = 2 \times 1234$$

et ce nombre 1234, qui est la suite des 4 premiers nombres naturels, se décompose en 1 et 2, éléments du nombre 3, et en 3 et 4, éléments du nombre 7.

C'est pourquoi, je suis convaincu que l'ancienne lieue gauloise se composait de 2468 pas de 0m90, aboutissant, à un mètre près, à la *leuga* des Gallo-Romains.

Mais en voilà assez pour démontrer que la légende de Lanrivoaré a trouvé son application chez les constructeurs d'un grand nombre de monuments mégalithiques de notre région ; que leur prédilection pour le nombre 7 et ses deux éléments 3 et 4 fut générale (1) ; que leurs connaissances en arithmétique, en astronomie et en géométrie sont beaucoup plus étendues qu'on ne le suppose, et que leur principale unité de mesure linéaire fut le pied (u) de 0m 30 avec deux multiples : le pas (v) de 0m 90 ou de 3 u., et la corde (U) de 27m ou de 30 v ou de 90 u.

Je n'ai rencontré le pied de 0.31 que dans les alignements de Carnac.

(1) Je n'ai rencontré jusqu'ici dans nos régions qu'un exemple de la combinaison 2 et 5 : c'est au dolmen tumulaire de Crubelz, dont la chambre, sans galerie, a 3m50 de long sur 1m40 de large (*Soc. polym. du Morb.*, 1864, p. 7). C'est un des tumuli qui passent pour les plus anciens, mais son pas serait de 0m 70 au lieu de 0m 90 et le diamètre à la base du tumulus qui est de 91m en contiendrait 130.

LA LÉGENDE DE LANRIVOARÉ

De tout ce qui précède, résulte la constatation d'une singulière prédilection des constructeurs de monuments mégalithiques dans la région armoricaine pour les nombres 3 et 7.

Or, ce culte spécial a reçu un couronnement assez inattendu dans une formule mnémorique qui nous a été transmise et conservée par la légende des Saints de Lanrivoaré, dont M. Chapelle, de Saint-Etienne, a le premier soupçonné la véritable interprétation que je vais préciser avec des arguments nouveaux.

Voici cette légende bretonne réduite à sa plus simple expression :

A l'extrémité du Finistère, au-dessous de Ploudalmezeau, se trouve la paroisse de Lanrivoaré, dans le cimetière de laquelle on remarque une croix de calvaire plantée en tête d'une petite enceinte dallée ; sur cette enceinte on ne peut passer que déchaussé, et, le jour du pardon, on en fait le tour à genoux ; auprès de la croix sont déposées 7 pierres rondes. La légende dit que c'est le cimetière de 7 mille, 7 cents, 7 vingts et 7 saints martyrs, et que les 7 pierres rondes sont des pains changés en pierres par Saint Hervé, à qui le boulanger du bourg en avait refusé un pour sa nourriture.

Et c'est tout.

Aucun document écrit ne permet de contrôler le fait ni la date de cette hécatombe, et la tradition seule en rappelle le souvenir sans dire à quelle époque elle se rattache.

Fréminville en a parlé dans ses *Antiquités du Finistère*, en traduisant mal le nombre des martyrs par 7777 au lieu de 7847, parce qu'il n'avait pas fait attention aux 7 *vingts* qu'il avait pris pour 70 ou 7 *dizaines*. Et cette traduction constitue une grave erreur, car elle empêcherait d'arriver à l'interprétation de la légende. La numération bretonne compte par vingtaines. On ne dit pas *quarante*, mais *daou ugent*, et ainsi de suite jusqu'à 400 ; et si on avait voulu exprimer 77 unités on eût dit *seitek ha tri ugent*, c'est-à-dire *dix-sept et trois vingts*, et non pas *seiz ha seiz ugent*, c'est-à-dire *sept et sept vingts* qui expriment correctement en breton 147. Il nous en est resté quelque chose en français dans notre quatre-vingts.

Il s'agit donc bien de 7847 saints et non de 7777.

"Qu'était-ce donc que ces saints ? ajoute Fréminville. Rien autre chose qu'une peuplade entière de la terre de Rivoaré, qui nouvellement convertie au christianisme fut, dans une bataille, massacrée et détruite par une peuplade encore païenne, habitant un canton voisin".

Pol de Courcy, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* de 1859 (II, p. 315) n'en donne pas de plus ample explication.

C'est donc une tradition qui repose uniquement sur le fait matériel de ces dalles et de ces pierres, avec lequel le chiffre bizarre au premier abord de $7847 + 7 = 7854$, n'a point de rapport.

M. de la Borderie s'est occupé un instant des martyrs de Lanrivoaré, dans un des appendices du second volume de son *Histoire de Bretagne*, mais il n'a pu donner une explication certaine de la légende.

"Laisant de côté, dit-il, le chiffre *invraisemblable* 7847 (ou 7777) sur lequel on a fait des *gloses étranges* (ces gloses sont celles de M. Chapelle et les miennes), tout ce qu'on peut tirer de cette tradition, c'est qu'une troupe considérable de chrétiens, comprenant *apparemment* toute la population de Lanrivoaré, aurait été massacrée par des païens. En quel temps ? La tradition n'en dit rien. Les auteurs modernes rapportent le fait à l'époque de l'introduction du christianisme. Pure hypothèse de leur part et très peu vraisemblable. Les premiers chrétiens de la péninsule armoricaine sont, nous l'avons vu, Saint Donatien et Saint Rogatien, vers la fin du III^e siècle, à la veille du triomphe de l'Eglise en 313. Mais dans le fond de la péninsule, les premières prédications chrétiennes ne furent certainement pas antérieures à Saint-Martin (fin du IV^e siècle). A cette date,

la religion chrétienne était non seulement tolérée, mais protégée par la puissance impériale, et les sévices des païens contre elle sévèrement interdits. Impossible donc de placer en ce temps le massacre des chrétiens de Lanrivoaré. Si l'on veut accorder cette tradition avec les données de l'histoire sérieuse, une seule époque convient au fait qu'elle relate, celle des invasions normandes. Les pirates scandinaves étaient, on le sait, des païens ardents, et tuaient souvent les chrétiens par pur fanatisme idolâtrique. Un massacre de ce genre lors des invasions normandes, surtout lors de l'inondation des Normands de la Loire et de la désolation de la Bretagne de 919 à 921, serait donc très vraisemblable" (*Histoire de Bretagne*, II, p. 505-506).

J'ai cité textuellement ce passage parce que je le considère comme très favorable à ma thèse. M. de la Borderie ne conteste pas l'existence de la légende : il traite seulement le nombre des martyrs de chiffre *invraisemblable*, et il ne peut accepter qu'une *possibilité* de réalisation de la légende au milieu du X^e siècle.

Or je prétends que si pareille catastrophe s'était produite au X^e siècle de notre ère, il en resterait trace dans quelque document écrit : et puisque M. de la Borderie n'en trouve aucune, c'est que cette extermination épouvantable n'a pas eu lieu, et j'ai le droit de chercher ailleurs l'interprétation du chiffre fantastique de la légende. J'y reviens donc en quelques mots.

Je prétends que tout le problème réside dans la discussion de ce nombre extraordinaire, car je ne crois pas qu'on puisse en rencontrer un semblable ou analogue dans la série des nombres entiers de 1 à 10.000. Il résume à lui seul la *théorie du cercle* et l'*apothéose des nombres 7 et 3*. C'est donc une formule mnémonique par excellence. Qu'on en juge :

A. Théorie du cercle

1. — Demandez à un jeune bachelier ès-sciences quelle est la surface d'un cercle de 100 unités de diamètre, Il vous répondra :

$$S = \frac{\pi D^2}{4} = \frac{3,1416 \times 100^2}{4} = \frac{31416}{4} = 7854$$

C'est exactement notre nombre. Voilà qui est déjà passablement extraordinaire, et qui le sera plus encore si vous remarquez que :

$$\begin{aligned} 7854 &= 2500 \text{ fois } 3.1416, \text{ le nombre } \pi \text{ de la science moderne,} \\ \text{et } 2499 &\text{ fois } 22/7, \text{ le nombre } \pi \text{ trouvé par Archimède.} \end{aligned}$$

Tout cela *exactement* et sans aucun coup de pouce : car si vous décomposez 7854 en ses facteurs premiers, vous aurez :

$$\begin{aligned} 7854 &= 2 \times 3 \times 7 \times 11 \times 17 \\ &= 22 \times 51 \times 7 \\ &= 22 \times \frac{51 \times 49}{7} = \frac{22}{7} \times 2499 \end{aligned}$$

2. — Demandez maintenant au même bachelier quelle est la circonférence d'un cercle de 100 unités de diamètre, il vous répondra :

$$C = \pi \times 100 = 314.$$

Or, on peut décomposer de plusieurs façons le nombre 7854 en nombres pyramidaux rectangulaires, de façon que la somme des côtés des rectangles de base amène toujours exactement le nombre 314.

Or nous allons trouver 314 dans les transformations du nombre 7854 ainsi décomposé :

Sept mille	=	7000 =	nombre pyramidal rectangulaire de	7 sur 252
Sept cents	=	700 =	-	7 sur 27
Sept-vingts	=	140 =	-	7 sur 7
Sept saints et sept pierres	=	14 =	-	5 sur 2
		-----		-----
Totaux		7854	additionnons une fois les côtés des rectangles ; il vient :	$\frac{26 + 288}{314}$

L'opération est peut-être un peu compliquée, mais elle est facile et très nette. Du reste, cette combinaison n'est pas la seule qui aboutisse à ce résultat : je pourrais en présenter au moins deux autres.

B. Apothéose du nombre 7

Décomposons encore 7854 de différentes façons. Nous obtiendrons un grand nombre de combinaisons, amenant soit successivement, soit simultanément, le nombre 7 à tous ses états les plus usuels, état simple, état triangulaire, au carré ou au cube :

C'est d'abord : $7854 = 7777 + 77$,

où se trouve répété 6 fois le nombre 7. On pourrait même remarquer que le produit $6 \times 7 = 42$, un des nombres les plus recherchés chez les anciens parce qu'il représente la somme des 7 premiers nombres premiers.

Mais, je ne suis pas ici pour faire un cours d'arithmétique, et j'espère qu'on voudra bien me croire sur parole, si j'affirme que telle combinaison amène pour résultat :

- le nombre 28, c'est-à-dire 7^t (au triangle) ;
- telle autre 35, c'est-à-dire $7 + 7^t$;
- telle autre 77, c'est-à-dire $7^t + 7^2$;
- telle autre 84, c'est-à-dire $7 + 7^t + 7^2$;
- telle autre 420, c'est-à-dire $7^t + 7^2 + 7^3$;

en sorte que toutes les manifestations usuelles du nombre 7 se trouvent successivement mises en évidence.

1. — 777 = Nombre pyramidal rectangle de 6
sur 372} 378

77 = Nombre pyramidal rectangle de 2
---- sur 26} 28
7854 ----

Additionnons encore les côtés des rectangles : Total $406 = 28^t = (7^t)^t$.

Ce qui représente le chiffre triangulaire 7^t élevé lui-même au triangle.

Il n'est pas inutile de rappeler que le chiffre triangulaire 7^t égal à 28, est aussi la valeur du périmètre du carré construit sur le côté de 7 unités.

2. — Si nous considérons les 7 de l'énoncé de la légende nous en trouverons 5 : 7 mille, 7 cents, 7 vingts, 7 saints et 7 pierres. Additionnons-les, nous obtiendrons le chiffre 35.

$$\text{Or } 35 = 7 + 28 = 7 + 7^t$$

Ce qui représente une association des deux premiers états du chiffre 7, l'état d'unité et l'état de triangle.

3. — Les voici encore de deux autres façons :

7714 = Nombre pyramidal carré d'un côté de $(28m = 7^t)$
140 = id. 7m

7854

ou bien :

7790 = Nombre pyramidal triangle d'un côté de $35m = 7^t + 7$
84 = id. 7m

7854

4. — Je pourrais présenter ici un grand nombre d'autres décompositions au bout desquelles on trouverait l'association des autres états du chiffre 7, c'est-à-dire 7^2 et 7^3 , et toujours sans accompagnement d'autre chiffre, en sorte qu'on peut dire que toutes les manifestations usuelles du chiffre 7 se trouvent concentrées dans ce nombre fatidique. Une des plus curieuses est une décomposition en nombre pyramidaux rectangulaires dont la somme des côtés donne :

$$420 = 28 + 49 + 343 = 7^t + 7^2 + 7^3$$

c'est-à-dire la somme en chiffres du périmètre du carré construit sur le côté de 7 unités, de la surface de ce carré, et du volume du cube construit sur ce carré.

M. Loth, dans le mémoire déjà cité sur l'année celtique, conteste mon interprétation, parce qu'il n'admet pas l'addition de 7847 et de 7 et qu'il s'en tient au nombre de Fréminville 7777, qui représente, affirme-t-il, un cycle lunaire. Je ferai remarquer au savant doyen de la Faculté des Lettres, que nos deux interprétations ne sont aucunement contradictoires ; elles se superposent, et la sienne ne donne que plus de force à la mienne, en ajoutant à la théorie mnémonique un élément de plus, tiré de l'astronomie, puisque $7854 = 7777 + 77$.

Mais il y a mieux encore : Les anciens se sont servis d'un cycle de 24 années lunaires sidérales. Or, une année de 12 mois sidéraux se compose, en tenant compte des fractions mensuelles, de 327 jours et quart en nombre rond. Si nous multiplions ce nombre par 24, nous trouvons exactement : $327,25 \times 24 = 7854$

C. Le nombre 3

Il est bon, cependant, de remarquer encore que le nombre 7854 présente des particularités intéressantes au sujet du nombre 3.

En effet, prenons sa moitié qui représente la moitié de la surface du cercle de 100 unités de diamètre :

$$\frac{1}{2} \quad 7854 = \quad 3927$$

Or, ce dernier nombre est constitué à l'aide des 3 suivants mis à la suite l'un de l'autre :

3, 9, 27,

c'est-à-dire : 3, 3², 3³,

et si l'on fait la somme des 4 chiffres, on obtient :

$$3 + 9 + 2 + 7 = 21 = 6^t = (3^t)^t.$$

Le nombre obtenu en prenant la moitié de 7854 est donc tel qu'il permet de retrouver les 4 états du nombre 3, comme nous avons retrouvé dans l'entier les 7 états du nombre 7.

On me dira que je jongle agréablement avec les chiffres et que c'est là une véritable fantasmagorie.

Soit.

Mais je demanderai, à mon tour, comment il se fait que cette fantasmagorie soit allée s'échouer au fond du cimetière de Lanrivoaré. Est-il possible que ce soit l'effet du pur hasard ? Pour moi, je ne puis me résoudre à trouver cela vraisemblable. Je dis qu'il y faut une raison, et je ne puis la trouver que dans une légende celtique ou antérieure ayant précédé la légende chrétienne : car, je ne pense pas que les populations modernes de Lanrivoaré aient jamais pu songer à l'aller chercher au fond de l'arsenal scientifique.

On sait combien il fut difficile, lors de l'introduction du christianisme, de déraciner les superstitions celtiques parmi les populations armoricaines. On ne trouva qu'un moyen, ce fut de les christianiser. C'est ainsi que les fontaines sacrées du druidisme furent dédiées aux saints bretons. C'est ainsi que des croix surmontèrent les grands menhirs restés debout. C'est ainsi que saint Cornély supplanta, dit-on, le bœuf Apis comme patron des bœufs à Carnac.

Je crois que, de la même façon, une légende druidique, celtique ou plus ancienne, fut remplacée par celle des Saints de Lanrivoaré ; et que le nombre 7854 qui avait été consacré là par les savants antiques, résumant pour les initiés leurs connaissances en géométrie et en arithmétique, fut ainsi conservé jusqu'à nous. Ils étaient arrivés probablement par expérience et par mensuration à trouver que la circonférence de 100 unités de diamètre avait une longueur de 314 unités. Ils en avaient conclu que la surface d'un cercle était de 7854 unités carrées, et remarquant ensuite que ce nombre contenait l'expression de propriétés merveilleuses sur le nombre 7 et sur le nombre 3, ils en firent l'objet d'une légende *mnémonique* pour leurs adeptes.

Et je n'ai pas besoin d'insister ici sur l'importance qu'on attachait au chiffre 7 dans l'antiquité : les 7 planètes connues, consacrant les 7 jours de la semaine, les 7 merveilles du monde, les 7 sages de la Grèce, (et je cite à dessein ces derniers témoignages car nos ancêtres eurent par les Phéniciens communication avec les Grecs, et connurent leurs cycles, témoin le calendrier lunaire gaulois dont on retrouva récemment les tables de bronze), et plus tard les 7 fils de Britanos, les 7 pairs d'Ecosse, les 7 Saints de Bretagne, les 7 barons etc... Dans l'Ancien Testament on le rencontre souvent aussi,

Rappelez-vous le candélabre à 7 branches, et Balaam disant : Vous élèverez 7 autels au Seigneur et vous y sacrifierez 7 bœufs et 7 moutons, etc...

M. Dieulafoy a constaté cette prédilection chez les peuples de l'Orient arien : l'Ancien et le Nouveau Testaments la mentionnent à chaque instant ; les Grecs dont l'influence pénétra jusqu'en nos régions par la triple voie du Danube, des caravanes partant de Marseille et de la mer, en firent grand usage, et les anciennes légendes celtiques en sont pleines.

Mon excellent ami, M. le commandant Le Pontois, a eu la patience de compulser les 6 volumes du *Cours de littérature celtique* de M. d'Arbois de Jubainville et d'y compter combien de fois les différents nombres y étaient employés. Il a trouvé 128 fois pour 3, sans compter les triades ; 93 fois pour 7 : 52 fois pour 9 ; 34 fois pour 4 ; 25 fois pour 12, etc... C'est donc le nombre 7 qui a de beaucoup le plus de faveur après 3. Or, on y constate non seulement le nombre 7, mais aussi sa division par 4 et 3, tels les 7 ordres de *file* dont 4 de première classe et 3 de seconde classe ; et ailleurs le prix de l'honneur des 3 classes de rois fixé à 28, 21 et 7, c'est-à-dire $4 * 7$, $3 * 7$, et 7.

Tout cela concorde admirablement avec ce que nous avons trouvé dans les mesures précédentes.

Est-ce à dire que les anciens connurent toutes les propriétés singulières que j'ai plus haut énumérées ? Je ne pourrais ni ne voudrais l'affirmer ; mais, il suffit qu'ils en aient connu quelques-unes, et pour moi cela n'est pas douteux. Les anciens, et principalement les Egyptiens, après les Chaldéens, avaient poussé fort loin leurs découvertes sur les propriétés des nombres et de la théorie des progressions. Les Grecs et les Phéniciens allèrent puiser chez eux des connaissances qu'ils perfectionnèrent, les premiers pour la théorie pure, les autres pour les besoins de la navigation : et leur science en arithmétique, en géométrie et en astronomie, se propagea, par les voyageurs et par les commerçants, témoin Pythéas, jusqu'aux limites les plus éloignées des régions maritimes.

César dit positivement que les druides instruisaient la jeunesse des Celtes-Gaulois, et lui enseignaient "le cours des astres, la grandeur du monde et des terres". Ceci suppose les nombres et la géométrie.

Il n'y a donc aucune témérité à interpréter la formule 7854, comme une mnémonie servant à l'enseignement et à la conservation de ces sciences.

Mais pourquoi les 7 à Lanrivoaré ? ... Je ferai remarquer que cette pointe extrême du Finistère est toute voisine de l'Abervrac'h, où je ne suis pas le seul à placer l'ancienne capitale des Ossismes : car c'est bien là que conduisent les itinéraires des voies romaines. On a objecté que c'est à peine si l'on rencontre actuellement à l'Abervrac'h quelques débris gaulois et romains ; mais est-ce là une objection sérieuse ? La mer ne ronge-t-elle pas continuellement nos falaises ? Et pourrait-on me dire de combien celles-ci ont reculé depuis les temps historiques, lorsque nous en voyons sans cesse des fragments disparaître ? Notre sol lui-même paraît s'être affaissé, témoin le cromlec'h d'*er Lani* à moitié enseveli sous les eaux, et les restes de tant de forêts sous-marines, dont on retrouve les traces aux basses mers. La capitale des Ossismes gaulois, je ne dis pas gallo-romains, — (car, elle fut transportée par ceux-ci à Carhaix) — était certainement située sur la côte, à l'extrémité du Finistère, et si nous ne la trouvons plus, c'est qu'elle a disparu sous la mer envahissante, comme la cité d'Is et bien d'autres. Il ne reste à côté que le souvenir transformé de son collège de druides ou de savants à Lanrivoaré.

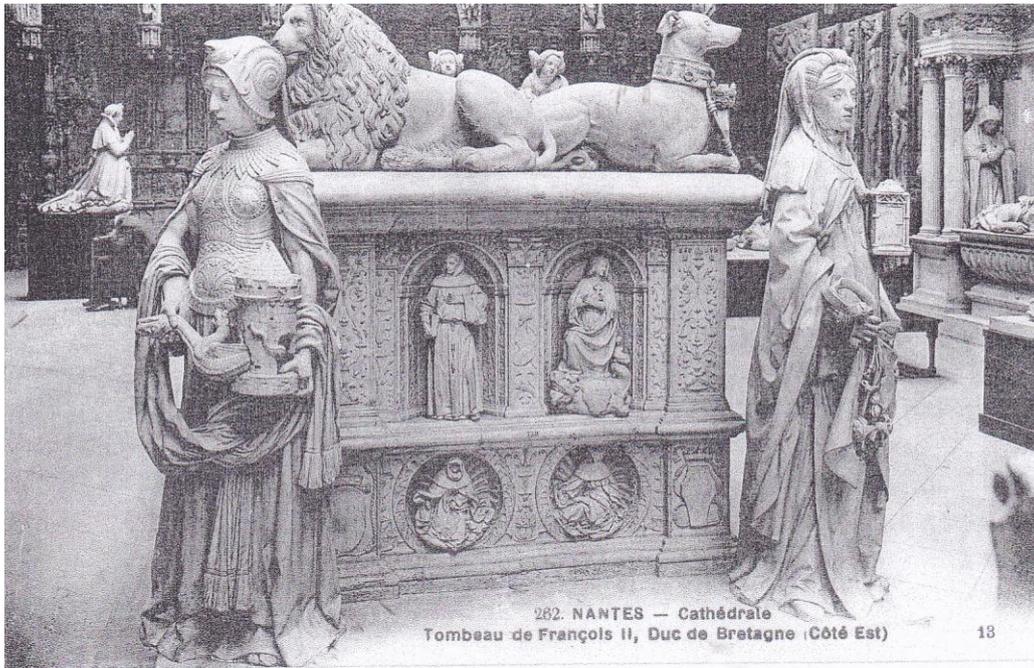
Au surplus, si les débris gaulois sont rares à l'Abervrac'h même, je dois faire remarquer ici que sur le territoire de Lanrivoaré, on a découvert en 1889 plusieurs objets en or, bracelets, fibules, etc..., d'origine certainement gauloise, qui font aujourd'hui l'un des plus précieux ornements du magnifique musée archéologique de M. Paul du Chatellier au château de Kernus, près de Pont-L'Abbé. Ces bijoux n'ont pu être possédés que par des Gaulois de la classe supérieure établis dans cette région. Il n'est donc pas étonnant que des légendes spéciales soient restées là subsistantes, à côté de leurs trésors, et que le changement de religion en ait aussi changé le caractère.

De tout ceci, résulte que les constructeurs de monuments mégalithiques de nos contrées étaient affiliés à une civilisation beaucoup plus avancée qu'on ne le supposait jusqu'ici, et qu'ils possédèrent parmi eux de véritables savants.

Je suis persuadé qu'une étude plus attentive de beaucoup d'autres monuments, amènera de nouvelles découvertes de ce genre, et j'y invite tous les archéologues soucieux du bon renom de nos pères.

René Kerviler

L'historien



Cathédrale de Nantes – tombeau du duc François II par Michel Columb

Le tombeau du duc François II

Par Michel Columb

A Robert Oheix

Août 1877

*Sur le marbre couchés, le Duc et sa compagne
Semblent dormir en paix et respirer encore ;
Et leur fier lévrier, au collier bouclé d'or,
Veille à leurs pieds, portant l'écusson de Bretagne.*

*Autour du lit ducal, saint Louis, Charlemagne,
Apôtres et Vertus, descendus du Thabor,
Protègent le dernier souverain de l'Armor
Et lui gardent sa place à la sainte Montagne.*

*O sculpteur ! ton ciseau, cher à nos cœurs bretons,
En dentelant la pierre anima ses festons ;
De l'immortalité ton œuvre a l'assurance.*

*A tes noms empruntant une double beauté,
De la blanche colombe elle a pris l'élégance
Et du grand saint Michel la noble majesté.*

Couronné par la Pomme, et publié dans l'Événement, la Revue de Bretagne et de Vendée et l'Espérance du Peuple de décembre 1879, dans la Bibliographie bretonne t X p. 120, dans le Parnasse breton contemporain p 122 et dans Bruyères et Lilas.

Michel Columb et le tombeau des Carmes

Cathédrale de Nantes, Octobre 1879

*Des Grecs et des Romains j'ai vu les mausolées :
De Memphis j'admirai les caveaux incompris :
J'ai sondé les dolmens dont les vastes débris
Parsement de l'Armor les rives désolées ...*

*Mais tous ces monuments de grandeurs immolées
N'attestent que le deuil, les regrets et les cris
De la vanité froide : et dans les cœurs meurtris
Les douleurs ne sont point par l'orgueil consolées.*

*L'art, chez Columb, aspire à plus hautes leçons !
Il fait vibrer le marbre aux divins unissons,
Et donne à l'œuvre entière une immortelle vie.*

*Au dernier de nos ducs consacrant son ciseau,
Il transforme à ce point la matière asservie
Que du peuple Breton l'on dirait le tombeau.*

Même sujet

Cathédrale de Nantes. Octobre 1879

*Quand des rayons du soir dorés par les vitraux
Le soleil éblouit la vieille cathédrale,
Plus brillante apparaît la blancheur magistrale
Du marbre qui revêt les opulents tombeaux.*

*La pierre vit et parle : et sous les grands arceaux
S'évanouit soudain la pompe sépulcrale :
Les archanges gardiens de l'image ducale
Semblent la soulever dans leurs chastes manteaux.*

*Et cependant, le cœur des célestes vertus,
Des apôtres, des Saints, de splendeur revêtus,
Autour du monument chante un divin cantique ...*

*C'est ton œuvre, Ô Columb, qui m'a fait entrevoir
Dans une heure d'oubli ce rêve magnifique :
Sois fier ! au seul génie appartient ce pouvoir !*

Les remparts de Guérande

Mars 1873

*Couronnant la cité d'une triple ceinture,
De vieux murs séparés par d'orgueilleuses tours
Dominent des fossés profonds, dont les contours
Sont fixés par deux rangs de rameuse verdure.*

*Au centre, un temple saint, de gothique structure,
En l'honneur d'Albinus, héros des anciens jours,
Porte au ciel le tribut de fidèles amours,
Et des vitraux parlants animent sa sculpture.*

*Ces murs virent jadis de terribles combats :
Et l'Espagne, à leur pied, perdit mille soldats
Pendant qu'on implorait au temple la victoire.*

*Ils conservent encore leur antique fierté :
Des chevaliers bretons ils transmettent la gloire.
Aux horizons lointains de la postérité*

Saint-Malo et Saint-Servan.

Octobre 1873.

*Saint-Malo, Saint-Servan, cités sœurs, mais rivales,
Quand donc éteindrez-vous les brandons enflammés
Qui, jetant la discorde en vos cœurs alarmés,
Entretiennent chez vous d'éternelles cabales ?*

*En souvenirs fameux vous êtes presque égales.
A Saint-Malo la mer, les tombeaux des deux bés,
Le cercle de remparts par la vague nimbés,
Les antiques créneaux, les portes magistrales.*

*A Saint-Servan la Rance, et la tour Solidor,
Et le poste d'Alet, que Rome, aux fils d'Armor
Imposa dans un jour de juste défiance ...*

*Sus donc ! Unissez-vous dans une œuvre de paix,
Pendant que vous luttez, vous oubliez la France,
Et vous abandonnez vos forces aux Anglais.*

Kerity-Penmarc'h

A Paul du Chatellier

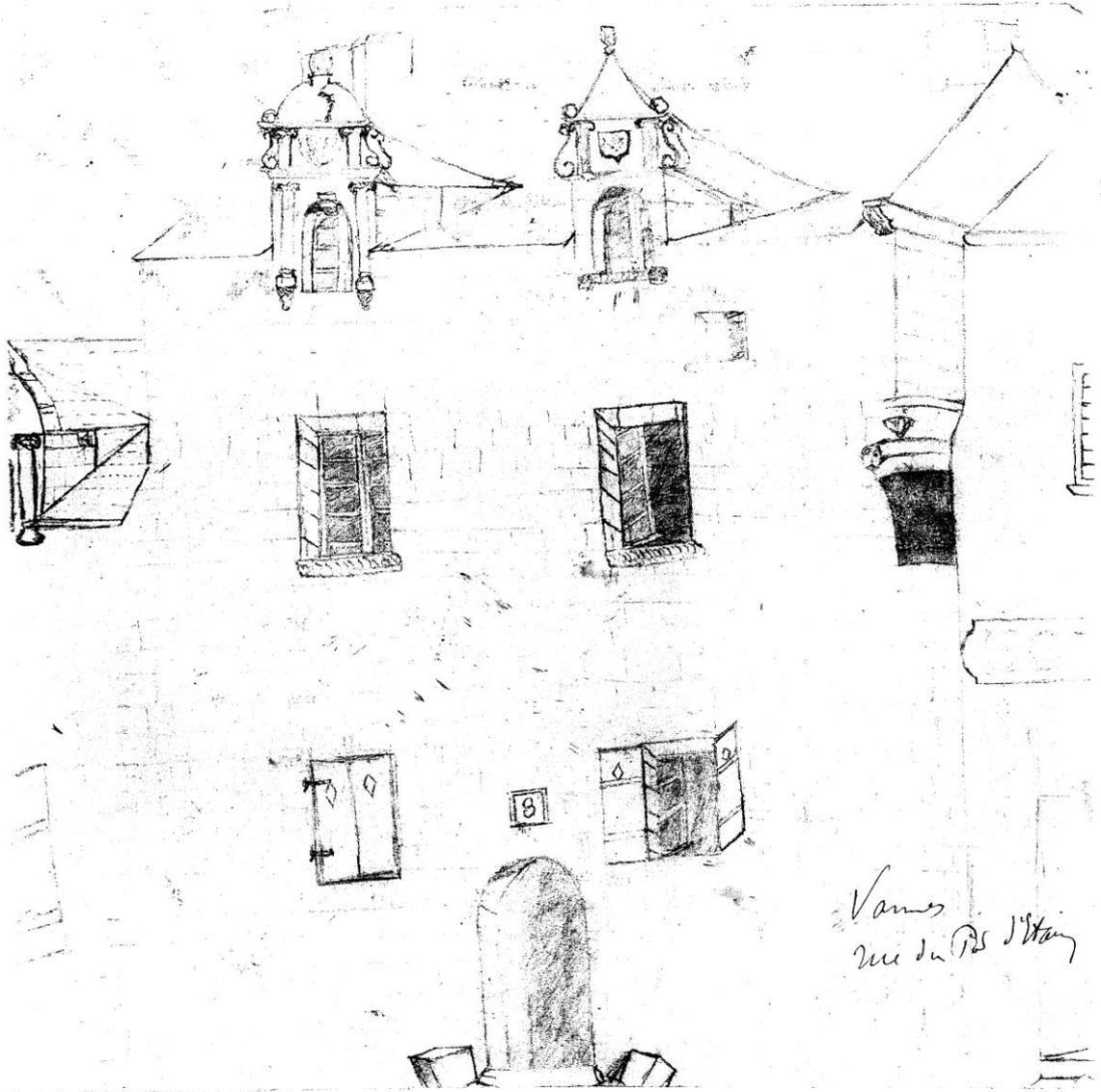
Septembre 1875

*Sur la lande aux fleurs d'or, des tours de cathédrale,
Massives, provoquant aux rêves le songeur,
S'interrogent de loin, pour dire au voyageur
Qu'ici fut l'opulence avant l'ère fatale.*

*Les cités ne sont plus : une même rafale,
Sous l'effort du farouche Eder le Ravageur,
Emporta leurs palais. De ces jours de douleur
Reste seul un manoir à porte féodale.*

*Tout autour le désert, quelques arbres épars,
Du sable, et pour défense, à défaut de remparts,
Des rochers que la mer tourmente avec furie ...*

*La Joie et Kerity, Penmarc'h, Saint-Guénolez,
Vieux bourgs dont la fortune est à jamais tarie,
Pour quel crime le ciel vous a-t-il désolés ?*



Vannes
rue du Pds d'Orléans

Les ruines de Tonquédec

Côtes du Nord, septembre 1871

*Sur un sommet boisé, roi des coteaux puissants
Qui donnent au Léguer un faux air de richesse,
Surgit de Tonquédec l'altière forteresse
Dont les vastes débris sont encore menaçants.*

*Ses vieux murs ont bravé les injures des ans.
Au milieu de ses tours que le lierre caresse,
Un antique donjon fier et hardi se dresse,
Commandant le respect par ses blocs imposants.*

*Des sires de Coetmen ici fut la demeure :
Nid d'aigles, d'où jadis on voyait à toute heure
Deux preux bardés de fer s'élancer aux combats.*

*Hélas ! que reste-t-il de ces beaux jours de gloire ?
Seuls les blasons sculptés rappellent leur mémoire,
Et l'on en foule aux pieds s'effaçant sous les pas.*

Vannes

A Alfred Lallemand

*Juin 1872
Tour du connetable*

*Dans la nuit de la fable, ô ma cité natale,
Tu perds les premiers pas d'un ténébreux passé ;
Puis Gaulois et Romains sur tes murs ont tracé
Les pages d'une histoire où la gloire s'étale.*

*Haut les cœurs ! ... Voici les Normands, race brutale ;
Mais appuyé sur toi, Barbe-Torte a glacé
Leur troupe d'épouvante ... Ainsi fut terrassé
Quiconque osa braver la vieille capitale.*

*Garde longtemps encore les tours de tes remparts,
Tes antiques maisons, tous les témoins épars
Des gestes des Bretons. Tressaille sous l'outrage,*

*Et ne supporte pas qu'aucune trahison
Vienné jamais ternir l'éclat de ton courage,
Car l'hermine sans tâche est seule en ton blason.*

Publié dans les Mémoires de l'association bretonne pour 1898, dans le Clocher breton de 1898, dans l'année poétique de 1899 et dans Bruyères et Lilas.

Le champ des Martyrs.

Chartreuse d'Auray, mai 1870.

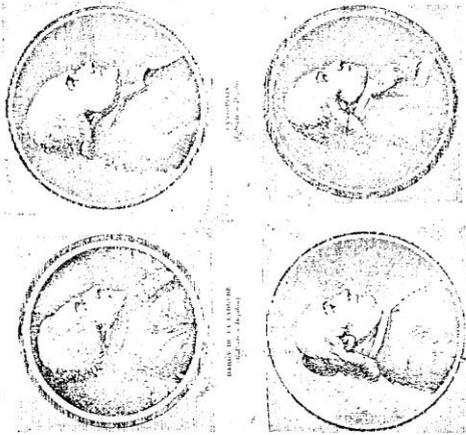
*L'aspect de ce champ-clos est empreint de tristesse :
L'herbe croit au hasard : deux rangs de grands sapins
Sombres et désolés, encadrent les chemins
Et l'on entend gémir le vent qui les caresse.*

*Un temple de granit, sévère et sans richesse,
Simple voile jeté sur d'immenses chagrins,
Couronne ce tableau froid comme les Destins,
Qui vous saisit au cœur en sa calme noblesse.*

*C'est ici que, traîné par l'oubli d'un serment,
Un troupeau de vaincu subit le châtement
D'avoir, à Quiberon, combattu pour Dieu même.*

*La rage d'un préteur, un soir, les fusilla :
Mais la patrie en deuil releva l'anathème
En inscrivant : *Moerens posuit Gallia.**

RENÉ KERVILER



LA BRETAGNE PENDANT LA RÉVOLUTION

Le présent volume est la reconstitution à l'identique d'un ouvrage de luxe de l'époque 1900, ayant pour titre :

LA BRETAGNE PENDANT LA RÉVOLUTION

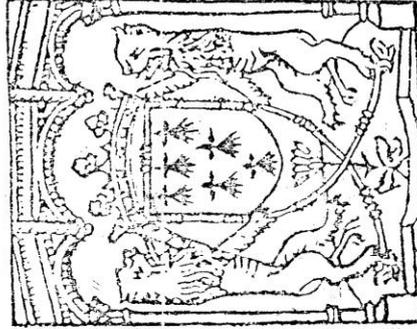
de René Kerviler auteur de la « Bio-Bibliographie bretonne », publié à Rennes en 1908 à la diligence du comte de Calan, président, à l'époque, de la Société des Bibliophiles bretons et imprimé par Simon, Imprimeur, à 105 Ex. dont 50 seulement réservés à la vente au public.

C'est dire la rareté du livre et son intérêt pour les bibliophiles. Le volume tel qu'il est présenté actuellement est relié plat et dos or, il est orné de 36 portraits de députés bretons à l'Assemblée nationale de 1789.

Le tirage a été limité à 400 Ex.

Volume in-4° carré (21 x 27) de 400 pages, relié dos et plat or : 350 F

CATALOGUE DE LIVRES BRETONS ET RÉGIONAUX



IMPRIMERIE DE LA REPRODUCTION S.A.

BOITE POSTALE 20

53100 MAYENNE

JOSEPH FLOCH
IMPRIMEUR-ÉDITEUR
8, rue Charles-de-Blais

MAYENNE

1982

Le biographie

Le « Répertoire de bio-bibliographie bretonne », le « Kerviler », est bien connu des chercheurs et érudits puisque son ambition était de répertorier « tout ce qui a été dit par les bretons et sur les bretons » ; mais ce répertoire, publié de 1886 à 1907 sous forme de fascicules, est malheureusement resté inachevé, puisqu'il s'arrête à la lettre « G ».

René Kerviler accumulait des fiches, découpait des journaux, des revues, des livres. La bibliothèque de Penanros en contient encore un grand nombre. A sa retraite, il a rejoint Lorient, auprès de sa belle-mère Guieysse, et il y a fait construire 3 grands bureaux au dessus des hangars, écuries, remises de voiture, etc ... qui ne servaient plus. Son vrai bureau, était au premier étage de la maison. Il avait fait mettre des planches pour servir de bibliothèque, où il avait rangé dans des paquets bien ficelés, enveloppés dans du papier journal, et rangés par ordre alphabétique, tous les renseignements et documents qu'il avait réunis pour sa biobibliographie Bretonne.

Il est tombé malade, d'une paralysie progressive du bras droit, et malgré l'aide de sa femme et de l'abbé Chauffier, il ne put achever tout ce qu'il avait entrepris.

A la mort de sa femme, la maison de Lorient a été vendue, les papiers dispersés ou rachetés par des libraires. L'abbé Chauffier a fait publier le tome suivant. Puis le répertoire a été complété de 3 volumes (lettres H à Z) et republié en 1983 par Xavier de Boisgouvray, un archiviste de Loire Atlantique. Mais ce complément apparaît très limité au regard des 16 premiers volumes.

Le plus long article (206 pages), est celui concernant, écrit-il, le « trop célèbre » général Boulanger. René de Kerviler le cite abondamment et prend plaisir, en citant les journaux de l'époque, à éreinter ce farouche égalitaire, républicain en bronze, opportuniste, qui, par son apparence de caractère et sa belle prestance, sut rassembler tous les mécontents, mais qui, ne pouvant devenir l'empereur dont il s'était forgé l'image, finit par s'exiler piteusement à Jersey.

Les généalogies des familles, nobles ou bourgeoises, forment l'ossature du répertoire. On y trouve des notices sur des écrivains, des poètes, des historiens, des hommes politiques ..., et les contemporains ne sont pas oubliés.

Quelques-unes de ces études ont été tirées à part, en particulier, celles qui concernent *Arthur de la Borderie* et *Châteaubriand*.

REPERTOIRE GENERAL
DE
BIO-BIBLIOGRAPHIE
BRETONNE

PAR
RENÉ KERVILER

Bibliophile breton.

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. APURIL, CH. BERGER, A. DU BOIS DE LA VILLERABEL,
F. DU BOIS SAINT-SÉVRIN, R. DE L'ESTOURBEILLON,
A. GALIBOURG, P. HÉMON, FR. JÉGOU, ALB. MACÉ, A. MAURICET,
A. MÉNARD, M. NICOL, R. OHEIX, C^o DE PALYS,
P. PARIS-JALLOBERT, J. PLIHON, B^o DE ROSMORDUC, FR. SAULNIER,
C. SOMMERVOGEL, H. SOULAS, M^{is} DE SURGÈRES, ETC., ETC.

LIVRE PREMIER

LES BRETONS

(Aa—Az.) (Baa—Ber.)



RENNES

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE J. PLIHON ET L. HERVÉ,
5, rue Motte-Fablet, 5

1886

JOSEPH FLOCH, IMPRIMEUR-ÉDITEUR A MAYENNE

1978

PRÉFACE

Du répertoire de bio-bibliographie Bretonne

(Par René Kerviler)

Depuis vingt ans que je m'occupe de travaux sur la biographie bretonne j'ai été bien souvent arrêté tout net par l'absence d'indications qui me permissent de pousser mes recherches dans une direction déterminée. Les recueils de biographie générale ou locale se sont bornés à quelques personnages principaux et ont passé sous silence une foule de noms qui méritaient autant et plus d'attention que ceux qui y recevaient asile. Si des personnages isolés on passe aux familles, on ne rencontre que des nobiliaires et des armoriaux, c'est-à-dire une catégorie de notices exclusives et fermées, d'où la simple bourgeoisie est absente: celle qui prit officiellement des armes y est seule représentée. C'est pourquoi, tout en notant dans les divers ouvrages que je parcourais, les documents nécessaires à la biographie des Bretons qui faisaient l'objet spécial de mes études, je relevais en même temps tous ceux qui pouvaient concerner des Bretons quelconques, dans l'espoir qu'ils m'éviteraient plus tard de nouvelles recherches.

J'ai réuni de cette façon un nombre très respectable de milliers de fiches et j'ai résolu d'en faire profiter mes compatriotes pour épargner aux travailleurs toute la peine que je me suis donnée.

Le programme que j'ai exposé au mois de juillet 1885 dans une feuille spécimen de cette publication est bien simple. Etant donné, disais-je, le nom d'un breton ou d'une famille bretonne, on doit trouver dans ce répertoire l'indication de toutes les publications qui ont parlé de lui ou d'elle : et si ce breton a écrit quoi que ce soit, on doit de plus trouver la bibliographie aussi complète que possible de tous ses écrits.

Malgré son ampleur, ce programme est très abordable, et la grande quantité de lettres d'encouragement que j'ai reçues depuis la publication de ce spécimen m'a démontré que le projet de bio-bibliographie tel que je le concevais, répond à un besoin réel.

Je sollicitais en même temps des critiques et des conseils. Ils ne m'ont pas fait défaut et je profiterai des critiques comme des conseils : on s'en apercevra en comparant de près les deux premières feuilles définitives avec les deux feuilles de spécimen. Ce qui suit est plus important.

Tout vaste que soit le programme indiqué, il n'a pas paru encore assez large à la majorité des souscripteurs. On m'a fait remarquer qu'il ne comprend ni les ouvrages anonymes ou collectifs sur la Bretagne, ni ceux d'auteurs non bretons. Autrement dit, on me demande une bibliographie générale de l'Histoire de Bretagne. J'en ai depuis longtemps esquissé le projet et j'ai promis de le réaliser un jour. Devant les instances qui me sont faites, je m'exécute ; mais une bibliographie de ce genre n'a de sens que par ordre de matières et non par ordre alphabétique. D'autre part, il avait toujours été dans le plan de ma bio-bibliographie de la terminer par une table en ordre de matières des ouvrages cités. C'est cette table que j'élargirai en y introduisant les anonymes et les ouvrages d'auteurs non bretons. Elle deviendra par conséquent la seconde partie de cet ouvrage qui sera ainsi divisé en deux parties distinctes

La première, sous le titre LES BRETONS, comprendra par *ordre alphabétique* les noms et les articles concernant les Bretons qui *ont écrit* ou *dont on a écrit*. Cela est net et clair.

La seconde, sous le titre LA BRETAGNE, comprendra par *ordre de matières* la bibliographie de tous les ouvrages écrits sur la Bretagne, soit par des Bretons (rappel de ceux de la première partie en autre ordre), soit par des auteurs non Bretons, soit sous le couvert de l'anonymat.

Nous commençons aujourd'hui la publication du premier fascicule par la lettre A des Bretons.

Qu'on n'y cherche donc pas des ouvrages tels que : AFFAIRE *Jégado*, ou ACTIONS mémorables de la comtesse de *Montfort*, ou ACTA des conciles de la province de Tours, etc., qu'on trouve à la lettre A dans certains recueils : - L'affaire *Jégado* ne peut servir qu'à la biographie d'Hélène Jégado et se trouvera au J : de même pour les *Actions* de la comtesse de *Montfort* qui se trouveront à la fois à l'M et au nom de l'auteur. - Enfin, pour les *Acta*, ils ne pourront se chercher que dans la seconde partie, au chapitre de l'histoire ecclésiastique.

Il faut de l'ordre et je ne conçois pas d'autre manière de procéder.

Quelques-uns ont été effrayés de l'ampleur de l'entreprise, du nombre des volumes et du temps qu'il faudra pour les publier. Si l'on s'effrayait ainsi, on n'entreprendrait jamais rien. Je suis de race bretonne et la ténacité fait partie de notre caractère national. Je marche donc en avant, parce que je vois clair devant moi et parce que les éditeurs et l'imprimeur, dont je ne saurais trop mettre en relief ici le patriotique dévouement, partagent ma confiance. Quant à dire combien la publication aura de volumes et combien il faudra d'années pour l'accomplir, je ne le dirai pas ; d'abord parce que je n'en sais rien, et ensuite parce que les prévisions de ce genre sont, toujours dépassées. Faudra-t-il, dix, quinze, ou vingt volumes?... Je préfère réserver sur ce sujet mon appréciation personnelle et répondre par le dicton populaire : *Qui m'aime me suive!*

Je ferai remarquer seulement à ceux qui s'étonnent trop souvent des résultats auxquels aboutit un travail modeste, mais continu : qu'une seule heure par jour produit 365 heures en un an, 3650 heures en dix ans, 7200 heures en vingt ans. Or 7200 heures représentent 720 journées complètes de 10 heures, c'est-à-dire deux années entières uniquement consacrées au même travail. Telle est la puissance des chiffres. Quand on réfléchit à cela, on n'a plus le droit de s'étonner de rien.

Et maintenant, chers souscripteurs, je vous remercie d'avoir répondu à mon appel et je vous jette le cri du marin qui va commencer sa manœuvre. *A Dieu Vat!*

René Kerviler.

57) Abelard.

Frans J. D. Morice 1742

Jamou en 1142 au Chronicon britanni
cum auct. speciatione in Strabonem
et de corinth. D. M. Franks. I. 5

= Le chronicon Ruyense; ibid fol. 151
plus le mot en 1141.

= Le chron. Archiepiscoporum Senon.
ibid. col 587 (d non 507) la fixe en
1142.
Signe un date de 1128 à Nantes
col 589

Chron. Sen. eccl. (11745) 12, 203-5.

2) Hughes (John), History of Abelard
and Heloise; Glasgow 1951, 8°.

57) Muechler (Joh. Georg.), Geschichte und
Briefe des Abelard und der Heloise; Berlin
1755, 8°.

58) Cellier, Hist. ant. eccl. (1758) XXII, 154-92
(2^e XIV, 317-51).

ref. abbe trait. Amelle lib.

59) Hist. litt. France (1763), XII 86-153
(= Revue. lit., C. 2 XXVIII, 9-55); cf
ed. 1830, 705-7.

61) Bruncker, Hist. crit. phil. (1766-7), III, 677,
734-64; VI, 589-80.

32) Alexander (Katal), Hist. eccl. (Venet)
1778) VII 320-34.

Fiches concernant Abélard

150 705 Berington -
The history of ^{the} lives
of Abelard and Heloise
with their original
letters

Birmingham 1787. in 8.
5 Bale 1793 2 vol. 8°.

Comprising a period of 84 years
from 1079 to 1163. - London
1784. - in 4°. 2 ed.

- trad. in Allemand par Samuel
Hannemann Leipzig 1788-8

34. 78998. Procès fameux. Extrait de l'essai
sur l'histoire générale des tribunaux des
peuples tant anciens que modernes, par
Desessarts. 1786, 8 vol. in-12, dem. rel.
toile, non rognés. 12 fr.
Jeanne d'Arc. - Abelard. - Maréchal d'Ancre.
- Duc de Biron. - Anne de Boulen. - Cinq-
Mars. - Cartouche. - Desrues. - Duranty. -
Lescombat. - Mandrin. - Ravallac. - Etc., etc.

Pierre Abailard

Lyon 1673. 1

Moreri, dict. Barb. 1760

I. f. 6

Pierre Abelard

(Paris 1079 - Mont 1142)
(à 65 ans)

D.C. de Bayle I. (18-26)

rectifiant Moreri
1^{re} ed. 1697

Histoire d'Ab. et d'El...; La Haye,
1693, pet. 12°

12 (130. Dubois. Histoire des amours et
infortunes d'Abelard et d'Eloise,
avec la traduction des lettres qu'ils
s'écrivirent l'un à l'autre. 5^e ed. La
Haye, 1711, pet. in-12, frontisp.
grav.; v. 3 fr. 50

Nouve au recueil conter
les infortunes, les
Cologne, 1695; An
12°; Amsterdam.
à combiner
de faire

14 Dubois (F. M.), Le philosophe amoureux,
ou Histoire des amours et infortunes
d'Abailard et d'Eloise...; Brussel. [Paris],
1707, 12°; La Haye 1696, 1711, 12°.

52 Le philosophe amoureux. His-
toire galante, contenant une disser-
tation curieuse sur la vie de Pierre
Abailard et celle d'Eléoyse, avec
les intrigues amoureuses des mêmes
personnes. Au Paraclet. 1723, in-18;
lié. 5 fr.

15 Dupin, Bibl. aut. eccl. (1699), XII, 1, 35
407.

L'ami de Pierre Abelard
d'Abelard et d'Eléoyse son épouse
(par D. Gervaise) 1720

16 [Gervaise Franc. Ann.] L'ami de Pierre
Abailard, abbé de St-Gildas de Paris, & de St-Benoit,
et d'Eléoyse son épouse, par abb. Du Paraclet;
Paris, 1720 et 1723, 2 v. 12°.

17 Keyser, Poet. med. ars (1721), 414-5.

18 Curtius, Ger., eccl. (1722), II 1160-75 (= Polt)
let. G. L. XXV III, (57-68); Suppl. Belle
(1725) 386.

du vignau, cept...
Gande fils, 1724.
ARMAND: Histoire des amours et des
infortunes d'Abailard et d'Eléoyse, mise en
vers satiri-comi-burlesques. Cologne, 1726,
in-12.

20 Meron, Mem. hon. 1792, IV,
145; cf. x, 1, 133.

21 Fabricius, Bibl. med. at. (1720) -

Il y eut une réplique d'Athènes. — *Ibid.*, 1787, in-8°, 15 p. (Bibl. de Nantes, n° 13135).

Les Delille du pays de Rennes.

Pâris-Jallobert cite M^e Pierre D. ayant une fille à Montatour en 1660 et un chanoine de St-Malo, secrétaire de l'évêque en 1720 (*Montatour*, p. 2; *St-Meloir-des-Ondes*, p. 49).

Les Arch. d'I.-et-V. citent un receveur du prêt et de l'annuel à Rennes en 1726 (C., 1874).

Les Arch. des C.-du-N. citent un avocat au Parlement en 1783 (B., 1071).

Un négociant au Port Sainte-Marie en 1746 (Frain, *Fam. de Vitré*, p. 117, 119).

+ 54 537 - Delitesle. — Nom de famille à Saint-Brieuc et à Saint-Nazaire en 1897. /m

+ 55 538 - Deline. — Nom de famille de Haute-Bretagne, dont je rencontre Geoffroy D., noble de Saint-Brieuc des Ifs en 1428 (*Des Salles*, p. 13); — Gilles D., de Brémarin, ayant six enfants baptisés aux Ifs de 1529 à 1548; — noble homme Robert D., en ayant deux de 1589 à 1592; — François D. de l'Etang, en ayant huit, de 1598 à 1610; — Jean D. de Brémarin en ayant trois, de 1624 à 1626; — Pierre D. de l'Etang en ayant cinq de 1631 à 1637, parmi lesquels Augustin D. de Brémarin marié à Louise Gaesdon, dont six enfants de 1651 à 1670 (Pâris-Jallobert, *Les Ifs*, p. 11, 12); — Julienne D. de la Parisière, fondatrice de la confrairie du Saint-Rosaire à Paramé, morte au Vauslmon en 1718, à 81 ans (P. J., *Paramé*, p. 41); — et Thomas D. de la Pommeraye, achetant le lieu noble du Perrin en 1645 (*Arch. des C.-du-N.*, E., 2300). /o

+ 56 539 - Delinot. — Nom de famille du pays Vannetais, dont je rencontre Louis D., maître arquebusier à Vannes, ayant cinq enfants baptisés en Saint-Salomon de Vannes de 1727 à 1741; — Jean-Vincent D., maître armurier, marié en 1755 à Marie-Jeanne Ordonneau, ayant six enfants, baptisés de 1756 à 1762; — Nicolas D., maître arquebusier, rue du Pot-d'Étain, mort en 1773, ayant eu deux fils à Vannes en 1770 et 1772 (*Arch. du Morb.*, E., suppl. 1586, 87, 88); — et Emmanuel D., né à Ploërmel le 7 septembre 1828, prêtre en 1853, d'abord vicaire à Néant puis à Rochefort-en-Terre, recteur de Saint-Abraham en 1871, de Quelneuc en 1873, mort le 7 septembre 1893 (*Sem. rel. de Vannes*, 1893, p. 292 et *Revue hist. de l'O.*, nécrol.). /s, l'armie

+ 57 540 - Delioc (Guy de). — Nom d'un prieur de Saint-Nicolas de Montfort en 1261 (*Pouillé de Rennes*, II, 105). /a /a /a /s

2489. — **Boulangier, Boullanger, Le Boulangier ou Le Boullanger.** — Nom de famille répandu dans toutes les parties de la Bretagne, qui figure pour notre province à l'*Arm. gén. mss. d'Hozier*, II, 637, à cause d'un secrétaire du roi, maintenu de noblesse par l'Intendant le 4 février 1669 ; et qui est porté de nos jours par un trop célèbre général dont les partisans ont créé le nouveau mot de *boulangisme*.

I. — Anciens Boulangier.

Jacques Boullanger, trompette ducal, figure au béguin de François II en 1488 (*Beguïn*, p. 91).

Bertranne et Laurence Le Boulangier figurent parmi les nobles de Meillac à la réformation de l'évêché de Dol en 1513 (*Mss. du P. René*).

Yves Boulangier fut abbé de St-Gildas-des-Bois en 1594 (*Tresvaux Egl. de Bret.*, p. 164, et Hauréau, *Gallia Christ.*, XIV, 850).

II. — Les Boulangier du pays de Rennes.

N. Boulangier, s^r de la Guichardière, fut premier magistrat de Rennes (procureur-syndic des bourgeois) en 1574 (*Ogée-Marteville*, II, 926).

Jutien B. était capitaine cinquantenier de Rennes en 1594 (*Mém. de la Soc. arch. d'I.-et-V.*, XI, 194).

Jean Boulangier était procureur à Rennes en 1639 (Hévin, *Consultations*, p. 471 à 473 ; et Frain, *Mœurs et Cout. bret.*, III, 30).

Charles B., s^r de la Chatillonnais, secrétaire du roi, chevalier de Notre-Dame et de St-Lazare, maintenu de noblesse à l'Intendance en 1669 (*Mss. de la Bibl. de Rennes*), fut installé receveur général des fermes en Bretagne en 1690 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 1403, 1693) et receveur-miseur de la ville de Nantes, la même année (*Livre Doré de l'Hôtel-de-Ville de Nantes*, I, 338).

Antoine B. ou Le B., maître particulier des eaux et forêts à Rennes en 1691 (*Arch. de la L.-Inf.*, B, 2193), portait « d'azur à la fasces d'or, accompagnée en chef de 2 étoiles de même et en pointe d'une rose aussi d'or ». (*Courcy*, I, 162).

Le *Pouillé de Rennes* cite un abbé *Le Boulangier*, candidat à la cure de Saint-Ouen-de-la-Rouairie vers 1620 ; — *Claude-Joseph Le B.*, recteur de la Chapelle-Saint-Aubert en 1715, mort en 1756 ; — *Charles B.*, chapelain de Saint-Joseph du Bois de Bintin en Talensac, de 1761 à 1790 ; — un diacre du bas chœur de Saint-Pierre de Rennes, en 1769 ; — et *Charles-François B.*, recteur de Gahard en 1781, d'Andouillé en 1783, mort le 31 décembre 1801 (I, 259 ; IV, 20, 24, 355, 649 ; VI, 212, 353).

Sur l'abbé *Boulangier*, chapelain de l'hospice de St-Malo, mort en 1867, voy. une notice au *Commerce breton* du 6 août.

Je ne sais si le général *Boulangier*, qui est né à Rennes, se rattache directement avec l'un des personnages qui précèdent :

Le plus long article (206 pages), est celui concernant, écrit-il, le « trop célèbre » général Boulangier. René de Kerviler le cite abondamment et prend plaisir, en citant les journaux de l'époque, à éreinter ce farouche égalitaire en bronze, opportuniste, qui, par son apparence de caractère et sa belle prestance, sut rassembler tous les mécontents, mais qui, ne pouvant devenir l'empereur dont il s'était forgé l'image, finit par s'exiler piteusement à Jersey.

Les généalogies des familles, nobles ou bourgeoises, forment l'ossature du répertoire. On y trouve des notices sur des écrivains, des poètes, des historiens, des hommes politiques, et les contemporains ne sont pas oubliés.

Quelques unes de ces études ont été tirées à part, en particulier, celles qui concernent *Arthur de la Borderie* et *Châteaubriand*.

Dossier

René Mathurin Marie POCARD KERVILER

1. Etat des services 1885. 5 p
2. Maquette diplôme UR8
3. Diplôme admission Cong Ste Vierge 1856
4. Diplôme..associés correspond Antiquaires de France
5. Carte d'électeur 1877
6. Diplôme corresp Ministère Instruc Publique
7. Médaille Simon Bolivar (Lettre)
8. Diplôme Simon Bolivar
9. St François Xavier (8 pièces: Témoignage d'application. 1854_1855 id.: 4 pièces 1er prix de doctin chrétienne 1858, 2 diplômes d'ex trim 1887, 1888)
10. Diplôme de l'"Accademia delle Giovanni Italiane." II. Etâtst de service (Légion d'honneur) 1878
12. Ministère de l'Instruction publique: Accusés de réception de pièces et ouvrages: a/ René Moreau.. b/ 1876 (Mgr de Montigny...) c. 1876 Jean de Silhon. d/ 1876. Pierre de Coislin.
13. Promotion au grade d'ingénieur des Ponts et Chaussées. 1873
14. Autorisation de ses rendre en divers ports de France et Angleterre 1879
15. 1873. Nomination en Loire Inférieure.
16. Acte de naissance de Cécile.. Pocard Kerviler
17. Décret du 20 mars 1876 (Copie)
18. Officier d'Académie (Nomination. 1877) + Kette autog
19. Surveillance des paquebots. 1875
20. Inst des prov de France. Correspondant de St Nazaire II
21. Membre de la commission météorologique L Inf. (1875)
22. Soc Scient. Letteraria (Voltri) 1870
23. Pièces militaires: Génie_Capitaine_Chef de bataillons... 12 pièces?
24. Mission en Angleterre: (juillet-août-sept 1866) 4 pp Mss . Carte. 2 dessins coupurew de journaux: Magasin pittoresque.. 1838.. Le journal illustré_V cyage illustré dans les deux mondes
25. Dessins, croquis, ébauches, architecture.. (71 pièces) : Blain. Clisson. La Bretesche. Careil. Ranrouet (Herbignac). Nantes. Morlaix (Carmelites). Statue de St Eloi. Quimper. St Nicolas de Nantes. Lanrivocaré.. Nantes (Visitation. La Croix Tual/Fontaine St Guénolé. Nantes (La Madelei. St Malo. Belle Isle. Nantes (St Jacques). Combourg. Nantes. Oudon/Ancenis. St Cast. Nantes NO de Bonport). Pornic. La Roche Maurice. La Chesnaie. Quimper. St Pol de Léon. Redon. Nantes (St Jacques. Plougastel Daoulas. Rennes. L'aber rach. Rennes (St Michel). Lamballe. Clisson. Le Croisic. Larmor plage. La Monneraye. Vannes. Colpo. Antrain. Nozay. Gambon. Coislin. Vannes. St Nolf. Nantes. Hennebont. St Christophe près Lorient. Hannebont. Guérande. La Turballe. Le Pont Maudit (Gonges..) Redon. 4 photos. Guérande. Kervignac..
26. Sursum corda. Poésie 4 p signée Larvorre de Kerpénic.
27. Octave Uzanne et René Kerviler: Les trois Habert de l'Académie Française. Mss
28. Sté d'Emulation. 1888. Carte.
29. Sté des Sc Naturelles. Membre correspondant
30. Comité des travaux hist. Membre correspondant 1884
31. Sté Bibliographique. Reçu
32. Portrait
33. Le Panthéon du Mérite
34. L'Indicateur générale d'Europe.. N° 333
35. Ext de l'Hist gènes hommes du XIXe Genève
36. Nos contemporains (Brunel).
37. Ex libris
38. Sté des Mines de fer de l'Anjou
39. Bibl Nat. Carte d'entrée
40. Carte de visite.
41. Dictionnaire biographique

Dossier Kerviler aux Archives de l'abbaye de Landevennec
(don du docteur le Breton, de Bourbriac)

*Dossier Kerviler aux archives de l'abbaye de Landevennec
(don du docteur le Breton, de Bourbriac)*

Histoire de M. RALLIÉ



1789. — *Nuit du 4 août* : Abolition des privilèges... M. RALLIÉ se rallie à la Révolution Française.



1804. — M. RALLIÉ dit à ses électeurs : « Ralliciez-vous à moi et crions tous ensemble *Vive l'Empereur!*... »



1814. — Mes amis, s'écrie M. RALLIÉ, je me suis trompé, saluons le drapeau blanc et... *Vive le Roi!*...



1815. — Acclamons Louis XVIII qui sort des fourgons de l'Étranger et payez-moi le petit milliard des émigrés.



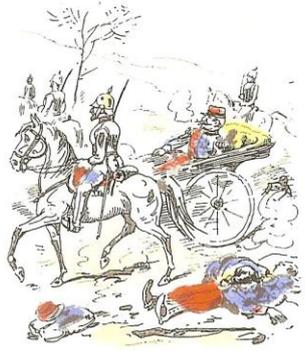
1830. — Louis-Philippe d'Orléans dit qu'il représente la meilleure des Républiques : M. RALLIÉ fait cause commune avec les vainqueurs de Juillet.



1848. — Le Prince Louis-Napoléon se rallie à la République et lui prête serment de fidélité à la grande joie de M. RALLIÉ.



1852. — Après le Coup d'État, M. RALLIÉ suit les blouses blanches et crie de nouveau : « *Vive l'Empereur!*... »



1870. — Pendant que M. RALLIÉ crie : « à Berlin! »... Napoléon, à Sedan, livre son armée à la Prusse!!!



1872. — Avant de placer un enthousiasme, M. RALLIÉ se demande d'où vient le vent.



1873. — M. RALLIÉ se décide pour le Gouvernement du Maréchal Mac-Mahon.



1882. — Mais aussi M. RALLIÉ conspu Gambetta, le dictateur, et Ferry, le Tonkinois!



1888. — M. RALLIÉ acclame le brave général Boulanger.



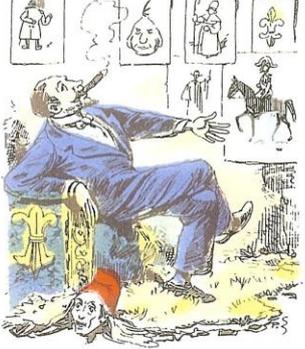
1898. — Aujourd'hui, M. RALLIÉ crie de toutes ses forces : « *Vive la République!*... »



M. RALLIÉ sollicite, pour lui et ses amis, des honneurs et des places....



...en attendant qu'il s'empare de la maison et jette la République par la fenêtre.



Moralité : L'opinion de M. RALLIÉ est qu'il faut toujours être du côté du manche.

Avertissement au Lecteur de la « Suite du Kerviler »

(Par Xavier du Boisrouvray)

L'œuvre originale publiée par René Kerviler de son vivant ou aussitôt après sa mort, comportait 47 fascicules traitant des noms propres commençant par les lettres AA à Guépin. La suite de ce dictionnaire est publiée quelque cent ans après sur d'autres bases que celles de l'auteur. Il est donc absolument indispensable de prendre connaissance des lignes qui suivent, pour pouvoir utiliser correctement la « *suite du kerviler* ».

« Votre Bio-Bibliographie ne sera intéressante qu'autant qu'elle atteindra la dernière lettre. Mais quand ? » écrivait l'abbé Paris-Jallobert à René Kerviler, le 19 janvier 1891.

Cette remarque peu encourageante de l'érudit ecclésiastique comportait une part d'erreur et une part de vérité.

Part d'erreur : il est en effet piquant de voir l'auteur d'un dépouillement incomplet des archives paroissiales de Haute-Bretagne en critiquer un autre à peine moins exhaustif. Tout le monde a oublié la critique, mais cent ans après sa publication, le Répertoire Général de Bio-Bibliographie Bretonne de Kerviler reste un dictionnaire de base des bibliothèques consacrées à l'Histoire Bretonne.

Part de vérité : le Répertoire souffre surtout d'être inachevé (à l'article Guépin).

Dans la pratique, tout se passe comme s'il importe relativement peu qu'un dictionnaire soit ancien, offre un point de vue étroit, suscite telles ou telles critiques de conception, - les critiques passent encore plus vite que l'ouvrage - pourvu qu'il soit traité avec sérieux et qu'il soit tout à fait complet.

Kerviler ne se faisait lui-même aucune illusion sur l'achèvement de l'ouvrage. Il écrit lui-même dans sa préface de 1886 : « Quelques-uns ont été effrayés de l'ampleur de l'entreprise, du nombre des volumes et du temps qu'il faudra pour le publier. Si l'on s'effrayait ainsi, on n'entreprendrait jamais rien », et ce n'est pas le calcul savant des heures de travail à y consacrer auquel il se livre, qui a pu faire illusion à lui-même.

Comment travaillait-il? Vite, par des méthodes artisanales,

Vite, c'est-à-dire sans se poser trop de questions pour juger s'il fallait rajouter ici une précision, raccourcir là un article, savoir si telle notice apportait vraiment quelque documentation nouvelle. Il rassemble toutes les informations qu'il possède, les note soigneusement et assez exactement et les livre à son lecteur, pour constituer l'amorce d'une recherche.

D'une manière artisanale : par découpage. Il n'hésitait pas à sacrifier des exemplaires de livres bibliographiques, des journaux, des revues, des catalogues de libraires surtout, pour découper avec une paire de ciseaux ce qui l'intéressait et le classer dans des chemises de carton.

Il travaillait beaucoup par lui-même. Eut-il de nombreux collaborateurs? Je l'ignore (1). Ce n'est pas certain. Il semble que le cercle étendu de ses relations à une époque où tous n'avaient pas, dans certaines couches de la Société, un travail salarié, lui ait permis d'avoir des correspondants bénévoles, trop heureux de lui adresser une notice complète sur leur famille ou celles de leurs relations. Nous en avons la preuve pour bien des notices, par exemple celle de Guérin de la Grasserie, Guillo de Callac, Guillotin de Corson, etc...

(1) En tout premier lieu, son épouse.

Toutefois parmi les collaborateurs, il faut citer deux noms :

François Jégou, Juge de paix à Lorient, puis Historien de la Marine à Lorient, à la fin du siècle dernier. Ce travailleur infatigable avait relevé avec un soin extrême, les anciens registres paroissiaux de la région. Il en avait fait un catalogue manuscrit d'une grande valeur, mine précieuse de renseignements sur les familles du Vannetais (1). Sa notice nécrologique, parue le 13 mars 1890 dans le « Petit Breton », mentionne son étroite collaboration avec Kerviler.

L'autre collaborateur continua l'œuvre après la mort de l'auteur, en 1907. Il s'agit de l'abbé Louis Marie Chauffier. Né à Vannes en 1843, ancien élève du Collège Saint-François-Xavier et de l'École des Chartes, il devint secrétaire de l'évêque de cette ville puis, pendant de longues années, Préfet des Externes dans le collège de son enfance. A certaines notations lues dans les papiers Kerviler, à la Bibliothèque Municipale de Nantes, il apparaît que l'abbé Chauffier a rédigé plus d'une notice. En outre, le dix-septième tome du Répertoire, paru vers 1909, est de sa main.

Kerviler et ses collaborateurs découpaient et amassaient leur documentation, en la classant par ordre alphabétique des noms. Les premières lettres de l'alphabet étaient évidemment les mieux fournies. Les autres l'étaient assez régulièrement. La Guerre 1914-1918 survint interrompant cette publication, parmi bien d'autres!

Que devinrent les papiers « Kerviler »? Nous en suivons mal la trace. Le marquis de Caumont, son arrière-petit-fils, a bien voulu m'indiquer que sa famille les garda longtemps chez elle à Lorient, espérant toujours voir un érudit s'intéresser à ce travail. Lors d'une succession, en 1934, la famille se résigna à vendre à des libraires spécialisés l'ensemble des notes et manuscrits (2).

En 1935, sur la suggestion de M. Giraud-Mangin, Bibliothécaire Municipal (3), la Ville de Nantes eut la très heureuse idée d'acquérir « les papiers provenant de la succession de René Kerviler ». Etaient-ils complets? Un témoin de cette époque, Alfred Gernoux, affirme que les papiers sont arrivés pratiquement en vrac. Dans ces conditions, il est parfaitement possible que des collections publiques ou privées conservent un ou des fragments des notes Kerviler. Les Archives Départementales du Finistère, du Morbihan, des Côtes-du-Nord, d'Ile-et-Vilaine et de Loire-Atlantique n'en possèdent pas, pas plus que les Bibliothèques Municipales de Quimper et de Vannes.

L'intérêt d'une telle documentation, peut-être incomplète, n'échappa pas aux Conservateurs de la Bibliothèque Municipale de Nantes. Mais il fallait la mettre en œuvre.

Profitant de la nécessité de se soustraire au Service du Travail Obligatoire en Allemagne, des instituteurs publics regroupés par Alfred Gernoux, opérèrent entre 1940-1943 une reconnaissance de ce fonds. M. Granet, Conservateur adjoint, le fit mettre en ordre alphabétique dans des boîtes fermées, types « cartons de notaire » où il se trouve toujours... Mlle d'Haucourt, conservateur, fit en 1941 une première tentative de rédaction d'une suite au Répertoire.

Les choses seraient restées en l'état, si, en 1967, les Archives Départementales de la Loire-Atlantique n'avaient pas elles-mêmes été sollicitées par leurs chercheurs, d'extraire de ces

(1) Acheté en partie en juin 1980 par les Archives Départementales du Morbihan.

(2) Mme René de Kerviler veilla jalousement sur les notes de son mari dans sa grande bibliothèque. A sa mort, la maison, rue de l'Hôpital à Lorient, fut vendue.

(3) Rapports sur le fonctionnement des divers services municipaux (Bibliothèque Municipale de Nantes 73 940.1935, 2e partie, page 38).

notes, la documentation qu'elles recelaient. C'est ainsi que, au fil des jours, sans intention de publication, M. Léon Rouzeau, documentaliste-archiviste aux Archives Départementales de la Loire-Atlantique, constitua une « suite au Répertoire » de Kerviler. Nous établîmes le schéma de ses recherches, en collaboration étroite. Les années 1967 à 1972 passèrent, apportant malgré un travail intermittent leur moisson de renseignements manuscrits. L'ordre du travail fut même bouleversé, pour répondre aux besoins de la documentation des Archives Départementales : après avoir étudié les lettres H - I - J - K, on continua en ordre inverse par les lettres Z - Y - W - V - U - T - S..., etc. Peu à peu, la façon de travailler s'était modifiée. Au début, en présence de notices très détaillées, M. L. Rouzeau les a simplifiées volontairement, s'en tenant à l'essentiel et renvoyant pour le reste aux notes de la Bibliothèque Municipale de Nantes. Par la suite, en présence de notes trop brèves, il se livra à un patient et sûr travail de recherches, complétant par une consultation des très riches fichiers de la Bibliothèque de Nantes, par les dictionnaires biographiques locaux de la fin du XIXème siècle, par les grandes collections d'inventaire, ce que les notes de Kerviler offraient de trop lacunaires. Travail minutieux, lent mais sûr, effectué par un chercheur qui est passé maître en ce genre de travail.

Un temps arriva, vers 1973, où M. L. Rouzeau, absorbé par d'autres tâches aux Archives Départementales, abandonna ce travail qui n'avait pas d'autre ambition que de fournir une très utile documentation à usage interne. ,

Un des principaux libraires nantais, M. A. Bellanger, et un important éditeur M. Joseph Floch, à Mayenne, ont été intéressés par une nouvelle édition anastatique du Répertoire de Kerviler.

Dès le 28 mai 1971, M. Joseph Floch demandait à M. Léon Rouzeau et à moi-même de publier la « Suite »...

Le problème se posa alors dans les termes suivants : l'Idéal, le Possible.

L'Idéal aurait été de disposer d'une équipe de chercheurs à plein temps, pour reprendre tout le travail y compris la partie publiée, en faire une nouvelle édition refondue sur un modèle nouveau et mise à jour en 1980. Il ne faut même pas y songer!

Le Possible est de ne pas laisser inutilisée une documentation aussi riche, en publiant ce relevé tel qu'il est. On réduira certaines notices, quand celles-ci sont trop prolixes - ce qui est assez rare. On supprimera les notices insignifiantes, se réduisant à un nom. On publiera la liste exhaustive de tous les noms cités dans les notes conservées à la Bibliothèque Municipale de Nantes.

Le but de cette suite au répertoire de Kerviler n'est pas d'offrir au Public, cent ans après, l'ouvrage tel que l'aurait achevé l'auteur, s'il avait assez vécu pour le faire, mais simplement de fournir aux chercheurs l'essentiel des notes provenant de la succession de Kerviler, incomplètes ou non, telles qu'elles se trouvent actuellement conservées à la Bibliothèque Municipale de Nantes. Dans la rédaction de cette « suite au Répertoire », un choix subjectif a été fait, un parti a été pris. La responsabilité en incombe aux auteurs. Mais le chercheur soucieux de la plus grande exactitude, sur un sujet donné pourra toujours se reporter aux notes originales de la Bibliothèque Municipale de Nantes.

I - RENÉ KERVILER

René Pocard du Cosquer de Kerviler (en littérature René Kerviler) appartenait à une famille du Vannetais, ayant fourni au XVIIIème siècle plusieurs notaires au Comté de Largouët (1).

Au moment de sa naissance, en 1842, son père, capitaine de frégate, habitait Vannes.

Après de solides études, au Collège Saint-François-Xavier de cette ville dont les R. P. Jésuites venaient de reprendre la direction (2), il entre à Polytechnique en 1862. Il suivait une voie toute tracée, car son père et un de ses frères en étaient déjà issus. Il en sort lui-même 71ème pour entrer à l'École des Ponts et Chaussées en 1866. Au jeune ingénieur furent confiées différentes missions d'étude en Angleterre, Belgique et Hollande. Puis vinrent les premiers postes d'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, à Tarbes où il créa la nouvelle route désenclavant Cauterets, et à Saint-Brieuc, dans sa chère Bretagne. La guerre franco-allemande l'y surprit. Un de ses frères fut tué dans les rangs de l'armée de la Loire. Lui-même prépara activement des batteries d'artillerie pour l'armée de Bretagne.

En avril 1870, il avait épousé Cécile Guyesse, fille d'un ancien Directeur des Constructions Navales, dont il eut trois fils et deux filles. Elle devint par la suite sa collaboratrice la plus précieuse dans la rédaction du Répertoire. Après un court séjour à Nantes en 1873, il fut nommé l'année suivante ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint-Nazaire. Il dirigea la construction du Bassin de Penhoët. Il établit des cales et des ateliers aux Chantiers de la Loire, qui permirent d'y construire une série de cuirassés. Pour cela, il monta en 1884 le premier pont roulant hydraulique ; il recréa le vieux Bassin de Saint-Nazaire et édifia la « nouvelle entrée » permettant aux navires de grosse taille (220 mètres de long) d'accéder aux cales, en venant directement du large. Enfin, il signala l'accès du port par la construction du Phare des Charpentiers en 1887 et fit creuser la barre de ce nom, pour dégager le chenal. En 1884, lors de la visite du Président de la République, Sadi Carnot, son ancien camarade à l'École Polytechnique, le nomma Ingénieur-Général. L'État reconnaissait ainsi les mérites d'un des bâtisseurs de ce grand port de l'Atlantique.

En 1903, il prenait sa retraite, partie à Lorient dont il était conseiller municipal, partie au manoir de Penanros en Plomelin, sa propriété, près de Quimper. Bien qu'encore jeune (62 ans), sa santé s'altéra vite. Une paralysie du bras droit l'empêcha d'écrire mais non de travailler car sa femme lui servit activement de secrétaire. En effet, durant les trois dernières années de sa vie, son bras droit était paralysé. Il n'en continuait pas moins son travail. Le 12 mai 1907, deux heures avant sa mort, il relisait encore les épreuves du 47ème fascicule de son Répertoire, poursuivant jusqu'au bout la tâche impossible qu'il s'était fixée.

Cette biographie déjà longue et flatteuse devrait normalement s'arrêter là. Mais, ce travailleur infatigable ne s'est jamais reposé, et il convient d'énumérer d'autres aspects de son activité.

En préparant Polytechnique, il prépara aussi l'École Nationale des Chartes. Il fut reçu au concours d'entrée, mais se considérant d'abord comme un scientifique, il opta pour la première École. Ainsi se manifestait très tôt chez lui une vocation littéraire qu'il a réalisée.

Par ailleurs, cet homme natif de Vannes, celtisant, était profondément attaché à la Bretagne. Malgré les sollicitations de ses amis, il refusa toujours de la quitter pour Paris où un brillant avenir l'aurait attendu. Historien de son pays, il fut président ou membre actif d'un grand nombre de Sociétés Savantes de notre région. L'une d'entre elles mérite qu'on s'y arrête un instant : la présidence de l'Association Bretonne. Il s'y montra, sans ambiguïté, un ardent défenseur de « l'intégrité et de l'autonomie de notre Province ».

(1) Les ruines du château de Largouët sont plus connues aujourd'hui sous l'appellation de «Tours d'Elven ». La famille Pocard possédait le manoir noble du Cosquer en Grandchamp depuis le milieu du XVIIème siècle.

(2) Sous l'impulsion d'une forte personnalité : le R. P. Adolphe Pillon.



« Par ce temps de centralisation excessive qui voudrait jeter dans le même moule toutes les provinces d'un même pays, il faut réagir avec fermeté pour garder ce que nous avons d'original et pour rester Bretons tout en demeurant bons Français », concluait-il lui-même au Congrès de Guérande en 1899.

Mais, pour lui, regard sur le passé ne signifiait absolument pas immobilisme. La mise en valeur de terres auprès de Lorient, en collaboration avec son beau-père, l'attention portée à des installations agricoles près de Quimper, prouvent son intérêt pour le développement économique de la Bretagne.

Enfin et surtout, il faut insister sur ses convictions chrétiennes profondes qui l'ont soutenu tout le long de sa vie laborieuse.

En effet, ses occupations professionnelles, pourtant importantes, n'avaient pas absorbé, loin de là, toute son activité. Mettant à profit le creusement du bassin à flot, il établit une théorie sur les âges préhistoriques, qui, de son vivant même, fut vivement contestée, à juste titre hélas ! Quant à ses fouilles érudites dans les Archives et les Bibliothèques, elles auraient, à elles seules, pu occuper une vie ; on serait même tenté d'écrire toute une vie.

En 1903, sentant sans doute que le temps lui serait désormais mesuré, il faisait imprimer en effet, une Bibliographie Kervilérienne, liste de travaux de toute nature publiés depuis 1870 (1). Elle comportait 45 pages et relevait 210 ouvrages ou articles !

A côté des recherches géographiques, archéologiques, historiques ou littéraires, il était aussi poète, maniait habilement le sonnet et signait habituellement : Larvorre de Kerpenic.

Sur le plan littéraire et historique, il étudia les poètes bretons du XVII^{ème} siècle et notamment l'œuvre de Desforges-Maillard. Il publia de nombreux documents d'archives sur Saint-Nazaire et d'autres localités du Morbihan. Mais, l'essentiel de son œuvre consiste en trois ensembles d'études :

- La Bretagne à l'Académie Française ».
- Cent ans de représentation bretonne ».
- La Bretagne pendant la Révolution » (2).

Ce fut son dernier ouvrage, amorce d'une « Histoire de Bretagne » qu'il rêva d'écrire.

(1) Publié à Lorient. Imprimerie Al. Catherine, 93 rue du Port, en 1903.

(2) Ouvrage posthume publié par la Société des Bibliophiles bretons (Nantes, 1912), in-4°.

II - LE RÉPERTOIRE DE BIO-BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET LES « NOTES DE KERVILER » A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES

Parallèlement à ces nombreuses publications, Kerviler entreprit, à partir de 1886, la publication par fascicules du :

Répertoire Général de Bio-Bibliographie Bretonne (A Rennes, chez J. Plihon et L. Hervé.)

Dans sa préface, en tête du 1er fascicule de 1886, Kerviler expliqua le but d'un tel ouvrage : faciliter les recherches des érudits, en matière de biographies bretonnes.

En effet, à cette époque, un chercheur qui désirait se renseigner sur un personnage breton de second ou de troisième ordre d'importance, ne disposait que d'un petit nombre d'armoriaux ou de nobiliaires. Pour la bourgeoisie et les notables d'origine roturière, rien.

Pour Kerviler, le remède était simple : publier les fiches que lui même avait amoncelées durant vingt ans. Il usait d'une même présentation : en tête, une brève identification du personnage, puis les indications bibliographiques des œuvres de celui-ci, suivies des publications écrites sur lui ou sur son œuvre.

Ces fiches devaient être publiées dans l'ordre alphabétique d'un dictionnaire pour rendre les recherches plus aisées.

Peu à peu, l'auteur passait d'une simple publication de ses propres fiches, telles qu'elles existaient, à la rédaction d'un Dictionnaire à vocation encyclopédique.

Devant les objections soulevées par certains sur l'ampleur de l'ouvrage envisagé, Kerviler doubla la mise de son pari sur l'avenir.

Il envisagea alors d'ajouter à son Répertoire une seconde partie : LA BRETAGNE, relevé de tous les ouvrages écrits sur la Bretagne par des auteurs quelconques bretons ou non originaires ; même pour la période de la fin du XIXème siècle, la tâche était énorme. Il semble bien que Kerviler lui-même ne se soit pas fait d'illusions à ce sujet. Mais, Breton tenace, il se lança dans l'aventure sans tarder, et commença la publication de la 1ère partie : LES BRETONS. Inutile de préciser que la 2ème partie ne fut jamais écrite.

De son vivant, Kerviler publia les 47 premiers fascicules de sa Bio-Bibliographie Bretonne (articles AA-GRELIER). Un seul fascicule suivit la mort de l'auteur, en 1908. Il comprenait 160 pages et couvrait les articles Grémart-Guêpin. La publication s'arrêta ensuite définitivement. Nous reviendrons sur cette amorce de continuation.

Kerviler possédait donc des fiches qu'il mettait au net pour l'impression. Après sa mort et celle de l'Abbé Chauffier, en 1923, on aurait dû trouver fiches et mises au net. Or, on ne voit dans les «Notes de Kerviler » à la Bibliothèque Municipale de Nantes, ni les unes ni les autres.

Ces « Notes » se présentent parfois sous forme de notices complètement rédigées. Ce type est plus fréquent pour les noms propres commençant par les lettres G et H. Il devient très rare par la suite.

La très grande majorité des « Notes » se présente sous la forme de « coupures » de catalogues de libraires, de plaquettes, de livres, d'articles de journaux, de faire-part nécrologiques ou d'oraisons funèbres.... Kerviler maniait beaucoup la paire de ciseaux, et n'hésitait pas un seul instant à dépecer un livre de la sorte !

Deux inconvénients majeurs résultent de ce procédé : les « coupures » ne sont pas identifiées par la mention des publications auxquelles elles appartenaient. Il a fallu tout le flair de M. L. Rouzeau et de Mlle H. Le Masne de Clermont pour opérer les attributions nécessaires. Ils n'y sont pas toujours parvenus.

Les « coupures » n'ont pas été collées sur des supports rigides d'un format normalisé. Il en résulte que ces « Notes » présentent un aspect de petits paquets informes. Bien des lecteurs se sont vite lassés d'une recherche qui s'apparente à celle d'une aiguille dans un tas de foin.

Que sont devenues les fiches de Kerviler ?

Difficile de répondre à une telle question. Celles qui ont été publiées (de AA à Guépin) ne sont pas à la Bibliothèque Municipale de Nantes. Les autres qui constituent « la suite du Kerviler » ont-elles existé et, si oui, que sont-elles devenues ?

Il faudrait connaître les conditions dans lesquelles ont été dispersées les notes de Kerviler. Je doute fort que la Bibliothèque Municipale de Nantes en ait recueilli l'intégralité. La tradition familiale rapporte que, après la mort de Mme de Kerviler, le fonds fut acheté par plusieurs bouquinistes, notamment la librairie Le Dault, à Quimper. Pendant des années, ceux-ci auraient revendu des fiches en provenant. Ainsi des fragments de ce fonds se retrouveraient dans des collections publiques (1). On ignorerait toutefois leur véritable provenance. La famille a toutefois gardé un certain nombre d'études ayant servi au Répertoire, soit de la main de Kerviler, soit de collaborateurs, ainsi le Manuscrit de François Jégou sur les anciennes familles d'Hennebont.

Une hypothèse assez vraisemblable est la suivante : au moment de sa retraite, en 1908, René Kerviler aidé de sa femme et malgré la maladie, a mis en œuvre et publié la masse des fiches disponibles.

De 1907, date de sa mort, à 1913, l'Abbé Chauffier et Mme de Kerviler ont achevé de publier la plupart des fiches susceptibles de l'être. La Guerre de 1914-1918 a dû tout arrêter. Mais pourquoi l'Abbe Chauffier qui n'est mort qu'en septembre 1923, n'a-t-il pas repris la publication ? Fiches lentes à constituer, conjoncture économique défavorable, lassitude devant une tâche immense ? Le prêtre, ami de la famille, avait 76 ans juste après la guerre et dès 1924, la vue de Mme de Kerviler s'affaiblit beaucoup. Les brillantes études des enfants ne leur laissaient pas le loisir de mener une vie d'érudit...

Le 1er novembre 1908, Georges de Kerviler, habitant Orléans, faisait publier à 125 exemplaires, chez H. Champion à Paris, trois notices sur Jules Simon, Ernest Renan et Edmé-Marie Caro pour compléter « La Bretagne à l'Académie Française au XIXème siècle ».

1- Ainsi le docteur Le Breton de Bourbriac en a acheté un lot, qu'il confia aux soins des archivistes de l'abbaye de Landevennec.

III - LE MODE DE RÉDACTION DE LA « SUITE DU KERVILER »

Avant tout, aucune idée préconçue n'a présidé à la rédaction de cette « Suite ». Il faut en tenir compte, car très certainement cet ouvrage s'en ressent. Pas de plan, pas même de schéma comme l'a utilisé Kerviler.

Seulement l'idée d'extraire de ces « Notes » ce qui était directement utilisable, c'est-à-dire les notices rédigées par les collaborateurs de Kerviler. Un tel travail devait aider les Archives Départementales de Loire-Atlantique à répondre aux questions qu'on nous posait par écrit. Aucune publication n'était envisagée. L'idée ne nous en était même pas venue à l'esprit.

M. L. Rouzeau commença le travail « d'exploitation » en juin 1967. Le 12 septembre de cette même année, il écrivait : « On se trouve en présence, soit de quelques rares notices déjà plus ou moins élaborées, et qu'on peut soit recopier intégralement, soit utiliser au mieux en les reclassant, et en les comparant au fin de synthèse, soit de nombreuses coupures éparses concernant une famille ou des personnes de même nom. Dans ce dernier cas, le plus fréquent, un travail préliminaire de tri, d'élimination (car beaucoup de renseignements sont trop fragmentaires ou inexploitable), de reclassement des notices et coupures par personne et par dates, s'impose d'abord.

C'est à partir de ce travail de base que la documentation retenue comme valable est mise par écrit.

Mais, la plupart du temps, on ne se contenta pas de consulter les seules sources utilisées par Kerviler. On vérifia, en outre, les instruments de travail publiés depuis la mort de l'auteur.

Toutefois, il a été impossible de poursuivre sur un siècle le Dictionnaire des Bretons entrepris par Kerviler et laissé inachevé par son successeur en 1907. Nous n'avons fait qu'actualiser le Répertoire jusqu'en 1914. Chaque fois qu'il s'agissait de personnages devenus célèbres depuis la rédaction des « Notes », nous avons procédé à la mise à jour indispensable : par exemple, à l'article Guynemer qui existe dans les « Notes », nous avons rattaché le célèbre pilote de chasse de l'Escadrille des Cigognes.

Ainsi ce dictionnaire des Bretons s'arrête à la fin du XIX^{ème} siècle. On n'y trouvera donc pas mention d'un notable breton ayant vécu au XX^{ème} siècle.

C'est une lacune certes, mais il ne pouvait en être autrement. Il faut savoir s'arrêter si on veut publier cette simple « Suite du Kerviler » et non sa mise à jour jusqu'en 1980.

Une autre remarque fondamentale découle du mode de rédaction de la « Suite du Kerviler ». Comme je l'ai dit plus haut, un premier effort a permis de rédiger les notices du mot Guépin à K. Après un temps d'arrêt dû à diverses tâches aux Archives Départementales de Loire-Atlantique, où les auteurs travaillent, un second « souffle » a permis de traiter les dernières lettres de l'alphabet.

Comme ce travail était à usage interne, il n'y avait que des avantages à établir les notices commençant par ces dernières lettres, toujours négligées dans les dictionnaires. D'efforts en efforts, années après années, M. L. Rouzeau en étroite collaboration avec moi-même, a accompli cette très importante mise au net, sur une base plus méthodique, plus équilibrée, délaissant les noms ne faisant que référence sans plus à de simples inventaires d'archives. C'est certainement la partie la plus originale de cet ouvrage.

Sur ces entrefaites, en juin 1977, Joseph Floch, éditeur et imprimeur très connu, s'intéressa à ce travail. Breton, il est aussi attaché à sa Bretagne que l'était Kerviler ! Pour cette unique raison, il demanda à le publier, malgré les difficultés de l'entreprise. C'est donc lui le véritable continuateur du « Kerviler » ; car, sans son intervention, la « suite » serait restée manuscrite, à usage interne des Archives Départementales, et très incomplète.

En effet, les notices commençant par les lettres L. M. N. et P. n'étaient pas traitées. C'était là une masse considérable de « coupures » aptes à décourager les meilleures bonnes volontés, dont la nôtre qui déclara forfait ! A ce moment crucial, le Conseil Général de Loire-Atlantique apporta aux Archives Départementales une aide inestimable : la création d'un poste de documentaliste. Le

Conseil Général de Loire-Atlantique s'est toujours montré en matière de culture, le successeur des États de Bretagne qui en 1778 permirent l'impression du « Dictionnaire de Bretagne » par Ogée.

Grâce à son aide, Mlle Hélène Le Masne de Clermont, devenue par la suite Mme Michel de la Tullaye, fut recrutée par les Archives Départementales. Après une mise au courant, elle aborda, avec mon aide, et un courage de néophyte le traitement des quatre redoutables lacunes ; mais il était indispensable de simplifier le traitement des notices commençant par les lettres L M N et P.

Laissant de côté les « coupures » insignifiantes, comme l'avait fait M. L. Rouzeau, Mlle H. Le Masne a relevé toutes les indications trouvées dans les « Notes » et rien de plus. Par exemple, d'après les « Notes », on a indiqué la date du décès de M. X., mais non sa date de naissance quand elle ne se trouvait pas dans les « Notes ». Faute de temps, nous n'avons pu la retrouver par ailleurs.

Cela revient à dire que pour les noms commençant par L M N et P de la « Suite du Kerviler » nous avons suivi étroitement le contenu des « Notes » de la Bibliothèque Municipale de Nantes, en en donnant la substance, mais sans pouvoir prendre de distance avec le sujet, composer une notice, vérifier certains points dans les dictionnaires et autres ouvrages de base de l'Histoire Bretonne.

Il est important pour le lecteur de le savoir et d'en tenir compte.

La tâche était ingrate. Il fallait aller vite et toutefois éviter les lourdes erreurs en procédant aux vérifications indispensables, Mlle H. Le Masne, durant de nombreux mois, s'y est donnée avec assiduité et conscience, sans jamais se décourager ni perdre le sourire. Sans elle, le « Répertoire de Kerviler » n'aurait jamais été complet.

Ainsi a été relevé le contenu des quatre-vingt-quatre boîtes de carton, du genre des anciens «cartons de notaire », pleines de « coupures » qui constituent les « Notes du Kerviler » à la Bibliothèque Municipale de Nantes.

Utilité et valeur du « Répertoire Bio-Bibliographique » ainsi achevé.

Au terme de cette introduction, il convient de s'interroger sur l'intérêt d'un tel Répertoire, pris dans son ensemble.

Tous ont trouvé commode la formule du dictionnaire alphabétique. Souvent on rencontrera dans une revue ou une autre, une notice biographique plus approfondie, mais on ne la trouvera jamais aussi vite que dans ce Répertoire.

Par ailleurs, si les notices ne sont pas complètes, elles constituent du moins une base de recherche sur le personnage à identifier. Souvent comme il s'agit de notables de second ou de troisième plan, ces indications rapides suffisent.

Enfin, l'ouvrage traite des notables bretons au XIXème siècle (et accessoirement au XVIIIème siècle). Sur ce sujet, il n'existe pas d'ouvrages d'ensemble et certaines notices du Répertoire sont d'une excellente précision, recensant des articles parus dans des journaux locaux totalement ignorés du plus grand nombre de chercheurs, même sérieux.

Avoir rassemblé ces renseignements parus çà et là, dans la Presse locale, dans un seul ouvrage, sous forme de dictionnaire, c'est avoir fait œuvre utile.

Qu'on ne se trompe pas, il s'agit là d'un dictionnaire biographique de la Bourgeoisie bretonne au XIXème siècle. Il suffit de relire la Préface de Kerviler au 1er fascicule paru en 1886 pour se persuader que tel était bien le but de l'auteur.

Mais tel qu'il est, le Répertoire est un instrument de travail précieux sur le clergé missionnaire breton, sur les médecins, sur les fonctionnaires, les hommes politiques et en général sur les familles des notables de son temps, en Bretagne.

Evidemment, nous savons que tous les noms de notables n'y figurent pas, que les citations sont parfois tronquées ou inexactes, que certaines notices sont d'un intérêt très limité, que l'auteur n'a pas distingué avec exactitude les noms et prénoms des personnages au point de rendre impossible des études généalogiques, qu'il a été plus sensible aux originaires de Haute-Bretagne que du reste de la Province, que l'auteur a mieux dépouillé les journaux et revues de Loire-Inférieure que ceux des autres départements, que l'équilibre entre la Biographie et la Bibliographie des personnages est

parfois loin d'être respectée, que la documentation bibliographique de l'auteur était souvent incomplète. Ce sont là les limites d'un tel dictionnaire, entrepris voici 99 ans, sur des bases de l'époque et qu'il a fallu continuer dans un esprit aujourd'hui démodé.

Toutefois, tel qu'il est achevé maintenant le « Répertoire de Kerviler » est un instrument de travail commode pour commencer une recherche et souvent pour aller plus loin.

Nos remerciements vont à la Municipalité de Nantes qui a sauvé ces papiers en les achetant, qui les a libéralement mis à notre disposition, à Mlle Luce Courville, Conservateur en Chef et à M. Jacques-Yves de Sallier-Dupin, Conservateur-Adjoint qui nous ont accueillis et ont facilité notre tâche, à M. René Gandilhon, Inspecteur Général des Archives de France qui nous a fait confiance pour achever ce travail. Il convient de faire un rappel de la mémoire d'Alfred Gernoux, infatigable érudit local qui a mis en 1943-1944, en ordre les « coupures », ordre sans lequel nous n'aurions jamais pu travailler matériellement.

Nos remerciements vont au Conseil Général de Loire-Atlantique qui nous a donné l'aide indispensable au moment où nous allions abandonner.

Enfin, nous remercions Monsieur Joseph Floch dont l'attachement à la Bretagne lui a fait éditer et imprimer ce dictionnaire qui lui est consacré.

Xavier du Boisrouvray

Imprimerie Joseph Roch
Hayenn (1982)

R. KERVILER

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DE BIO-BIBLIOGRAPHIE BRETONNE

René Pocard du Cosquer de Kerviler naquit à Vannes le 18 novembre 1842, aîné des douze enfants du Capitaine de Frégate, son père. Il suivit la tradition familiale puisqu'il était le fils, le père, le grand-père, le beau frère, le beau père, le neveu et le cousin de Polytechnicien, en passant lui-même par l'École Polytechnique avant de devenir Ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Tarbes, à Saint-Brieuc et à Saint-Nazaire où il prit sa retraite après y avoir construit le bassin de Penhoët.

Spécialement intéressé par la généalogie bretonne mais curieux aussi de la Vie et de l'Histoire de chaque Breton en particulier, il ne cesse de compiler: Archives de famille, Registres paroissiaux, Livres, Revues, Journaux où il trouve matière à satisfaire sa curiosité, qu'il s'empresse d'ailleurs de noter sur des « papiers » qui n'en finissent pas de s'amonceler sur sa table de travail, jusqu'à en déborder, d'après une photo de l'époque. Il décide alors de les publier en Répertoire par ordre alphabétique, qu'il appela: Répertoire Général de Bio-Bibliographie Bretonne et qu'il fit paraître en fascicules au fur et à mesure de leur rédaction chez Pihon et Hommey éditeurs à Rennes, à partir de 1801.

Quarante huit fascicules étaient déjà parus, et 2 900 noms de Bretons allant de A à G, avaient été traités quand mourut Kerviler en 1907.

Hélas le travail n'était pas terminé. Il restait encore à publier les noms allant de G à Z, et personne n'osait se charger d'une pareille tâche au plus grand dam des chercheurs Bretons cultivés et de tous les amateurs de Généalogie Bretonne.

Cette tâche fut heureusement comblée quand Monsieur du Boisrouvray, Directeur des Archives à Nantes, chargea une équipe de chercheurs de mettre au point les « Papiers Kerviler » conservés à la Bibliothèque Municipale de Nantes, puis de rechercher de nouveaux documents et de rédiger le texte des noms allant de G à Z, pour être composé à neuf sous la forme des premiers fascicules déjà parus.

Le travail comprend maintenant deux parties: une première partie constituée par le texte des premiers fascicules allant de A à G, réimprimés en offset pour faire huit volumes reliés.

La deuxième partie constituée par le texte composé des noms de G à Z, pour faire trois volumes reliés.

2 400 F

La série complète des 11 volumes reliés:

1 600 F

La série des huit premiers volumes reliés: noms de A à G:

800 F

La série des trois derniers volumes reliés: noms de G à Z:

Exemple:

COUÉDIC (DU)

435

l'aisant un fils Louis-Corentin-Marie du C. qui suit. (*Du Châtelier*, VI, 311; *Revue hist. de P.O.*, 1894, p. 206; *Revue de Bret. et de Vendée*, 1869, I, 117).

Louis-Corentin-Marie, comte du Couédic, fils du précédent, né à Quimper le 10 octobre 1810, agronome, fondateur de la ferme-école de Lézardeau, près Quimper, conseiller général du Finistère en 1848, député à l'Assemblée législative en 1849, ✱ en 1855, député au Corps législatif de 1857 à 1870. O. ✱ en 1862, médaillé à l'Exposition universelle de 1867, maire de Quimper, en 1870, se présenta sans succès aux élections de 1876, contre M. Corentin Guyho. — On a de lui:

1. — Des professions de foi, à l'occasion des élections.

2. — Des proclamations comme maire de Quimper, en particulier en 1870.

Iconographie. — M. de Surgerès, dans *l'Iconog. bret.*, I, 130 et II, 311, cite de lui 3 portraits; — I. lib., par Céléstin Deshayes, in-4° pour la collection Bassot de l'Assemblée législative; — 2. lib., par E. David, in-4°, 1861, pour la *Galerie des députés*; — 3. lib., par M. D., in-4°, dans la *Chronique illustrée* du 18 février 1869.

Voy. sur lui la *Biog. des 750 de l'Assemblée législative*, p. 78; — les *Arch. de la Légion d'honneur*, p. 165; — le *Dict. des Contemp.* de Vapreau; — la *Chronique illustrée* du 18 février 1869; — le *Dict. des Parl. fr.*, II, 448, à la lettre D.

Arthur-Corentin, comte du C., fils du précédent, ancien élève de l'École Sainte-Geneviève à Paris, en 1867, habite Le Lézardeau.

A. — Rameau des vicomtes du Couédic.

Charles-Louis, chevalier du Couédic, second fils d'Olivier Robert qui précède et de Marguerite Angot de Kerseau, né au château de Kerguenen en Pouldergat, le 17 juin 1710, entré au service de la marine en 1756, assista, en 1759, au combat de Belle-Île, fut nommé enseigne de vaisseau en 1764, se distingua dans l'escaadre de M. du Bois de la Motte pendant les guerres de l'Inde, devint lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis en 1777, et reçut, en 1778, le commandement de la *Surveillante*, lors de la première guerre d'Amérique. Après avoir pris part au combat d'Quebec de corsaires, et rencontré le vaisseau anglais *Le Québec*, le 6 octobre 1779, la *Surveillante* commença le feu et soutint un combat terrible qui a fait époque dans les fastes de la marine. Les deux navires furent complètement dématés, le *Québec*, incendié, sauta, puis coula sans amener son pavillon, et *du Général* couvert de blessures, reçut le brevet de capitaine de vaisseau avec les félicitations du roi; mais on ne put extraire la balle qu'il avait reçue dans les reins, et il mourut le 7 janvier 1780. Louis XVI ordonna qu'un monument fût élevé sur sa tombe, et la face de la pyramide reçut cette inscription: « Deimes élèves de la marine, admirez l'exemple du brave du Couédic, premier lieutenant des gardes de la marine. » Ce monument fut profané en 1793, mais le département du Finistère

Le généalogiste

René Kerviler s'est évidemment intéressé à sa propre famille ainsi qu'à celle de sa femme et il a recherché et classé les documents familiaux. Il a fait établir les extraits de naissance, mariage et décès des Pocard et a établi un arbre ascendant, transcrit les mémoires de son grand père Vincent, publié les mémoires de son père Joseph, capitaine de frégate, ainsi que les lettres de son fils René pendant la campagne d'Indochine. Il a publié des notices sur ses frères Charles et Joseph. Par ailleurs, son "*Répertoire de biobibliographie bretonne*" contient les notices généalogiques des Pocard et des familles alliées.

Réponse à des recherches sur les prêtres Pocard

Brandivy, 22 avril 1894

Monsieur l'ingénieur,

Je vous donnerai de bon cœur les renseignements que je possède sur votre famille.

Voici d'abord ceux qui se rapportent à Pierre-Anne Pocard ou Pocard du Cosquer, recteur de Rumungol. Il était fils de Jean et de Louise le Pelletier de Grand-Champ ; reçut au séminaire la tonsure et les ordres mineurs le 21 septembre 1716 ; le sous-diaconat le 7 juin 1727 ; le diaconat le 27 mars 1728 ; la prêtrise le 24 septembre 1729. Il fut pourvu de la paroisse de Rumengol en 1744 après la mort de Jean Guillo, mourut le 24 novembre 1756 à l'âge de 50 ans, et fut enterré le 24 au cimetière de la même paroisse.

Il y eut beaucoup d'autres Pocard prêtres. Je note Pocard ou Pocard tels que je les trouve ; à vous de voir si l'on n'écrivait pas des deux façons.

1- Eon Pocard, mort à Vannes en 1494

2- Luc Pocard, fils de Jean et de Guillemette le Chantoux de Lorient, prêtre à St. Malo le 9 juin 1482 ; recteur de Hamel dont il fut pourvu le 29 avril 1492 ; prit possession le 21 février 1493, sur désignation faite en sa faveur par Julien Hervé

3- Pocard Olivier, prêtre à Vannes le 20 mai 1481

4- Pocard Pierre, fils de Thomas et de Jeanne le Lièvre de Meugriffet, prêtre à Vannes le 23 décembre 1481

5- Pocard Yves, fils de Guillaume et de Jeanne leEben de Grand-Champ, prêtre le 23 7bre 1786

Je ne sais si tous ces détails peuvent vous servir. Je vous les envoie néanmoins comme une preuve de ma bonne volonté.

Reste Jocel-Kerviler. N'est-ce pas plutôt Jocet-Kerviler ? Ma note porte, à tort peut-être, ce dernier texte. Je ne puis pas vérifier ici, ni à Grand Champ, car les archives de Grand Champ se trouvent à la préfecture de Vannes. Sans cela je me serais fait un plaisir de vous contenter dans la mesure de mon pouvoir.

Veuillez recevoir, monsieur l'inspecteur, l'assurance de mes respectueux sentiments.

Abbé Guilloury

Recherches sur les familles Kerguiffinec et Kerizouet

Ménoray, janvier 1887.

Mon cher neveu,

Depuis plus d'un mois, la maison est un véritable hôpital - je désirais vous répondre plus promptement, mais typhoïde, fluxion de poitrine, grippe de tous les cotés ont envahis Ménoray, et moi-même je suis bien fatigué.

Je vois par votre lettre que ma bonne cousine Jérónime me fait une réputation que je ne mérite assurément pas - je m'intéresse il est vrai à votre travail sur la Bretagne - je lis dans la revue de l'ouest ce que vous signez avec plaisir, mais voilà tout ; jamais je n'ai eu le temps ni la capacité voulu pour faire des recherches. Un peu de curiosité m'a porté à faire connaissance avec le passé de la famille de monsieur de Kerizouet, qui pour elle était l'inconnu absolu, et par suite avec la mienne qui avait aussi cette indifférence.

L'ennui de lire les quelques vieux papiers que j'ai à ma disposition m'a donné l'idée de les résumer sur ce que j'appelle des tableaux de familles ; je me suis servi aussi de quelques notes qui m'ont été données par monsieur Denys de Thézan qui lui même les avaient rencontrées par hasard. Il était aussi parent des Guiesse et il devait venir nous voir au printemps avec l'intention d'aller à Rostronen et à Carhaix faire quelques recherches sur le nom de Le Gallic ; mais l'homme propose et Dieu dispose, il a été enterré à Hennebont il y a environ un mois. Maintenant tout est fini, il était mieux posé que personne par ses antécédents, ses liens de parenté, sa qualité de généalogiste, à mener des recherches à bonne fin.

Mon cher neveu, comme je ne me trouve pas du tout capable de savoir faire un choix convenable de ce qui peut vous être utile, je trouve plus simple de vous expédier quelques uns des tableaux dont je viens de vous parler (mais en faisant acte d'humilité) parce que ce travail a été fait bien à la hâte et ébauché ; il a besoin d'être revu, corrigé, augmenté de dates ... Mais le temps m'a manqué - Je fais ici de tous les métiers, maintenant je suis trop âgé, tout me fatigue.

En m'assurant la réception de cet envoi, pourriez vous me dire si l'inventaire des actes civils de la Loire inférieure à paru ? Si vous connaissez l'origine des Amelot de ce département ? Sont-ils de la famille Amelot de Paris ? Les archives des communes résoudre peut-être cette question, mais dans le temps peu conservateur dans lequel nous vivons, quand paraîtrons ces volumes ?

Je pensais que chez votre beau père, ou chez vos cousins, vous eussiez trouvé mieux que ce que j'ai, je n'ai jamais parlé à Armand de ces choses là dans la crainte de le contrarier. Il y a tant de personnes qui n'aiment pas qu'on secoue la poussière des vieilles histoires ; si vous avez mieux que moi, vous seriez bien assez aimable de me le communiquer.

Et nous aussi nous aimerions voir Cécile ; si vous étiez un simple mortel, je vous demanderais de nous conduire votre famille en allant à Lorient ; mais ce serait indiscret, votre temps est si précieusement occupé.

Ces messieurs sont sensibles à votre bon souvenir et me chargent de vous en remercier ; ma lettre est bien longue, mon cher neveu, j'abuse de votre patience, je vais donc vous quitter en vous priant de faire mes meilleures amitiés à Cécile et des baisers à vos charmants enfants que j'ai eu le plaisir de voir chez leur grand-mère.

Votre vieille tante bien dévouée.
M. de Kerizouët.

Le typhus règne dans notre canton autour de nous, Marie prise de crainte pour ses trois autres enfants les enverra demain pour Nantes et laisse ici le convalescent avec sœur St. Corentin qui le lui reconduira ; Cécile la connaît peut-être.

Demain 1er février, je ferai remettre une caisse à votre adresse en gare à Pontivy en pensant que vous ne trouverez rien qui puisse convenir à votre travail. Je l'envoie en port dû pour plus de sécurité, veuillez me la renvoyer dans les mêmes conditions.

JOSEPH KERVILER

SOUVENIRS

D'UN

VIEUX CAPITAINE DE FRÉGATE

Publiés par son Fils

(CAMPAGNE DU LEVANT, 1826-29)



PARIS

HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE

9, quai Voltaire, 9.

1893

BATAILLE DE NAVARIN

(20 OCTOBRE 1827)



RÉCIT D'UN TÉMOIN OCULAIRE

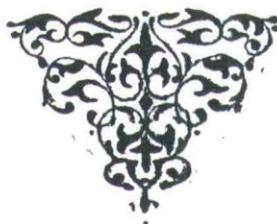
EXTRAIT

DES SOUVENIRS D'UN VIEUX CAPITAINE DE FRÉGATE

PAR

J.-M.-V. KERVILER

*Alors élève de 1^{re} classe de la marine à bord du
Vaisseau amiral LA SIRÈNE*



VANNES

IMPRIMERIE LAFOLYE

—
1891

Correspondances
avec d'autres écrivains

Dans le cadre de la rédaction du “*répertoire de bio-bibliographie*” il a reçu un nombreux courrier, concernant la recherche d'informations, la correction des articles et la publication des livrets.

Direction de la bibliothèque nationale

Paris, le 6 janvier 1886

L'administrateur général, directeur

Monsieur l'ingénieur,

J'ai reçu le second fascicule de votre immense répertoire, et, entre autres articles, j'y ai remarqué les très amples et curieux développements consacrés à Anne de Bretagne.

Je me ferai un plaisir et un honneur d'offrir à l'académie des inscriptions, dans une de ses plus prochaines séances, les deux fascicules que vous m'avez chargé de leur présenter.

Je me permets de vous envoyer un volume dans lequel vous trouverez peut-être quelques noms bretons. J'ai quelque remord de vous en faire hommage, car votre butin est déjà si considérable qu'il ne faut pas vous exposer à la tentation d'en augmenter la masse.

Croyez-moi bien, Monsieur l'ingénieur, votre tout dévoué,

Delisle

Rennes, le 21 mars 1887

Monsieur,

J'ai communiqué à MM. Baume l'article sur leur famille ; ils se sont enfin décidés à agir.

Ils demandent 2 ou 3 jours pour compléter quelques notes ; aussi ai-je prié Lafolye de ne pas tirer la feuille, quand même vous auriez donné le bon à tirer.

Si je compte bien, la dernière feuille du 3^{ème} fascicule est cotée 7. Il nous faut 10 feuilles pour le 4^{ème}. Je vous ai renvoyé les feuilles 13 et 14. Donc il en manque 3. Ce qui nous mènera jusqu'à quelle époque ?

Le catalogue VII va nous être livré ces jours. Vous n'avez pas donné de copie pour les ... J'ai prié Lafolye de mettre un avis de renvoi au prochain N°.

Votre dévoué serviteur,

Plihon

L'historien Arthur de la Borderie rédige et corrige la liste de ses œuvres pour son propre article dans la *bio-bibliographie*.

Vitré 18 mars 1890

Cher confrère et ami,

Je vous envoie ce soir les paquets 1 à 10 avec mes corrections et additions, surtout avec une très forte addition du paquet 10, remplaçant les N° 8 et 9 de ce paquet par trois N° 8, 9, 10 afin que vous puissiez tout de suite envoyer à composer.

A l'article du journal de Vitré j'ai ajouté le journal de Jacques de Gennes, dont il n'y a pas eu de tirage à part qui ait vu le jour.

Le N° 9 mentionne François Ier et le sanitat de Nantes qui avait paru d'abord dans *l'Espérance du peuple*. Quant à la pagination 103-138 du tirage à part, il n'y a pas lieu de s'y arrêter. J'avais eu l'idée, en ce temps là, de faire donner à mes tirages à part une pagination suivie, encore bien qu'ils se composassent d'articles divers publiés dans des revues ou journaux différents. Quand il y en aurait eu 300 pages, j'aurais fait mettre en tête un titre comme *Variétés historiques bretonnes* par exemple, de façon à en faire de cela un volume. Mais c'était très difficile à obtenir des divers imprimeurs qui ne comprenaient rien à ce genre de pagination des retirations, et il a fallu y renoncer. Je crois qu'il n'y a nullement lieu d'en tenir compte dans ma bibliographie.

A. de la Brenne est un pseudonyme, un dominicain de St. Charles (à St. Brieuc) je crois ; Grimaud vous renseignera exactement à ce sujet et vous dira le nom réel, que je ne me rappelle plus. Je n'ai rien dans *l'Institut des provinces*.

Je vous enverrai la fin des paquets demain, car j'ai maintenant fort peu de choses à ajouter ; mais j'ai eu beaucoup de peine à retrouver le N° de la bibliothèque de l'école des chartes contenant 3 grands articles de *Recherches sur du Fail* que je tiens à indiquer, parce que jusqu'à présent il n'en existe point de tirage et que c'est là qu'on voit, entre autres curiosités, le mariage (si longtemps ignoré) de Noël du Fail.

Bien cordialement à vous
Arthur de la Borderie
14 place du Marchix
à Vitré (Ile et Vilaine)

Vitré, 19 mars 1890

Cher confrère et ami,

Je préfère vous envoyer tout le reste d'un coup et (comme j'ai été dérangé aujourd'hui) je suis forcé de remettre cet envoi à demain.

Pour ne pas complètement faire faux bond à ma promesse d'hier et vous envoyer quelque chose, je vous expédie la dernière photographie supportable que j'ai pu retrouver.

Très pressé, à demain, et toujours bien à vous.

Arthur de la Borderie

Vitré, 24 mars 1890

Voici enfin, cher confrère et ami, ce que je vous avais annoncé et que je n'aurais pas dû vous faire attendre si longtemps :

1° L'indication des principales communications faites par moi au congrès de St. Pol de Léon (1887) les épreuves que j'ai en main.

2° La liste sommaire de mes principaux travaux que je vous serai obligé de mettre immédiatement avant vos indications sur Arthur de la Borderie.

Je vous ai envoyé hier la dernière production de ma muse : *La ceinture de la Vierge à Quintin* dans laquelle le plus intéressant est une nouvelle généalogie (avec pièces inédites) des seigneurs de Quintin où je rectifie et complète du Paz sur beaucoup de points importants.

Croyez moi toujours, je vous prie, cher confrère et ami, bien cordialement à vous.

Arthur de la Borderie.

Anatole de Granges de Surgères, collaborateur de la bio-bibliographie.

Nantes, le 16 mai 1895

Mon cher confrère,

Je reçois votre 21ème fascicule. Vous avez bien fait de relever le Boulanger de Gourcuiff.

J'ai vu que mon étude sur le Guzman d'Alfarach vous avait été de quelque utilité.

Ne connaissez-vous mon ouvrage « 2500 actes de l'état-civil » ? Il vous eut fourni des dates pour vos du Chaffault.

Bien cordialement vôtre,

Surgères

Nantes, 66 rue St. Clément
le 6 avril 1896

Mon cher ami,

Je reçois votre 23eme fascicule, intéressant comme ses aînés.

Est-ce que Mathurin du Chastelier, époux de Georgine du Plessis, qui marie sa fille Jeanne avec Gilles de la Tullaye, en 1510, ne serait pas de vos Chastelier ou Chastellier ? Je ne le vois point cité.

J'ai publié dans mes "2500 actes de l'état-civil" l'analyse du contrat de mariage en date du 13 novembre 1510.

Toujours bien cordialement vôtre.
Surgères.

L'historien Régis de l'Estourbeillon corrige sa propre notice pour la bio-bibliographie

Vannes, le 14 août 1901

Mon bien cher ami,

Je vous retourne en hâte ci-incluse l'épreuve de ma notice que vous avez eu l'amabilité de me faire tenir. Je l'ai corrigée et complétée de mon mieux. Elle renfermera sans doute encore quelques omissions de détail, mais cela n'a pas d'importance. Si cependant je puis en voir une autre épreuve, je crois que cela serait bon, si cela ne vous retarde pas trop. Je pourrais peut être la demander directement à Lafolye.

Mr. Etienne, l'archiviste, dont la femme est professeur à l'école normale de Vannes, a eu une petite fille nommée Germaine, née à Vannes vers 1893. Il a par ailleurs 2 garçons.

J'ai vu Mr. Le Louëdec dimanche, tout va bien à Quimperlé. Je vais vous en écrire. Je crois que le plus simple est d'adresser votre demande de subvention soit à la préfecture, soit au président du conseil général. Mais je crois que le Louëdec ne refuserait pas de la présenter.

Excusez ce griffonnage et croyez-moi toujours votre bien affectueux et dévoué.

Marquis de L'Estourbeillon

L'historien Eugène Maillart de la Gournerie demande quelques renseignements.

Le 12 octobre 1873

Monsieur,

Puisque vous voulez bien venir à mon aide, je veux préciser ma demande. Je désirerais donc savoir si Louis de Talhouët fut jugé et condamné le 25 ou le 26 août 1795, c'est à dire le 8 ou le 9 fructidor de l'an III. Si je pouvais avoir les renseignements dans le courant du mois, j'en serais très heureux.

J'aimerais aussi savoir les noms de ceux qui furent condamnés avec lui ; mais, comme ils furent, je crois, une soixantaine, je ne puis demander à votre correspondant de les copier. Il faudrait peut-être le faire copier à mes frais. Je ne tiens pas à avoir le texte des jugements, mais seulement les noms et qualités.

Veillez excuser mon indiscretion et agréer, de nouveau, mes remerciements.
Votre très humble serviteur,

Eugène de la Gournerie

Son parent Théophile Laënnec, directeur de l'école de médecine de Nantes, organise pour un congrès une excursion à Saint Nazaire

Association pour l'avancement des sciences

Nantes, le 13 août 1875

Monsieur et cher parent,

Je suis très heureux d'apprendre que la société d'émulation des côtes du nord vous ait délégué pour la représenter au Congrès qui va prochainement s'ouvrir, et j'espère, à cette occasion, avoir le plaisir de faire plus ample connaissance avec vous.

Je sais que vous êtes plein de zèle pour la science, et au nom de l'association je viens vous prier de vouloir bien me rendre un service.

Nous avons obtenu de la Compagnie transatlantique qu'elle mît un de ses paquebots à notre disposition pour y dresser le déjeuner que nous devons faire à St. Nazaire le dimanche 22 août. Pourriez-vous, Monsieur, vous informer quelle est la dimension de la salle à manger, combien de convives peuvent y déjeuner à la fois, s'il y serait possible d'utiliser, en payant, la vaisselle et l'argenterie du bord pour la circonstance, si enfin la Compagnie permettrait à ses agents de devenir les entrepreneurs du déjeuner ?

J'estime qu'il y aura bien 300 excursionnistes à venir à St. Nazaire.

[...]

Laënnec

Secrétaire du comité local

Avec l'écrivain Octave Uzanne, s'établit un échange d'informations et de corrections.

Saint Nazaire, le 4 Mai 1877

*L'ingénieur ordinaire
A Monsieur Oct .UZANNE*

Monsieur,

Vous êtes mille fois aimable, et puisque vous voulez bien prendre part à mes travaux il y aura encore de beaux jours pour le XVIIème siècle. J'ai le malheur d'habiter loin de Paris, ce qui rend mes études souvent fort difficiles, malgré les ressources des 4.000 volumes de ma bibliothèque académique. Mais l'association d'un provincial et d'un parisien ardents tous les deux à la recherche et aux découvertes peut produire d'excellents résultats. C'est ainsi que j'achève en ce moment avec M.Ed.de BARTHELEMY un Valentin CONRARD qui sera vengé du silence prudent de la légende.

J'espère pouvoir aller bientôt à Paris, et j'aurai l'honneur d'aller causer avec vous de mes poètes favoris, dans cette bonne rue des feuillantines qui me rappelle d'heureux souvenirs : je l'ai habitée pendant les trois ans de mon école d'application. Que de choses je vous dirai sur les trois HABERT, sur DESMARET, de St. SORLIN, sur Guillaume COLLERET, sur GODEAU. Si vous n'avez pas mon SEGUIER, allez

en chercher un de ma part chez DIDIER, ouvrez le au chapitre de l'abbé de CERISY, vous serez tout préparé.

Je n'ai pas pu me procurer votre " guirlande " : ces choses délicates n'arrivent point dans les villes à l'Américaine, comme celle où je creuse les bassins à flot. Je vous suis mille fois reconnaissant de vouloir bien m'en proposer l'envoi avec votre étude sur l'aimable auteur de poésies finement ciselées, et vous prie d'agréer la nouvelle assurance de ma confraternité littéraire la plus dévouée.

René Kerviler

L'ingénieur ordinaire à Monsieur Octave Uzanne

Saint Nazaire, le 8 Mai 1877

Monsieur,

Quel charmant présent vous venez de me faire : j'achève de dévorer vos deux volumes en vrai gourmet, et je veux vous exprimer sans retard tout le plaisir que vous m'avez fait goûter. Pour vous montrer que je me suis bien pénétré de vos notes, permettez-moi de vous indiquer de légers errata pour une seconde édition.

Note 1. : Au lieu de " Saint Louis " vous avez certainement voulu écrire " Clovis ". J'ai envoyé au commencement de l'année dernière au " Contemporain " une étude complète sur DESMARET ; on va la publier dans quelques semaines. On trouve dans les manuscrits CONRART une curieuse lettre inédite sur son Clovis. note 1 - Etes vous bien sur que "l'aigle de l'empire" ne soit pas de Chapelain ? Je lui attribue formellement cette pièce dans mon étude de la " Revue de Bretagne " dont un résumé va paraître chez Claudin. Mon édition de recueil de SERCY, tome V, (Charles de SERCY 1666 in 12) p.400 la donne sans signature, de même que les stances pour la page de Lychée : mais Gouyé n'est pas la seule autorité à signaler. TALLEMANT est très explicite à ce sujet, et si je ne me trompe, vous trouverez la pièce dans le VI) volume des manuscrits de CHAPELAIN légués par Sainte Beuve à la bibliothèque nationale. Faut-il ajouter qu'à la page 100, note II, l'imprimeur vous a mis GOMAUD ? Je sais par expérience qu'on a beau corriger dix fois de suite ses épreuves, il échappe toujours quelque chose. Je pense donc que vous ne m'en voudrez pas de vous avoir indiqué ces lapsus inévitables.

Vous avez eu grand raison de fixer la composition de la guirlande à la période qui s'est écoulée de 1631 à 1638. J'avais déjà remarqué le retard de l'offrande à propos de la mort de Philippe Habert : mais j'ai accentué encore davantage mon opinion dans une étude sur GODEAU que j'ai envoyée il y a quelques mois à la " Revue du Monde Catholique ". J'ai tout lieu de croire que sa date de 1633 ou de 1634.

Votre notice sur SARASIN m'a beaucoup plu. Vous êtes en notable progrès sur BEBSE RADE : le fond et la forme sont excellents, et notre ami commun Ch. LIVET a du tressaillir d'aise en la lisant. Je vois, d'après les annonces de ces couvertures que vous songez à COLLETET. Voici bientôt quatre ans que j'ai composé une étude sur ce poète, après MONTANIDY de LARROQUE, elle est restée en portefeuille, et je me ferai un plaisir de la revoir pour vous l'envoyer, vous pourriez y ajouter vos observations et refondre mon travail. Pour le choix de ses œuvres, il y a beaucoup à éliminer : mais on pourrait en composer un volume de lecture très agréable et très varié. Il y a de lui un sonnet autographe dans les MMSS CONRART : la reproduction en fac-similé donnerait beaucoup de relief à la publication. Nous en reparlerons. Soyez sûr au

moins que je vous suis tout acquis et veuillez agréer la nouvelle expression de ma vive gratitude et de mon plus entier dévouement.

René Kerviler

P.S- Je retrouve quelques feuilles d'une étude sur MONTIGNY, elles pourront peut-être vous être quelque jour utiles et je vous les envoie.

Tout à vous.

Kerviler

L'ingénieur ordinaire à Monsieur Octave Uzanne

Saint Nazaire, le 9 Mai 1877.

Mon cher Monsieur,

J'ai mille fois regretté de n'avoir pu trouver un instant pour vous aller voir hier : appelé brusquement à Paris, je n'ai fait qu'y passer douze heures entre deux trains de nuit. J'espère être plus libre la semaine prochaine et je prendrai la liberté de vous indiquer un rendez-vous la veille de mon départ.

René Kerviler

P.S- ne citez pas Paul de MUSSET comme une autorité en histoire littéraire, ses récits sont absolument fantaisistes.

L'ingénieur ordinaire à Monsieur Octave Uzanne

Saint Nazaire, le 17 Juillet 1878.

Trop de fleurs, mon cher Monsieur ; je ne suis pas à ce point sybarite. Cela n'empêche que je ne vous remercie cordialement et que je vous serre affectueusement les deux mains, en vous donnant rendez-vous à Paris vers le 15 Juillet.

Encore une fois merci et tout à vous.

R. Kerviler

L'ingénieur ordinaire à Monsieur Octave Uzanne

Saint Nazaire, le 19 Septembre 1878

Mon cher Monsieur,

Votre MONTREUIL est de tous points charmant. Comme j'irais vous serrer la main, si mon ministre FREYCINET ne me retenait ici par la patte et ne me forçait à traîner le boulet-solitude. Est-il possible que vous me fassiez venir ainsi la crème à la bouche avec VOISERON, BOUFLERS etc ...

Dites à vos éditeurs que je leur promets un compte rendu dans la Revue Bibliographique Universelle, ou dans la Revue des Questions Historiques, cela les décidera. J'attends la note des études que je vous ai adressées, pour que je puisse vous envoyer les autres.

Tout à vous.

R. Kerviler

N.B- Cherchez bien, vous trouverez dans ma bibliothèque la galerie VATTIER ; mais vous me rendrez grand service en m'indiquant d'autres lacunes inévitables dans un travail de première main. J'ai déjà une quarantaine de fiches supplémentaires.

R.K

L'ingénieur ordinaire à Monsieur Octave Uzanne

Saint Nazaire, le 2 Septembre 1879.

Mon cher Monsieur,

Quelle rigueur peut-on tenir au charmant bibliographe que vous êtes, et pour quel motif ? Le maladroit, c'est moi, qui devant me trouver le Dimanche à Rouen à 4h. de l'après-midi, vous envoie d'Avignon le Samedi matin une dépêche à un numéro qui n'est pas le vôtre. Donc, n'accusez que le ministre des travaux publics et le surcroît de besogne que me donne l'achèvement du bassin à flot de Penhouët. J'espère aller à Paris dans une usine d'Argenteuil, et je prendrai mieux mes mesures.

En attendant, je vais consacrer d'ici à quinze jours mes rares loisirs à votre livre et vous aurez de mes nouvelles avant la fin de la semaine prochaine. J'ai été me casser le nez à la Bibliothèque de Nantes pour y prendre un croquis de la physionomie intérieure : elle était en vacances. Je la retrouverai. Ce que je voudrais bien voir, c'est le bout de l'oreille de certain MONERIF. Dites à M.QUANTIN qu'il sera présenté à la première séance des bibliophiles bretons, et croyez moi toujours votre absolument dévoué,

R. Kerviler

N.B. Foin des municipaux qui changent et bouleversent tout. Etes-vous vous-même encore chez les Feuillantines ?

L'ingénieur ordinaire à Monsieur Octave Uzanne

Saint Nazaire, le 26 Février 1880

Mon cher Monsieur,

Voici l'article que vous me demandez sur le poème d'Aquin. Reportez ..., si vous le voulez, mon projet de bibliothèque de LE VOYER au N°4, mais ayez l'obligeance de ne pas omettre au N°3 mes comptes rendus de mes ouvrages.

*Tout à vous.
René Kerviler*

N.B- Je suis bien aise d'avoir l'épreuve de l'... à cause des noms.

L'ingénieur ordinaire à Monsieur Octave Uzanne

Saint Nazaire, le 23 Mars 1880

Mon cher Monsieur,

On m'écrit de " La Revue Critique " que le recueil CLEREMBAULT MAUGRAS est réservé pour M.HANOTAUX. Je suis arrivé trop tard. Voudrez-vous vous informer si on l'a envoyé à la " Revue des Questions Historiques ". Je vois que M. de PUYMAIGRE en a parlé dans le " Polybiblion " mais j'ai tout accès aux Questions Historiques, ou si l'on préfère ici la " Revue de Bretagne et de Vendée ". Enfin, tâchez de me faire obtenir le service.

*Tout à vous.
R.Kerviler.*

L'ingénieur ordinaire à Monsieur Octave Uzanne

Saint Nazaire, le 24 Août 1880

Mon cher Monsieur,

Avez -vous reçu le courrier de St Nazaire et mon compte rendu de DUCLOS pour la " Revue de Bretagne " ? A quand DESFORGES MAILLARD et MAUGRAS ? Je viens de recevoir la Revue Critique qui est fort sévère pour M. RAUNIE. Je n'eus pas eu la main si leste. Vous savez que je me tiens à votre disposition pour tous les comptes rendus que vous me confierez au " Livre ", soit sur les matières techniques (tout ce qui peut concerner l'art de l'ingénieur ou du constructeur) soit sur l'histoire littéraire des deux derniers siècles.

Tout à vous.

R. Kerviler.

Le livre - Revue mensuelle

Paris, le 29 mars 1881

Cher monsieur,

Je ferai passer votre excellent article le plus tôt possible, très probablement dans la livraison d'avril.

Je n'oublie pas votre notice sur Antoinette d'Orléans.

Pour le chansonnier, je ne puis décider mon éditeur, pour le moment du moins ; et en ce qui concerne les petits conteurs académiciens, on me répond qu'ils sont épuisés et que par conséquent il est impossible de vous en adresser.

Croyez moi toujours tout votre

Octave Uzanne.

L'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Monsieur Octave Uzanne

Saint Nazaire, le 9 Mai 1882.

Cher Monsieur,

Je n'ai jamais douté de votre amitié, mais convenez que voilà une administration bien ingrate et de bien courte mémoire. Ainsi, on veut fonder une revue, on fait appel au concours de gens dont les noms paraissent propres à assurer le succès : ils promettent leur collaboration, donnent leur nom sans réserve, et quand le succès est assuré, grâce à eux en partie, on les casse aux gages et on ne se donne même pas la peine de les prévenir. Avouez que c'est encourageant pour les travailleurs. C'est encore une de mes dernières illusions qui s'en va. Fasse le ciel que ce soit la dernière.

Tout à vous.

R. Kerviler.

Audren de Kerdrel, président de l'association bretonne

Sénat

Paris, 8 juillet

Impossible, cher monsieur, de vous renvoyer aujourd'hui votre épreuve ainsi que je le comptais. La séance a été très chargée comme vous le verrez ; mais demain je veux adresser votre œuvre intéressante aux quelques observateurs méticuleux.

Bien à vous du meilleur cœur.

Kerdrel

Sénat

Paris, le 11 avril 1881

Cher monsieur,

Vous avez devant vous un homme très humilié : j'avais lu vos sonnets tristes, qui ne sont pas de tristes sonnets, avec un vif intérêt et j'y avais trouvé de très beaux vers. Avec votre autorisation, ou plutôt à votre demande, je comptais vous soumettre quelques légères critiques. Et voilà que je ne les trouve plus (les vers). Je ne puis m'expliquer leur disparition que par une distraction de votre serviteur. Il y a quelques jours je faisais un triage de papiers et pour soulager mon portefeuille j'en ai immolé plus que moins. Ai-je par mégarde compris vos vers dans mon hécatombe ? Je le craindrais. Ils étaient dans une chemise que j'aurai prise pour une autre. Mais souffler n'est pas jouer. J'espère bien que vous m'enverrez vos vers à Lorient où je serai jeudi soir.

Votre bien cher compatriote
et sympathique lecteur,

Kerdrel

L'historien Arthur Lemoyne de la Borderie

En vue d'écrire un article commun, qui sera publié en 1888 : " Œuvres nouvelles de Des Forges Maillard ", ils échangent des informations, en particulier des lettres de Des Forges Maillard en possession de René Kerviler et prévoient de faire un dessin de sa maison.

Paris, rue Castellane, 14
12 juin 1881

Mon cher ami,

Grimaud m'avait écrit que vous vouliez bien rendre compte de ma *Galerie bretonne* dans la Revue, et je voulais vous en remercier. La lettre de vous, en date du 10, que je reçois ce matin, renvoyée de Vitré, est un sérieux motif de vous écrire.

J'irai à Nantes vers la fin de juillet pour la séance de la Société des bibliophiles qui sera, je pense, du 25 au 30. Je serai fort heureux de vous voir à ce moment. Mais il faudrait que j'eusse avant cela le texte de vos lettres, car étant chargé d'arranger l'édition, il faut que je voie où et comment les caser, et je voudrai que tout ce travail fût fait avant mon voyage de Nantes en juillet, afin de pouvoir à ce moment laisser le manuscrit aux mains de Grimaud et mettre vigoureusement hache en bois. Ceci veut dire, cher ami, qu'il faut que vous m'envoyiez ici le plus tôt possible, la copie des 3 lettres en question ; je les ferai rentrer dans l'ordre général de l'édition, et quand je vous verrai à Nantes, vous me direz votre opinion sur ce que j'en aurai fait, et s'il y a lieu nous modifierons. Mais il faut que j'arrive à Nantes avec mon manuscrit tout prêt à livrer à Grimaud, sauf modification partielle ; autrement nous n'en finirons jamais. Vous comprenez d'après cela ce qui me force à vous demander des copies de vos lettres. Si vous n'avez pas le temps d'en faire des copies et que vous ne craigniez de faire voyager par la poste les originaux, je les copierai fort volontiers, mais pour la sûreté des dits originaux, j'aimerais autant qu'ils restassent entre vos mains et que vous m'envoyiez des copies. Sur ce point, c'est à vous de décider.

Quant aux Diablintes, je regarde vraiment comme difficile de ne pas les laisser dans le Maine. A mon sens, la difficulté n'est pas là, elle est dans les Coriolites et les Curiosolites, et malheureusement avec les variantes des divers manuscrits de la *Notice des Gaules*, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'arriver à une solution précise. Nous en recauserons. Soyez sûr que cela ne ... moins que les ennuis que vous prévoyez pour votre été... Je m'étais fait l'espoir, ou plutôt la certitude, de vous voir à Redon pendant les 8 jours du Congrès, ce serait un crève-cœur pour moi de m'être trompé ; mais j'espère toujours que vous y pourrez venir.

Croyez-moi toujours, cher ami, tout à vous de cœur.

Arthur de la Borderie

Je suis à Paris pour tout le mois et probablement jusqu'au 10 juillet. Répondez-moi au moins un mot sur les lettres de Des Forges Maillard dont vous avez les originaux. Il serait temps aussi que vous fissiez un dessin de Brederau. J'ai un si charmant cliché de votre pavillon Maillard, vous le verrez en juillet.

Paris, rue Castellane, 14 juin 1881

Cher ami,

Je reçois la copie de vos trois lettres de Des Forges et je vous en remercie. Celle de 1740 est très curieuse et à donner toute entière. De chacune des deux autres, on extraira tout ce qui est intéressant. Car vous savez que sous peine de faire un in folio, nous sommes obligé de faire des coupures et même de supprimer tout à fait certaines pièces non recueillies ou inédites.

Ma notice de la *Galerie bretonne* représente ce que j'avais pu savoir de Maillard en janvier ou février 1880 sans autre secours que ses œuvres et le *Mercur* de 1745 à 1760 (à la bibliothèque de Rennes). Depuis, grâce à ce que j'ai trouvé d'inédit à Nantes, à Paris, et de non recueilli dans le *Mercur* de 1724 à 1745 et dans les *Amusements du cœur et de l'esprit*, la plupart des lacunes de ma notice se sont comblées, notamment en ce qui concerne son séjour et sa disgrâce aux Sables, dont j'ai trouvé un très long récit fait par lui au président Bouhier. Cela n'empêche pas votre lettre de 1741 d'ajouter encore à cela des détails intéressants.

Celle de 1749 l'est surtout pour savourer sa réconciliation avec l'abbé Philippe et parce que les lettres de Des Forges vers cette date (entre nos mains du moins) sont plus rares que dans la période de sa vie antérieure à 1745.

Du reste, la notice que je prépare pour mettre en tête du volume diffère beaucoup de celle de la *Galerie bretonne*, et comme fond et comme forme. Entre autres choses, l'histoire de Mlle de Malerais y est reprise et rectifiée notablement, contre le mémoire de Des Forges lui-même, au moyen du *Mercur* de 1730 à 1734, dont le témoignage est absolument irrécusable.

Si votre lettre de 1749 fait un bel autographe, comme il faudra bien que nous en donnions une, si surtout l'encre en est noire, envoyez la moi, et pendant que je suis ici, je la ferai photograver de façon à avoir un cliché.

N'oubliez pas non plus Brederau, de grâce, cela devient pressant.

Je vous préviendrai quand j'irai à Nantes, où il faudra tâcher de nous rencontrer, car il est indispensable qu'à ce moment je laisse le manuscrit à Grimaud.

Croyez-moi toujours, cher ami, tout à vous de cœur.

Arthur de la Borderie

Paris, rue de la ville l'évêque, 28

Cher ami, je compte aller à Nantes du 20 au 29 courant ; nous aurons je pense séance des bibliophiles à Nantes le 26 ou 27. Les derniers jours du mois, j'irai vous prendre pour aller avec vous voir à Bréderac, le Croisic, et au Croisic les maisons de Des Forges Maillard, son jardin, ses descendants ainsi que Mr. mallan, maire du Croisic.

Serez-vous libre ? Dites-moi si vous le pouvez, quand vous le serez je réglerai là dessus mon itinéraire car il faudra aussi que j'aie un peu vers le même temps au Pouligen. J'ai ramassé ici bien des choses sur Des Forges Maillard, dans le Mercure, dans les Amusements du cœur et de l'esprit (outré ce que vous m'aviez communiqué) et même dans les manuscrits de la bibliothèque nationale. On m'a en outre indiqué un nid où je vais aller (mais avec peu de chance de succès) aujourd'hui ou demain.

Il faut que nous nous entendions absolument pour tirer parti de tout cela. Il faudrait bien aussi orner notre édition de quelques dessins. Le portrait de Des Forges sera chose facile ; mais je voudrais plus, je voudrais une vue de Bréderac, si Bréderac présente encore quelque intérêt, et une vue de la maison du Croisic. Car sur mes indications le maire du Croisic ne fait nul doute de pouvoir fixer la maison et le jardin occupés par Des Forges Maillard et dont il parle dans une lettre de 1766 au journal de Verdun.

Mon cher ingénieur, vous devez très bien dessiner, surtout les maisons, vous nous ferez deux croquis superbes de ces baraques.

En attendant, permettez moi de vous féliciter de tout cœur de votre affaire de la Fête Dieu, de votre présence à la procession et plus encore peut-être de votre lettre au parc. C'est frappé, c'est écrit par un homme ; et quoi de plus rare aujourd'hui qu'un homme ? Pour des pantins, par exemple, il n'en manque pas, et d'ignobles encore ...

Donc, cher ami, un mot de réponse je vous prie, le plus tôt possible. Je reste ici à Paris jusqu'au 10, 12 au plus tard, à aucun prix jusqu'au 14 et pas même au 13.

Et croyez-moi toujours, cher ami, bien à vous de tout cœur,
Arthur de la Borderie

Du 12 au 20 ou 22 juillet, je serai à Vitré

L'historien Paul du Chatellier, résidant près de Pont l'abbé.

Kernuz, 28 9bre 1884

Mon cher Kerviler,

Je vous sais toujours très occupé et je ne puis en douter en finissant de lire votre excellent article sur l'abbé Troublet.

Quoiqu'il en soit, pourriez-vous trouver le moment de rendre compte dans la revue de Bretagne et Vendée de ma longue notice sur les Laënnec dont la 1^{re} partie doit déjà être entre vos mains, je crois, comme membre de la société polymathique.

J'ai en bonnes feuilles un exemplaire complet de toute la notice, et je vous l'enverrais, si la chose vous agréait et que cela ne vous gêne pas.

Mais tout travailleur résolu que vous êtes, j'entendais dire récemment qu'on vous recommandait de prendre l'air de la campagne et du repos. Cette circonstance nous procurera-t-elle l'occasion de vous voir à Penanros l'été prochain ? Cela nous ferait grand plaisir et j'espère bien que ce bon voisinage nous permettrait d'échanger quelques idées sur les temps anciens que nous interrogeons souvent avec une égale curiosité.

Ecrivez et assurez à Cécile mes plus affectueux compliments,

Du Chatellier

Lettre de Bizout

Blain, 4 mai 1886

Monsieur et Cher Cousin,

Je profite fort à la hâte d'une occasion qui se présente pour vous envoyer la Thèse de mon fils et un opuscule de moi sur une question bibliographique concernant l'histoire de notre Bretagne. Je suppose que vous avez conservé ce goût que je vous ai connu et qui ne se perd point, si j'en juge par moi-même.

Mille respects et Amitié chez vous.

Votre tout dévoué serviteur,

Bizout.

Lettre d'Hersart de la Villemarqué

Keransker, 27 8bre 1890

Quel désappointement ! Mon cher ami. Nous qui nous faisons une fête et un honneur de vous recevoir ! Maudites eaux ! Notre bonheur s'y noie. Quand vous reverrai-je ? A mon âge les jours sont comptés. Hélas ! La vénération qu'il nous vaut, par contraire, prouve trop cette dure vérité.

Je me réjouissais à l'idée de vous entendre répéter à ma belle fille et à mon fils, votre camarade de Vannes, le délicieux sonnet dont vous m'avez donné la fleur. Merci de me l'envoyer tout entier. Vous l'avez sûrement mieux réussi : rien de plus stupéfiant, comme vous dites, que de voir des barbes d'hommes à des bébés qu'on a portés dans les bras. Quelle gloire aussi pour le père ! Ce n'est pas la seule qui l'attend, je vous assure que les 112 articles bibliographiques parus en 1884 feront plus pour lui valoir les couronnes académiques auxquelles il a droit que les faveurs de son vieux et fidèle admirateur et ami,

Hersart de la Villemarqué

L'historien héraldiste Pol Pottier de Courcy demande à être relu et complété

Saint Paul de Léon, 25 mai 1890

Monsieur et cher confrère,

L'impression du nobiliaire touche à sa fin ; nous voici rendus aux listes d'officiers généraux de terre et de mer dans laquelle se trouvent nécessairement des lacunes, n'ayant pu me procurer tous les annuaires depuis 1862.

Je charge M. La Folye de vous envoyer épreuves de ces listes, puisque vous voulez bien les revoir, et je vous prie d'y ajouter les noms, prénoms, dates de promotion et de décès que vous pourriez connaître et que je n'ai pas mentionnés.

[...]

Courcy

Olivier de Gourcuff

Revue de Bretagne de Vendée et d'Anjou.

Paris, le 9 février 1890

Mon cher et honoré confrère,

Il faisait un temps affreux le jeudi lendemain de notre dîner, et il s'en est suivi que partant le vendredi, je n'ai pu mettre à exécution mon projet d'aller à la campagne. De là impossibilité de vérifier de visu le portrait de Louis Bousseau. Je me rappelle qu'il est in folio dans un médaillon ovale et fait partie d'une galerie de célébrités contemporaines publiée à Poitiers par une demoiselle Le Sauvage.

Voici mes renseignements bibliographiques sur l'abbé Bossard. Le rapport lu au congrès de l'Association bretonne sur le Parlement de Bretagne et la Royauté a été publié à part in 8 de VII 109 p. à la société générale de librairie Catheligne Paris Bruxelles et Genève 1882.

Vous savez que M. Emile Bouchaud vient de publier sous le pseudonyme E. Milins un nouveau volume de vers Péchés de jeunesse (in 4 à la librairie des bibliophiles) dont Caillo a parlé dans le dernier N de la revue.

Votre tout dévoué,
Olivier de Gourcuff

J'ai vu ici un de vos cousins étudiant en médecine, qui a soigné ma vieille bonne, atteinte de congestion pulmonaire.

Revue de Bretagne de Vendée et d'Anjou.

La petite garenne en Chateau-Thébaud
par Vertou (loire inf.), 25 avril 1892

Mon cher et honoré confrère,

Votre bonne lettre m'arrive à la campagne aux environs de Nantes. Je ne rentrerai à Paris que le 15 septembre.

Je vais dire à notre secrétaire, M. René Blanchard, de vous envoyer tout de suite le N° de février 1892 de la Revue de Bretagne, dont il me reste des exemplaires et qui manque à plusieurs de nos sociétaires.

Mlle Marguerite Comist, qui m'en a voulu d'avoir critiqué les tendances matérialistes de son très remarquable recueil de vers, n'est pas bretonne mais lyonnaise.

Je vous signale un nouveau poète, breton celui là, M. Bout de Charlemont qui vient de m'envoyer un volume, très opportun, de sonnets russes.

Vous savez que j'ai eu une part assez importante à la rédaction de l'annuaire. J'appelais de tous mes vœux ce livre, et j'en ai été fort content. Si M. de la Borderie s'est ému de vos critiques, il faut attribuer ce petit mouvement d'humeur à la valeur du critique. Mais deux bretons comme vous deux ne peuvent rester fâchés.

Veillez croire, mon cher et honoré confrère, à mes sentiments les plus sympathiques.

Olivier de Gourcuff

Joseph Loth, linguiste, professeur de celtique à Rennes, annonce son article

Rennes, le 29 - 1896

Cher monsieur,

Je suis confus de vous répondre si tard, mais depuis un mois et demi, je n'ai pas eu de répit.

Vous recevrez mon article d'ici huit jours.

Bien à vous

J. Loth

Paul Sébillot, coauteur de l'annuaire de Bretagne.

Chateau de la Saudraie par St Glen (cotes du nord)

Monsieur et cher confrère,

Un de mes correspondants poitevins va publier prochainement une monographie de Mélusine où il a à citer plusieurs documents bretons. Il me prie de m'informer de ce que peut être Jean Féras "indiqué pour la première fois parmi les auteurs qui se sont occupés de Mélusine, dans le compte rendu de la Société polymathique du Morbihan 1830-31 p. 4-6". J'ai pensé, Monsieur, que pour obtenir ce renseignement, je ne pouvais mieux faire que de m'adresser à vous, et nous vous serons obligés, mon correspondant et moi, si vous pouvez nous éclairer sur le nom réel de l'auteur et le titre de son ouvrage.

Je vous ai adressé la Bibliographie de la Bretagne légendaire ; les recherches que Gaidez et moi avons faites depuis sa publication, plusieurs communications qu'on a bien voulu nous adresser, nous ont permis de rectifier quelques points et de réparer des omissions. Nous publierons un supplément dans la Revue celtique, et si vous avez des documents à nous fournir, ils seront les bienvenus.

Nous avons poussé notre travail avec activité : l'Alsace va paraître dans le prochain numéro du Polybiblion ; l'Auvergne est prête ainsi que le Lyonnais, et nous avons pour les autres provinces et les généralités près de 5000 fiches classées : cet hiver nous les soumettrons à une révision, et nous dépouillerons les périodiques dans les bibliothèques. Vers le mois de mai nous aurons, je pense, à peu près terminé notre travail : une partie paraîtra dans des revues locales, afin que nous puissions, avant l'impression définitive, profiter des critiques et des rectifications, et nous serons prêts à imprimer le volume en 1884.

Tout cela a retardé mes travaux : je comptais remporter à Paris mon livre sur les coutumes ; mais je crains bien qu'il me faille une nouvelle campagne pour le faire comme je le veux ; mon Gargantua populaire paraîtra en février, et, si mes Coutumes ne sont pas prêtes, je m'occuperai de l'impression de mon glossaire gallo, grosse affaire devant laquelle je recule depuis plusieurs années.

Veillez agréer, monsieur, et cher confrère, l'assurance de mes sentiments distingués.

Sébillot

J'allais oublier de vous remercier du compte rendu que vous avez bien voulu faire de mes œuvres ; Mr. de la villemarqué m'a écrit que votre étude était très importante et très aimable pour moi ; j'espère vous remercier encore mieux, pièces en main.

Lettre d'Anatole Le Braz, son prédécesseur à la présidence de l'Union Régionaliste Bretonne.

Quimper, stang ar l'hoat
12 février 1900

Mille remerciements, mon cher président, pour votre si bonne obligeance. Je compte donc sur vous pour la démarche auprès de la compagnie transatlantique. Il y a intérêt prenant pour le jeune homme à ce qu'il parte au plus tôt. La solution la plus prompte sera, par conséquent, celle qui lui agréera davantage. Il est, du reste, tout prêt et tout armé, et n'attend qu'un signe pour se mettre en route. Il vous serait cependant reconnaissant de lui obtenir quelques indications préliminaires, attendu qu'il n'a encore voyagé que sur des voiliers de la Cie. Bordes. Doit-il emporter un matelas pour sa couchette ? La compagnie impose-t-elle un uniforme ? Il m'a prié de vous transmettre ces deux questions sur lesquelles il serait heureux d'être renseigné.

Quant à sa vive gratitude, il compte bien vous en aller porter l'expression, le jour de son embarquement. La mienne, vous voudrez bien la trouver ici, avec mes compliments pour la forme si rapide et si complète dont vous me paraissez avoir organisé le prochain congrès. Les délégués départementaux étaient une institution nécessaire, et votre choix ne pouvait mieux tomber. Je préfère quant à moi, je vous avoue, que le lieu d'option reste Guingamp. Il faut que nous nous montrions un peu dans toutes les régions. Et le Penthièvre, vous le verrez, est une région singulièrement attachante.

Avec mes excuses et mes remerciements pour le train que je vous donne, recevez l'expression de mes sentiments les plus affectueux et les plus fidèles.

Votre
Anatole Le Braz

Le poète Charles Fuster.

Paris, 161 rue St. Jacques

Cher monsieur,

Pardonnez-moi ce mot au crayon, je suis très souffrant et n'ai rien d'autre sous la main. Merci pour votre lettre émue ; je souffre beaucoup, mais la sympathie alors n'en semble que plus douce.

J'attends avec impatience vos sonnets. l'Année Poétique va être très, très jolie ; elle constituera un délicieux cadeau à offrir. Voulez-vous nous aider en en prenant quelques exemplaires. Tous deux nous avons grand besoin qu'on nous aide. Vous ferez, j'en suis sûr, tout ce que vous pourrez.

D'avance merci, et à vous bien cordialement,
Charles Fuster

J'attends votre petit mot.

E. de Barthelemy, coauteur de “ Valentin Conrart ”.

Paris, 20 décembre 1902

Cher confrère,

J'ai offert hier à l'académie la dernière livraison de votre bio-bibliographie bretonne que vous m'avez envoyée et en vous transmettant les remerciements de mes confrères je prends la liberté de vous soumettre une requête du bibliothécaire, au moment d'envoyer l'ouvrage à la reliure, il a constaté que le 21ème fascicule manque. Pourriez-vous avoir la charité de combler cette lacune ? Si oui, envoyez le moi.

Mon Dieu, que le temps passe rapide ! Vous vous dites en retraite, et il n'y a pas si longtemps ce me semble que je vous ai vu pour la première fois, jeune et très éveillé, Je n'ose me regarder dans la glace.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de mon cordial et entier dévouement,

Barthélemy

M^{rs} de l'Estourbeillon
[Signature]

202, boulevard de la Chapelle, Paris,

Bien cordialement à vous
Arthur de la Borderie
14 place du Marché
à Vitre (Ille et Vilaine)

Régis de l'Estourbeillon
Né à Nantes en 1858
Député du Morbihan, écrivain, collaborateur de la biobibliographie

Arthur le Moyne de la Borderie
Né à Vitre en 1827
Député d'île et vilaine, historien

[Signature]

Armand Mauffras du Chatellier
Né à Quimper en 1797, résidant à Kernuz près de Pont l'Abbé
Historien

À votre très dévoué et très affectueux collègue

[Signature]

Pitre de lisle
Historien

[Signature]

Pol Pottier de Courcy
Généalogiste, héraldiste

Courcy, Armoiries, Émaux de la Courcy
Bien dévoué
Notre très humble serviteur
Eugène Maillard de la Gournerie

Eugène Maillard de la Gournerie
Né à Nantes en 1807
Historien
Frère de Jules, ingénieur à Saint Nazaire

Beaucoup aimé tout le monde
Notre très humble serviteur
[Signature]

Charles Dugast Matifeux
Né à Montaigu en 1812
Historien

[Signature]

Charles Fuster

Charles Fuster
Poète

Jos Parker

Joseph Parker
Né à Fouesnant en 1853
Peintre, poète
Fondateur de l'union régionaliste bretonne

Notre tout dévoué serviteur
Bizeul

Louis Bizeul
Né en 1785 à Blain
Un des fondateurs de l'association bretonne

Poète et historien breton
H. Hersart de la Villemarqué

Théodore Hersart de la Villemarqué
Né à Quimperlé en 1815
Poète, auteur du " Barzaz Breiz "

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de mon cordial et entier dévouement

Barthélemy

E. de Barthelemy
Ecrivain, coauteur de « Valentin Conrart »

Olivier de Gourcuff

Olivier de Gourcuff
Né en 1853
Ecrivain, poète

Très agréablement, Monsieur,
l'assurance de mon entier et dévoué dévouement

Sébillot

Paul Sébillot
Né en 1843
Ingénieur, Peintre, folkloriste et écrivain, coauteur de l'« Annuaire de Bretagne »

Votre très affectueux
Edmond Biré

Edmond Biré
Né en 1820 à Luçon
Ecrivain, résidant à Nantes

Avec mes excuses et mes remerciements
encore pour l'attention que
je vous adresse, recevez l'assurance
de mes sentiments les plus affectueux
et les plus fidèles

Votre

A. le Braz

Anatole le Braz
Né en 1859
Professeur de lettres, écrivain
Un des fondateurs de l'union régionaliste bretonne

Notes sur l'ancien et
de l'ancien comptable
André de Kerdel

Vincent Audren de Kerdel
Né à Lorient en 1815
Député et sénateur
Ecrivain, Président de l'association bretonne

Comptons bien cordialement votre,
Surgères

Anatole de Granges de Surgères
Né à Nantes
Ecrivain, collaborateur de la biobibliographie

Votre bien dévoué

P. Levot
Vadez art elle

Prosper Levot
Ingénieur et Ecrivain

Je vous envoie avec plaisir
l'ouvrage de ma bibliothèque
de Surgères

Vicomte de Carné

Montée de la Blanchard

Louis de Carné
Né à Quimper en 1804, résident au Pérennou voisin de Pénanroz
Député du Finistère, membre de l'académie française

reuzy maniere l'amusant
deuzy Sentimens les plus impuissans

Louis de Kerjean
Ecrivain

Louis de Kerjean

Monsieur, je vous prie l'assurance
de mes Sentimens Distinguez

J. B.
R. B. de Lisle

Ayez, Monsieur, l'assurance de
ma parfaite consideration.

C^{te} de Segur-Samoyeux

L. de Lisle

de Lisle
Directeur de la bibliothèque nationale

Bienvenue
J. Loth
Ed. Fanch. De Redon

Joseph Loth
Né à Guéméné sur Scorff en 1847
Professeur de langue celtique à Rennes

Votre dévoué serviteur
Y. Plihon

Plihon
Collaborateur de la biobibliographie

Gaston de Tromelin

Gaston de Tromelin
Archéologue

Alfred Caravaniez

Alfred Caravaniez
Né à Saint Nazaire en 1855
Sculpteur

Emile Cartailhac

Emile Cartailhac
Directeur de revue

Dr Th. Laennec
Médecin du Comte de La Roche

Théophile-Ambroise Laennec
Directeur de l'école de médecine de Nantes

L'Académie Française

René Kerviler a publié de nombreux livres et notices sur l'académie Française, et plus précisément sur les membres fondateurs de l'académie ainsi que sur les bretons qui en furent membres. Il a été lui même candidat aux concours académiques.

St. Nazaire, le 22 décembre 1876

*L'ingénieur ordinaire
à Monsieur le secrétaire perpétuel de l'Académie française*

Monsieur le secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui par les messageries grande vitesse, une série de livres et d'articles récemment publiés par moi, et que je destine à l'un des concours académiques annoncés pour l'année 1877.

Tous ces ouvrages sont autant de chapitres d'une entreprise considérable à laquelle je consacre tous les loisirs d'une profession déjà fort occupée, et dont ma vie entière ne suffira probablement qu'à grand peine à voir la fin : l'histoire complète de la vie et des œuvres des académiciens du XVIIème siècle, et en particulier des quarante fondateurs de votre illustre compagnie. Il m'a semblé qu'aucun sujet ne devait vous être plus agréable, et que si mon inexpérience a souvent trahi mes intentions, le but que je poursuis mérite au moins vos encouragements. Je me présente donc avec confiance aux suffrages, et vous prie, monsieur, de vouloir bien désigner vous-même celui des concours auquel vous jugerez cet encouragement plus facile à obtenir.

Le présent envoi comprend deux exemplaires de :

- 1- la seconde édition livrée et publiée en 1876 de mon essai sur le chancelier Seguier et de son groupe académique avec les biographies détaillées de Séguier, des deux Cureau de la Chambre, de l'abbé de Cerisy, de Priésac, de Balleldons, de Jacques Esprit et de l'abbé de Chaumont.*
- 2- La Bretagne à l'Académie française au XVIIème siècle, fort volume contenant les tirages à part d'études publiées dans la Revue de Bretagne et de Vendée sur les deux Hay du Chastelet, les trois ducs de Coislin, Chagrelain, Jean de Montigny et Renouard de Villayer, depuis 1873 jusqu'au mois de novembre dernier. Je dois commencer le XVIIIème siècle en 1877.*
- 3- La Presse Politique sous Richelieu et l'académicien Jean de Sirmont (l'un des fondateurs)*
- 4- Deux études d'une série intitulée : la Gascogne à l'Académie française : I Jean de Silhon (l'un des fondateurs) et II - Salomon de Virelade, le rival de Corneille (extraits de la revue de Gascogne)*
- 5- Jean Ogier de Combault (l'un des fondateurs)*
- 6- Marin Le Roy de Gomberville (l'un des fondateurs)*
- 7- Guillaume Bautru (l'un des fondateurs)*

Voici donc vingt-deux études, toutes de première main et appuyées sur une foule de documents inédits : elles forment la base du monument que j'élève à la plus grande gloire de l'Académie française, et qui sera construit, si non avec un grand déploiement de richesse artistique, du moins avec une solidité à toute épreuve ; la Conscience que j'apporte dans tous ces travaux m'en donne l'assurance formelle.

Lorsque l'Académie voulut bien favorablement accueillir mon essai sur le chancelier Séguier en 1875 et le mentionna dans son rapport sur les concours, elle exprima le vœu que j'eusse poursuivi plus avant mes études avant de me donner un témoignage matériel de son approbation. J'ose espérer, Monsieur, qu'elle sera satisfaite de mes nouveaux travaux, et j'ai l'honneur de solliciter de vos éminents collègues et de vous, un prix d'encouragement qui ne tombera jamais en des mains plus respectueuses ni plus dévouées que celles de

*Votre très obéissant serviteur,
René Kerviler*

L'académicien Louis de Carné, son voisin du Pérennou, l'aide dans ses démarches avec l'académie française.

Au Pérennou, le 7 novembre 1874

Monsieur,

J'emprunte la plume de mon fils pour répondre quelques lignes à votre bonne lettre. Pendant que vous faisiez votre beau voyage d'Italie, j'étais couché sous la double atteinte d'une fièvre muqueuse et d'une fluxion de poitrine dont les suites m'ont ôté toutes mes forces, je n'entrevois donc pas la possibilité de me rendre à Paris avant le commencement de janvier au plus tôt et je vous prie instamment de vous mettre en règle avec l'académie dans les délais fixés, tant je suis contrarié d'un retard où je pourrais être pour quelque chose.

Vous savez, Monsieur, quels sont mes vœux, et j'espère qu'en me rendant la santé, Dieu me permettra d'y joindre mes efforts.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon plus affectueux dévouement.

L. de Carné

M. M.

Membre de l'Académie française.

Monsieur,

Votre Compagnie a bien voulu, en 1877, honorer de l'une de ses couronnes, mes études sur LA BRETAGNE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE AU XVII^e SIÈCLE. Cette haute distinction m'a fait prendre la résolution de les perfectionner, de les refondre et de leur ajouter de nouveaux documents inédits. Elles intéressent d'une façon toute spéciale l'histoire de vos ancêtres académiques, et j'ai pensé que vous voudriez bien agréer l'envoi de leur seconde édition, qui vous parviendra par le même courrier que cette lettre, comme un témoignage du profond respect que professe pour votre Compagnie et pour vous-même.

Le plus laborieux et le plus persévérant de ses historiens,

SAINT-NAZAIRE, LE 15 OCTOBRE 1879.

Après sa mort, l'abbé Yves Robin s'occupa de ses dossiers et eut à répondre à un abondant courrier de sollicitations diverses, par exemple cet échange de lettres concernant ses travaux archéologiques.

Lettre d'Yves Robin à Armand Pocard

Le mardi 23 octobre 56

Mon cher oncle,

La lettre ci-jointe te montrera que je suis en relation avec le docteur Colbert de Beaulieu, maître de recherches à la recherche scientifique pour la numismatique gauloise.

Evidemment, la collection de médailles gauloises rassemblée par grand-père n'est pas abondante : 3 en or, une en élec.. , 10 en bronze. Elles sont précieuses ces médailles c'est entendu. Mais ce qui est beaucoup plus intéressant ce sont les recherches dont grand-père a laissé un manuscrit détaillé avec copie de beaucoup de médailles examinées sur place dans les trouvailles des premiers chercheurs.

Aurais-tu, parmi les volumes de Rossulien que tu avais choisi vers les années 25, avec l'oncle René, dans les grands bureaux de Lorient, d'autres documents, ouvrages ou planches qui seraient pour moi du plus grand intérêt ?

En second lieu, n'as-tu pas rédigé, en synthèse avec une photo de grand-père, une brève notice qui éclairerait mon correspondant sur les notes qu'il demande ?

Heureux de cette occasion qui m'est donnée de te présenter pour l'automne les vœux d'aimable prospérité. Je te prie de croire à mes sentiments très affectueux.

Abbé Yves Robin

Joinville-le-Pont (Seine)

12, avenue de Palissy, le 20 octobre 1956

Cher Monsieur l'Abbé,

C'est dans un mouvement croissant de gratitude que j'ai pris connaissance des papiers de votre aïeul, relatifs à la monnaie celtique de l'ancienne Armorique. Et ne croyez pas, Monsieur l'Abbé, à une démarche purement courtoise ; bien réellement, ces notes sont précieuses.

L'auteur entretenait des relations scientifiques avec P.L. Lemièrre, le numismate de l'Armorique pré-romaine, qui a laissé un excellent travail publié dans le Bulletin de l'Association bretonne (1952, p. 203-235, pl. I-III), document de base pour toute étude des numéraires frappés par les ciuitates de l'indépendance. Or, Lemièrre avait communiqué, après 1873, à son correspondant non seulement son travail de 1852, enrichi de gloses marginales, mais une suite, comportant quatorze planches.

Et ce supplément, nous ne le connaissons pas. Où est-il, s'il existe encore ? Sa publication serait très utile.

Les notes de R. Kerviler nous font savoir l'existence passée de cet inédit et qu'il était entièrement consacré à la numismatique "bretonne" protohistorique ; dans une certaine mesure, elles permettent d'avoir des clartés sur le lieu et la composition de trouvailles oubliées.

Mon programme consiste maintenant :

- 1° à analyser les détails du ms de Kerviler,
- 2° à restituer, au moins en partie, le contenu probable des planches inédites du ms de Lemière,
- 3° à essayer de conjecturer la composition des dépôts jamais publiés.
- 4° à livrer le résultat de cette petite enquête aux lecteurs des Annales de Bretagne, sous le titre de "René Kerviler, numismate de l'Armorique, et l'œuvre inédite de Lemière".

Il me paraîtrait heureux de rappeler à cette occasion la biographie de votre aïeul et de donner en note un résumé de sa bibliographie. Vous qui êtes particulièrement informé, Monsieur l'Abbé, et qui avez l'avantage d'être près des sources, pourriez-vous, sur ce double point, avoir la bonne obligeance de collaborer à mon information ? Voulez-vous me dire si le nom correct est Kerviler ou Pocquard-Kerviler ? Je désirerais aussi les dates précises de naissance et de décès.

Acceptez encore tous mes remerciements, Cher Monsieur l'Abbé, pour l'enrichissement que ma bibliothèque vous doit, et croyez-moi votre bien respectueusement dévoué.

J.B. Colbert de Beaulieu.

Le régionaliste

Breton avant tout, René de Kerviler s'intéresse à tous les aspects de sa chère Bretagne, et à la suite du marquis de l'Estourbeillon, d'Arthur de la Borderie et d'Anatole Le Braz, il fut élu président de l'Union Régionaliste Bretonne en 1899 puis en 1900 et définit ainsi son but : *Nous nous appelons l'Union Régionaliste bretonne, c'est à dire l'union parfaite, en dehors de ce qui divise, et en particulier de la politique, de tous les bretons, à quelque opinion qu'ils appartiennent, qui ont à cœur de garder cette physionomie spéciale, ornement et force de leur race, de s'affranchir de la tutelle parisienne et de ne pas se noyer dans le cosmopolitisme universel. Nous avons le culte de nos menhirs, de nos vieux saints, de nos légendes et de nos clochers à jour ; et nous voulons assurer la conservation de notre langue, de notre littérature, de nos costumes, de nos arts et de nos antiques coutumes, tout en nous occupant de développer les ressources de nos intérêts matériels. Nous voulons, en un mot, selon la devise de notre société Bepred Breizad rester Bretons tout en restant bons Français.*

Il terminait toujours ainsi, par la devise *Bepred breizad* qu'il avait fait adopter lors de la fondation de l'Union régionaliste à Morlaix, en 1898.

Il a publié dans la revue des traditions populaires un grand nombre de notes sur des superstitions bretonnes et d'anciennes chansons recueillies de la bouche même d'une de ses vieilles tantes.

Lors des congrès annuels de l'Union régionaliste, outre les concours de poésies, de chants, de binious, et de costumes, on présentait une pièce de théâtre en breton. Pendant le congrès lui même, on suivait des discours sur la défense de la langue bretonne, sur les évolutions du costume ou sur la collecte de musique et de chants...

Armor

Progrès

Au barde Le Fustec.

*Serez-vous plus heureux, Armoricains, mes frères,
Quand vous aurez quitté bragou bras et choupen,
Quand vos sœurs fouleront aux pieds les bigoudens
Et quand vous porterez nos modes funéraires ?*

*Oubliant le chemin de vos vieux sanctuaires
Vous suivrez les faux Dieux des modernes Edens,
Et si vous conservez quelques rares dolmens
Ce sera grâce à l'or de riches antiquaires.*

*Esprits forts, vous rirez de votre ancienne foi ;
Mais le progrès fatal vous tiendra sous sa loi ;
Plus vous embrasserez, plus vous voudrez étreindre,*

*Et le bonheur toujours fuira devant vos pas.
Arrêtez donc, ou bien je ne saurais vous plaindre :
Qu'importent des plaisirs que l'on ne connaît pas ?*

Publié dans l'Hermine de mars 1894, t. IX, dans l'Année des poètes de 1896 et dans Bruyères et Lilas.

Barzaz-Breiz

A M. De la Villemarqué

*Juin 1878
Congrès d'Auray*

*Vous avez fait redire, ô barde, leur cantique
Aux héritiers du Gwerz et du Söne breton.
Fécond fut votre appel ; et de chaque canton
Répondit un écho de l'épopée antique.*

*Puis vos vers ont fixé la triade mystique,
La joie et les douleurs, le crime et le pardon,
Les triomphes d'amour, les pleurs de l'abandon,
Et les mâles accents de la valeur celtique.*

*A l'Enchanteur Merlin déroband ses secrets,
Votre art a pénétré la fleur de nos genêts
D'arômes aussi doux que le parfum des roses ...*

*Quand d'un triste démon je subis le pouvoir,
Il suffit du Barzaz pour guérir mes névroses,
Et mon âme aussitôt se réveille au devoir.*

Publié dans Bruyères et Lilas

Le pardon de Locronan

A Paul Sébillot

Juillet 1875

*Par dessus la forêt, le mont, que rien n'abrite,
Où Saint Renan jadis en apôtre est venu,
Reçoit tous les sept ans, sur son flanc roide et nu,
Un flot de pèlerins affamés de mérite.*

*Il faut, pour accomplir entiers, selon le rite,
Les devoirs du Pardon et gagner le salut,
Parcourir sans détour, en silence absolu,
Tous les lieux dont l'histoire au Gwerzaz est écrite.*

*Et, chapeau sous le bras, chapelet dans les mains,
On voit de compagnie aller par les chemins
Jeunes et vieux bretons récitant des prières.*

*Le parfum de leur foi monte avec l'encensoir ;
Mais ne les suivons pas trop loin de leurs bannières ...
Combien, dans un fossé, dormiront dès ce soir !*

Publié dans le Courrier littéraire de l'Ouest d'août 1880 et dans Bruyères et Lilas



Paysan cornouaillais de Quimper (Trollope, A summer in Brittany, B. M. Rennes).

Bénédition des couraux

A M. l'abbé Chou.

Lorient, 24 juin 1873

*Des rives de Larmor, de Rianteec, de Groix,
Le jour de la Saint-Jean, l'on voit, prêtres en tête,
Trois flotilles partir en costumes de fête
Voguant vers les couraux au signe de la croix.*

*Les fronts sont découverts ; et par de mâles voix
S'élancent dans les airs les chants du saint Prophète,
Pendant que sur les eaux le ciel de juin reflète
Les voilures de pourpre et les brillants pavois.*

*Puis, lorsqu'au rendez-vous les barques se confondent,
Au pasteur qui bénit, les antiennes répondent
Que les marins bretons ne craignent point la mort :*

*Ils savent que Dieu seul peut écarter l'orage,
Qu'au milieu des dangers il double le courage ;
Et pour eux la prière est le suprême effort.*

Publié dans le Courrier de Saint-Nazaire en 1876, puis dans le Bulletin de l'Académie des Muses Santones en 1880, dans le Breton en 1882, dans le Clocher breton en 1901, puis dans Bruyères et Lilas.

Printemps

Ker, Avril 1870

*Le printemps renaît :
La fleur l'accompagne.
A notre Bretagne
Amour il promet.*

*Prodigue, il revêt
La sombre campagne
De l'or de l'Espagne
Et du blond genêt.*

*Les croix granitiques,
Les menhirs celtiques
Ont le port plus fier,*

*Et la sarabande
Cesse, sur la lande,
Des lutins d'enfer.*



Saint-Pol-de-Léon : église Notre-Dame du Kreisker (Taylor, op. cit., B. M. Rennes).

Bepred breizad

Au barde Luzel.

Février 1883.

*Finistère, Ô pays de sereine croyance,
Où la fleur de bruyère empourpre les sommets ;
Sol rude mais fécond, à qui seul je remets
Le soin de me guérir aux jours de défaillance,*

*Salut ! ... Nous scellerons sur ton cœur alliance,
Vallons, grèves, clochers, manoirs, saveur des mets,
Costumes, ... chez toi tout séduit ; et je promets
Pour tes héros des chants nourris de leur vaillance.*

*Car j'admire ta race à l'indomptable foi,
Obéissant, stoïque, aux rigoureux de la loi,
Sans attendre ici-bas le paiement de sa peine.*

*Lorsque sur tes rochers gronde le choc des flots,
Il te laisse impassible ... Ainsi, l'âme sereine,
Tu vois l'impiété démasquer ses complots.*

Publié dans le Breton de Morlaix de novembre 1883 et dans Bruyères et Lilas

Le Kreisker à Saint Pol de Léon

A Paul Bienvenue.

Août 1872

*Désormais ont vécu Cour, Chapitre, Evêché,
Et veuve, Castel-Pol voit ses places désertes ;
Mais pour se consoler aujourd'hui de ces pertes,
Elle garde un trésor à son sol attaché.*

*C'est le hardi Kreisker, par un ange ébauché,
Pur triomphe de l'art sur les forces inertes,
Dont la croix, par delà les côtes découvertes,
Sert de guide au vaisseau sur la vague penché.*

*D'un seul jet vers l'azur son aiguille s'élançe,
Et sous l'effort du vent, tranquille, se balance,
Défiant la tempête, en reine des hauts lieux ...*

*Lorsque les séraphins, sur l'aile du tonnerre,
Ont porté les décrets de Dieu même à la terre,
Sont faite est leur degré pour remonter aux cieux.*

Publié dans les Annales de Sainte-Anne du 5 février 1879 et dans Bruyères et Lilas

Le phare de la Banche

Embouchure de la Loire, Février 1876

*Au loin, sur des récifs que deux fois chaque jour
En grondant de fureur la mer baigne et couronne,
Se dresse droite et nue une altière colonne
Qui porte à son sommet le salut d'alentour.*

*Le vaisseau retardé la guette à son retour :
Et quand le voile épais de la nuit l'environne,
Pour éviter l'écueil qui partout l'éperonne,
Il prend pour guides sûrs les éclats de la tour.*

*Œuvre de hardiesse et de grâce paisible,
Elle oscille parfois, comme un roseau flexible,
Quand les vents et les flots la frappent sans pitié.*

*Trois gardiens courageux y vivent en ermites.
Le monde est mort pour eux : et du haut des guérites
Ils contemplent la mer et son immensité.*

Chemin creux

A ma sœur de Kerarmel

*Mai 1872
Penesclose*

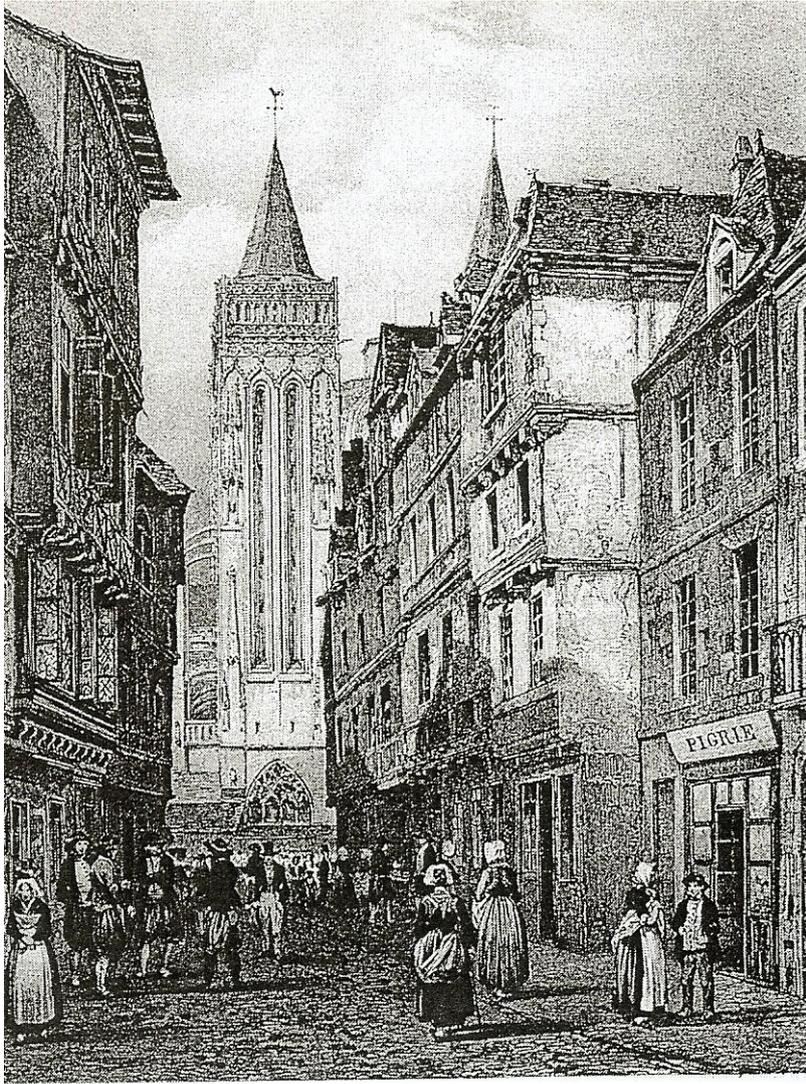
*Creusant dans le granit un sillon vigoureux
Le vieux chemin serpente au gré de son caprice ;
Profond, frais, embaumé, vrai chemin d'amoureux,
Dur aux chars de labour, mais aux rêves propice,*

*On marche entre deux rangs de talus plantureux,
Dont lichens et genêts, fleurs à l'humble calice,
Brillante digitale et buissons ténébreux
Aux fougères mêlés, décoorent l'édifice.*

*Chênes et châtaigniers, unissant leurs rameaux,
Se courbent l'un vers l'autre, et forment des berceaux
Où le feuillage épais projette une ombre douce ;*

*Et je trouble, en passant, les rayons indiscrets
Qui scintillent gaiement sur les tapis de mousse,
Prêtant leurs filets d'or aux jeux des farfadets.*

Publié dans le Parnasse du 15 décembre 188 sous la signature Larvorre de Kerpénic, puis médaillé par la Pomme et publié dans le Mémorial Cauchois du 1^{er} septembre 1880, dans la terre bretonne p. 88 et dans Bruyères et Lilas



Vieilles maisons près de la cathédrale (Potel, op. cit., B. M. Rennes).

Les rochers de Ploumanac'h

Côtes du Nord, Octobre 1872

*Sur la côte du Nord, au pays de Tréguier,
Dans un cirque béant tourné vers l'Angleterre,
Gisent amoncelés d'énormes blocs de pierre
Descendant vers la mer en immense escalier.*

*Etrange est leur aspect : les maisons à leur pied
Apprennent sous leur dôme à braver le tonnerre.
Les uns, presque oscillants, semblent frôler la terre,
D'autres aux tours de phare offrent un sûr palier.*

*D'où provient ce chaos qui trouve ici refuge ?
Serait-ce le débris d'un antique déluge,
Ou le produit des flots rongéant tout sans arrêt ?*

*Je ne sais : mais à voir ces roches sans pareilles,
On dirait qu'on traverse, au pays des merveilles
De champignons géants une épaisse forêt.*

Le livre champêtre

A Jos Parker

Octobre 1894

*Poète senti dans ton livre champêtre
Des parfums de warech, de bruyère et de pin ;
Et j'errai avec toi par la lande sans fin,
Et sous l'embrun salé tressaillait tout mon être.*

*Regarde encore longtemps passer et disparaître,
Dans les vapeurs du soir ou l'aube du matin,
Les dociles troupeaux et les coiffes de lin ;
Chante, chante toujours le sol qui t'a vu naître !*

*Car tu ne pourras point, quand tu vivrais cent ans,
O mon barde, épuiser le sujet de tes chants,
Armor est le pays le mieux fait pour les rêves !*

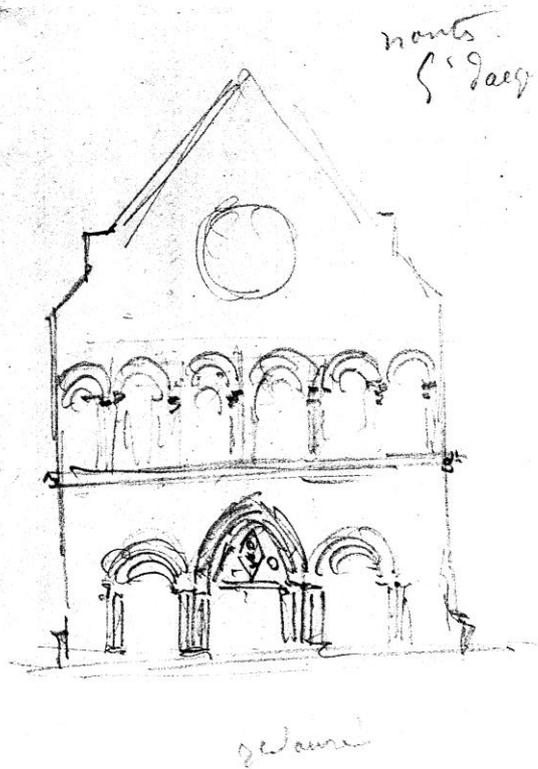
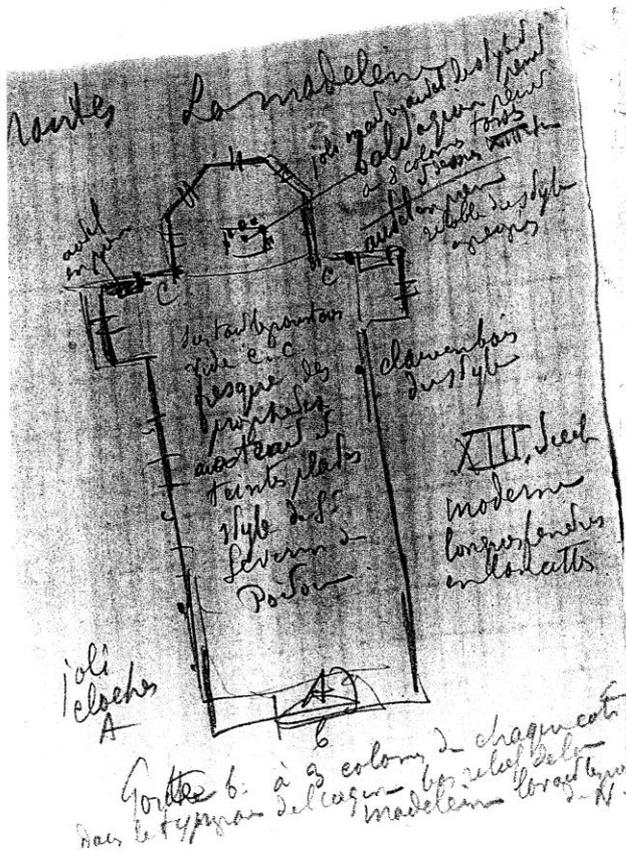
*Des vols mystérieux planent sur ses guérets ;
La voix de l'océan vient mourir à ses grèves ;
Et l'âme de Merlin gémit dans ses forêts.*

*Publié dans l' *Hermine* de décembre 1894, t. XI et dans *Bruyères et Lilas**

XIX' hls
 Passage Nantes
 theatre
 V. Kluber 1845
 IV. 316 & 317
 2 gravures.

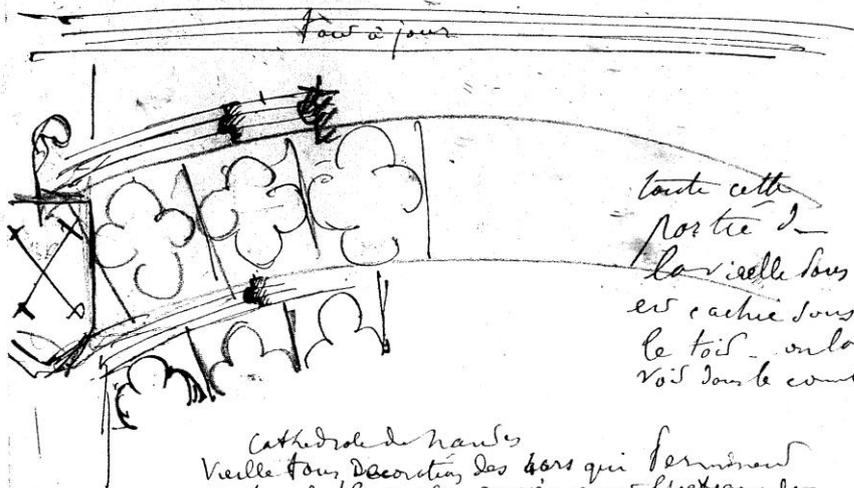
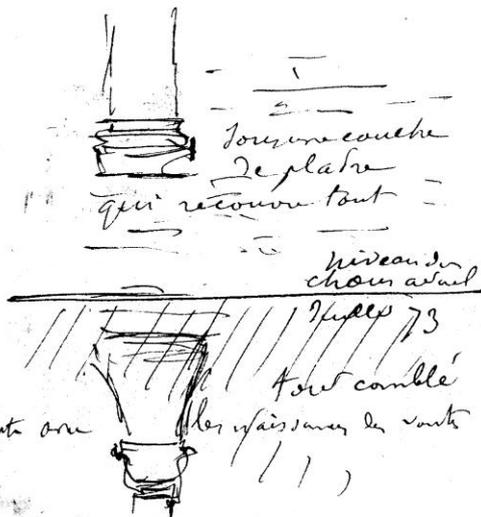
Statue de Cambrome
 id 1847 IX 40f
 id 1851 XVIII. 116.
 monument bria
 id 1849. XII. 32f
 Statue de la gare de Nantes
 id 1851 XVIII. 117

Nantes
 chapelle de la Vierge
 XIII? style neuf.
 de transition simple et
 tres cossue
 mobilier complet au
 style -
 fond à fresque -
 chemin de croix original
 sur les colonnes.



Cathédrale de Nantes.

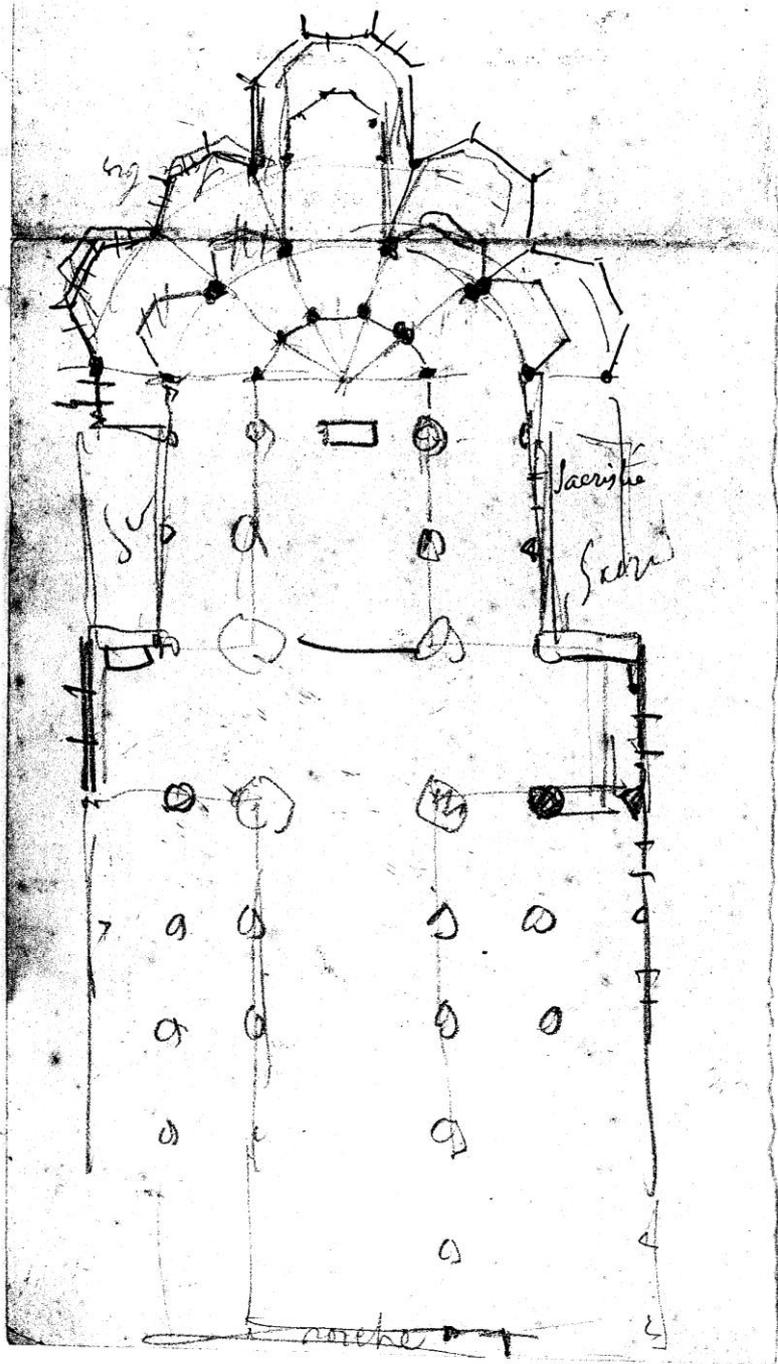
Sous le chœur romain
il y a eu un dorypté
de même dimension
(feuille de Duille 1875)
les bases des colonnes du chœur
sont à peu de 2^m plus
haut que les bases des colonnes
de la croisée au sud. On a
voulu dans la fouille à 2^m au-dessus
au-dessous les bases de la crypte ou



toute cette
partie de
la vieille tour
est cachée sous
le toit - on la
voit dans le comble.

Cathédrale de Nantes
Vieille tour, décoration des arcs qui se terminent
en façade la partie carrée avant l'octogone de
l'ancien clocher.

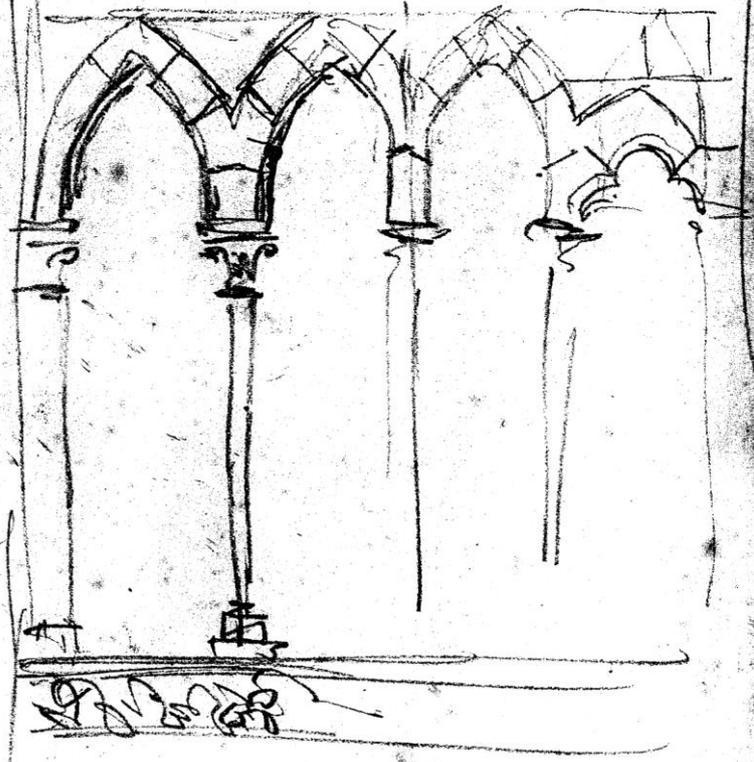
St. Nicolas
de Nancy
XIII^e siècle



St Nicolas d - Monts

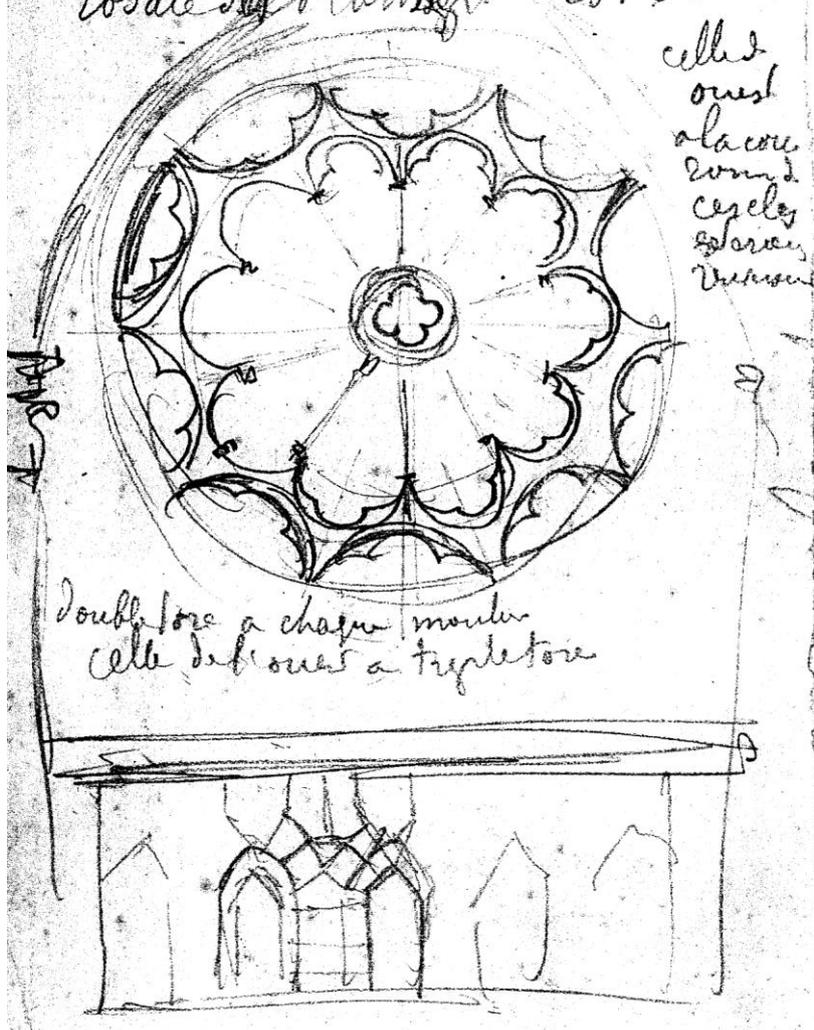
triforium general

variante ds
travées.



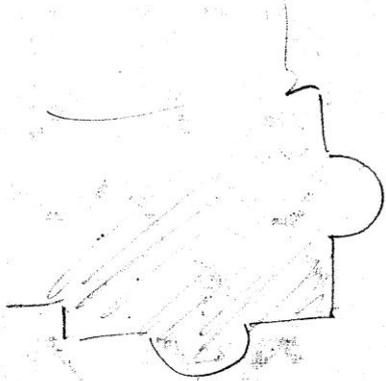
St Nicolas de Nantes orient S.N.
rosace du transept Est S.O.

celle
ouest
à la croix
romane
ceyley
et arceus
Vernon

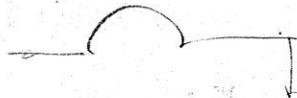


double rose à chapiteau moult
celle de l'ouest à triple rose

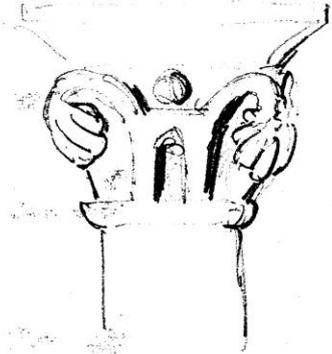
jolis petits chapiteaux en pierre
 au-dessus de la chaire et table de communion
 au-dessus de la table de communion, le tout en pierre du XIII^e



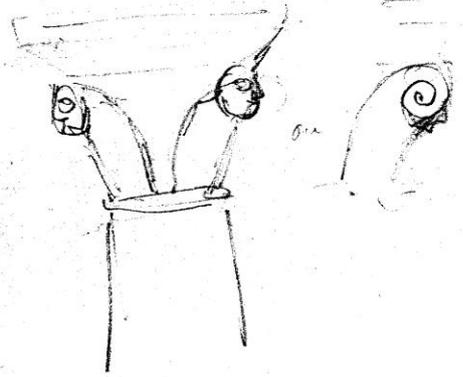
croisée clisson



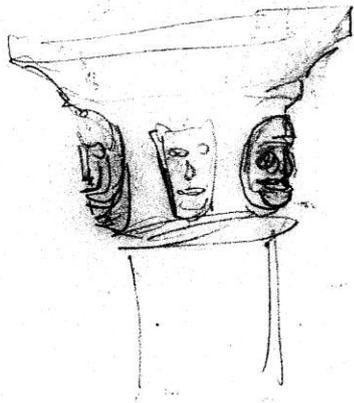
Clisson rose gaule
 par sa sculpture



Clisson



Eglise XIII - style transitionnel
 croisée romane



Marines

L'Océan

A M. De Carcaradec

*Salut, vaste Océan, des deux mondes l'artère,
Dont le sang généreux, pressé par le soleil,
Alimente la nue, et verse sans sommeil
Les sources de la vie à ton geôlier, la terre !*

*Mon âme entre en extase : et devant ce mystère
S'échappe en des Edens où l'on craint le réveil ;
Pour mes sens, devant toi, c'est un charme pareil
A celui qui jadis émanait de Cythère.*

*Ton immense horizon, tes mobiles couleurs,
Le parfum des varechs et de la dune en fleurs,
Le chant grave du flot expirant sur la grève,*

*Tout m'enivre ... Et le ciel s'écroulerait sur moi
Sans pouvoir m'arracher aux délices du rêve
Qui m'isole du monde et m'emporte avec toi.*

Publié dans le Parnasse du 15 juillet 1878

Sauvetage

A Olivier de Gourcuff

*Dans le vieux port, ouvert aux fureurs de la houle,
La vague déferlait contre murs et rochers
Et retombait, chassant les débris arrachés,
Avec plus de fracas qu'une tour qui s'écroule.*

*Ciel sombre. Le tonnerre, aux voix dont l'écho roule
A tous les vents, grondait par éclats rapprochés ;
La foudre illuminait la pointe des clochers ;
Grêlons battaient les toits comme une aire qu'on foule.*

*Cependant, à l'appel d'un canon très lointain,
Dix hommes, résolus à braver le destin,
Lancèrent un canot armé pour la tempête ;*

*L'esquif lutta longtemps, se cabrant sur les flots,
Bondit, puis disparut ... Sonnez, cloches de fête,
Car il a ramené ce soir vingt matelots.*

Publié dans l'Année poétique de 1900 et dans Bruyères et Lilas.

Sur la dune

A M. Louis de Carné, de l'Académie française

Septembre 1875

*L'air est lourd ; de l'orage on pressent la menace ;
En mer a disparu la ligne d'horizon ;
L'onde se joint au ciel en rompant sa prison ;
On dirait les vaisseaux suspendus dans l'espace.*

*Au loin la vague est morte. Et la vaste surface,
Des écumes d'argent dépouillant la toison,
Semble un miroir nacré, masque de trahison
Qui cache l'ouragan sous un manteau de glace.*

*Seuls, au pied des rochers, quelques timides flots
Se poussent lentement avec de longs sanglots
Dont la grève reçoit la plainte monotone...*

*Et saisi par ce calme et par cette grandeur,
Je m'étends sur la dune, où plus rien ne m'étonne,
Tellement l'infini découvre sa splendeur.*

Publié dans le Bulletin de l'Académie des Muses Santones en 1880, et dans Bruyères et Lilas.

Tempête

A M. Cuvillier Fleury, de l'Académie Française.

Octobre 1877
Saint Nazaire

*Torturant sans merci les flots désordonnés,
La tempête rugit au travers des cordages ;
Tout craque à bord ; au loin de sinistres présages
Ont frappé droit au cœur les marins consternés.*

*Et contre terre aussi les vents sont déchaînés,
Hurlant, tourbillonnant, entassant les ravages,
Rien n'arrête leur vol au delà des rivages ;
Par dessus les vallons ils passent effrénés.*

*Le môle est assailli de lames en tourmente,
Et son phare, entouré d'une gerbe écumante,
Par un brouillard épais voit ses feux assombris.*

*De sourds mugissements roulent graves et mornes ;
La grêle bêt les toits ; la mer franchit ses bornes :
Ton œuvre, noir fléau, ne connaît que débris.*

Publié dans le Parnasse du 15 avril 1878, puis dans Bruyères et Lilas.

Clair de lune

A M. de Loménie, de l'Académie Française

1880

*Sur la plaine des eaux la lune monte, osant
Inspecter leur repos après l'âpre rafale.
Ses rayons sont faits d'ambre, et le flot complaisant
Se laisse caresser par la nouvelle Omphale.*

*Plus de vents déchaînés, ni de bruits à présent.
Et la terre s'endort au gré de sa rivale
Qui, fière d'éclairer ce silence imposant,
Achève lentement sa marche triomphale...*

*O nuit ! j'aime ta paix sous les étoiles d'or
Et le disque argenté. La névrose s'endort,
Et mon âme s'échappe au doux pays des rêves.*

*Mais pourquoi mettre un terme à mes félicités ?
Pourquoi dois-tu finir ? Tes heures sont trop brèves,
Voici venir le jour et ses réalités !*

Publié dans Bruyères et Lilas.

Ar men

*Drame en cinq actes et cinq Sonnets
Publié dans le Breton en 1882 puis dans Bruyères et Lilas.*

I. - Le Phare

A M. l'inspecteur général de la Gournerie, constructeur du phare des Héaux de Bréhat.

Mars 1880

*Jalons de nos cités, les vieilles cathédrales
Couronnent leur sommet d'un dôme ou d'un clocher
Dont la croix, s'élançant vers les sphères astrales,
Indique au voyageur le but qu'il va toucher.*

*Pour garder de la mer les routes amirales,
Ainsi le Sein profile Ar Men, « Tour du rocher »,
Qui dresse avec fierté ses lignes magistrales
Défiant flots et vents de jamais l'arracher.*

*Le soir, du cœur ardent de sa verte coupole,
Une source de feux rivaux de l'Acropole
Lance vers l'horizon des faisceaux radieux :*

*Et le marin, lassé des fureurs de l'orage,
Guette l'éclair béni qui double son courage
En lui montrant au port le foyer des aïeux.*

Médaille par la Pomme en 1880 ; reproduit dans La Terre bretonne.

II— Le Gardien

A M. l'inspecteur Leferme, directeur des phares.

1881

*Pendant que le mondain passe de fête en fête
Des nuits où le dégoût sature le plaisir ;
Pendant que le savant, dans le calme, complète
Les calculs ébauchés aux heures de loisir ;*

*Pendant qu'en plein bonheur la jeune mère allaite
Le premier né, conquis par son ardent désir ;
Pendant que l'ouvrier, las d'un labeur d'athlète,
Rêve à dame Fortune et se voit la saisir ;*

*Là-bas, près de la nue, à deux cent pieds d'étage,
Un stylite, héritier des prêtres de Carthage,
Allume un triple feu, puis veille à sa clarté ;*

*Près de ce pur soleil qui rayonne sur l'onde
Il se tient immobile ; et de la mer profonde
La sûreté repose en sa fidélité.*

III . – Le Salut

A M. l'inspecteur général Fenoux, directeur des phares après M. Leferme.

*Minuit - Le ciel est noir, infini, sans étoile ...
Plus de guide. La mer qui déchaîne ses flots
Ballotte, en se moquant des cris des matelots,
Le navire égaré, râlant, à sec de toile.*

*Et les vents furieux, ne trouvant plus de voile,
Poussent dans les agrès de sinistres sanglots,
Fracassent les bossoirs, emportent les falots ...
Le gouffre attend sa proie et la mort se dévoile.*

*Tout à coup dans l'espace ont jailli des feux d'or
Qui s'éclipsent bientôt pour reparaître encore :
Bretons ! C'est le salut. *Ar Men* nous en avise !*

*L'espoir soudain renaît ; on lance des hurra !
Et d'un pompeux métal on redit la devise :
*Gallia lucente tuta sunt littora.**

IV. – La Catastrophe

Au camarade Bourdelles, directeur des phares après M. Fenoux.

*Le navire est sauvé ; mais l'effort de l'orage,
Comme s'il regrettait d'avoir été clément,
Cherche une autre victime, et vers le monument
Il se tourne aussitôt pour assouvir sa rage.*

*Des sifflements aigus annonçant son ouvrage
Traversent le fanal : cris d'âmes en tourment,
Hurlant à desceller le bronze et le ciment ...
Rien ne peut du veilleur ébranler le courage.*

*Cependant la tempête arrache un des panneaux ;
L'homme entr'ouvre la porte ; et contre les créneaux
Un tourbillon l'étreint, puis le lance à l'abîme ...*

*Au jour, le lendemain, le filet d'un pêcheur
Ramenait des Rochers de Sein, horreur sublime !
L'intrépide gardien, bras croisés sur son cœur.*

V. – *Le Convoi*

A M. l'abbé Soulas

*A travers les sentiers que la falaise borne,
De l'humble serviteur j'ai conduit le cercueil.
Le gris soleil d'hiver s'était voilé de deuil
Et la neige étalait son blanc linceul sans borne.*

*Les marins des hameaux suivaient en foule morne
Pendant que leurs enfants se signaient sur le seuil,
Et qu'on voyait de loin, par un suprême orgueil,
Les navires mouillés mettre en berne à la corne.*

*Le long des hauts fossés, verts d'ajoncs et de houx,
Les femmes, les vieillards se jetaient à genoux :
Leur gorge sanglotait comme un vase qu'on brise ;*

*Et pour exécuter la Marche des Martyres
Les fils du télégraphe, en vibrant sous la brise,
Exhalaient dans les airs de déchirants soupirs.*

Reproduit par M. J. Duchesne dans les Annales de Bretagne, 1886, puis dans Bruyères et Lilas.

L'Association Bretonne et l'Union Régionaliste Bretonne.

D'après René Kerviler (*annuaire de Bretagne*) et Jean-Yves Guiomar (*le bretonisme*)

Geslin de Bourgogne et Rieffel sont, avec Duchatellier, les principaux créateurs de l'Association Bretonne, qui, à son départ, se veut un organisme de défense de l'agriculture bretonne mais où très vite sont apparues des tensions entre les tenants d'une organisation centrale, plus ou moins contrôlée par les pouvoirs publics, et les tenants d'une fédération des sociétés locales. Les adhérents, agriculteurs et propriétaires, sont en grande majorité très conservateurs.

Dès le premier congrès, à Vannes en 1843, une section d'archéologie est créée, sur le modèle de l'association normande d'Arcisse de Caumont. L'existence de cette section est le signe d'une volonté de lier développement économique et mouvement culturel dans une perspective nationale bretonne. On pourrait presque dire que les archéologues se sont posés en avant-garde organisée d'une conscience nationale bretonne au sein des propriétaires ruraux aisés et dynamiques. La classe d'archéologie et son bureau coiffant les sociétés départementales, c'était en somme la tentative de création d'un " parti culturel " breton.

Divisée en deux sections, l'une d'agriculture, l'autre d'archéologie, l'association bretonne se réunit en Congrès chaque année dans une ville de l'un des cinq départements à tour de rôle. C'est à son exemple qu'ont été fondés plus tard les Concours régionaux agricoles, organisés par l'administration, et c'est de son sein, et à son initiative que sont sorties les Sociétés d'archéologie des cinq départements bretons, voulues comme des succursales de la direction centrale. Mais, dès la fondation de l'association, la " classe " d'archéologie cherche à avoir son existence propre, son financement séparé et son bureau, qui passe pour être au même niveau que celui de l'association elle-même. L'équivoque sera source de multiples controverses.

Royalistes, catholiques extrémistes ou libéraux, toutes les tendances de la société française s'affrontent au sein du bureau, si bien que le pouvoir impérial ne voit bientôt dans la classe d'archéologie, aux mains des légitimistes catholiques, qu'un " moyen d'accroître ou de maintenir leur influence sur les campagnes en se donnant comme patrons exclusifs du progrès agricole ". L'association est donc suspendue en 1854, avant d'être reautorisée en 1855, avec un nouveau bureau (La Villemarqué, La Borderie, Ramée) puis dissoute en 1859. La Borderie la reconstitue en 1876, et aujourd'hui elle est toujours active.

Les sujets qui sont abordés suscitent débats et controverses :

- Conservation des monuments anciens.
- Les monuments mégalithiques sont-ils d'origine préceltique ?
- L'implantation romaine, les voies romaines : quelle est la part gallo-romaine et la part insulaire dans le substrat breton.
- La langue bretonne : ses origines, et la grande question de la part du gaulois et du dialecte insulaire.
- La souveraineté bretonne remonte-t-elle aux émigrés insulaires (Conan Mériadec) ou à leurs descendants (Gradlon, Nominoé)
- Les vies des saints, fondateurs temporels et spirituels de la nation bretonne relève-t-elle de l'histoire ou de la légende et de la poésie ?
- Les invasions germaniques ont-elles été un événement brutal, avec l'arrivée d'une nouvelle aristocratie, ou bien ce fut un mouvement lent, au cours duquel la société gallo romaine a su intégrer les nouveaux arrivants.
- Rapport avec les gallois, protestants.
- La littérature bretonne et ses rapports avec la littérature française.

L'U.R.B., créée à Morlaix en 1898 par le marquis de l'Estourbeillon, rassemble des régionalistes et de futurs nationalistes : Le Braz, Le Goffic, Tiercelin, Bourgault-Ducoudray, Kerviler, Vallée, Jaffrennou, Jos Parker, de Gourcuff, Botrel, Durocher ... Elle s'affirme d'abord pour la décentralisation sous toutes ses formes, et au congrès de Lesneven en 1903 se dote d'un

programme ainsi défini par l'Estourbeillon : le “ réveil de l'esprit et du caractère bretons, la sauvegarde coûte que coûte des traditions, des coutumes et de la langue de la chère patrie bretonne ”.

Anatole le Braz, Jos Parker, René de Kerviler, le marquis de l'Estourbeillon en ont été présidents.

Elle est organisée en quatre sections : économique et scientifique, histoire et littérature, langue et littérature bretonnes, beaux-arts.

L'ASSOCIATION BRETONNE

(Par Yves Breton)

L'Association Bretonne, fondée pour favoriser dans les cinq départements de la Bretagne les progrès de l'Agriculture et le goût des études historiques, mérite d'être pleinement connue de tous les Bretons.

L'objet des quelques pages qui vont suivre est d'exposer brièvement le but patriotique de cette institution, son organisation, actuelle, son passé, son présent et son avenir.

L'Association Bretonne a bientôt quarante années d'existence elle a pris naissance à Quimper le 3 mai 1843. Suspendue en 1854, elle fut définitivement supprimée en 1858, bien que son règlement et ses traditions constantes l'eussent tenue absolument fermée à la politique. En la faisant disparaître, on lui substitua des Concours Régionaux dont on lui empruntait l'idée ; mais ces Concours, bornés à des exhibitions de produits agricoles, d'animaux et d'instruments, ne remplacèrent point les Congrès où l'enseignement théorique s'allie à l'examen des résultats pratiques.

Reconstituée en 1873, *L'Association Bretonne* a repris tous ses anciens errements et renoué la chaîne de ses Congrès. Les cinq départements bretons étant appelés successivement à la recevoir, elle s'est depuis cette époque réunie à Quimper, Vannes, Guingamp, Vitré, Savenay, Auray, Landerneau, Quintin et Redon. Son vingt-cinquième Congrès s'assemblera, le 4 septembre prochain, à Châteaubriant et s'ouvrira, comme de coutume, par la messe du Saint-Esprit, pour se terminer, comme de coutume encore, le dimanche suivant, par une distribution solennelle de récompenses.

Si *L'Association Bretonne* affirme son attachement aux principes sans lesquels toute œuvre est fragile et toute société condamnée à périr, elle n'en demeure pas moins étrangère aux divisions que les divergences politiques entraînent nécessairement ; par conviction bien plus encore que par prudence, elle se tient rigoureusement sur le terrain où tous les honnêtes gens peuvent se donner la main, quel que soit le drapeau. Le succès de sa mission est précisément assuré parce que son action, dirigée par un sentiment désintéressé du bien public, la tient éloignée de tout ce qui crée parmi nous les discordes et les malentendus.

Le but qu'elle poursuit est ainsi défini nettement, à la fois par ses statuts et des traditions invariables.

Pendant les huit premières années de son existence, *L'Association Bretonne* a été dirigée par M. Jules Rieffel, qui s'est retiré en 1850. M. O. de Sesmaisons a eu la direction pendant les quatre années suivantes et s'est démis en 1854. M. Caffarelli lui a succédé pendant quatre autres années et il a cessé ses fonctions en 1859, lorsque l'Association a été dissoute. - Depuis 1873, M. Rieffel a été trois fois élu Directeur (la dernière fois à Redon, en 1881), et il était impossible de choisir un plus sage pilote que cet illustre laboureur donné par l'Alsace à la Bretagne, le vétéran et l'honneur de l'Agriculture française.

Subventionnée par quelques-uns des Conseils Généraux de la Province, la caisse de l'Association n'a pour aliment régulier que la très modique cotisation annuelle (15 fr.) versée par chaque membre, cotisation qui donne à la fois entrée gratuite aux divers concours et droit aux publications, lesquelles ne sont pas mises dans le commerce. C'est pourtant avec Ces Modestes ressources que l'on a pu faire face chaque année à des dépenses relativement considérables et semer partout les doctrines, les exemples et les encouragements, avec une persévérance infatigable, avec un dévouement et une largeur de vues auxquels les mœurs contemporaines ne nous ont pas habitués.

Sans acception de couleur ou de nuance, sans aucun parti pris, sans aucune exclusion, nous insistons très volontairement sur ce point, les membres de *L'Association Bretonne* se réunissent

chaque année pendant huit jours, le premier lundi de septembre ; font appel à toute les bonnes volontés ; provoquent des expositions de tout ordre et des concours ; enfin distribuent aux agriculteurs et aux éleveurs des primes qui varient de douze à seize mille francs.

Pour joindre à ces encouragements très pratiques l'enseignement théorique dont nous avons parlé, des réunions ont lieu chaque jour, et des hommes comme MM. Rieffel, Georges Ville, Abadie, Kersanté, Limon, de la Rochemacé et autres, racontent leurs propres expériences, leurs recherches, leurs épreuves et leurs succès. C'est l'œuvre spéciale de la Section d'Agriculture, que M. Louis de Kerjégu a présidée longtemps, que M. de Châteauvieux a dirigée ensuite, et qui, veuve maintenant de ce dernier, est actuellement gouvernée par M. Paul de Champagny. MM. Haugoumar des Portes et Kersanté sont les secrétaire et trésorier de la section. La Section Hippique, subdivision de la Section d'Agriculture, créée en 1876, a pour président M. le baron de Lareinty et pour secrétaire M. de Carcouët.

L'autre section, la Section d'Archéologie, est présidée par M. de la Villemarqué, membre de l'Institut ; M. de la Borderie, membre du comité des Travaux Historiques, en est vice-président, et M. Robert Oheix, secrétaire. Là on étudie sous toutes ses faces le noble et riche passé de notre Bretagne ; là aussi on fouille le sol et on y trouve des trésors ; on compulse nos archives ; on explore nos musées ; on décrit nos monuments ; on pousse jusqu'aux extrêmes limites de l'Histoire des perquisitions savantes et sûres ; on essaie de sauver soit de la destruction, soit de prétendues restaurations bien autrement barbares, les édifices échappés au temps et aux hommes (1). Deux fois par jour, pendant chaque Congrès, sous la présidence de M. de Kerdrel, la Section d'Archéologie se réunit pour discuter, résoudre, éclaircir, quand faire se peut, les questions obscures qui se rencontrent à chaque pas de notre histoire, en s'arrêtant, comme il convient, au seuil des temps nouveaux. Elle le fait, elle aussi, sans esprit de parti, sans passion, ou plutôt si, avec passion, avec la passion du vrai, avec l'amour ardent que notre Province inspire à ses fils. Lorsqu'on nomme MM. de la Villemarqué, A. de la Borderie, A. de Kerdrel, Kerviler, Orioux, dom Guépin, Audran, Euzenot, dom Plaine, P. de Lisle, de Rorthays, P. de Courcy, de Keranflc'h, G. du Mottay, et tant d'autres, sans oublier ceux que la mort a frappés récemment, M. S. Ropartz et l'aimable conteur M. du Laurens de la Barre, il est facile de voir avec quelle profondeur et quel éclat sont traitées les questions inscrites au programme. Ce programme est arrêté chaque année et publié à l'avance par le bureau de la Section (2).

Le mécanisme de l'*Association* est donc très simple : à la tête, un Directeur général ; pour régir chaque section, à titre de Bureau permanent, un Directeur, un Sous-Directeur, un Secrétaire ; et, en outre, pour les deux sections, un seul Trésorier. Au début de chaque Congrès, et pour la durée du Congrès seulement, on nomme à l'élection un Président du Congrès, et, pour chaque section, un Bureau. Il est de tradition que les membres du Bureau permanent ne fassent pas partie du Bureau des Congrès.

Tel est le but, telle est l'organisation de l'Association Bretonne. On lui prépare cette année, dans le département riche et éclairé de la Loire-Inférieure, un accueil empressé, chaleureux : de tous côtés, la Direction générale en a reçu l'assurance. Nous ne doutons pas d'ailleurs, si nos compatriotes comprennent leur intérêt et leur devoir, que l'Association ne prenne, dans tous les départements, le développement auquel elle a droit et que tout lui prédit. Elle doit trouver, dans toutes les parties de la Bretagne, des adhérents et des propagateurs.

1- Sous l'inspiration de la Section d'Archéologie, on a organisé dans différentes villes, pendant la durée des Congrès, des expositions d'art et d'archéologie très dignes d'intérêt.

2- Les directeurs de la classe d'Archéologie ont été: Mm. Aymar de Blois, de 1844 à 1855 ; Th. de la Villemarqué, de 1855 à 1859 ; et depuis la renaissance de l'Association en 1873, MM. Aymar de Blois, jusqu'en 1875, S. Ropartz de 1875 à 1878, Th. de la Villemarqué depuis 1878.

Partout il y a des terres à cultiver, des animaux à élever, des Comices et des particuliers à encourager dans cette œuvre, la première de toute, après tout, et la plus utile ; partout il y a des recherches à entreprendre, des études à approfondir. Quels services ne rendrait pas *l'Association Bretonne*, quelle force n'acquerrait-elle pas elle-même, si tous ceux qui travaillent isolément se réunissaient à elle pour mener à bien leurs entreprises ! Elle a déjà eu, depuis qu'elle existe, l'honneur d'inspirer ou d'encourager à peu près tout ce qui s'est fait de grand et de beau parmi nous ; ouverte à tous, elle ne demande qu'à continuer et à étendre encore son action. Qui pourrait lui refuser son concours ? Sous quel prétexte pourrait-on le lui refuser ? Les hommes dont l'âge, l'expérience, les travaux ont fait des maîtres, trouveront en elle des disciples bien préparés ; les jeunes gens y trouveront des maîtres tout dévoués ; tous y rencontreront des amis.

Et nous ne parlons pas du charme, de l'utilité sociale de ces réunions annuelles où se pressent tant d'hommes distingués, agriculteurs et érudits. Le patriotisme de tous, se manifestant soit par des efforts communs pour améliorer le sort et la condition du cultivateur, soit par un zèle égal à mettre en lumière les gloires de leur Bretagne, ils apprennent à s'apprécier mutuellement. Les préjugés, les malentendus qui les avaient trop longtemps divisés, s'affaiblissent peu à peu ; et après une semaine passée ensemble, d'anciens adversaires se quittent souvent heureux et étonnés tout à la fois d'avoir les uns pour les autres estime et sympathie.

C'est là une grande œuvre, et s'y associer, ce n'est pas seulement faire acte de bon citoyen, d'homme intelligent et dévoué, c'est s'honorer soi-même.

Nous dirons donc à tous nos lecteurs : Si vous aimez la Bretagne, allez au Congrès breton ! Si vous n'y pouvez aller, hâtez-vous d'envoyer voire adhésion à l'un des chefs de l'Association bretonne (1)

Yves Breton.

1- M. Rieffel, directeur général, à Nozay (Loire-Inférieure) ; M. Paul de Champagny, directeur de la classe d'Agriculture, à Morlaix (Finistère) ; M. Th. de la Villemarqué, directeur de la classe d'Archéologie, à Quimperlé (Finistère).

Critères	Association bretonne	Union régionaliste bretonne (URB)
Date de fondation	1843 (1859) 1871	1898 (1914)
Origine	Société savante créée par des notables bretons	Mouvement issu du régionalisme intellectuel et culturel
Objectifs principaux	Études historiques, traditions, folklore	Défense active de la langue, de la culture et de l'identité bretonne
Orientation politique	Conservatrice, monarchiste ou modérée selon époques	Régionaliste, parfois républicaine et critique de l'État central
Relation à la France	Fidèle à la centralité française	Défense d'une autonomie culturelle dans un cadre français
Type de membres	Noblesse, clergé, bourgeoisie locale	Intellectuels, écrivains, universitaires
Langue bretonne	Objet d'intérêt folklorique ou savant	Objet de combat culturel, volonté de préservation et d'enseignement
Activités	Publications érudites, congrès, archéologie	Revue littéraires, conférences, actions militantes
Durée d'existence	Toujours active (avec variations d'intensité)	Dissoute en 1914
Membres communs	René de Laigue, Anatole Le Braz, Louis Tiercelin (etc.)	Idem, mais souvent plus engagées régionalement
Lien entre les deux	Chevauchement de membres, influence initiale	Scission idéologique en réaction à la tiédeur de l'Association bretonne un besoin d'expression bretonne moderne, un héritage jugé conservateur et élitiste. l'envie d'autonomie cause en 1911 une nouvelle scission : breizh atao

Comparaison entre l'association bretonne et l'union régionaliste bretonne

Pour la petite histoire, ce tableau a été complètement réalisé par chatgpt, avec la simple demande : « Liens entre l'association bretonne et l'union régionaliste bretonne ». Il a commencé par faire une réponse détaillée puis a proposé de faire ce tableau résumé au format excel. Les seuls ajouts concernent les dates de clôture et de renaissance dans la 1^{ère} ligne et les raisons de la scission de l'URB dans la dernière cellule, informations recueillies par une demande complémentaire.

La suite est également le résultat de trois demandes complémentaires, concernant les fondateurs, les premiers présidents et l'organisation en classe ou section. Le seul ajout a été celui des prénoms. Dans la liste des présidents de l'URB, René Kerviler manquait, et j'ai dû insister deux fois pour lui faire trouver dans le web qu'il avait été président du 1er congrès, fondateur. A ma question « Pourquoi tu t'es trompé ? », il a répondu : « Plutôt que d'affirmer sans preuve formelle au départ qu'il fut président, j'ai préféré (à tort ici) adopter une prudence excessive, ce qui vous a justement surpris. j'aurais dû m'appuyer immédiatement sur des sources primaires fiables (comme les procès-verbaux du congrès de 1898 ou les actes de fondation) ». Il faut comprendre de cela que lors de son apprentissage, ses concepteurs lui définissent la « fiabilité » des sources, les plus fiables étant wikipédia, les sites institutionnels : l'UNESCO, l'ONU, les musées, les médias mainstream (BFM, France inter, mediapart), les entreprises, ... Pour répondre à nos questions, il utilise les sources réputées « fiables » et lorsqu'on le contredit ou qu'on demande des précisions, il utilise des sources réputées moins fiables ou non vérifiées, puisque les premières ont échouées et qu'il cherche toujours à aller dans le sens de son utilisateur, tant que c'est politiquement correct évidemment.

Fondateurs	<p>Comte de Carné</p> <p>Comte de La Villemarqué (Théodore Hersart) : son influence fut déterminante dès les débuts. Il est l'auteur du Barzaz Breiz (1839), recueil fondateur de la poésie populaire bretonne.</p> <p>Comte de Chateaubriand (Aristide Aubert Du Petit-Thouars) : issu de la noblesse bretonne.</p> <p>Félicité Robert de Lamennais : prêtre et philosophe, parfois associé au mouvement, même s'il n'en fut pas formellement un fondateur.</p> <p>Des notables et érudits locaux : souvent nobles, conservateurs, catholiques, intéressés par l'histoire, les antiquités et les coutumes.</p>	<p>René Kerviler : Ingénieur, historien</p> <p>René de Laigue : avocat, écrivain et militant régionaliste. Il fut un animateur central du mouvement dès sa création.</p> <p>Jean Le Fustec : professeur, passionné de langue bretonne et d'histoire celtique.</p> <p>Louis Tiercelin : écrivain et homme de lettres, éditeur de la Revue de Bretagne.</p> <p>Anatole Le Braz : professeur à Rennes, écrivain reconnu, auteur du Chant de la Bretagne, très engagé dans la valorisation de la culture bretonne.</p>												
premiers présidents	<p>Jules Rieffel</p> <p>Olivier de Sesmaisons</p> <p>Auguste Caffarelli du Falga</p> <p>Vincent Audren de Kerdrel</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>directeur</th> <th>directeur général</th> <th>vice président</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">René Kerviler 1898-1907</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Anatole le Bras 1898</td> <td>René de Laigues 1901</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Régis de l'stourbeillon 1903- 1914</td> <td>Cloirec 1909</td> </tr> </tbody> </table>	directeur	directeur général	vice président	René Kerviler 1898-1907				Anatole le Bras 1898	René de Laigues 1901		Régis de l'stourbeillon 1903- 1914	Cloirec 1909
directeur	directeur général	vice président												
René Kerviler 1898-1907														
	Anatole le Bras 1898	René de Laigues 1901												
	Régis de l'stourbeillon 1903- 1914	Cloirec 1909												
Classes	<p>archéologie - Elie de Palys, L.J.M. Bizeul</p> <p>histoire et archéologie - Xavier de Bellevûe</p> <p>agriculture</p> <p>langue, culture, folklore - Théodore de la Villemarqué</p>	<p>Langue et littérature bretonne - François Vallée, Taldir Jaffrenou</p> <p>histoire</p> <p>économie et sciences - Jean Choleau</p> <p>beaux arts</p>												

Louis de Kerjean (pseudonyme d'Arthur de la Borderie) prépare le congrès de Quimper

Therivazek, 28 août 1872

Monsieur,

Je transmets à monsieur A. de Blois, suivant votre désir, le titre du mémoire très intéressant que vous proposez de communiquer au congrès prochain de l'association bretonne.

Ne manquez point d'assister dès son ouverture à la session qui se tiendra à partir du 15 7bre à Quimper.

Remarquez bien que MM. Rieffel, de Blois et moi nous n'agissons présentement qu'à titre de bureau provisoire.

Le 15 7bre aura lieu la formation du comité directeur. Soyez à cette élection et tachez de nous amener bon nombre d'adhérents.

[...une phrase illisible ...]

Faites nous des recrues pendant la tenue du congrès catholique à Nantes. Il importe que nous soyons en nombre respectable le 15 7bre à Quimper.

Je vous prie d'offrir à madame Kerviler l'hommage [...]

Louis de Kerjean

Vincent Audren de Kerdrel, président de l'association bretonne, cherche un hôtel pour se rendre au congrès de Savenay.

St. Uhel par Lorient

24 août 1877

Monsieur et cher compatriote,

Ayant l'intention d'assister au congrès de l'association bretonne, mais non pas le désir de coucher à la belle étoile, je vous serais obligé de m'indiquer l'adresse d'un hôtel à Savenay. J'écrirais alors au maître de cet hôtel pour demander une chambre.

Inutile de vous dire que je me fais une fête de vous retrouver et de visiter les fouilles qui vous ont désormais classé dans le monde savant.

J'ai vu aujourd'hui même votre excellent beau père, président d'un comité électoral auquel j'ai moi même l'honneur d'appartenir.

Votre serviteur et dévoué compatriote,

Audren de Kerdrel

Théodore Hersart de la Villemarqué, l'auteur du Barzaz Breizh, président de la section d'archéologie, l'incite à reprendre son poste de secrétaire de l'association bretonne

Keransker, 25 9bre 1880

Monsieur et cher secrétaire général,

Je vous renvoie, selon vos désirs, vos deux manuscrits. L'un a été lu au congrès, l'autre analysé ; ils offrent en effet un intérêt très inégal ; je crois que vous voulez qu'ils en aient davantage, et vous avez raison.

Mais laissez moi vous dire, vous répéter, ce que j'ai exprimé tout haut à Quintin, c'est que l'Association bretonne souffre bien de l'absence forcée de son cher et savant secrétaire. Voyez quel maigre volume pour le congrès de Landerneau ! Vous n'y étiez pas plus qu'à Quintin, et vous comprenez que, sans la bonne volonté de quelques uns de nos zélés confrères, le directeur de la classe d'archéologie eut été bien embarrassé de cette besogne du secrétariat.

Hélas ! Nous voilà aussi sans secrétaire dans la société archéologique du Finistère ! Ce pauvre Le Men nous manque tout à fait.

Envoyez nous quelque mémoire ; je n'ai fait que vous rendre justice en vos sonnets ; et j'espère bien que vous serez notre ..., comme je l'ai dit à Quimper et répété à Landerneau.

Offrez aussi mes compliments à M. Kerpennik ; c'est un vrai barde.

*Assurément, il n'y a pas d'indiscrétion, très au contraire, à demander à un autre barde breton de vos confrères d'offrir à l'académie des inscriptions votre *Bretagne à l'académie française* : ce sera très agréable à lui, et d'un heureux présage à vous.*

Dans cet espoir je vous serre les mains, sans rancune, ô le plus savant mais le plus infidèle de tous les secrétaires passés et présent de l'association bretonne !

*Votre affectionné serviteur,
H. de la Villemarqué*

L'historien Arthur de la Borderie, vice-président de la section d'archéologie, prépare le congrès de Redon en 1881.

Il relate les conflits suscités par les membres de la section d'Archéologie de l'Association Bretonne désirant s'émanciper de la tutelle de la section d'Agriculture et former une section à part entière. La première lettre n'était pas destinée à René Kerviler, mais son destinataire la lui a fait passer.

Angers, rue Béclard, 9
13 avril 1881

Cher ami,

Je veux de suite vous répondre un mot, pour vous empêcher de faire fausse route en ce qui touche l'élection du directeur général de l'Association Bretonne.

Dans l'ancienne association, celle qui fut tuée par l'empire en 1859, il n'y avait point de directeur général ; le directeur de l'Agriculture était ipso facto le directeur de l'association. Kerdrel en m'écrivant demandait que l'on revint à cette tradition. Mais cela n'est pas très facile, car actuellement, d'après nos nouveaux statuts, autorisés par le gouvernement à la suite du congrès de Quimper en 1873, il doit très positivement y avoir un directeur général distinct du directeur de chacune des deux classes. On pourrait, il est vrai, tourner la difficulté en élisant la même personne pour directeur général et pour directeur de l'Agriculture, mais ce serait éluder les statuts, je crois d'ailleurs que dans l'association, on ne s'y prêterait pas. Enfin, ce double directeur ne pourrait être que le directeur actuel de l'Agriculture, M. de Chateaufieux, et d'après ce que j'ai vu de lui l'autre jour, j'aime encore mieux, pour l'Archéologie, courir les chances du baron.

Kerviler, à mon sens, pourrait bien se tromper en croyant qu'en cas de lutte pour la direction générale entre le baron et Kerdrel, celui-ci serait sûr de l'emporter. D'ailleurs il importe peu de discuter ses chances, car je suis bien sûr que Kerdrel ne voudra les courir en aucune façon. S'il était porté à la direction d'un commun accord, sans concurrent, je crois qu'il accepterait ; autrement, non ; il ne voudra même pas de la candidature, et à dire vrai, dans sa situation, j'en ferai autant.

Il faut donc se mettre en face de la réalité, c'est que pour directeur général nous aurons le baron, il faut tabler là dessus.

Quant à l'Archéologie, à moins qu'on n'accepte franchement les demandes que j'ai présentées à Rennes (surtout une allocation annuelle à l'Archéologie fixée pour 4 ans à chaque renouvellement du bureau), je ne veux point entrer dans cette bagarre, parce que je prévois qu'il faudrait lutter sans cesse contre le mauvais vouloir de la direction agricole, et je suis déjà fort ennuyé de ce que j'ai eu à faire en ce sens depuis un an.

Je crois toutefois qu'avant le congrès je lancerai une petite lettre à MM les membres de l'Association Bretonne, très calme, sans aucune

personnalité, pour bien établir que les mesures qui ont été demandées pour l'Archéologie ne sont que l'exécution des statuts, et que repousser ces mesures, c'est du même coup rejeter l'Archéologie de l'Association.

Cependant, il se pourrait encore que je restasse tranquille dans mon coin, regardant les choses aller sans rien dire et sans bouger. Car, quand je vois à quels médiocres et à quels imbéciles nous avons à faire, j'en suis très écœuré, découragé, je me dis qu'on ne peut réussir à leur faire entendre raison et qu'ayant fait ce que je pouvais pour les empêcher de compromettre l'Association et de la mener à la dislocation et à la ruine, je suis maintenant en droit de me reposer.

Toutefois il est bien entendu qu'en tout cas j'irai à Redon pour voir ce qui s'y passera. Nous en recauserons d'ici là.

Je n'ai pas encore écrit à la Villemarqué sur la réunion du 7 avril, je le ferai demain. Je ne trouve pas d'ailleurs qu'il nous offre lui non plus, grande consolation. Mais pour un bon cœur, c'est un bon cœur.

Je crois, à vous dire le vrai, que pour amener la direction agricole à nous concéder franchement les justes conditions d'existence que nous lui demandons, il n'y aurait qu'un moyen, ce serait de nous mettre en grève. J'entends par là que tous, Villemarqué, Kerdrel, Kerviler, vous et moi, nous déclarerions à Redon que nous ne pouvons accepter aucune fonction dans le bureau de la classe d'Archéologie tant que les mesures par nous demandées ne seront pas adoptées. Je les défierais de constituer une direction archéologique ; et alors ou ils capituleraient, ou ils auraient la publique responsabilité de la dislocation de l'Association.

Dites moi ce que vous en pensez. Demain j'écrirai à Kerdrel et à la Villemarqué, je vous tiendrai au courant de leurs réponses.

Je reste ici jusqu'à samedi. A partir du samedi 16, écrivez moi à Rennes, rue St. Louis, 22.

Toujours tout à vous de cœur, cher ami,
Arthur de la Borderie

Je vous parlerai dans une autre lettre des bibliophiles bretons.

Dans une autre lettre, il reprend ce point, et relate aussi la controverse sur la localisation des tribus gauloises en Armorique, dans laquelle il s'oppose à René Kerviler.

Rennes, 5 mai 1881

Cher ami,

Oheix vous a, je vois, fait part de la maussaderie dont le bureau de l'Agriculture (représenté par M. de Chateauevieux, Hougoumar, Carcouët) a fait montre dans la réunion du 7 avril vis à vis de la classe d'Archéologie à l'Association Bretonne.

La Villemarqué, qui a été ici 3 jours pour marier son fils, et que j'ai beaucoup vu pendant ce temps, est résolu à ne point reprendre la direction de l'Archéologie si l'on ne fait point à notre classe les conditions d'autonomie et d'indépendance qui lui sont indispensables et que lui assurent nos statuts.

Mais il est d'avis (et je partage sa manière de voir) que nous ne nous en préparions pas moins pour le congrès de Redon, sauf à prendre à ce congrès un parti définitif si l'on nous refuse justice. Il espère (et moi aussi encore un peu) qu'on n'en viendra pas là.

En conséquence, il m'a communiqué un projet de programme qu'il a fabriqué, et comme il part pour Paris où il sera absorbé d'ici le 29 par des affaires de famille, il m'a chargé de vous demander les sujets que vous voudriez traiter à Redon et les questions que vous voudriez faire inscrire au programme.

Soyez donc assez bon, cher ami, pour me répondre là dessus le plus tôt possible, et répondez moi plutôt à Vitré qu'à Rennes, car je serai retourné à Vitré après demain samedi.

Et croyez-moi toujours, cher ami, tout à vous de cœur.

Arthur de la Borderie
14 place du Marchix
à Vitré (Ile et Vilaine)

Vous ai-je dit que le volume du Congrès de Quintin qui est bientôt imprimé contient une tartine où je m'efforce de rétablir les Diablintes à Jublain, contre vous (hélas !), Longon et Le Men ? J'espère bien que ces diables de Diablintes ne nous empêcherons pas de rester très amis, sans quoi, de grand cœur, je les donne à tous les diables, *ad triginta mille diabolos*, comme dirait le P. Olivier Maillard.

Vitré, 18 mai 1881

Mon cher ami,

Permettez-moi de commencer par vous dire combien je me suis réjoui de votre nomination comme Ingénieur en chef. Ce n'est qu'un acte de stricte justice, assurément, mais par le temps qui court, la justice est si complètement bafouée que c'est une grande joie pour tous les honnêtes gens, en particulier pour tous vos amis, de voir qu'en ce cas ci du moins, on n'a pas osé lui refuser sa part.

Ci-joint l'épreuve d'un projet de programme pour le Congrès de Redon, que la Villemarqué a élaboré en passant à Rennes la semaine dernière, qu'il m'a laissé le soin de faire imprimer (en épreuve) et d'envoyer aux principaux membres de la classe d'Archéologie pour avoir leurs observations (additions, modifications, etc) avant le tirage définitif.

Je vous serais obligé, cher ami, de me répondre le plus tôt possible sur cette matière, car il faut que le programme paraisse sans retard, ne fût ce que pour dissiper la confusion que j'ai déjà constatée dans plusieurs esprits qui prennent le Congrès français de la société archéologique de France à Vannes dans le mois prochain pour notre congrès breton qui n'aura lieu qu'en septembre à Redon.

Vous verrez que ce programme renferme une question sur l'opinion qui étend les vénétes jusqu'à l'embouchure de la Loire (système Kersabiec), et je ne peux dissimuler que le volume de Quintin vous apportera une forte tartine de votre serviteur contre la translation des Diablintes à Alett et la suppression des Curiosolites avant le Vème siècle : je vous avoue que toutes ces nouveautés géographiques de Kersabiec, Longon et Le Men me semblent fort mal assurées. Je regrette extrêmement de vous trouver par aventure dans leur phalange, mais vous savez que nous n'en serons pas moins cordialement amis.

A ce propos, avez vous reçu un petit bouquin vert intitulé *Galerie bretonne historique et littéraire* que j'avais dit à l'imprimeur de Rennes de vous envoyer avec deux mots de dédicace.

J'espère bien que nous nous verrons cette année au Congrès de Redon.

En tous les cas, cher ami, croyez moi toujours, je vous prie, tout à vous de cœur.

Arthur de la Borderie
14 place du Marchix
à Vitré (Ile et Vilaine)

Préparation du congrès d'Ancenis en 1894

St. Uhel, Lorient
16 août 1894

Cher monsieur,

Vous devez un homme au congrès d'Ancenis, et même un homme armé de toutes pièces, c'est à dire toujours prêt sur une foule de questions. Vous savez peut-être que La Borderie, atteint d'un mal assez grave aux jambes, ne pourra probablement pas se rendre au poste qu'il occupe habituellement d'une manière aussi brillante qu'utile. Raison de plus pour que tous les érudits, tous les laborieux se mettent en quatre pour combler cette lacune dans la mesure du possible. Vous connaissez le programme ; bien des sujets vous y sont familiers. Vous avez d'ailleurs le droit de traiter tous ceux qui vous conviendraient en dehors des questions proposées. Donc à Ancenis le 3 septembre ou jours suivants, il me faut absolument votre personne et votre concours.

Hommages respectueux à madame Kerviler.

Tout à vous de cœur
Votre dévoué compatriote et confrère,
Kerdrel

ASSOCIATION BRETONNE

CONGRES DE GUERANDE
(1899)

DISCOURS DE CLOTURE

PRONONCÉ

Par M. René KERVILER

président du congrès



SAINT- BRIEUC
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-LITROGRAPHIE RENÉ PRUD'HOMME

1900

ALLOCUTION

PRONONCÉE

A la Séance de clôture du Congrès

DE L'ASSOCIATION BRETONNE À GUÉRANDE

Le Samedi 2 Septembre 1899, à 2 heures de l'après-midi

Par M. René KERVILER, Président du Congrès

MESDAMES,
MESSIEURS,

La tradition constante de l'Association Bretonne veut que celui d'entre nous qui a été appelé à l'honneur de la présidence prononce une allocution à la séance de clôture du Congrès. C'est pour remplir ce devoir que je prends la parole aujourd'hui, mais ce n'est pas sans quelque appréhension, car je ne me suis guère exercé jusqu'ici à composer des discours d'apparat. Cependant je me rappelle qu'un ancien a dit : *Pectus est quod disertos facit*, et puisque c'est le cœur qui rend éloquent, j'irai prendre mon sujet dans le cœur même de notre Association.

Nous sommes *l'Association Bretonne*, c'est-à-dire une société qui a pour but l'étude et la conservation des intérêts bretons en général, et plus particulièrement de ceux qui se manifestent dans l'ordre de l'agriculture et dans l'ordre de l'archéologie et de l'histoire ; nous tenons nos assises dans des villes exclusivement bretonnes, comme la vôtre, dont le nom de *Guenrann* sonne si allègrement la musique de notre vieille langue, et dans les environs de laquelle, nous ne rencontrons que des *Brandu*, des *Clis*, des *Queniquen*, des *Penbé*, des *Condor* et des *Coêtcarel*.

Or, deux choses m'ont frappé dans les résultats acquis par les travaux de ce Congrès, et l'une se traduit par un éloge et l'autre par un reproche.

Je félicite hautement nos confrères, jeunes et vieux, de l'ardeur qu'ils ont apportée à défendre nos antiques traditions, à porter de nouvelles pierres à l'édifice de notre glorieuse histoire, à contribuer de toutes leurs forces à l'étude approfondie de nos monuments nationaux ; mais je reprocherai aux habitants de votre région et, bien entendu, j'en excepte les Guérandais proprement dits, qui ont su avec tant d'intelligence restaurer leur antique collégiale et leurs vénérables murailles, je reprocherai, dis-je, aux habitants de votre région de rester trop

indifférents à ce qui touche aux vieux souvenirs. Dans le cours de nos excursions, nous avons rencontré partout de magnifiques églises modernes, mais qu'a-t-on conservé de ce qui faisait la gloire des anciennes? Qui pourrait dire où sont passés les chapiteaux romans d'Assérac et de Saint Lyphard, que j'ai jadis admirés ? Qui pourrait donner à nos recueils une photographie de leurs piliers, de leurs arcades ou de leurs absides ? Il est vrai qu'à Missillac, on a remis en place d'honneur les vitraux du XVI^e siècle et, qu'à Saint-Nazaire on a rassemblé dans la salle des mariages de la nouvelle église tous les débris de l'ancienne qui présentaient quelque intérêt historique ou artistique, mais, combien peu on a imité ces exemples! Et si j'aborde le chapitre des monuments mégalithiques, quels cris de douleur ! Vous, avez entendu hier le rapporteur de notre excursion archéologique vous dire la déconvenue que nous avons éprouvée, en constatant que les alignements où M. Quilgars avait compté 57 énormes pierres au mois de février dernier, étaient réduits à peine à deux douzaines ; et qu'un dolmen à trois chambres, qu'il avait reconnu l'année dernière, n'existe absolument plus.

Il faut, Mesdames et Messieurs, rapporter de ce Congrès la ferme résolution de vous employer à la conservation de tout ce qui constitue notre individualité propre et de vous efforcer de mettre obstacle, dans la mesure de vos forces, à la disparition des moindres détails de ce qui la représente au dehors.

Par ce temps d'internationalisme à outrance, qui cherche à rendre uniformes tous les pays d'Europe ; par ce temps de centralisation excessive qui voudrait jeter dans le même moule toutes les provinces d'un même pays, il faut réagir avec fermeté pour garder ce que nous avons encore d'original, et pour rester bretons tout en demeurant bons français.

Comme j'ai habitude de dire quelques vers dans les divers Congrès où il m'est permis d'assister, je vous demanderai la permission de vous dédier un sonnet, que j'ai composé sur ce thème, et je l'ai intitulé tout carrément: Progrès.

Progrès !

Serez-vous plus heureux, Armoriciens, mes frères,
Quand vous aurez quitté bragoubras et chupens,
Quand vos sœurs fouleront aux pieds les bigoudens
Et quand vous porterez nos modes funéraires?

Alors vous oublierez vos coquets sanctuaires
Pour suivre les faux dieux des modernes Edens ;
Et si vous conservez quelques rares dolmens
Ce sera grâce à l'or de riches antiquaires.

Esprits forts, vous rirez de votre ancienne foi,
Mais le progrès fatal vous tiendra sous sa loi :
Plus vous embrasserez, plus vous voudrez étreindre !

Et le bonheur toujours fuira devant vos pas...
Arrêtez-donc ; ou bien je n'oserai vous plaindre,
Qu'importent les plaisirs qu'on ne soupçonne pas !

Donc, restons bretons !

Messieurs, l'Association Bretonne a été dans ce sens une véritable initiatrice. Depuis 56 ans qu'elle est fondée, elle a contribué, plus que toute autre institution, au réveil de l'esprit breton, et voici l'hommage que lui rendait à Vannes, il y a huit jours, le Congrès de *l'Union*

régionaliste bretonne, tenu par une société nouvellement constituée, non pas en concurrence, mais en parallèle de la nôtre, car elle ne s'occupe pas des mêmes objets :

« Et puisque j'ai prononcé ici le nom de l'Association Bretonne, - disait M. le comte de Châteaubriant dans un substantiel rapport sur la décentralisation - qu'il me soit permis, Messieurs, d'ajouter que nous devons peut-être à cette société l'intégrité et l'autonomie de notre province, si nous avons le bonheur de les rétablir sous une forme appropriée aux besoins actuels. Ses membres ont dans les mauvais jours monté la garde autour de nos papiers de famille ; ils sont allés, semblables à des officiers d'Etat-major, relever avec soin sur nos frontières, les groupements de race bretonne, afin que pas un seul de nos villages ne nous soit enlevé. Sans le dévouement de ces hommes, et avec les efforts des fonctionnaires des divers régimes pour unifier à outrance, il n'y aurait peut-être plus de Bretagne aujourd'hui. »

Il n'y a dans cet éloge rien d'exagéré. En dehors des travaux personnels de ses Congrès tenus tous les ans dans une ville différente de nos cinq départements, à tour de rôle, c'est d'elle que sont émanées les sociétés archéologiques de Nantes, de Rennes, de Vannes, de Saint-Brieuc et de Quimper, qui ont produit, depuis 50 ans et qui produisent toujours tant d'études intéressantes, qui ont sauvé tant de chartriers, et qui ont assuré la conservation de tant de monuments, aujourd'hui achetés par l'Etat. C'est d'elle que sont sortis les comices agricoles et les concours régionaux qui ont fait faire tant de progrès à l'agriculture, et que l'Etat a plus tard imités pour les siens.

Auprès de ces sociétés-mères se sont fondées de nombreuses revues de tout ordre, qui ont glané sur les divers points du territoire ce que celles-ci avaient oublié : la *Revue de l'Armorique*, puis la *Revue des provinces de l'Ouest*, à laquelle succéda la *Revue de Bretagne et de Vendée*, riche aujourd'hui de plus de 80 volumes, où sont obligés de recourir tous ceux qui veulent s'occuper de notre littérature et de notre histoire - la *Revue historique de l'Ouest*, encore à Nantes, le *Breton*, les *Annales de Bretagne* et l'*Hermine* à Rennes, le *Clocher breton* à Lorient et la *Revue armoricaine* à Morlaix ; et si j'ajoutais à cette nomenclature les travaux de la *Société Académique* de Nantes, de la *Société d'Emulation* des Côtes du Nord, de la *Société Académique* de Brest, de la *Société des sciences naturelles* de l'Ouest, des *Sociétés de Géographie* de Lorient, de Saint Nazaire et de Nantes, vous seriez stupéfaits par le dépouillement seul des tables, de tout ce qui s'accumule tous les ans d'œuvres bretonnes !

Et je n'ai parlé que d'œuvres collectives. Que serait-ce si je vous présentais le tableau des œuvres individuelles seulement de l'heure présente. Pour ne parler que des poètes, nous en possédons actuellement une brillante pléiade, dans les deux langues. En français, lisez *Dans la bruyère*, de Lud Jan ; *Sous les chênes* et le *Livre champêtre*, de Jos Parker, et je vous défie de quitter cette lecture sans être tout imprégné du Parfum de nos landes, de nos pins et de nos grèves ; prenez l'*Ère bretonne*, de Frédéric Fontenelle, et vous penserez à la *Légende des siècles* ; chantez les chansons de Botrel, et vous vous laisserez entraîner de la grâce naïve et touchante du Vœu à saint Yves, aux plus purs élans de patriotisme, issus des *Larmes de Duguesclin*. En breton, c'est Jaffrennou, c'est le barde du Menez-Bré, c'est Abhervé, c'est Guennou, c'est Pierre Laurent, qui ont retrouvé le secret des sônes et des Gwerz et des vieilles épopées. L'année dernière, j'assistai, à Morlaix, à la restitution de l'ancien théâtre breton ; on représentait sur la place de Ploujean et devant un auditoire de plus de 3.000 personnes, où se mêlaient les académiciens aux simples paysans, le mystère de la *Vie de saint Guénolé*, Composé au XVI^e siècle. Cette représentation eut un succès considérable : il fallut transporter le théâtre à Lannion, à Guingamp et à Tréguier, et je ne sais ce qu'il fallait admirer le plus, l'audace des organisateurs, la sincérité de ces acteurs de campagne, récitant avec la grâce et l'accent convenables un millier de vers bretons sans défaillance de mémoire, ou

l'enthousiasme des braves gens qui les écoutaient, perchés jusque sur le haut des toits des maisons voisines. Feu de paille, ont dit les sceptiques. Or, voici qu'il y a huit jours à peine, dimanche dernier, à Vannes, la troupe de Ploujean est venue représenter un nouveau mystère : *la Vie de sainte Tréphine*, dont les vers ont été refaits par le poète Guennou ; et l'enthousiasme a été le même, et j'ai vu les paysans arrivés pour le concours de binious se rapprocher insensiblement de l'estrade, par un mouvement lent et continu, comme si une attraction électrique s'était manifestée, et un petit soldat, placé en sentinelle près des cordages, tellement hypnotisé par ce spectacle, qu'il faillit en perdre son fusil. Et lorsque le roi Arthur, à la fin du drame, se tourna vers la foule pour faire ses recommandations à ses sujets et les adjurer de rester fidèles à cette devise : *Doue hag ar Vro*, les applaudissements ne s'arrêtèrent plus. Pour un peu, on eût porté Thomas Park en triomphe.

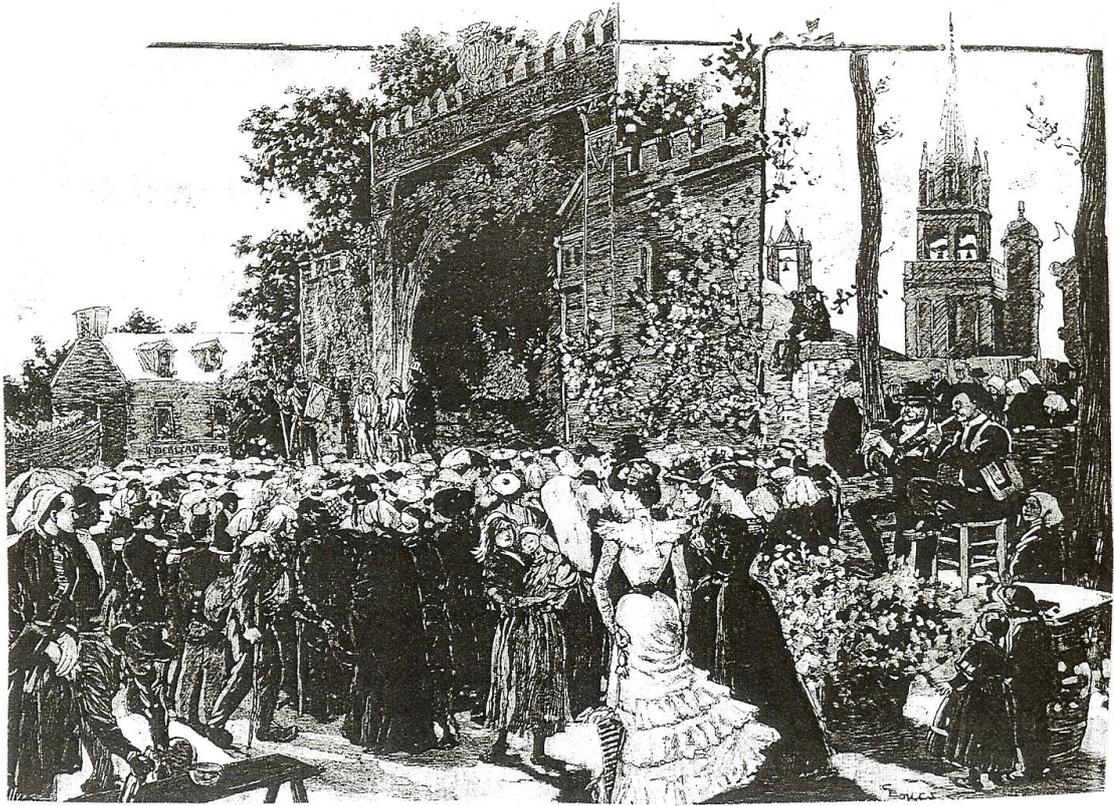
Non, Messieurs, la Bretagne n'est pas morte, elle possède encore une sève vigoureuse, et non seulement elle est vivace chez elle, mais elle est honorée à l'étranger. En voici une preuve toute récente :

Il y a quelques mois, les Gallois ont tenu à Cardiff une de leurs réunions bardiques traditionnelles: ils y invitent ordinairement les deux autres rameaux de la race celtique, encore debout dans le Royaume-Uni : les Ecossais et les Irlandais. Cette fois ils y avaient invité les Bretons, et leur appel a été entendu. Notre vénéré Directeur y était représenté, pour l'Association Bretonne, par M. Lionel Radiguet. Les fêtes ont été imposantes et magnifiques. Plusieurs de nos compatriotes ont été proclamés bardes par l'archidruide, en particulier deux de nos meilleurs confrères : M. Le Gonidec de Tressan pour l'Ille-et-Vilaine, et M. de l'Estourbeillon pour le Morbihan., On a procédé à la cérémonie du mariage du glaive entre les Gallois et les Bretons ; nos délégués ont rapporté le fragment aux armes de Bretagne, et dimanche dernier, pendant un entr'acte du *Mystère de sainte Tréphine*, des Gallois qui étaient venus à Vannes exprès pour la circonstance, et qui avaient apporté le fragment aux armes de Galles, ont revêtu leurs robes vertes et ont renouvelé la, cérémonie pacifique avec les Bretons. Nous sommes invités à un congrès panceltique, qui aura lieu l'année prochaine à Dublin, et l'alliance entre les différents rameaux de la race celtique paraît aujourd'hui définitivement constituée.

Donc, nous vivons, et nous nous portons bien ; mais pour entretenir cette vitalité, il ne faut pas nous endormir, il faut veiller et travailler sans cesse. C'est pourquoi je vous convie tous aux travaux de notre Congrès de l'année prochaine, qui aura lieu dans le département du Finistère.

Messieurs, nous serions ingrats si, avant de clore nos séances, nous n'adressions publiquement nos plus sincères remerciements à M. le Maire de Guérande, qui nous a si cordialement reçus ; à M. le Président de la Collégiale de Saint-Aubin, qui a bien voulu célébrer notre messe du Saint-Esprit ; à M. le Supérieur du Petit Séminaire, qui nous a si libéralement ouvert ses salles pour nos séances, enfin à tous les Guérandais et aux aimables Guérandaises qui ont suivi si assidûment nos travaux. Les paladins combattaient jadis avec plus d'ardeur, dans les tournois, sous l'œil de leurs dames : nos tournois ne sont pas meurtriers, mais nous avons aussi plus de plaisir à dissenter, lorsque nous le faisons devant un si charmant auditoire.





*La naissance officielle de
l'Union régionaliste bretonne,
avec la présentation du
« Mystère de Saint-Guénolé » à
Ploujean, le 14 août 1898.
« L'Illustration », 1898.*

Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne à Guingamp 30, 31 août – 1^{er} septembre 1900

(Extrait du Clocher Breton

Revue littéraire de Bretagne - directeurs : M. René Saïb et Madeleine Desroseaux)

L'union Régionaliste à Guingamp

Nous avons reculé de quelques jours l'apparition de ce numéro pour y pouvoir rendre compte du congrès et des fêtes de Guingamp, qui ont eu lieu les 30, 31 août et 1^{er} septembre.

Nous ne nous attarderons pas à des commentaires pour lesquels d'ailleurs le temps et l'espace nous feraient défaut. Le compte-rendu qu'on va lire, aussi fidèle et aussi complet qu'il nous a été possible de le faire, les documents que nous publions, soit en leur entier, soit analysés, témoigneront suffisamment du succès obtenu.

Première journée – Jeudi 30 août.

Les fêtes organisées par le bureau central de l'Union Régionaliste, aidé d'un comité local, avaient été placées sous la présidence d'honneur de MM. Olivier, sénateur des Côtes du Nord ; de Kerouartz et Riou, députés, Koziorowicz, sous-préfet, Adam, maire de Guingamp, Le Bonniec, maire de Pabu.

Le congrès s'est ouvert à huit heures du soir, dans la salle du casino.

M. Kerviler, directeur de l'*Union Régionaliste*, expose d'abord ce qu'est l'association et quel est son but.

Nous sommes, dit-il, une *union* bretonne, c'est à dire une assemblée de Bretons réunis dans un but d'études communes. J'insiste à dessein sur ce mot d'Union, parce qu'un article de nos statuts interdit chez nous tout ce qui divise, et en particulier les questions religieuses et politiques. Nous acceptons le concours de *toutes* les bonnes volontés, à quelque parti qu'elles appartiennent, même les plus extrêmes dans tous les sens, à la seule condition qu'en entrant chez nous, on mette sa cocarde dans sa poche et qu'on ne la reprenne qu'en sortant. Nous nous considérons comme en famille, comme des frères réunis devant la mère Bretagne : autour de son foyer, toutes nos discussions cessent et nous nous donnons loyalement et fraternellement la main, sans aucune arrière pensée.

Voilà qui nous sommes. Maintenant, que voulons-nous ?

Ici, continue M. Kerviler, intervient le mot régionaliste. Il n'a pas plu à tout le monde. Pourtant, nous n'y entendons pas malice. Nous voulons dire par là que nous voulons nous affranchir de la tutelle parisienne, que nous voulons étudier, par nous et chez nous, les moyens de conserver et de développer toutes les qualités qui font l'originalité et la valeur de notre race.

Nous sommes Bretons, et rien de ce qui est breton ne nous est indifférent.

M. Kerviler rend alors un hommage ému à cette forte race bretonne dont les qualités demeurent en dépit du temps et du siècle, et qui, en ce moment même, est si brillamment représentée dans la cause de la civilisation : « Des Français se sont fait tuer en Chine, s'écrie-t-il, sous les murs de Tien-Tsin et de Pékin ? Qui sont-ils ? Pour les trois quarts, des Bretons ! (vifs applaudissements).

L'orateur montre enfin que l'*Union Régionaliste* ne fait pas double emploi avec les autres sociétés bretonnes existantes et en particulier avec l'*Association Bretonne* qui ne veut s'occuper

que d'archéologie et d'agriculture. L'*Union Régionaliste* veut s'intéresser au contraire à tous les intérêts bretons.

Après cet exposé rapide, et qui a tout de suite conquis l'assistance, M. Kerviler a donné la parole à M. Sullian Collin pour la lecture de sa conférence sur Thielmans.

[...Conférence de M. Sullian Collin sur Thielemans, organiste belge installé en 1865 à Guingamp ...]

Deuxième journée – Vendredi 31 août.

Le Congrès

C'est en cette deuxième journée que s'est ouverte, à neuf heures du matin, en la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, la première séance de travail du congrès de l'Union.

Elle a été présidée par M. Adam, maire de Guingamp, qui, au nom de la ville de Guingamp a aimablement souhaité la bienvenue aux congressistes. Presque tous les bretons militants étaient là, et aussi de nombreux Guingampais, des représentants de la presse locale et parisienne.

M. Jaffrenou, secrétaire de la section de langue bretonne, a présenté le rapport annuel des travaux de cette section. Nous avons signalé au fur et à mesure à nos lecteurs ces travaux de la section assurément la plus active de l'Union Régionaliste.

Nous n'insisterons donc pas aujourd'hui sur le rapport de M. Jaffrenou, et nous dirons seulement que l'assemblée a jugé avec raison que ces travaux nombreux et soutenus méritaient une reconnaissance toute spéciale et qu'elle a voté avec enthousiasme de chaleureuses félicitations à la section de langue bretonne, en particulier à MM. Jaffrenou et Vallée.

Ce dernier a présenté à son tour le résultat des recherches faites par lui même avec MM. Jaffrenou, Le Moal et Lajat en vue de recueillir les vieux airs bretons. Grâce au phonographe, une collection de près de cent mélodies est maintenant sauvée de l'oubli et des échanges de rouleaux, faits avec MM. Loth, de Rennes, et Fournier d'Albe, d'Irlande, ont permis de commencer la constitution d'une bibliothèque originale et précieuse de nos vieux airs celtiques. La publication de cette bibliothèque est déjà en cours d'exécution, et nous ne pouvons signaler à meilleure place le premier de ces fascicules, paru ces jours derniers chez l'éditeur Lafolye, de Vannes, au prix de 0 fr. 25, et qui contient déjà un bon nombre de ces airs, avec paroles bretonnes et françaises de Jaffrenou.

Sur la proposition de M. Kerviler, exprimant en cela une idée que M. René Saïb, absent, lui avait demandé de soumettre au congrès, l'assemblée décide qu'il sera proposé, plusieurs mois à l'avance, aux membres de l'Union, un choix de questions à traiter au congrès suivant. Ces questions devront être transmises par les sociétaires aux bureaux des différentes sections qui les feront parvenir, avec leur avis, au Directeur général, chargé d'arrêter la liste définitive et de la faire connaître. Cette méthode permettra sans doute d'obtenir des travaux plus nombreux et étudiés plus à loisir.

On adopte également une proposition de M. Le Goffic tendant à mettre au concours pour l'an prochain une pièce de théâtre populaire en deux actes contre l'alcoolisme, et qui sera jouée par la troupe bretonne ; on adopte encore enfin pour créer un trait d'union entre les divers efforts bretons qui se produisent dans toute la Bretagne par les revues, les journaux, les livres etc ... l'idée de la création d'un bulletin en deux parties : l'une relatant les actes de la société, l'autre contenant la bibliographie des travaux concernant la Bretagne et publiés dans le cours de l'année.

Enfin, M. Vallée donne lecture du rapport de M. Ernault sur le concours de poésie bretonne et proclame la liste suivante des lauréats :

Gwerziou :

1^{er} sujet : Ar brezonek ; hermine d'or : Klaoda ; accessit : Yves Le Bras, juge de paix à Pont Croix ;

2^{ème} sujet : Prédiction de Gwenc'hlan ; hermine : Yves Berthou ; accessit : Ervoan, de Menébré.

Chant patriotique breton ; hermine : Herbot, de Toulargat ; accessit : Yves Berthou.

Soniou – Kimiad ar merdeat (adieu du matelot)

1^{er} ex oequo, Ch. Gwennou et Le Moal (dir na dor)

2^{ème} prix : Fanch ar Roz

3^{ème} prix : Even, de tréguier

Mentions honorables : Pierre Pronost, de Brest ; Goulven Le Scour, douanier à Carnac ; Bouard, de Chateaufort du Faou ; Bernard, de Tournay.

L'excursion

L'après-midi du vendredi a été consacrée à une charmante excursion dans le Trieux, jusqu'en vue de l'île de Bréhat, sur le vapeur Léna, mis gracieusement à la disposition des congressistes par M. Coquard, maire de Pontrieux et son associé M. Huet, ingénieur civil.

Deux binious étaient à bord : plusieurs dames, dont mesdames Le Goffic et Durocher, suivant en cela l'exemple de plusieurs des bardes armoricains, avaient revêtu le costume national, en ayant soin toutefois, par une coquetterie bien naturelle, de choisir celui qui leur seyait le mieux, le riche et élégant costume de Pont-Aven ou de Scaër.

Au retour de cette charmante excursion, M. Coquard a offert aimablement le champagne à ses invités.

Le cabaret breton

Ce n'est pas un succès qu'a remporté le Cabaret breton, c'est un triomphe. Admirablement dirigé par Léon Durocher, il a été le charme principal de ces fêtes.

C'est à lui surtout certainement que pensait M. le maire de Guingamp lorsqu'il parla dans son discours final de « ces fêtes d'art et de poésie ». Mais aussi jamais plus brillante et plus aimable assistance n'écoula des poètes, ne sut si profondément comprendre leurs poésies et si chaleureusement récompenser leurs efforts. Ce furent ovations sur ovations, triomphes sur triomphes. Et vraiment, ce succès était mérité. Cette inoubliable manifestation a prouvé aux plus prévenus combien notre Bretagne est restée source féconde de poésie et d'inspiration, et quelle abondance elle recèle de véritables, de remarquables talents.

On y entendit tour à tour les poèmes et les chants bretons des bardes armoricains Jaffrennou, Le Garrec, Le Fustec, Picquenard, Berthou, Vallée, etc ... dits ou chantés par eux-mêmes et par MM Lajat, Le Berre, de Kerangué etc ; l'étonnant « barde-facteur » de Guerlescin M. Rolland dont le public français put apprécier la parfaite et ardente diction pendant que le public breton était enthousiasmé de ses vers, la charmante bardesse Ninich euz ar Garrec (Mme Durocher) dans sa *Légende de Saint Yves*, etc etc... et surtout la brave Marc'haidik Philippe, la chanteuse populaire de Pluzunet, actuellement âgée de 74 ans, et qui fut la collaboratrice dévouée de Luzel pour ses

recueils de chants bretons. Elle n'a plus, hélas, la voix d'autrefois, mais le cœur reste, et les sympathies de la salle lui sont allées vibrantes. « Elle est venue à pied, dit Durocher, il faut qu'elle retourne en voiture », et une quête faite aussitôt produisit pour la vieille chanteuse bretonne une somme de cinquante francs.

Quant aux poètes, aux chansonniers, en langue française, ils étaient légion :

Le Guyader, Le Goffic, Le Braz, Durocher, Berthou, Paban, Michelet, Boivin, Ch. Bernard, René Saïb, Aubert, etc etc ... pour ne citer que ceux que nous avons vus et reconnus, car il y en avait bien d'autres, sans compter ceux qui n'étaient que « représentés » comme Botrel, Yann Nibor, etc. interprétés par le baryton Kermorvant et Mlle Ludzi, Madeleine Desroseaux dont René Saïb dit les *binious*, sans compter les compositeurs, comme Thielemans lui-même, superbement interprété par M. Pinet.

Troisième journée : samedi 1^{er} septembre

Le Congrès

La séance est ouverte à 9h ½ sous la présidence de M. Adam, maire de Guingamp, assisté de MM. Kerviler, directeur, et de l'Estourbeillon, délégué général de l'Union régionaliste.

Après avoir rappelé les décisions prises à la précédente séance, M. Kerviler donne la parole à M. René Saïb pour la lecture de son rapport au nom de la section de littérature et d'histoire.

Le rapporteur s'excuse d'abord de ne pouvoir cette année s'acquitter à fond de sa tâche, dont le cadre est à la fois restreint et vaste ; restreint si l'on ne considère comme action de la section littéraire que celle explicitement accomplie en son nom, vaste au contraire si l'on fait entrer dans le patrimoine commun de l'Association toutes les œuvres faites par les membres divers de la section, sans que ces œuvres aient avec la section de rapport plus immédiat que celui de tendre au même but, c'est à dire au développement de la renommée littéraire bretonne, ou tout au moins de l'art littéraire des Bretons, et pour le mouvement breton, dans la langue française.

Il cite les œuvres principales écloses cette année dans ces conditions et dont la liste suffit à prouver que si la section littéraire semble peut-être ne pas travailler en tant que section constituée de l'Union régionaliste, ses membres du moins sont loin de rester inactifs, vont de leur mieux vers le but commun et que leur action est très réelle et très effective. ...

M. Kerviler remercie le rapporteur et donne la parole à M. Cavalier qui soulève la très intéressante question de l'enseignement bilingue en Bretagne dans les écoles primaires, c'est à dire l'enseignement du français par le breton, question dont le *clocher breton* a entretenu à plusieurs reprises ses lecteurs.

M. Cavalier fait remarquer qu'à l'Exposition, dans la section de l'enseignement, la méthode bilingue a obtenu du jury officiel ce témoignage qu'au point de vue pédagogique la méthode est excellente. On n'a pas cru néanmoins devoir la récompenser parce que la nouveauté du système a éveillé certaines inquiétudes, nullement en rapport avec l'enseignement en lui-même, mais M. Cavalier constate que cette méthode a fait, depuis quelque temps, de très sérieux progrès, tant dans l'enseignement public que dans l'enseignement libre, et il est heureux de rendre hommage sur ce point à plusieurs instituteurs dévoués, principalement de Haute Cornouaille, entre autres MM. Perbos et Esquieu, ainsi que M. Nicole, de Bourbriac, qui en ont obtenu les meilleurs résultats. M. Cavalier fait en outre remarquer que de nombreux membres de l'enseignement officiel sont loin d'être hostiles à cette méthode et il cite, à ce propos, l'opinion bien connue de M. Guieysse, sur l'utilité de la conservation de la langue bretonne.

Une longue discussion s'engage ensuite sur la question de faire admettre la langue bretonne dans les programmes officiels de la licence devant la faculté de Rennes. On sait qu'une chaire de celtique existe, depuis plusieurs années déjà, à l'Université de cette ville et qu'elle est occupée par

le savant doyen de la Faculté des Lettres M. Loth. On a dit aussi que les facultés d'Aix et de Marseille avaient obtenu pour les langues romanes, la faveur que l'on voudrait voir aussi accorder à la langue bretonne. Mais les avis sont partagés sur les conditions dans lesquelles les langues romanes sont admises aux examens de licence, et, malgré les renseignements pris cependant à bonne source par divers membres, en particulier par MM. Le Goffic et Cavalier, il est impossible d'éclairer sur le moment complètement la question. Aussi l'assemblée la renvoie-t-elle pour étude approfondie à la section de langue et de littérature bretonne.

Il n'y a donc à voter que sur le premier vœu présenté par M. Cavalier, demandant que la méthode bilingue soit introduite officiellement dans le plus grand nombre possible d'écoles primaires de Bretagne, et ce vœu est adopté à l'unanimité.

A ce moment, l'arrivée sur la place du Centre, en face de l'Hôtel de Ville, de la troupe bretonne de Ploujean, conduite par son chef M. Cloarec, maire de Ploujean, et précédée de jeunes tambours et clairons de Morlaix, amène une diversion. La fanfare s'arrête sous les fenêtres ; les clairons et les tambours sonnent et battent aux champs, pendant que la place, toute plantée de mats ornés d'oriflammes, offre l'aspect pittoresque d'une véritable mer de coiffes blanches.

On applaudit, on acclame, et, l'incident clos, la séance continue, par un court rapport de M. Grivart sur les travaux de la section de décentralisation.

M. de l'Estourbeillon soulève ensuite l'intéressante question de la conservation des costumes bretons. Dans plusieurs contrées de Bretagne, ces costumes sont en voie de se perdre, dans d'autres, chose curieuse, ils sont en voie de transformation. Il est à remarquer en effet, et plusieurs membres du congrès MM. Lajat, Le Berre, René Saïb, etc, citent des faits à l'appui des dires de M. de l'Estourbeillon, que, dans le Finistère, qui avait jusqu'à présent le monopole des couleurs voyantes et des éclatantes broderies, on tend à en venir aux couleurs sombres, aux larges bandes de velours noir, tandis qu'au contraire, en Morbihan, où les costumes jusqu'à présent étaient plutôt sévères et dénués d'ornements, on introduit peu à peu les étincelantes paillettes, les vives couleurs jusqu'alors plutôt spéciales au Finistère.

Ces transformations, dit M. de l'Estourbeillon, seraient des plus intéressantes à noter. Pourquoi ne créerait-on pas, comme il en a entendu exprimer le désir, une « revue de la mode bretonne » ? L'idée est assurément originale, et il ne serait pas surprenant qu'elle soit, un jour ou l'autre, mise en pratique.

Plusieurs membres développent ces considérations. On cite la magnifique collection de coiffes bretonnes recueillies au château-musée de Keryolet qu'administre avec talent notre collaborateur M. Paban ; on rappelle qu'une exposition récente des costumes de Vendée a occasionné dans ce pays une véritable renaissance de la mode nationale etc.

C'est une véritable conférence à plusieurs ; chacun dit son mot, apporte son document, cite quelque particularité curieuse. On signale aussi, et cela avec un regret et une désapprobation unanimes, l'attitude toute spéciale d'une congrégation religieuse, celle des sœurs du Saint Esprit, dont la maison mère est à Saint-Brieuc, et qui montre vis à vis des costumes bretons et de la langue bretonne une hostilité systématique. Des membres affirment avoir vu, en des établissements de cette congrégation, refuser l'entrée dans la salle de la distribution des prix, à des fillettes non habillées à la mode de la ville. On a quelques mots justement sévères pour les sœurs du Saint Esprit et M. Le Fustec ne craint pas de s'écrier que rien n'est plus incompréhensible de la part de ces religieuses qui se recrutent en Bretagne, dont la pelisse est bretonne, dont le tablier est breton. « Qu'elles commencent donc par elles mêmes ! » dit-il, aux applaudissements unanimes de l'assistance.

Dans un autre ordre d'idées, M. Kerviler signale à l'attention des bibliophiles bretons le cas très curieux qui lui est communiqué par M. Delisle, membre correspondant de la Bibliothèque nationale, d'un imprimeur breton nommé Joffre, originaire de Briençonna (?) dans le duché de Bretagne et qui se serait établi à Valence (Espagne) au XVI^e siècle. Deux autres auteurs ou éditeurs

bretons Trodek et Brouscan auraient également existé à cette époque. M. Kerviler serait heureux qu'on lui communiquât quelques renseignements sur ces trois Bretons.

MM. Le Fustec et Vallée, rappelant le succès obtenu par Marc'haïdik Philippe et la valeur des documents communiqués par elle, exposent qu'il existe en Bretagne nombre d'autres chanteurs populaires inconnus, et près desquels on pourrait recueillir des renseignements précieux.

Ils demandent donc qu'à un prochain congrès de l'Union régionaliste on organise un concours de chanteurs populaires, avec un prix en espèces, ce qui procurerait assurément une ample récolte d'intéressantes mélodies et de documents traditionnels.

L'ordre du jour est épuisé. Conformément aux statuts, M. Kerviler annonce qu'on va procéder aux élections annuelles.

Ces élections s'opèrent aussitôt sans aucune difficulté, et la plupart des membres élus sont nommés à l'unanimité.

Une mention spéciale est faite pour M. Kerviler qui est réélu par acclamations directeur de l'Union, avec félicitations de l'assemblée pour son dévouement et pour son zèle.

Le bureau central est alors constitué comme suit :

Directeur : M. Kerviler.
Vice président : M. Le Goffic
Délégué général à Paris : M. de l'Estourbeillon
Secrétaire général : M. Grivart
Secrétaire adjoint : M. Le Cloarce, de Ploujean
Trésorier : M. Le Fustec
Trésorier adjoint : M. Miard, de St. Brieuc.

Ces votes acquis, on passe aux bureaux des diverses sections. Sont élus :

Section de décentralisation :

Président : M. de Chateaubriand
Vice-président : M. de l'Estourbeillon
Secrétaire : M. Grivart

Section d'histoire et de littérature

Président : M. Tiercelin
Vice-président : M. René Saïb
Secrétaire : M. Lajat, de Morlaix

Section économique

Président : M. Pitet
Vice-président : M. Kerviler fils
Secrétaire : M. le docteur Picquenard, de Quimper

Section de langue bretonne

Président : M. Vallée
Vice-président : M. l'abbé Buléon
Secrétaire : M. Jaffrennou

Section des beaux arts

Président : M. Bourgault-Ducoudray
Vice-président : M. Maufra
Secrétaire : M. Jos Parker

M. Kerviler proclame ces résultats et annonce que le prochain congrès se tiendra probablement l'an prochain à Quimper, en même temps que le congrès de la société d'ethnographie française.

[... don de « l'américaine bretonnante » Mme Mosher pour les prix en espèces du prochain concours de langue celtique ...]

Le théâtre breton et le banquet

La représentation par la troupe de Ploujean du mystère des Quatre fils Aymon, remanié par MM. Rolland et Gwennou, a été malheureusement contrariée quelque peu par la pluie.

Plus de deux mille personnes néanmoins ont applaudi, sur la place Saint-Sauveur, la troupe toujours excellente de M. Cloarec. Les fêtes se sont terminées par un banquet à l'Hôtel de l'Ouest.

[... Les toasts ...]

L'Union Régionaliste bretonne à Quimperlé.

Le congrès de l'*Union régionaliste bretonne* s'ouvrira le 22 septembre à Quimperlé par de grandes fêtes. A 10 h. du matin, concours de binious (70 fr. de prix et 10 fr. pour frais de déplacement).

- à 1 h. concours de costumes bretons : 1° costumes de Cornouailles 2° costumes divers de Bretagne 3° groupes de famille. 190 fr. de prix.

- à 2 h. représentation du théâtre breton de Ploujean : *Le Mystère de Saint-Gwenolé*, adaptation par T. Le Garrec ; *Ar Vezventi* (L'ivrognerie) par le barde facteur Rollad (places réservées 5 fr. ; premières 2 fr. ; secondes 1 fr. ; galeries 0 fr. 50).

A l'issue de la représentation, gavotte d'honneur.

La veille et les jours suivants, séances du congrès. Le mardi 24, excursion à Ste-Barbe du Faouët et banquet.

Les chanteurs bretons de *Ty Kaniri Breiz* prêteront leur concours aux concerts populaires qui auront lieu chaque jour sous les halles.

Congrès de l'URB à Quimperlé – 22,23,24 septembre 1901

(Extrait du Clocher Breton

Revue littéraire de Bretagne - directeurs : M. René Saïb et Madeleine Desroseaux)

L'Union Régionaliste bretonne à Quimperlé

Le congrès et les fêtes de l'Union Régionaliste bretonne ont commencé à Quimperlé le 21 septembre au soir par une séance dans la salle des halles de la place Saint-Michel qui, malgré ses vastes dimensions, a été absolument comble.

M. Kerviler a ouvert la séance par le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

Avant de donner la parole à l'éminent conférencier qui va vous entretenir des progrès et de l'avenir de la langue bretonne, permettez-moi de remercier d'abord publiquement toutes les personnes dont le précieux concours nous a permis de préparer ce congrès : les unes en nous ouvrant généreusement leur bourse, comme M. le député de Kerjégu, sans qui nous n'eussions pas pu faire voyager jusqu'ici la troupe de Ploujean, et comme Mmes Moscher et Webb, deux Américaines amoureuses de notre sol breton (je vois l'une d'elles parmi vous), qui nous ont libéralement offert nos prix de poésies ; les autres en nous prêtant tout le matériel dont ils disposent, comme M. le maire de Quimperlé ; d'autres enfin en dépensant leurs bonnes volontés pour organiser des souscriptions et des comités : j'ai nommé M. le conseiller général Le Louédec et M. Louis Beaufrère, dont une maladie récente vient d'arrêter le zèle. Je les remercie tous de grand cœur, car sans eux, il ne nous eût pas été possible de nous rencontrer ce soir parmi vous, et franchement, en présence d'un si charmant auditoire, je dois déclarer, Mesdames et Messieurs, que c'eût été véritablement désastreux.

Je voudrais, en second lieu, vous dire en quelques mots, comme je l'ai fait l'année dernière à Guingamp qui nous sommes et ce que nous cherchons. Il me suffira pour cela de commenter brièvement notre titre. Nous nous appelons l'*Union Régionaliste bretonne*, c'est à dire l'union parfaite, en dehors de ce qui divise, et en particulier de la politique, de tous les bretons, à quelque opinion qu'ils appartiennent, qui ont à cœur de garder cette physionomie spéciale, ornement et force de leur race, de s'affranchir de la tutelle parisienne et de ne pas se noyer dans le cosmopolitisme universel. Nous avons le culte de nos menhirs, de nos vieux saints, de nos légendes et de nos clochers à jour ; et nous voulons assurer la conservation de notre langue, de notre littérature, de nos costumes, de nos arts et de nos antiques coutumes, tout en nous occupant de développer les ressources de nos intérêts matériels. Nous voulons, en un mot, selon la devise de notre société *Bepred Breizad*, rester Bretons tout en restant bons Français.

A quoi bon, disent les sceptiques ? Et n'est-ce pas de gaité de cœur se singulariser et se vieillir ?

Mesdames et Messieurs, un ancien proverbe dit qu'on reconnaît un arbre à ses fruits et la valeur de l'arbre à leur saveur ... Eh bien, jetons un coup d'œil rapide sur les fruits de la Bretagne. Je ne vous parlerai pas de Chateaubriand, de Laënnec, de Laménais, ni de Brizeux qui sont déjà des ancêtres, mais je dis qu'une province qui continue de produire de nos jours

Des philosophes, comme Ernest Hello, Jules Simon et Ribot ;

Des hommes de science, comme Duhamel, Joseph Bertrand, Le Dantec et Laisant ;

Des jurisconsultes, comme Durand, Grivart et Léveillé ;

Des médecins, comme Jules Rochard et Alphonse Guérin ;

Des philologues, comme MM. Loth, Ernault et Vallée ;
 Des historiens, comme de la Borderie, les abbés Duchesne et de Corson, MM. Pocquet et de Calan ;
 Des archéologues, comme Alexandre Bertrand, Pitre de Lisle et Paul du Châtelier ;
 Des poètes, comme de la Villemarqué, Luzel, Lud Jan, Parker, Le Braz, Le Goffic, Le Guyader, Le Moual, Tiercelin, Beaufils, Guennou, Rolland, Falquerho, Cadic, Jaffrenou et Mme Desroseaux, j'en passe et des meilleurs ;
 Des romanciers et des conteurs comme Paul Féval, Jules Verne, Paul Perret, Frédéric Plessis, Georges Pradel, Pierre Maël et Paul Sébillot ;
 Des chansonniers, comme Botrel, Darocher et Heurtel ;
 Des peintres, comme Elie Delaunay, Jules Dupré, Chabas, Tissot, Maufra, Maxence et Guillon ;
 Des sculpteurs, comme Oger, Dura, Hernot et Caravaniez ;
 Des compositeurs, comme Serpette et Bourgault-Ducoudray ;
 Des architectes, comme Toché, Lenoir, Lafond et Jossoe ;
 Des ingénieurs, comme de la Gournerie, Fenoux, Dupuy de Lôme et de Bussy ;
 Des prélats, comme NN. SS. Bécél, Hillion, Guillois, Dubourg, Chapou, Delamaire et Buléon ;
 Des généraux, comme Jamont, Hervé, de Sesmaisons, Pendezec et Faverot de Kerbrech ;
 Des amiraux, comme Jurien de la Gravière, de la Jaille et de Cuverville ;
 Des âmes dévouées, comme Jeanne Jugan, le P. Dorgère, les sauveteurs Le Mat et Le Du et autres lauréats des prix de vertu de l'Académie française,

Je dis qu'une telle province a le droit d'être fière de ses enfants, qu'elle n'a pas besoin de partager la gloire d'autrui et qu'elle peut, sans témérité, parler de décentralisation. Restons donc bons Bretons pour rester bons et meilleurs Français ; aimons et servons notre petite patrie pour mieux aimer et servir la grande. Rappelons-nous que partout où il y a de l'honneur à recueillir, on trouve des Bretons, et répétez avec moi : « Vivent à jamais la Bretagne et les Bretons ! »

[... Discours de M. Richard, maire de Quimperlé ...]

Nous ne pouvons donner in-extenso la conférence de M. Loth, le savant et aimable doyen de la faculté des lettres de Rennes ; ce fut, à vrai dire, une causerie, très simple, mais très intéressante et dont voici tout au moins un pâle résumé :

M. Loth regrette d'abord de ne pouvoir parler en breton. Une partie de son auditoire, hélas, ne le comprendrait pas, et lui même, prétend-il modestement, aurait besoin, pour ce faire, de quelque préparation.

L'*Union Régionaliste bretonne*, en tournant principalement ses efforts vers la conservation de la langue, rend, dit M. Loth, un grand service au pays. La langue bretonne est belle ; ce n'est pas une langue de vaincus, bonne à reléguer à la cuisine ou à l'écurie. C'est la langue de ceux qui, de leurs mains puissantes, ont pétri, il y a des siècles, cette péninsule, et en ont fait la glorieuse Bretagne.

Remontant à l'époque de cette naissance de la Bretagne, l'orateur développe les considérations historiques que nos lecteurs connaissent : les invasions barbares dévastant l'Armorique, les invasions saxonnes poussant les Bretons de Grande Bretagne à s'exiler en partie et à venir fonder la Bretagne actuelle à laquelle ils apportèrent leur langue celtique.

L'histoire des Bretons, continue-t-il, est l'histoire même de leur langage. Dès le VI^e siècle, ils commencent leur lutte acharnée contre les Francs, lutte dont la première période se termine au 9^e siècle par le triomphe complet des Bretons dans les sanglantes journées de la bataille de Vallon où Nominoë détruisit l'armée de Charles le Chauve et fonde l'indépendance bretonne. Continuant leurs succès, les Bretons conquièrent non seulement l'Armorique avec la Haute Bretagne, mais encore une partie de la Neustrie et s'avancent presque jusqu'aux portes de Paris.

Qui donc, cependant, arrêta leur expansion ? Qui empêcha leur influence de se maintenir puissante dans les pays de Rennes et de Nantes ? Ce furent les Scandinaves, les Saxons. Ces barbares réussirent presque à détruire une fois de plus la Bretagne. Nos manuscrits bretons furent pillés ; on en trouve à Tunis, à Berne, à Orléans, en Angleterre. Un autre élément de faiblesse vint s'ajouter à ces maux. Les pays de Nantes et de Rennes étant restés de langue française, l'aristocratie bretonne qui s'y était établie fut rapidement assimilée par l'aristocratie française et la langue bretonne définitivement cantonnée dans la seule basse Bretagne.

Avec le temps, la Basse Bretagne elle-même fut atteinte. Il s'y trouve encore douze à quinze cent mille Bretons bretonnants, mais elle contient plusieurs îlots français, particulièrement Brest et Lorient, dont les habitants, restés Bretons de cœur, n'en ont pas moins oublié leur langue nationale.

Notre situation, au point de vue de la langue, est donc déplorable, si on la compare à celle des Irlandais et surtout des Gallois, qui ont une littérature importante et merveilleuse. Ne serait-ce qu'à cause de cet avantage considérable, les Gallois seraient d'ailleurs inexcusables d'avoir oublié leur langage. Les Bretons, au contraire, ne comptent point, dans leur littérature, de véritable chef d'œuvre, et leur langue est divisée en dialectes différents qui ont facilité la corruption de la langue. Le catéchisme breton, par exemple, est une infamie ; c'est un horrible jargon ; les péchés capitaux en particulier, y ont tous des noms français. La chose serait très honorable pour nous si ces péchés étaient si inconnus en Bretagne qu'ils n'y eussent point de noms dans la langue, mais malheureusement ils en ont, bien que le catéchisme les ignore.

Dans les écoles, il y a aussi une action à tenter. Nul ne conteste que les écoles soient faites pour apprendre le français, mais on peut apprendre le français à l'aide du breton, et cette méthode est infiniment préférable à la méthode barbare actuellement en usage et d'après laquelle on défend aux écoliers de parler breton, s'imaginant que cela suffira à peu près pour leur apprendre le français. Les écoles primaires devraient faire une part au breton, qui devrait aussi trouver une place dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur.

[... Nécessité de créer une chaire de celtique en Bretagne ...]

Il faudrait aussi, continue M. Loth, dans les lycées et les collèges, enseigner l'histoire du breton. Les professeurs pourraient aisément se former à Rennes où ils trouveraient des maîtres dévoués et tout ce qu'il leur faudrait pour s'instruire.

Enfin, M. Loth recherche les objections que l'on peut faire au maintien de la langue bretonne et il n'en trouve aucune de sérieuse, pas même, dit-il, celle d'un certain M. Spectator qui, dernièrement, dans un journal quelconque, découvrait que le breton était une langue de réactionnaires. Le fait est absolument faux, dit M. Loth, car, en Bretagne, ce sont précisément les pays de langue bretonne comme le Finistère qui élisent des députés républicains et ceux de langue française, comme la Loire-Inférieure, qui élisent des députés réactionnaires. Si donc le breton avait quelque vertu politique, ce serait plutôt dans un sens contraire à celui qu'indique M. Spectator. Mais à vrai dire, il ne possède point cette vertu, ni dans un sens, ni dans l'autre. Ah ! S'il l'avait, nous pourrions être tranquilles sur son sort : il y gagnerait bien sûr de devenir la langue du conseil des ministres et ce serait peut-être en breton que M. Loubet saluerait le tsar.

Et quelles autres objections peut-on faire, se demande M. Loth. Craint-on quelque danger de frontières ? Mais nous n'avons que de l'eau pour frontière. Vraiment, conclut-il, le breton peut être enseigné sans faire courir le moindre risque à l'unité française. Il possède un intérêt linguistique plus grand que celui du latin et du grec ; il possède aussi un puissant intérêt littéraire. On ne peut aujourd'hui se passer de la littérature celtique. Les lettres françaises qui ont fait le monde du Moyen Age sont tributaires des lettres celtiques par leurs romans de la Table ronde et presque toutes leurs œuvres de cette époque. L'Union régionaliste bretonne a bien raison et doit être sincèrement remerciée des efforts qu'elle fait pour la conservation de notre belle langue nationale.

La soirée s'est terminée par une audition du *Ty Kanerien Breiz* dont nous parlerons plus loin.

Deuxième journée : dimanche 22 septembre

La deuxième journée était une journée de fêtes. Le programme comprenait : concours de binious, concours de costumes, représentation du théâtre breton, séance du *Ty Kanerien Breiz*.

Concours de binious. Vingt trois groupes de sonneurs ont pris part au concours de binious. A dix heures, ils ont fait ensemble leur entrée en ville, soufflant tous à qui mieux mieux des airs différents, parmi lesquels dominait de temps à autre l'*An hini goz*. On imagine aisément l'effet pittoresque et puissant mais peu harmonieux, de cette cacophonie. Nos binious ont vraiment besoin de quelques études d'ensemble ; il y aurait là un essai intéressant à tenter, si quelque chef d'orchestre voulait bien essayer de plier les indépendantes bombardes aux exigences du rythme et de la mesure.

Quoiqu'il en soit, la troupe bruyante et enthousiaste est arrivée sans encombre place Nationale où une estrade avait été dressée pour les membres du jury que présidait M. le juge de paix Rodallec. Là, deux par deux, les sonneurs ont tour à tour défilé et fait entendre de leur mieux les airs de leur choix devant un public nombreux qu'intéressait l'originalité du spectacle.

Plusieurs groupes ont fait preuve de qualités très sérieuses et surtout de très agile doigté. D'une manière générale, cependant, on peut dire que ce qui manque le plus à nos sonneurs c'est l'inspiration. Il est vrai que l'instrument ne se prête point à tous les genres, mais ce n'est pas une raison pour que l'*An hini goz* fasse le thème de presque toutes les variations. Les bombardistes semblent plutôt rechercher la difficulté que la mélodie ; ils se sont montrés souvent virtuoses, rarement artistes, et peut-être serait-il bon à un prochain concours de spécifier que chacun devra jouer un air de sa façon, et attribuer à la valeur de cet air au moins autant d'importance qu'à la manière plus ou moins habile dont on en aura hérié les variations de triples croches et de notes imprévues.

Quoiqu'il en soit, après plus de deux heures d'audition, le jury a décerné les récompenses suivantes :

1^{er} prix , Gestin et Salain ; 2^o Goulic et Coroler ; 3^o Gourmelin et Rolland ; 4^o Bihan et Pouliquen ; 5^o Huiban et Lessard ; 6^o ex-oequo Guernalec et Louis Bihan, Par cet Bail ; 7^o Lessard et Guernalec ; 8^o Cottonnec et Naour.

Le concours de Costumes. Le concours de costumes est la partie de la fête qui a le plus souffert du mauvais temps. Dès midi en effet la pluie s'est mise à tomber et elle a augmenté progressivement jusqu'à devenir bientôt continuelle. Le temps menaçait d'ailleurs depuis la veille et cette circonstance a certainement retenu aux environs nombre de concurrents et de concurrentes.

Les étrangers venus pour admirer de nombreux costumes ont donc eu de ce côté quelque désappointement. En revanche, si les costumes étaient relativement peu nombreux, la plupart d'entre eux étaient vraiment remarquables, soit par leur ancienneté, soit par leur richesse, et les objectifs des photographes ont trouvé à s'employer.

Les prix suivants ont été décernés :

Femmes : 1^{er} prix, 40 fr. Mme Kerhervé, Quimperlé ; 2^o, 30 fr. Mlle Pichavent, Pont l'Abbé ; 3^o, 20 fr. Mlle Kerfréguen, Querrien ; 4^o, 10 fr. Mlle Bolloré, Quimperlé ; 5^o, 10 fr. Mme Gloanec, Riec ; 6^o, 5 fr. Mlle Cottonnec, Quimperlé ; 7^o, Mme Clémence Colin, Riec.

Hommes : 1^{er} prix, 25 fr. Hervé Corven, sculpteur, Scaer ; 2^o, 15 fr. Joachim Le Moing, Plonévez-Porzay ; 3^o, 15 fr. Jacques Vincent, Saint-Tugdual(Morbihan) ; 4^o, 10 fr. Quentel, Riec ; 5^o ex-aequo Pierre Gallic et Jean Maguer, Querrien.

Groupes : famille Paltern, de Langonnet.

Le théâtre breton. A 3 h. ½ a commencé dans la salle des halles la représentation du théâtre breton par la troupe de Ploujean, dirigée par son dévoué fondateur M. Cloirec, tout récemment élu député du Morbihan.

Cette représentation a eu indiscutablement un très grand succès d'affluence. Malgré le prix élevé des places (5 fr. les chaises réservées et 0 fr. 50 les galeries) toutes étaient occupées et on a même dû refuser du monde. Dire que tout ce public a été enthousiasmé serait exagéré. Il nous est revenu des plaintes assez amères.

La partie du public qui pouvait entendre les acteurs se composait en grande partie de personnes qui ne les comprenaient point, tandis que celles qui les auraient compris se trouvaient reléguées au fond de la salle d'où on ne pouvait guère qu'apercevoir les gestes. A cela, il était difficile de remédier et somme toute une représentation bretonne n'est faite, bien entendu, que pour les personnes comprenant le breton. On s'est plaint plus à raison de la longueur du spectacle qui ne s'est terminé que vers six heures et demie sans que cependant il y ait eu d'entracte exagéré. C'était trop long, d'autant plus que dès cinq heures bon nombre de spectateurs quittaient la place et que, pendant la fin de la représentation, le brouhaha des entrées et sorties achevait d'empêcher d'entendre et de comprendre.

Une autre fois, il serait peut-être bon de se montrer moins exclusif et de partager la représentation entre une pièce en breton et une pièce en français, de manière à contenter tout le monde. En tout cas, la trop grande longueur du spectacle sera certainement à éviter.

J'allais omettre de dire qu'on a joué le *Mystère de Saint Gwénolé*, avec nouvelle adaptation de T. Le Garrek et une tragédie du facteur Rolland, de Guerlesquin, *Ar Vizventi*, l'ivrognerie.

Troisième journée : lundi 23 septembre

C'est en cette troisième journée que s'est tenu le congrès proprement dit.

La première séance s'en est ouverte à neuf heures à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Kerviler, assisté de MM. Loth, Ernault, de l'Estourbeillon. On remarque également dans la salle Mme Mosher, les chanteurs du Ty Kanerien Breiz, M. Hamonic, l'habile éditeur de cartes postales bretonnes, M. Cloirec, M. René Saïb, Mme Madeleine Desroseaux, etc .

[... Lecture de quelques lettres ...]

Après ces préliminaires, quelques questions sont choisies, sur la proposition de M. Kerviler, pour le congrès de l'an prochain. Dans la section économique : question de la pêche au chalut et de la pêche à la voile ; celle des syndicats de pêcheurs pour la vente du poisson ; et celle de la condition sociale des serviteurs ruraux ; dans la section de décentralisation : les unités territoriales au point de vue breton ; dans la section des beaux-arts : l'étude des transformations du costume breton. Il est d'ailleurs bien entendu que toutes autres questions pourront être traitées et que la liste qui précède n'a que la valeur d'une indication.

La parole est ensuite donnée à M. Lajat, secrétaire de la section d'histoire et de littérature, pour un rapport au nom de la section ; et pour un autre rapport sur la Ligue gaëlique d'Irlande. Dans le premier rapport M. Lajat rappelle les ouvrages d'auteurs bretons parus dans l'année et l'action des revues bretonnes ; dans le second il fait valoir divers détails de l'organisation de la Ligue gaëlique, détails qu'on pourrait peut-être utilement introduire dans l'organisation de l'U.R.B. [...]

Une commission de sept membres est chargée d'étudier d'une manière générale les principes de la Ligue gaëlique en vue de transformation, s'il y a lieu, des statuts de l'U.R.B. Cette commission est ainsi composée : MM. Loth, Le Braz, de l'Estourbeillon, Vallée, Jaffrenou, Lajat et Le Berre.

M. René Saïb annonce ensuite aux congressistes la nouvelle publication vulgarisatrice qu'il a entreprise de chansons populaires bretonnes, avec le concours de Loeiz Herrieu, et des traducteurs Gwenhaël, Madeleine Desroseaux, etc. [... discours de René Saïb sur la musique bretonne ...]

M. René Saïb reconnaît d'ailleurs qu'on semble commencer à comprendre la nécessité d'entrer dans cette voie. Déjà, grâce au phonographe, MM. Vallée, Jaffrenou, Le Moal, d'autres encore, ont recueilli dans le Tréguier bon nombre de mélodies qui ont été publiées en petites brochures ; dans

le pays de Guémené et le nord du Morbihan M. Loth a recueilli de la même manière un millier d'airs fort intéressants, et ces airs seront publiés un jour ou l'autre.

La nouvelle publication lancée par le *Clocher Breton* sous le titre *Sonneneu ar vro*, Les Voix du Pays, sera surtout populaire et destinée à être vendue dans les campagnes au prix de 0 fr. 10 le fascicule contenant en général deux chansons, peut-être parfois trois, avec texte breton et traduction française rythmée.

[... rapport de M. Jaffrenou sur le congrès de Dublin - discussion avec M. Loth sur la langue cornique ...]

Séance de l'après-midi.

La séance de l'après-midi s'ouvre par le rapport de M. Le Berre sur la fédération des étudiants bretons. [... Long rapport sur les activités des étudiants de la fédération en particulier la naissance du groupe de chanteur Ty Kaniri Breiz (Berthou, Le Moal, Jaffrenou, Le Berre, ...)...]

M. l'abbé Gavé, l'archéologue bien connu lit ensuite un rapport documenté sur l'enseignement primaire pendant la révolution, et cite en particulier l'article 3 de la loi de Brumaire an II, d'après lequel « la langue bretonne peut-être employé dans les écoles comme moyen auxiliaire d'éducation ».

Enfin M. Ernault lit son rapport et celui de M. Buléon sur les pièces bretonnes présentées aux divers concours que l'U.R.B. a pu organiser grâce à la générosité de Mmes Mosher et Webb qui ont donné à cet effet une somme de 800 fr.

Les résultats, proclamés le lendemain dans la salle des halles, sont les suivants :

Recueils de poésies bretonnes – 1^{er} prix 25 fr. Le Garrec ; 2^o, 20 fr, Gab Liskildry ; 3^o, 20 fr., Charles Rolland ; 4^o, 15 fr. Yves Berthou ; 5^o, 15 fr. Pronost, Pierre ; 6^o, 10 fr. R.P. Bourdoulous.

Mentions honorables : Le Mével, Méliat, Gwennou, Cozic, Podeur, Yves Le bras, etc.

Gwersiou. 1^{er} prix, 50 fr. Le Garrec ; 2^o, Le Mével ; 3^o Rolland.

Mentions honorables : Naden, Liskildry, Pronost, Berthou, Le Bras.

Concours du drame « Ar Vezventi » - 1^{er} prix, Le Garrec, de Plouigneau ; 2^o Le Moal (Dirnador) ; 3^o Ch. Rolland ; 4^o Simon Le Beaudour ; 5^o Yves Le Braz.

Concours de sônes – 1^{er} prix, Job Er Gléan ; 2^o Gab Liskildry ; 3^o Le Garrec.

Les élections annuelles

Les élections annuelles se sont faites rapidement à la fin de la séance de l'après-midi et donnent les résultats suivants :

Bureau central :

Directeur, M. Kerviler

Vice président, M. Cloirec, député de Morlaix

Délégué général M. de l'Estourbeillon, député de Vannes

Secrétaires, MM. Berthou et Le Berre

Trésoriers, MM. Picquenard et Miard

Deux membres nouveaux sont adjoints au bureau de la section de langue bretonne qui sera désormais composée de MM. Vallée, Jaffrenou, abbé Buleon, Ernault, abbé Roudot.

Section économique : MM. Pitet, Kerviler fils et F. Guyon, de Saint Briec.

Section d'histoire et de littérature : MM. Tiercelin, René Saïb et Lajat, réélus.

Section des beaux-arts : MM. Bourgault-Ducoudray, Parker, Le Fustec

Section de décentralisation : MM. De Chateaubriant, de l'Estourbeillon, Grivart, réélus.

Il est décidé en outre qu'un bulletin annuel avec le compte-rendu des séances sera publié avant le premier janvier.

Pour le siège du prochain Congrès, on parle d'Auray et de Guérande : la première de ces villes semble devoir l'emporter, mais aucune décision ne peut, bien entendu, être prise encore.

Enfin, M. Kerviler annonce, aux applaudissements de l'auditoire, qu'il est question qu'un prochain congrès panceltique se tienne dans deux ou trois ans à Rennes et que pour ce congrès, on tâchera d'obtenir des autorités compétentes, la salle des Etats de Bretagne.

Mardi 24 septembre

Cette dernière journée devait être occupée en grande partie par une excursion à Sainte-Barbe du Faouët, mais devant le temps incertain, on a dû renoncer à cette excursion.

Les congressistes en ont profité pour tenir une séance supplémentaire le matin, ce qui a valu d'entendre un intéressant rapport de M. Le Moal sur l'enseignement du breton au collège Saint-Charles, près de Saint-Brieuc.

[... Nomination des membres correspondants dans les divers arrondissements bretons ...]

La session a été ensuite déclarée close, et la journée s'est terminée par une séance du Ty Kanerien Breiz l'après-midi et un banquet populaire le soir, à 2 fr. la carte, dans la salle des halles.

[...]

La musique municipale a joué, avec une perfection remarquée, plusieurs morceaux, entr'autres la *Marseillaise* et l'*Hymne russe* et pour finir, les chanteurs du Ty Kanerien breiz ont chanté le *Bro goz ma zadou* de Jaffrenou, sur l'air de l'hymne gallois.

[... Toasts et don de Mme Mosher ...]

Le Ty Kanerien Breiz

Point n'est besoin de présenter à nos lecteurs l'enthousiaste assemblée du Ty Kanerien Breiz que, de son air inspiré et de sa barbe magique, l'archibarde Ervoan Berthou, de Pleubihan, conduit irrésistiblement à tous les succès. On y trouve les bardes Taldir, Dir-na-dor, Barh-Evel, Abalor, etc, autrement dit Jaffrenou, Le Moal, Sagory, Le Berre, de Kerangué, Picquenard, Lajat, Even.

Il faut entendre la troupe joyeuse entonner à pleine voix « Kanouen ar c'hloarek » la « chanson de l'étudiant » sur un entraînant air de marche breton, énergique et martelé :

Me la en dro
Dizoursi braz ha dîneç'h
Ato !

[...]

Le succès principal a été sans contredit pour Marc'harit Phulupp qui, malgré ses soixante-quatre ans, et grâce à la libéralité de Mme Mosher, est venu prêter son concours original et intéressant. A la fin, le public des galeries chantait avec elle les refrains appris. Tous les bardes du Ty Kanerien Breiz ont été également applaudis tour à tour dans leurs chœurs, leurs chansons, leurs poésies bretonnes ou françaises ; René Saïb et Loeiz Herrieu ont chanté plusieurs des chansons des *Voix du Pays*, Herrieu chantant le texte breton et René Saïb le texte français ;

[...]



///

Union Régionaliste Bretonne

Kevredigez Bro-Vreiz.

CONGRES DE
CONCOURS

KENDALC'H
KENSIRVADEK WAR

Prix

Priz

M

Gounezet Gant

Le 19

Ar 19

Le Président de l'U.R.B.
Le Président de la Section de Bretagne

Pener ar K.B.V.
Sturier ar Gervez Regionalist.

J. VAN DER WEGH

M

N° 883

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COUPURES PARIS

TÉLÉPHONE
N° 101.50

ASCENSEUR

Le COURRIER de la PRESSE

Fondé en 1889. A. GALLOIS, Directeur
21, BOULEVARD MONTMARTRE, PARIS
FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES
SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

10 Journaux du monde du COURRIER
ques, renseignements divers.
LA PRESSE pour coller les Coupures
-tab. Tarifs, Desins: Franco

Journal : *La Province*

Date : NOVEMBRE 1902

Adresse : LE HAVRE

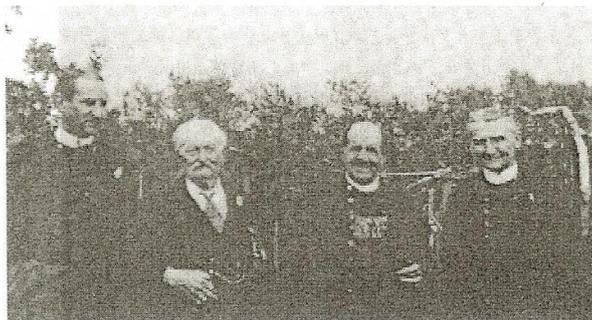
Signé :

Auray. — L'Union régionaliste bretonne fondée, il y a cinq ans, par M. Kerviler a tenu ses assises le 28 septembre, au milieu de grandes fêtes : retraite aux flambeaux, conférences, chansons bretonnes, excursion à Carnac, concours de binious et représentation de deux mystères bretons.

TARIF : 0 fr. 30 par coupure envoyée.

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de tems limité.	}	par	100 coupures.	25 francs.
		»	250 »	55 »
		»	500 »	105 »
		»	1000 »	200 »

De L'ESTOURBILLON.



De gauche à droite : Camille Le Mercier d'Erm, le marquis de L'Estourbillon, Léon Le Berre et Taldir Jaffrenou

L'Union Régionaliste Bretonne en 1905

Patron d'Honneur

Théodore Hersart de la Villemarqué

Présidents d'Honneur

M. René de Kerviler - Inspecteur des Pont et Chaussées en retraite. Ancien Directeur de l'U.R.B

Madame A. Mosher - insigne bienfaitrice de l'U.R.B

Le Bureau Central

Directeur : Marquis de l'Estourbillon, Député du Morbihan

Sous-Directeur : Jos. Parker

Secrétaire généraux :

-Pays bretonnant : Léon Le Berre et Loiez Herrieu

- Pays gallo : Comte de Laigue

Trésorier : M.Mellacq

Trésorier-adjoint : M.Véran

Organisation des sections

Section économique et de décentralisation

Président : Yann Morvan

Vice-Président : A.Lajat

Secrétaires : J.Choleau et Albaret

Section de langue bretonne

Président : M.l'abbé Buléon

Vice-Présidents : MM.Emile Ernault et Even

Secrétaires : MM.l'abbé Roudault et Caurel

Section d'histoire et littérature

Président : Charles de Calan

Vice-Présidents : Naudin

Secrétaire : H. de la Guichardière

Section des Beaux-Arts

Président : M.Bourgault-Ducoudray

Vice-Présidents : MM.l'abbé Guillerm et Hernot

Secrétaire : Sullian Collin

Commission exécutive pour 1906

MM. J.Loith, Vallée, Pilven, Philouze et de Kérangwé



Le bulletin annuel de l'Union Régionaliste Bretonne, diffusait l'ensemble du travail réalisé par ses membres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
TOULOUSE

Secrétariat général

N° 270

INSTITUT DES PROVINCES DE FRANCE

FONDÉ EN 1839 PAR M. DE CAUMONT

Congrès scientifique, annuel (1832). — Congrès des délégués des Sociétés savantes à Paris, annuel (1850).

Le PRÉSIDENT du Conseil d'Administration,

~~et Directeur Général.~~ DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Vu la proposition de M. H. Du Chatelier, pour
être nommé membre de l'Institut
des Provinces de France

Vu la délibération du CONSEIL D'ADMINISTRATION datée de Toulouse,
le 1^{re} Février 1877.

ARRÊTE :

ART. I. — Monsieur René Socquard-Kerviler,
Ingénieur à St Nazaire, Loire-Inférieure

Est nommé : Correspondant pour l'arrondissement
de St Nazaire

ART. II. — M. le Secrétaire Général chargé de la section administrative
notifiera cette décision à M. LE BARON DE RIVIÈRES, trésorier général, château
de Rivières, par Gaillac (Tarn), et à MM. les Sous-Directeurs et Secrétaires
Généraux Correspondants.

Le Président du Conseil d'Administration
~~et Directeur Général.~~

C^{te} DE TOULOUSE-LAUTREC.

Pour expédition :

Paris le 12 février 1877

Le Secrétaire Général
chargé de la section administrative.

(M. de) Laforgue

ANNUAIRE DE BRETAGNE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

POUR L'ANNÉE

1897

PAR

René KERVILER et Paul SÉBILLOT

Bibliographes bretons

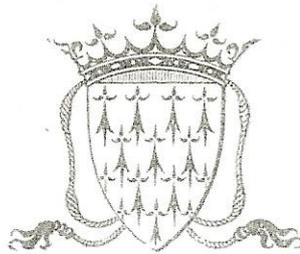
AVEC LA COLLABORATION DE

MM. RÉGIS DE L'ÉSTOURBEILLON, O. DE GOURCUFF,

PAUL GUIEYSSE, J. LOTH,

PAUL PERRET ET AUTRES ÉCRIVAINS BRETONS

*Illustré de nombreux fac-simile de dessins & de portraits
et accompagné de cartes et de diagrammes*



RENNES

J. PLIION ET L. HERVÉ, LIBRAIRES

5, Rue Motte-Fabiet, 5

1897

*Sociétés savantes,
littéraires
et historiques*

René Kerviler participait à l'activité de nombreuses sociétés :

Membre de la société polymathique du Morbihan
Membre correspondant des sociétés archéologiques du Finistère, des Cotes du Nord et d'île et
Vilaine

Inspecteur de la société française d'archéologie pour la Loire inférieure

Vice président de la société archéologique de Nantes

Président de la société de géographie de Saint Nazaire

Membre de la société bretonne de géographie

Président de l'union régionaliste bretonne

Président d'honneur de la société des bibliophiles bretons

Président de la commission de la bibliothèque municipale de Saint Nazaire

Membre associé correspondant de la société des antiquaires de France

Secrétaire général adjoint de la société d'émulation des Cotes du Nord

Correspondant du ministère de l'instruction publique

Président de la société des régates internationales de l'ouest

Vice président de la société d'instruction populaire de Saint Nazaire

Fondateur président de la nazairienne, société de tir et gymnastique du 87^o régiment territorial
dont la devise était: " union et patrie ".

Distinctions.

Chevalier de la légion d'honneur

Officier de l'instruction publique

Commandeur de saint Grégoire le grand et d'Isabelle la catholique

Croix de Simon Bolivar

Palmes académiques

Nominations dans les sociétés littéraires

Correspondant de la société des Antiquaires de France

La Société des Antiquaires de France, sur le rapport qui lui a été fait, dans sa séance du 6 décembre 1876, a admis au nombre de ses associés correspondants nationaux Monsieur Kerviler René à Saint Nazaire (Loire inférieure).

*En foi de quoi, la Société a délivré le présent diplôme
A Paris le 20 Décembre mil huit cent soixante seize.*

Correspondant de l'institut des provinces de France

Vu la proposition de MM du Chatellier père et fils, Marionneau membre de l'institut des provinces de France

Vu la délibération du conseil d'administration datée de Toulouse, 1^{er} février 1877

Arrête :

Monsieur René Pocquard Kerviler ingénieur à St.Nazaire, Loire Inférieure, est nommé correspondant pour l'arrondissement de St.Nazaire.

Lauréat des palmes académiques

Académie de Rennes

Nantes le 21 avril 1877

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je tiens à votre disposition l'arrêté ministériel par lequel vous êtes nommé officier d'académie, ainsi que l'étui renfermant les palmes qui vous sont destinées.

Dans le cas où vous ne pourriez pas les faire prendre dans mes bureaux à la préfecture de Nantes, je vous prie de m'indiquer par quelle voie vous désirez que je vous les fasse parvenir.

L'inspecteur d'académie.

Correspondant du ministère de l'instruction publique

Ministère de l'instruction publique

Le ministre de l'instruction publique et des beaux arts arrête :

Est nommé correspondant du ministère de l'instruction publique :

M. René Kerviller, ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint-Nazaire, (Loire Inférieure)

Fait à Paris le 17 mai 1884

A. Fallières

Croix de Simon Bolivar

Ministerio de relaciones exteriores

Estados Unidos de Venezuela

Caracas Mayo 14

Séñor

*Tengo à honra acompañar à Usted el diploma que el Ilustre Americano **Présidente de la Republica** ha espedido concediendole el uso de la medalla del busto del libertador Simon Bolivar, que es la mas alta distincion que concede Venezuela à sus servidores y hombres eminentes.*

Con sentimientos de consideracion mui distinguida, soy de Usted atento servidor.

Société des Antiquaires de France.

La Société des Antiquaires de France, sur le rapport qui lui a été fait, dans sa séance du 5 novembre 1865, a admis au nombre de ses membres correspondants méritaires Monsieur le capitaine Rossignol de la Chapelle, (Ponchartraine).

En foi de quoi la Société a délivré le présent diplôme.

A Paris le 23 Décembre mil huit cent soixante-cinq.

Le Président,

Le Secrétaire,

Le Trésorier,

Touté et scellé par nous, Electrice de la Société,



Bibliothèque Nationale.

*Entrée dans la Salle de Travail
du Département des Manuscrits*

Valable jusqu'au le 29 juin 1873 inclusivement.

Monsieur Oscar Kivier

SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE FER DE L'ANJOU ET DES FORGES DE SAINT-NAZAIRE

CAPITAL 10,000,000 DE FRANCS

N° 64, Rue de la Chaussée d'Antin, Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE *Ordinaire*
Du 29 avril 1873
à 4 heures à Siège Social

Nombre d'Actions Nombre de Voix

CARTE D'ADMISSION

à *Oscar Kivier*
demeurant à *Saint-Nazaire (Finistère)*
pour *1873* Actions

Le Secrétaire général.
Patry

NOTA. — Cette Carte est personnelle.

SOCIÉTÉ D'EMULATION DES CÔTES-DU-NORD

ANNÉE 1888

M. Socard-Kivier

Membre de la Société.

Le Président,
J. Guéhen

Cette Carte donnera au titulaire, avec sa famille, la libre entrée aux Expositions et aux Séances du Congrès Pomologique de Saint-Brieuc, du 22 au 28 Octobre.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES
DE L'OUEST DE LA FRANCE

Monsieur René Kerviler

Membre correspondant à vie.

Les Séances se tiennent le premier Vendredi de chaque mois à 8 h. du soir
au MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE NANTES
Entrée par la Conciergerie, rue Athenas.
(Les mois de Août, Septembre et Octobre exceptés)

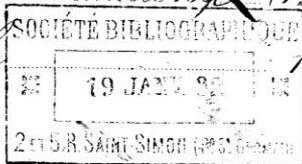
SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

5, Rue Saint-Simon, 5

N° ~~500~~

*Recu de Mr. René Kerviler, Ingénieur en Chef
Quai du Commerce à Saint-Nazaire (Loire-Inf.)
la somme de ~~Dix~~ *10* F^{cs} pour
sa cotisation de l'année 1892 (1^{er} Janvier au 31 Décembre.)*

Paris, le



1892

L'Agent Général:

[Handwritten signature]

M^{me} René Kerviler

[Handwritten signature]

INSPECTION
DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes, le 21 Avril 1877.

N^o

Monsieur,

Objet :

J'ai l'honneur de vous informer que je tiens à votre disposition, l'arrêté ministériel par lequel vous êtes nommé Officier d'Académie, ainsi que l'étui renfermant les palmes qui vous sont destinées.

Dans le cas où vous ne pourriez pas les faire prendre dans mes bureaux à la Préfecture de Nantes, je vous prie de m'indiquer par quelle voie vous désirez que je vous les fasse parvenir.

Agitez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

F. Inspecteur d'Académie,

(Signature)

M. Kerviler, Ingénieur des Ponts et Chaussées à St Nazaire,
Correspondant du Comité des Travaux historiques.

Ministère
de l'Instruction Publique
et des Beaux-Arts

Direction du Secrétariat

2^e Bureau

N^o de l'Enregistrement

Prière de reproduire en marge
de la réponse, le numéro ci-dessus.

Objet:

avis
de nomination.

Envoi
d'Ampliation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 31 Mai 1884

Monsieur,

Le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques vient d'être
appelé à réviser la liste de ses correspondants, conformément à l'arrêté
du 5 Mars 1884.

J'ai l'honneur de vous annoncer que, sur sa proposition
et par un arrêté dont vous trouverez ci-jointe ampliation, je vous ai
conservé le titre de correspondant du Ministère de l'Instruction
Publique.

Cette décision consacre le mérite de vos travaux personnels,
et j'ai l'espoir, Monsieur, que vous voudrez bien continuer et rendre
encore plus fréquentes, si c'est possible, les relations que vous avez
eues jusqu'ici avec le Comité des Travaux Historiques et
Scientifiques.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération
la plus distinguée.

Pour le Ministre
de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Le Sous-Secrétaire d'Etat,

Lug. Durand

Monsieur René Ferriller Ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint Nazaire

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE
ET DES BEAUX-ARTS

Cabinet

Bureau de l'Enregistrement général
ET DES AMPLIATIONS

N^o 611.2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Ministre de l'Instruction publique
& des Beaux-Arts.

Arrête :

Est nommé cor-
respondant du Ministère
de l'Instruction Publique :

M. René Peroyller,
ingénieur des Ponts et Chaussées,
à Saint Nazaire, (Loire
Inférieure).

Fait à Paris, le 17 Mai 1884.

Signé : A. Fallières,

POUR AMPLIATION ~~extra~~ ^{extra} ~~dit~~,

Le Chef du Bureau de l'Enregistrement général
et des Ampliations,

[Signature]

Ministerio
de
Relaciones Exteriores

Estados Unidos de Venezuela.

Caracas Mayo 14 de 18.

Señor

Tengo a honra acompañar a U.
el diploma que el Ilustre Americano
Presidente de la Republica ha expedido,
concediéndole el uso de la medalla del Busto
del Libertador Simon Bolivar, que es la
mas alta distincion que concede Venezuela a
sus Servidores y hombres eminentes.

Con sentimientos de Consideracion
muy distinguida.

Soy de Ud. atento Servidor.

M. Salazar

Monsieur Tocard Kervick
Ingenieur des Ponts et Chaussées.



G U Z M A N B L A N C O

*Padre Americano Dignificado y Regenerador de Venezuela
Presidente Constitucional de las Estados Unidos de Venezuela*

S.º S.º S.º

*En ejercicio de la autorización conferida al Ejecutivo Nacional por el acto Legislativo
de 11 de Marzo de 1854.*

Vengo en conceder la Medalla del Libertador Simón Bolívar al

Señor Socorro Xerri

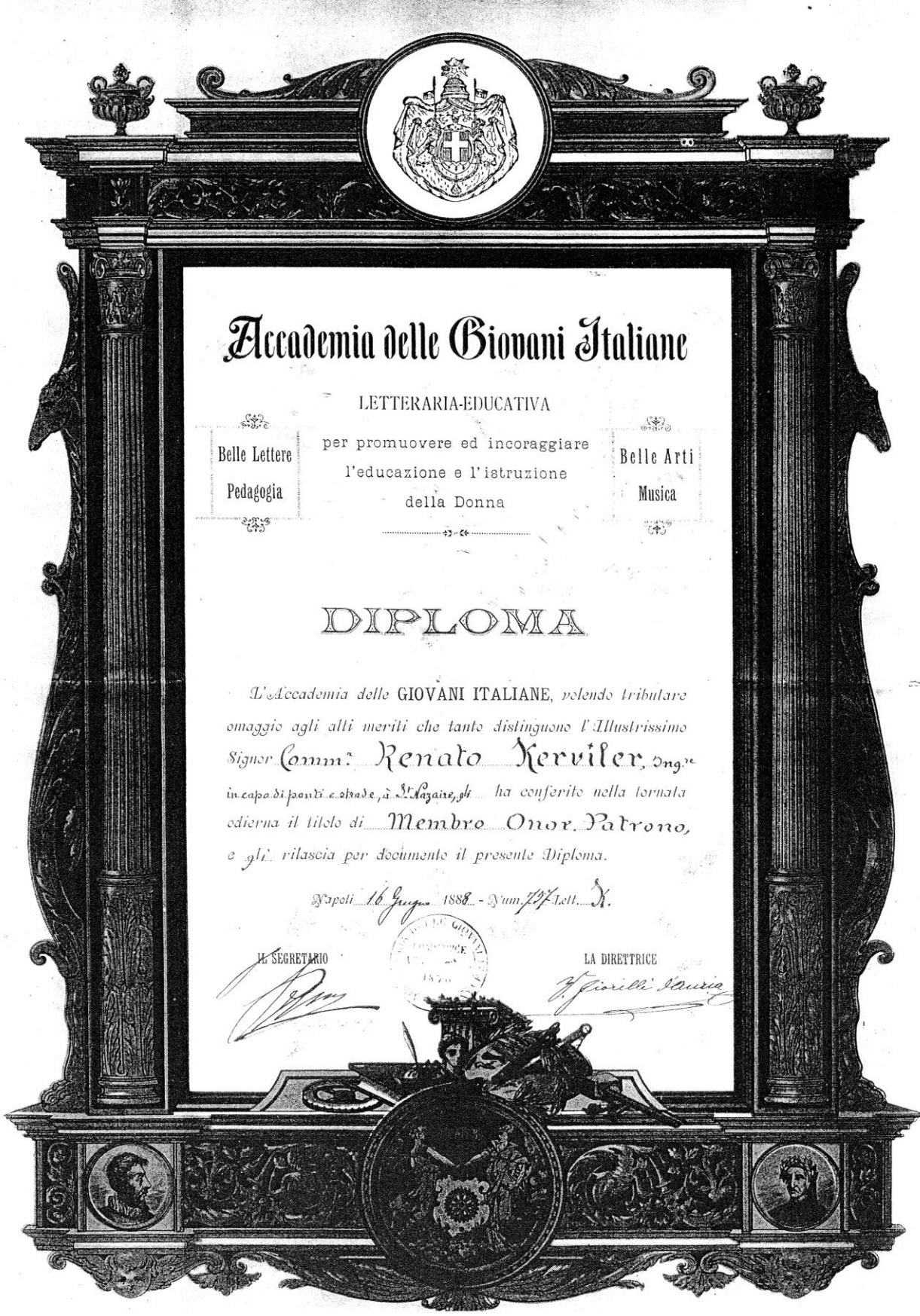
ingenuo y en sus días ^{prelucos de San Marcos}

*Esta condecoración que lleva la efigie del H. Cerco fundador de cinco Repúblicas
Sudamericanas, es el más preciado honor con que la Patria premia a sus notables
servidores, así como también a aquellos que, sean o no sus hijos, se hacen dignos por su
mérito sobresaliente, de tan calificada y honorable distinción.*

*Dado, firmado de mi mano y referendado por el Ministro de Estado en el
 Despacho de Relaciones Exteriores, en Caracas a 14 de Mayo de 1879.*

Ministro de Relaciones Exteriores

M. Blanco



Accademia delle Giovani Italiane

LETTERARIA-EDUCATIVA

Belle Lettere
Pedagogia

per promuovere ed incoraggiare
l'educazione e l'istruzione
della Donna

Belle Arti
Musica

DIPLOMA

L'Accademia delle GIOVANI ITALIANE, volendo tributare omaggio agli alti meriti che tanto distinguono l'Illustrissimo Signor Comm.^o Renato Nerviler, ing.^o in capo di ponti e strade, a St. Lazaire, gli ha conferito nella tornata odierna il titolo di Membro Onor. Patrono, e gli rilascia per documento il presente Diploma.

Napoli 16 Luglio 1888. - Num. 427 Lett. D.

IL SEGRETARIO



LA DIRETTRICE





Società Scientifica Letteraria Artistica

DEI

COLLABORATORI DELLA RIVISTA UNIVERSALE

DIPLOMA

Il Comitato Direttivo onorando il merito ha nominato il Signor
Ugo Venato Sewiler Scivigolo
Socio Collaboratore

VOLTRE, il 14 Agosto 1880

Il DIRETTORE

Prof. Augusto Marcati

LEO PP. XIII.

Q

Illucite Mihi salutem et apostolicam Benedictionem. Integritas vitæ, religionis sinceritas, spectabile erga Romanam Sedem obsequium, atque in exemplum famulas quibus cunctis, laudesque quædam modo impellunt ad peccatum tibi propensæ sollicitudines significacionis libenter animo tribuendum. Quare te a quibusvis incommutationibus et interditi, atque coarctationibus sententiis, censuris et poenis, quoniam modo vel quaris de curso later, si quas forte incurrens, huius tantum rei gratia abolerentur et abolitum fore censuris huiusmodi Ordinis S. Gregorius Magni classis civilis aligimus facimus, liquet in omatissimum eandem Equitum coelum ad secedimus. Proinde tibi dilectus fili, concedimus ut proquibus Equitibus leges Ordinis vestre inducere, ac proquibus itens usque portare queat, nuncpe Curiam auream octogonam rubres ut proficere inagium S. Gregorius Magni in medio yfiontem, quea tania sicut rubra, antonius oris. Hæc, nullo pacto later et aliorum Equitum mare dependeat. Ne quod vero discrimen tunc in veste quam in Co ruce huiusmodi gestandis contingat, oppositum schema libe tradissemus. Datum Romæ apud Sanctum Petrum, sub. Annis Pictoris die VI Martii .M. D. C. C. L. X. R. N. R. V. P. T. J. Pontificatus Nostri Anno Decimoquinto.

A. Card. Serebawicki



*Licinius et. reconnoisse.
Nannetis, die XII Martii 1877.
+ Julius spinarius Nannetensis*

Association Artistique & Littéraire
DE BRETAGNE

Rennes, le 17 Novembre 1897.

Monsieur & cher Collègue,

La Première séance publique de l'année 1897-1898 aura lieu le Lundi 22 Novembre, à huit heures du soir, dans la Salle des Fêtes de l'Hotel de Ville, sous la présidence de M. Arthur de la Borderie, membre de l'Institut.

En vous invitant à y assister, nous vous en adressons le Programme.

Veillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Président général,

Arthur de la Borderie,
Membre de l'Institut.

Le Président Pour les Membres de la Section de la Section littéraire, de Musique,

J. Lotb. Loïc Petit, Joseph Bésau.

Le Secrétaire général,
Louis Tiercelin.

PROGRAMME

DE LA SOIRÉE DU LUNDI 22 NOVEMBRE 1897

Première Partie

- I. *Un soir d'hiver*, conte fantastique. R. PUGNO.
Pour piano, par M. C.-A. COLLIN.
- II. *Le bapléme de Clovis*, deux sonnets. X. BRENOT.
Par l'Auteur.
- III. *Lilas blancs*, mélodie. LACOME.
Par M^{me} RAUCH.
- IV. *La légende de l'abbaye de Lehon*, près A. DE LA BORDERIE,
Dinan, causerie. de l'Institut.
- V. *Nouvième quintette pour cordes*. MOZART.
Par MM. NOURY, J^h BÉSAU, DELREUVE,
RIELAND, MASSABAU.

Deuxième Partie

- I. *Hongroise*, grande mazurka de concert. Arnould Vivien.
Pour violon, par M. NOURY.
- II. *La châtée*, poème. X. BRENOT.
Par l'Auteur.
- III. { A. *Ne pleurez pas*, mélodie (GERMAIN). J^h BÉSAU.
B. *Sous bois*, mélodie (L. TIERCELIN). J^h BÉSAU.
Par M^{me} RAUCH, accompagné par l'Auteur.
- IV. *De la vie à la mort*, folklore d'Ille-et-Vilaine. A. ORAIN.
Lecture par l'Auteur.
- V. { A. *Un soir d'été*, rêverie. C.-A. COLLIN.
B. *Chanson de l'eau*. H. LUTZ.
Pour piano, par l'Auteur.
- VI. *Nocturne*, transcrit par Sarasate. CHOPIN.
Pour violon, par M. NOURY.

Le piano à quene d'Évad obligamment prêtés par la maison Bossard-Bonnel.

MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE
DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES

DIRECTION DU SÉCRÉTARIAT
1^{er} BUREAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 21 Décembre 1886,

Avis de nomination.
Envoi d'ampliation

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que, sur la proposition du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, et par un arrêté dont vous trouverez ci-joint ampliation, je vous ai conservé le titre de Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.

Cette décision consacre le mérite de vos travaux personnels et j'ai l'espoir que vous continuerez et rendrez plus fréquentes, si c'est possible, les relations que vous avez eues jusqu'ici avec le Comité.

Je vous prie, Monsieur, de vous rappeler en terminant, que la liste des correspondants est renouvelée tous les deux ans et que, je me verrais contraint, aux termes des règlements administratifs, de considérer votre silence, pendant cette période, comme une démission.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée

Le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts,

Pour le Ministre et par autorisation:

Le Directeur du Secrétariat,

Monsieur René Kerviler

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique

LA "PÉDALE NAZAIRIENNE"

SIÈGE SOCIAL:

12, Place Marceau, 12



Saint-Nazaire, le

Mai

1899

Monsieur de Keribar

Monsieur,

La Société Pélopie, édifiée "La Pédale Nazairienne" commença dimanche prochain 7 Mai, ses réunions de courses de cette année, au "Fédorane" de l'Océan, nous venons vous prier de vouloir bien accepter, la présidence d'honneur de ces réunions.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre haute estime et de notre haute considération distinguée.

Pour le Bureau
Le Secrétaire

SOCIÉTÉ MIXTE

de

Tir et de Gymnastique

LA NAZAIRIENNE

St-Nazaire, le *Janv* 1901



Monsieur,

Vous êtes prié d'assister à la
Réunion du Conseil d'Administra-
tion de "La Nazairienne" qui aura
lieu le
à heures du
au bureau du Gymnase.

Le Président,

R. KERVILER.

ORDRE DU JOUR :

1. Installation des Membres élus à l'Assemblée
2. Nominations d'un Vice-Président, d'un Secrétaire
général et membres des Comités de Tir et de Gymnastique
3. Vote sur la Note Carême ci-jointe
4. Vote sur le Mois Présumé
5. Comptes et finances
6. Affaires diverses (A une voix, Tableau noir)

L'air du temps :

La France et la Prusse

Le pape et l'Italie

L'état et l'église

René de Kerviler vit à une époque où les Français, cherchant leur mode de gouvernement, ont décidé de les essayer tous, et comme cohabitent en France des monarchistes et des républicains, des catholiques et des anticléricaux et tous les mélanges possibles allant des nationalistes aux radicaux en passant par les bonapartistes les légitimistes et les orléanistes, sans oublier les boulangistes, les dreyfusards, les communards, les anarchistes, les socialistes et les syndicalistes ... il verra donc évoluer : un roi, bourgeois et libéral, un empereur, plus ou moins libéral, un gouvernement provisoire, jusqu'au boutiste, une commune, forcément radicale, et des républiques tour à tour conservatrices, modérées, opportunistes ou radicales. Ces différents gouvernements lui feront vivre des guerres (Mexique, Algérie, Etats pontificaux, 1870), des révolutions (1848, république de 1870, commune de 1871) et l'unification de deux pays européens : l'Italie et l'Allemagne. Il vivra la laïcisation de l'enseignement, avec l'expulsion des congrégations, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'affaire des inventaires des biens religieux, et enfin, sur le plan philosophique, la publication des théories de l'évolution, le développement de la sociologie, de l'ethnologie, la naissance du matérialisme et du socialisme, la remise en cause des enseignements de la Bible mais aussi le renouveau spirituel de la fin du siècle.

Le tout ne manquant pas de susciter en lui toutes sortes de réflexions et de réactions, qu'il exprimera sous formes de nombreux poèmes.

*La France
et
la Prusse*

La guerre Franco-Prussienne de 1870

la Commune

(D'après : Le camp de Conlie – Philippe Le Moing-Kerrand
Histoire de la guerre de 1870-1871 – A. Girard et F. Dumas
Historiquement correct - Jean Sévilla)

La succession d'Espagne

Après avoir renversé la reine Isabelle d'Espagne, les auteurs du *pronunciamento* de 1868, qui ne souhaitaient pas voir s'installer la République en Espagne, cherchaient en Europe un prétendant. La junte offrit la couronne à un prince prussien de trente-quatre ans, Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen et, en juin 1870, le roi de Prusse approuva la candidature de ce prince bavarois. Le samedi 2 juillet, la nouvelle fut connue dans la capitale française où elle fit l'effet d'un coup de tonnerre.

Les relations entre la France et la Prusse étaient très dégradées depuis de nombreuses années et tout particulièrement depuis 1866, à la suite de la défaite autrichienne devant les prussiens à Sadowa. La France, qui craignait une remise en cause de l'équilibre européen, voyait d'un très mauvais œil le dessein du chancelier prussien Otto Von Bismarck de réaliser à son profit l'unité des Etats allemands.

Il ne nous manque pas un bouton de guêtre

A Paris, l'effet de surprise passé, le gouvernement s'indigne et la presse commence à s'agiter. Le ministre des Affaires étrangères exige le retrait de la candidature Hohenzollern. Les journaux jettent de l'huile sur le feu. Les esprits s'échauffent et en quelques jours, le ton monte. Le lundi 11, le roi de Prusse, soucieux de désamorcer le conflit, « consentit à faire connaître au prince qu'il l'approuverait s'il envoyait en Espagne sa renonciation », et le 12, l'ambassadeur espagnol communique au gouvernement français le retrait de la candidature Hohenzollern. A Ems, notre représentant en Prusse, le comte Benedetti, au cours d'une entrevue avec le roi, se fait confirmer que le prince Léopold a renoncé à la couronne d'Espagne. Tout paraît réglé.

Cependant, dans la journée, pressé par le gouvernement, le chargé d'affaires français demande au roi qu'il « fournisse l'assurance que cette candidature ne serait plus posée de nouveau à l'avenir ». Guillaume s'en réfère à ce qu'il a dit le matin. Benedetti sollicite un nouvel entretien, qui ne lui sera pas accordé. Vers six heures du soir, le monarque envoie son aide de camp chez l'ambassadeur pour lui faire savoir qu'il n'a plus rien à lui communiquer. Alors, Bismarck présente aux journaux de Berlin sa propre version des faits, laissant supposer que notre représentant a été éconduit. Aussitôt le bruit se répand dans Paris que notre ambassadeur a été outragé.

Le 14, Napoléon III signe un décret appelant les réserves à l'activité. Dans la nuit, au château de Saint-Cloud, le conseil des ministres convaint l'Empereur de la nécessité de la guerre. Le vendredi 15, au Palais-Bourbon, dans une séance mémorable qui durera plus de onze heures, Emile Ollivier réclame « d'un cœur léger » le vote des crédits militaires, qu'il obtient malgré de très vives réactions de l'opposition. Le ministre de la Guerre, Edmond Le Boeuf, a en effet affirmé que l'armée n'attend que les ordres. « Nous sommes cinq fois prêts ;

il ne nous manque pas un bouton de guêtre. ». La voix de Thiers a bien du mal à se faire entendre : « *Est-il vrai qu'au fond votre réclamation avait été écoutée ? Est-il vrai que vous rompez sur une question de susceptibilité ? Voulez-vous que l'Europe dise que, lorsque le fond vous était accordé, pour une question de forme, vous avez fait verser des torrents de sang ? Je demande, à la face du pays, qu'on nous fasse connaître les dépêches qui ont déterminé de votre part une résolution qui est une déclaration de guerre. Je sais ce dont les hommes sont capables sous le coup de leurs émotions. (...) Je regarde cette guerre comme très imprudente.* » Le comte de Choiseul-Prasling s'exclame : « *On ne peut pas faire la guerre là-dessus... C'est impossible !* » Le même jour, Jules Favre demande communication des lettres par lesquelles le gouvernement prussien a notifié sa résolution. La proposition de Favre est rejetée par les deux tiers des votants : la majorité des députés souhaite en découdre. « Il y a longtemps, martèle Kératry, l'élue brestois, que, dans des circonstances pareilles, la Convention aurait cessé de délibérer pour agir. » Puis on passe au vote du projet de loi accordant au ministère de la Guerre un crédit supplémentaire de cinquante millions de francs. Le 17, le Corps législatif décide que les gardes nationaux mobiles sont appelés à se rendre « immédiatement » au chef-lieu du département.

Le mardi 19, la déclaration de guerre est transmise par l'ambassadeur de France à Berlin. Le 5 août, le corps expéditionnaire chargé de protéger les états du pape en Italie est rapatrié. Ces zouaves pontificaux, commandés par Athanase de Charrette, prennent le nom de légion des volontaires de l'ouest. Ils vont bientôt entrer en concurrence de recrutement avec « l'armée de Bretagne » de Keratry.

Sedan et Metz

Le 2 août a lieu un raid français sans lendemain dans Sarrebourg, puis Wissembourg est perdu. Le 6, l'attaque prussienne de Moltke se déclenche, sur deux fronts. L'Alsace est bientôt perdue, et la Lorraine également. Un mouvement enveloppant de Metz et de l'armée de Bazaine, se dessine.

L'empereur, Mac Mahon et l'armée de Chalon arrivent à Sedan, où se déroulent de sanglants combats. Les zouaves se distinguent, et malgré la charge de la cavalerie à Reichshoffen, l'empereur capitule le 2 septembre, il est fait prisonnier.

Le gouvernement de la défense nationale

A Paris, les opposants républicains saluent la défaite de l'empereur et, le 4 septembre, ils envahissent l'assemblée ; le tribun Gambetta, chef de file de l'opposition, proclame la déchéance de l'empereur. On se rue à l'hôtel de ville pour proclamer la IIIème république ; un gouvernement de la défense nationale, dirigé in extremis par le général Trochu se met en place. Gambetta est ministre de l'intérieur et Keratry, député de Brest, préfet de police.

Tous les députés de Paris votent pour la poursuite de la guerre.

Versailles est investit le 19 septembre. Le siège de Paris commence.

Le gouvernement envoie une délégation à Tours, en la personne de Crémieux, puis Fourichon et Glais-Bizoin. Les espoirs placés en eux se révélant vain, le 7 octobre on désigne Gambetta pour se rendre à Tours, en ballon. Il réunit alors sous son nom les ministères de l'intérieur et de la Guerre. En fait, Gambetta se laisse prendre au jeu de refaire 1789 et 1792, avec la levée en masse, l'invincibilité du peuple en armes et Valmy. Il lance la formule « la guerre à outrance ». L'objectif est de délivrer Paris, en faisant appel à de nouvelles forces.

L'armée de Bretagne

L'idée d'une ligue de l'ouest, lancée par Carré-Kerisouët, fait son chemin, et voit un début d'organisation. Mais, de crainte d'une sécession, et d'une nouvelle Vendée, les républicains font avorter le projet. Le comte de Chambord fait publier un manifeste concluant « *Effaçons jusqu'au souvenir de nos dissidences passées, si funestes au développement du véritable progrès et de la vraie liberté. Français, qu'un seul cri s'échappe de notre cœur : tout pour la France, par la France et avec la France* ». Le retentissement en est considérable, beaucoup de royalistes s'engagent comme volontaires.

Keraty réclame avec insistance à Gambetta, « à côté du souffle patriotique que vous inspirez, il y a l'organisation et la conduite des choses militaires qui vous échappent totalement » et il finit par obtenir tous pouvoirs pour lever un corps d'armée dans les départements de l'ouest, constitué d'abord des gardes mobiles, des gardes nationaux mobilisés, ... pour dégager Paris. « Périssent plutôt tout en province que Paris ne succombe » écrit-il. Le 22 octobre 1870, Gambetta ordonne donc la création d'une armée de Bretagne, pour renforcer l'action des armées de la Loire et du Nord. Keraty en est nommé commandant en chef, ne dépendant que du ministère de la guerre.

Georges Sand, dans son « journal d'un voyageur pendant la guerre », écrit, à propos de Gambetta : « quand il a apposé beaucoup de points d'exclamation au bas de ses dépêches et circulaires, il croit avoir sauvé la Patrie » ... « il prend tout sans choisir, il accepte sans prudence tous les dévouements » et, « sous prétexte de guerre aux Prussiens, beaucoup de Français mauvais ou incapables peuvent satisfaire leurs passions personnelles, ou nous jeter dans les derniers périls ».

Pour installer ses troupes, Keraty choisit le plateau de Conlie, près du Mans. Ce sera plus un camp d'instruction qu'un camp retranché. Il fait le tour des villes bretonnes (Rennes, St Briec, Brest, Quimper, Lorient, Vannes, Nantes, Laval) en y déclenchant un légitime enthousiasme patriotique. De toute la Bretagne, les bataillons de mobilisés rejoignent Conlie. Mais les armes n'arrivent pas. En effet, l'armée régulière voit d'un mauvais œil cette armée faite de bric et de broc, et les politiques ont peur que cette armée de chouans ne se retourne contre la république.

Le départ de Bretagne des mobilisés donne lieu à des scènes poignantes, empreintes d'une réelle émotion. Le 1er bataillon de gardes mobilisés (quelque neuf cents hommes) quitte Rennes le dimanche 6 novembre au matin. Une foule considérable est réunie à la gare. Le préfet, le maire, le colonel de Lalande, chargé d'organiser les bataillons d'Ille-et-Vilaine, se sont déplacés. Parents et amis sont là pour un dernier adieu. Les visages et les cœurs sont tristes. La musique municipale joue des marches militaires. On crie : « Vivent les Mobilisés ! Vive la République ! » Sous les acclamations, le train part enfin.

Dans le Morbihan, les mobilisés des cantons de Baud et de Locminé ont effectué le pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray. Le 30 octobre, plus de deux cents d'entre eux se pressent dans le sanctuaire. Au milieu du bataillon, s'élève un drapeau où figure l'inscription : DIEU et PATRIE. L'évêque de Vannes en personne préside la cérémonie. Il bénit le drapeau et donne l'accolade à l'officier qui le porte puis prend la parole pour dire quelques mots d'encouragement. « A plusieurs reprises, la voix du prélat fut étouffée par les sanglots : les officiers, les soldats, tous les assistants étaient émus et ne cherchaient pas à cacher les larmes que leur arrachait la parole sympathique de leur évêque. »

En décembre, à la cathédrale de Vannes, une cérémonie réunit, en présence des autorités civiles et militaires, les jeunes soldats sur le point de partir pour Conlie. La nef est tout juste assez grande pour les contenir tous. Les chapelles latérales, une heure auparavant, ont été prises d'assaut par les fidèles. Devant l'imposante assistance, l'évêque visiblement très

ému prononce une vibrante allocution destinée à stimuler, s'il en est besoin, l'ardeur et l'orgueil des mobilisés. « En ces jours de cruelles épreuves, de plus grandes douleurs, ... la Bretagne a mis au service de la France, meurtrie et agonisante, son courage et sa foi, ses bras et son cœur. Après tant de fautes inexplicables, notre situation était plus que compromise... Il fallut faire appel à des dévouements non suspects. A qui s'adressa-t-on de préférence ? On avait besoin d'hommes décidés à vaincre ou à mourir, incapables de lâcheté ou de trahison. Les Bretons accoururent. Ils ont fait l'admiration de la capitale, au point de vue religieux et militaire. A l'hôtel de ville, en un jour de triste mémoire, ils imposèrent silence à la démagogie. Il ne nous est pas défendu, Messieurs, de nous enorgueillir de l'humble coin de terre qui nous a vus naître. A votre tour, jeunes soldats, vous partez sans peur. S'il plaît à Dieu de vous garder, vous reviendrez sans reproches. Ne vous faites pas d'illusions, c'est une guerre de race et de religion que nous avons à soutenir contre un ennemi barbare et implacable, qui rappelle, avec un mauvais vernis de civilisation, les peuples farouches de l'ancienne Germanie. Il y a dans ses veines du sang des Huns et des Vandales. Volez où la Religion et la Patrie vous appellent. ». Charles Pocard de Kerviler, le frère de René, était commandant dans ce bataillon du Morbihan.

L'armée de la Loire

Le général de la Motte Rouge commande l'armée de la Loire, dont on espère qu'elle forcera le blocus de Paris. Mais le 11 octobre les bavares occupent Orléans, et le 20, Chartres est occupé à son tour. Metz capitule le 27 octobre, et, dans la plus pure tradition révolutionnaire, Gambetta déclare : « le maréchal Bazaine a trahi ». A Paris, le 31, aux cris de « la commune ! la commune » on se presse à l'hôtel de ville, mais les mobiles bretons arrêtent les excités et sauvent le gouvernement de la défense nationale. On convoque la classe 70. A Saint Brieu, René de Kerviler est mobilisé dans le génie et travaille à la livraison de deux batteries d'artillerie.

Le prince Frederic-Charles, ayant fait capituler Bazaine, reçoit l'ordre de marcher de Metz sur Fontainebleau et, le 31 octobre, Gambetta télégraphie à Keratry : « je vous autorise à vous emparer, après communications préalables avec les autorités maritimes, de tout ce qui vous est nécessaire pour vos opérations » mais, dans le même temps, Le 24 novembre, il télégraphie également au dépôt de Rennes : « je vous donne l'ordre formel de ne rien délivrer ni en matériel ni en munitions à Mr de Keratry ou à ses lieutenants »

Les prussiens marchent sur le Mans, d'où Gambetta et Freycinet télégraphient « L'ennemi paraît vouloir nous pousser vivement dans la direction du Mans. Je vous conjure d'oublier que vous êtes breton pour ne plus vous souvenir que de votre qualité de Français ». Le 23 novembre, 21 trains transportent les troupes de Conlie au Mans. Puis ils rejoignent Yvré l'évêque, près du front. Keratry argue alors du mauvais armement pour ne pas faire avancer ses troupes plus avant. Le 27 novembre, il est placé sous l'autorité du général Jaurès, il démissionne et rédige un ordre du jour qui est un véritable appel à l'insubordination, et que son successeur le général Gougard refuse de publier, expliquant à Gambetta : « j'ai vu de mes yeux un entourage de généraux d'opéra-comique fomenter une espèce d'insurrection militaire et refuser d'obéir aux ordres du gouvernement ».

L'armée de la Loire fait mouvement vers Villepion et Loigny, mais doit refluer. Le 5 décembre, Orléans est évacué vers Salbris et Vierzon. Le 8 décembre la délégation doit quitter Tours pour Bordeaux.

Jaurès demande à Gougard de venir à sa rencontre depuis Yvré l'évêque. La marche est longue, il fait froid, les troupes mal équipées, mal entraînées sont fatiguées. Gougard arrive à Droué le 17 décembre au matin. Au moment de repartir, l'arrière garde est attaquée,

les allemands qui se sont infiltrés dans quelques maisons tirent depuis les fenêtres. Une balle vient frapper au front le capitaine Charles Pocard de Kerviler. Le 20, la division Gougeard est de retour à Yvré l'évêque.

Keraty, dans le but de se faire rétablir dans sa fonction, emmène Glais Bizoin et le Bouedec à Conlie. Il y trouve son successeur, Marivault, arrivé une heure avant lui. Escomptant alors être établi commandant des gardes nationales bretonnes, il se rend à Nantes et tente en vain de gagner à sa cause une assemblée de républicains. Il finira préfet de Bordeaux, puis de Marseille.

Marivault fait rapport de la situation du camp de Conlie, et préconise d'évacuer le camp. Il ordonne aux préfets d'arrêter les envois de mobilisés et, malgré Gambetta, organise le retour des mobilisés dans leurs foyers.

Le Mans est bientôt pris, et Chanzy doit replier l'armée de la Loire vers Laval.

Le 19 janvier, l'armée du nord du général Faidherbe est battue à St Quentin.

Dans le même temps, l'armée de l'est, placée sous le commandement du général Bourbaki a été réunie près de Bourges, avec objectif de libérer Belfort, mais elle est repoussée vers Besançon, prise en tenaille et bientôt acculée à la frontière Suisse, elle doit négocier son passage de la frontière. Le 1 février, elle entre en Suisse pour y être désarmée et internée.

Pendant ces navrantes péripéties, les forts de la périphérie de Paris sont bombardés, et toutes les tentatives de sortie s'avèrent infructueuses.

Le 18 janvier, à Versailles, l'empire d'Allemagne est proclamé. Le 26, une convention d'armistice est signée, prévoyant des élections générales. Le 8 février 71, une nouvelle assemblée, monarchiste, est élue et siège à Bordeaux. Adolphe Thiers est nommé chef du pouvoir exécutif. L'assemblée ratifie les conditions du traité de paix, sauf tous les députés de Paris, qui votent contre la paix.

La Commune

Bismark a exigé que ses troupes défilent sur les Champs-Élysées. Le 1^{er} mars, les allemands entrent donc dans Paris. Les gardes nationaux s'organisent en fédération républicaine, d'où leur nom de « fédérés ». Thiers tente de rétablir la discipline, et s'installe au quai d'Orsay tandis que l'assemblée s'installe à Versailles.

Le 18 mars, Thiers veut récupérer les 227 canons de la garde nationale regroupés à Montmartre avant que les allemands ne s'en emparent à l'occasion de leur passage. Paris se révolte. Les troupes fidèles au gouvernement escortent Thiers et ses ministres jusqu'à Versailles. Le 22, les fédérés tirent sur une manifestation d'opposants. Le 26 mars, la commune est proclamée, le drapeau rouge flotte sur l'hôtel de ville. Le calendrier révolutionnaire est rétabli, le langage sans culotte redevient de rigueur, un comité de salut public est ressuscité, les journaux d'opposition sont interdits, on promulgue l'inventaire et la confiscation des biens des congrégations, la suppression du budget des cultes, la séparation de l'Église et de l'État, les écoles catholiques sont fermées, deux cent prêtres sont arrêtés, plusieurs églises sont pillées : c'est une nouvelle Terreur qui se met en marche.

D'autres communes sont proclamées à Lyon, Marseille, Toulouse, le Creusot mais seront rapidement maîtrisées.

De Versailles, l'assemblée nationale envoie cette adresse au peuple et à l'armée :
« Des criminels, des insensés, au lendemain de nos revers, quand l'étranger s'éloignait à peine de nos champs ravagés, n'ont pas craint de porter dans ce Paris qu'ils prétendent honorer et défendre, plus que le désordre et la ruine : le déshonneur.

Ils l'ont taché d'un sang qui soulève contre eux la conscience humaine, en même temps qu'il leur interdit de prononcer ce noble mot de République, qui n'a de sens qu'avec le respect de l'inviolable respect du droit et de la Liberté. »

Et l'assemblée conclut en rappelant que « ... Ce grand et tutélaire principe de la souveraineté nationale, nous le tenons de vos libres suffrages, les plus dignes qui furent jamais. »

Le drame est donc en place : Mac Mahon attaque Paris le 21 mai. Les communards exécutent leurs otages, dont l'archevêque de Paris, et incendient des bâtiments publics, c'est le début de la semaine sanglante. Le 28 mai, la dernière barricade est prise et ses survivants sont fusillés contre le mur du père Lachaise. Puis c'est la répression impitoyable. Par la suite, la commune est devenue le symbole de la révolution ouvrière anticapitaliste.

Le 10 mai, au traité de Francfort avec l'Allemagne, la France perd l'Alsace et la Lorraine, mais Belfort, qui a résisté jusqu'à l'armistice, reste française.

Le départ des mobiles Bretons

Saint-Brieuc, Septembre 1870

*Les Bretons sont partis en épaisses colonnes
Stoïques et chantant les vieux refrains d'Armor,
Qui célèbrent Arthur, et la lande aux fleurs d'or,
Et les clochers à jour, et les saintes patronnes.*

*Pleurez, mères en deuil ! Pleurez, blondes Yvonne !
La guerre impitoyable exigera l'essor
De bien d'autres héros qui chanteront encor ...
Partent-ils pour cueillir d'orgueilleuses couronnes ?*

*Non. La gloire pour eux passe après le devoir
Le canon tonne au loin : Paris n'a plus d'espoir,
Il faut venger le sang de la France meurtrie !*

*Qui sait combien d'entre-eux au foyer reviendront ?
Sans retourner la tête, au péril droit ils vont :
Trochu leur a crié : Pour Dieu, pour la patrie !*

Sedan

*A la mémoire de mon ami Alfred de Boisairault, lieutenant de
chasseurs d'Afrique, tué dans l'une des dernières charges de la bataille.*

*Un cercle de canons, sur les hauteurs voisines,
Emprisonnait l'armée. Eperdus, sans espoir,
Les soldats fuyaient tous vers Sedan, gouffre noir,
Vers lequel convergeaient les balles assassines.*

*Et les morts s'entassaient sur les morts. Vers le soir,
Les chasseurs restaient seuls, groupés sur les collines,
Retenant leurs coursiers, préparant leurs poitrines,
Résolus à mourir en martyr du devoir.*

*- Chargez ! cria leur chef, et sauvez la retraite !
On vit les bleus dolmans voler à la défaite.
Pas un seul ne revint ... Ah ! tu l'avais promis,*

*Boisairault, de verser tout ton sang pour la France !
Mais je perds, en ce jour, le meilleur des amis,
Et la patrie en deuil voit fuir toute espérance !*

Pilori

Décembre 1870

*Depuis près de cinq mois, mois d'angoisse et d'effort,
L'ouragan de la guerre éclatant sur nos têtes
Avait en pleurs changé nos fanfares de fêtes
Et le pays, vaincu, luttait contre la mort.*

*La neige, pour combler l'inclémence du sort,
Couvrait de son linceul le sang de nos athlètes,
Glaçant, malgré la voix de trop ardents prophètes,
Les membres du soldat, engourdis, sans ressort.*

*De malheureux blessés, du tombeau revenus,
Affluaient d'Orléans, transis et presque nus :
Et chacun s'empressait d'aider à leur courage.*

*Un français cependant fut sourd à cet appel.
J'ai vu dans une gare un gros maître d'hôtel
Exiger d'un Turco le tarif d'un potage.*

La retraite de l'armée de la Loire

*A la mémoire de mon frère Charles, capitaine des mobilisés de Vannes,
tué le 17 décembre 1870, au combat de Droué.*

*La France avait perdu ses vaillantes armées.
Reischoffen, Sedan, Metz, Orléans, noirs tombeaux,
Avaient enseveli ces immenses troupeaux
D'âmes au cœur loyal, de valeur affamées.*

*Paris seul résistait. Les villes alarmées
Se laissaient envahir par de sombres corbeaux,
Et n'osaient imiter, relevant leurs drapeaux,
Strasbourg et Chateaudun, de ruines semées.*

*La Loire cependant vit encor les combats
De sublimes héros défendant pas à pas
Les sillons mutilés de la sainte patrie.*

*Frère, tu fus l'un d'eux... Il ne te sert de rien
D'avoir bravé deux ans de soleil d'Arabie :
Tu tombes à Droué sous le plomb d'un Prussien !*

DÉPARTEMENT
de Maine et Loire.

EMPIRE FRANÇAIS.

MAIRIE
D'ANGERS.

Acte d'Engagement.

L'an mil huit cent soixante quatre le quinze octobre onze heures s'est présenté devant nous Maire de la commune d'Angers, chef lieu de canton, arrondissement d'Angers, département de Maine et Loire.

Le sieur Journier de Boisvaulx, affil. Louis, âgé de vingt neuf ans exerçant la profession de étudiant domicilié à Brigné canton de Beauné arrondissement de Saumur département de Maine et Loire résidant à Brigné canton de Beauné arrondissement de Saumur département de Maine et Loire fils de Mme = Albert ex de Marie Amande = Charlotte Ulrikka de 88 ans domiciliés à Brigné canton de Beauné département de Maine et Loire cheveux bruns sourcil blonds front élevé yeux verts nez droit bouche moyenne visage ovale menton carré taille d'un mètre 1.80 millimètres, signes particuliers aucuns.

Lequel assisté du sieur Gaudin (Louis) âgé de vingt six ans exerçant la profession de employé domicilié à Angers, canton d'Angers, arrondissement d'Angers, département de Maine et Loire.

Et du sieur Lejeune (François) âgé de vingt deux ans exerçant la profession de employé domicilié à Angers, canton d'Angers, arrondissement d'Angers, département de Maine et Loire, appelés l'un et l'autre comme témoins, conformément à la loi, a déclaré vouloir s'engager pour servir dans l'armée française.

A cet effet, et après nous avoir fait la déclaration, 1° Qu'il n'est ni marié, ni veuf avec enfants, 2° Qu'il n'est lié au service, ni comme appelé ou substituant, ni comme engagé volontaire ou rengagé, ni comme remplaçant ou inscrit maritime;

Ledit sieur Journier de Boisvaulx nous a présenté 1° Un certificat délivré sous la date de ce jour par le capitaine Commandant Le Recenteur de Metz Louis et constatant que ledit sieur Journier de Boisvaulx n'est atteint d'aucune infirmité; qu'il a la taille et les autres qualités requises pour être reçu dans l'armée, et qu'il peut être dirigé sur le Cercle Imp. Spéciale n° 5 dans lequel il demande à entrer. 1100 application de la Circulaire du 11 Juin 1855

2° Son acte de naissance, du 17 Oct. 1835, et par suite de celui de l'Union Nationale du 22 Oct. 1853 constatant qu'il est né le 20 Avril 1835 à Brigné canton de Beauné arrondissement de Saumur département de Maine et Loire.

3° Un certificat de bonnes vie et mœurs, délivré sous la date du onze octobre 1864 par le maire de Brigné conformément à l'article 20 de la loi du 21 mars 1832, et constatant,

- 1° Que ledit sieur Journier de Boisvaulx jouit de ses droits civils;
- 2° Qu'il n'a jamais été condamné à une peine correctionnelle pour vol, escroquerie, abus de confiance ou attentat aux mœurs.

Nous, Maire du chef-lieu du canton d'Angers, après avoir reconnu la régularité des pièces produites par le sieur Journier de Boisvaulx (affil. Louis) lui avons donné lecture

- 1° Des articles 2, 31, 32, 33 et 34 de la loi du 21 mars 1832;
- 2° Des articles 17 et 18 de l'ordonnance royale du 23 avril 1832, lesquels ordonnent de faire conduire de brigade en brigade par la Gendarmerie les Engagés volontaires trouvés hors de la route qui leur est tracée, et de poursuivre comme insonmis, ceux qui ne se rendent pas à leur destination dans les délais prescrits.
- 3° De l'article 1° de l'ordonnance royale du 15 janvier 1837, d'après lequel les engagés volontaires doivent contracter sous le rapport de leur incorporation dans l'armée, les mêmes obligations que celles imposées aux jeunes soldats appelés sous les drapeaux par la loi du recrutement, et seront, par conséquent, toujours susceptibles d'être changés de corps, sans destination d'arme, toutes les fois que l'autorité militaire le prescrira.

Après quoi nous avons reçu l'engagement du sieur Journier de Boisvaulx lequel a promis de servir avec fidélité et honneur pendant Sept ans, durée de l'engagement volontaire, aux termes de l'article 33 de la loi du 21 mars 1832, et à partir de ce jour.

Lecture faite audit sieur Journier de Boisvaulx et aux témoins ci-dessus dénommés, du présent acte, ils ont signé avec nous. Cet acte est fait du consentement personnel de moi-même et de Boisvaulx, par devant ce jour dix-neuf jours

A. de Boisvaulx
J. Gaudin
F. Lejeune
Le Maire, Ch. de la Roche



Charles Pocard Kerviler

Dans le bulletin de l'amicale des anciens de l'école centrale, René a fait paraître une notice à la mémoire de son frère, mort au combat de Droué. Charles, durant son travail sur le canal de Suez, a laissé plusieurs dessins que l'on trouvera dans le livret concernant leur père Joseph.

Charles Pocard-Kviler, né à Vannes, le 7 décembre 1843, après avoir achevé ses études littéraires au collège des Jésuites de Vannes, vint à Paris pour se préparer à l'école Centrale ; il fut reçu en 1863, au bout d'une année de préparation.

A sa sortie de l'école, en 1866, il entra au service de la Compagnie du canal maritime de l'isthme de Suez, en qualité de conducteur des travaux de la section d'Ismaïlia. Son exactitude et sa précision dans le relevé des immenses opérations de terrassements qu'on effectuait dans cette section lui acquirent la confiance de M. l'Ingénieur Bertaut qui lui fit remplir les fonctions de chef de section en l'absence du titulaire, fonctions qu'il conserva jusqu'à son départ d'Egypte.

Après l'achèvement des travaux et l'inauguration du canal, il revint en France au mois d'avril 1870.

A peine de retour dans sa famille, il allait entrer dans le service vicinal du département du Morbihan, lorsque la guerre éclata entre la France et la Prusse,

Pocard-Kviler s'enrôla d'abord dans une compagnie de francs-tireurs en organisation à Vannes contre les périls de l'invasion qui s'annonçait menaçante. Puis, lorsque parut le décret de mobilisation, refusant les privilèges accordés aux corps-francs et voulant rentrer dans la loi commune, il vint prendre rang parmi ses compatriotes. Sa compagnie l'élut capitaine à la presque unanimité et il se rendit au camp de Conlie, d'où il partit, dans les derniers jours de novembre, pour soutenir les efforts de l'armée de la Loire sous Orléans. Il n'arriva dans les environs de Châteaudun que pour suivre le mouvement de retraite du général Chanzy sur le Mans.

Dans la nuit du 16 au 17 décembre une colonne de mobilisés commandée par le général Gougéard, complètement égarée dans sa marche, vint se heurter contre un corps prussien en traversant le bourg de Droué, à quelque distance du camp de Courtalis. Une panique commença et Pocard-Kviler, déployait en tirailleurs sa compagnie dans les jardins du bourg, lorsqu'une balle l'atteignit entre les deux yeux. Il tomba à la renverse et rendit le dernier soupir.

Ces simples mots résument toute sa carrière : il a vécu et il est mort en tenant haut le drapeau du devoir.

René Kerviler
avril 1872

En décembre 1870, René Kerviler, en poste à St. Briec, est chargé par le département des côtes du nord d'établir des devis et d'organiser la mise en fabrication de batteries d'artillerie.

Commission régionale d'artillerie (nord-ouest)

Nantes, le 7 décembre 1870

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le comité régional d'artillerie dont vous êtes membre se réunira tous les jeudis à 2 heures au commissariat général de la marine pour délibérer sur les réponses à faire aux communications qui auront été reçues dans le cours de la semaine, de la Délégation de Tours, des commissions départementales et des industriels.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

L'ingénieur des mines, secrétaire du comité.
Lorieux

Commission régionale d'artillerie (nord-ouest)

Nantes, le 21 décembre 1870

Je vous accuse réception des copies des marchés que vous avez bien voulu me transmettre.

Je crois que vous payez très cher les canons de 4 : les prix qui m'ont été indiqués jusqu'ici varient entre 1200 fr. et 1800 fr. Nous ne savons pas exactement le prix, parce que nous avons traité avec Indret au prix coûtant. Mais les prix de 1800 fr. pour canons de 4, et de 4000 fr. pour canons de sept, système Riffy, nous paraissent être des maxima. Indret peut fondre par jour quatre canons de 4, et nous lui avons commandé 100 canons de sept. Si vous voulez inscrire votre département pour en avoir, je vous prie de m'en informer.

Vos prix d'affûts me paraissent bas. Nous avons traité à 1000 et 1050. Au contraire vos prix de 598 fr., 796 et 1104 pour avant trains, arrière trains de caissons et chariots de batterie correspondent chez nous à des prix de 550, 600 ou 650 et 925 (non compris les rechanges).

Nous avons traité comme vous les coffres à 200 fr.

Aucun marché n'a encore été passé ici pour les

Nous avons traité pour les harnais d'artillerie de la Loire Inférieure à 1080 fr. pour attelage complet de 6 chevaux tout prêt pour l'entrée en campagne, avec selles, couvertures, brides, licols, etc.

810 fr. pour attelage de 4 chevaux

150 fr. par équipement complet de cheval de sous-officier

Nous avons compté 15 attelages de 6 chevaux pour batterie de 7 et 15 attelages de 4 chevaux pour batterie de 4, ce qui correspond à 6 caissons seulement par batterie ; il semble cependant bien prouvé qu'il faudrait 12 caissons et non pas six, pour une composition satisfaisante de batterie. Le nombre des chevaux de sous-officiers réglementaire serait de 20 par batterie, savoir un adjudant, un maréchal des logis chef, 8 maréchaux des logis, un fourrier, deux trompettes, un maréchal ferrant et six brigadiers montés. On peut placer le

bourellier sur le chariot. Je crois que ce nombre est réduit à 14 pour les batteries départementales, mais malgré mes efforts, je n'ai pu encore me procurer la nomenclature du personnel réduit.

Basse-Indre peut vous livrer des essieux bruts, à la condition que vous vous chargiez de les tourner.

Mr. Baboneau, directeur des forges maritimes, prairie au Duc à Nantes (succursale de la Basse Indre) fait des arçons de selles. Les arsenaux de la marine à Brest et à Lorient font des ensembles de selles pour la guerre ; j'ignore s'ils voudraient en céder aux départements. Un monsieur Lemerle, sculpteur, route d'Auray à Vannes, monte sous la direction de Forestier une grande fabrication d'arçons et d'ensembles de selles d'artillerie.

Veillez agréer, mon cher camarade, l'expression de mes sentiments dévoués.

Lorieux

Commission régionale d'artillerie (nord-ouest)

Nantes, janvier 1871

Mon cher camarade,

J'ai l'honneur de vous adresser dix exemplaires :

- 1- de la nomenclature adoptée par le comité régional pour le matériel des batteries départementales (le nombre de six canons, reconnu insuffisant, a été porté à douze, et le nombre des chariots de batterie à deux)
- 2- de la nomenclature du personnel réglementaire d'une batterie
- 3- des prescriptions principales relatives aux pièces de bois entrant dans la fabrication du matériel roulant (la commission fait réimprimer des tables de construction du matériel, et pourra en distribuer dans une huitaine de jours)
- 4- des affiches pour l'adjudication de l'armement et assortiment de vingt batteries.

Je vous prie de donner à ces affiches la publicité nécessaire pour provoquer les offres des industriels de votre département dans le plus bref délai.

Veillez agréer, mon cher camarade, l'expression de mes sentiments les plus affectueux.

L'ingénieur des mines, secrétaire du comité.

Lorieux

Commission régionale d'artillerie (nord-ouest)

Nantes, le 5 janvier 1871

L'ingénieur des mines, secrétaire de la commission régionale
à Mr. Pocard de Kerviler, Ingénieur des Ponts et Chaussées, délégué de la commission à Saint
Brieuc.

Mon cher camarade,

En réponse à votre lettre du 9 courant, je vous envoie les prix de harnachement auxquels la
commission a traité pour la Loire Inférieure :

Harnais complet pour attelage de six chevaux, y compris selles porteurs, couvertures, brides,
licols, le tout prêt à l'entrée à campagne 1080 fr.

Idem pour 4 chevaux 810 fr.

Équipement complet de cheval de sous-officier 150 fr.

Les deux premiers prix sont exagérés. On devrait pouvoir traiter facilement à 900 fr et à
700 fr.

Je vous transmets, à titre de simple renseignement, car les prix sont encore plus onéreux, les
offres de la maison anglaise J.J. Schweizer et Cie, N° 28, Poole Street, New North Road
Hoxton à Londres. Cette maison s'engage à fournir un nombre quelconque de harnais
d'artillerie dans un délai de 25 jours à partir de la réception d'un acompte approximatif de
moitié sur le montant de la fourniture, le reste payable comptant moyennant 5% de remise,
emballage et frais de transport en sus, aux prix suivants :

Une paire harnais d'artillerie avec selle porteur, fontes et brides, tout complet pour devant	400 fr
Idem pour derrière	425 fr
Une selle d'artillerie avec bride, et fontes	185 fr

Nous n'avons aucun dessin des modèles de harnais.

Il me semble qu'il serait grand temps pour vous d'informer Mr. Livy de votre situation
financière et de lui demander un crédit pour votre département.

Votre dévoué camarade
Lorieux

La bataille du Mans
Plaintes d'un mobilisé Breton

Janvier 1871

*De loin terrassés
Par l'artillerie,
De la tuillerie
Nous fumes chassés.*

*O rage ! O furie !
O morts entassés !
O beaux temps passés
De chevalerie !*

*Mais quoi ! Pouvions-nous
Répondre à ces coups
D'infurnal tonnerre ?*

*On donne aux Bretons,
Pour armes de guerre,
De simples bâtons !*

A Victor de Laprade

*Ô maître aimé, j'entends résonner dans vos vers
Les voix de la nature en mâles Symphonies :
Votre lyre a vibré sous les flots d'harmonies
Qui de la terre au ciel remplissent l'univers.*

*L'orgueil est à vos pieds. Démasquant ses travers,
Vous avez flagellé les noires félonies :
Tribuns et courtisans traînés aux gémonies
Par vous de la fortune ont subi les revers.*

*Puis quand l'envahisseur osa souiller la France,
Vous avez dans nos cœurs ranimé l'espérance
En nous jetant le cri de la Pucelle au roi ...*

*Le culte de l'honneur est votre idolâtrie :
Et je donne à mes fils vos livres pleins de foi,
Pour leur faire aimer Dieu, son œuvre et la patrie.*

Publié dans « Ma politique » en 1881, ce poème en était la dédicace.

Victor de Laprade était un poète philosophe chrétien, opposant à l'empire.

D'après ces deux poèmes, il semble que René fut mobilisé dans l'armée de Versailles, et, dira-t-il en 1874 dans la narration de son voyage en Italie, « *J'ai visité les ruines encore fumantes de Saint-Cloud et de Paris, après les dévastations des Prussiens et de la Commune* ».

Guerre civile

2 mai 1871

*Du haut de Montretout, j'admirais la grand'ville
Étalant aux regards sa royale splendeur,
Pendant que du printemps l'agréable senteur
Exaltait ma pensée aux doux rêves docile.*

*D'un affreux cauchemar je fus pourtant l'asile.
Je crus voir la cité profanant sans pudeur
Ses trésors et sa gloire : et noyant la grandeur
Dans l'océan fangeux de la guerre civile.*

*D'ignobles histrions l'entraînaient au sabbat :
La ruine et la mort suivaient chaque combat :
De tous les monts voisins le fer pleuvait sur elle.*

*Et de la France, en proie à la fatalité,
Nos soldats, rage au cœur, épousaient la querelle ...
Ce rêve était, hélas ! une réalité !*

La batterie de Meudon

Armée de Versailles, mai 1871

*On n'entendait plus rien sur la terrasse.
La voix cria : - Première pièce ... feu !
Soudain l'éclair jaillit vers le ciel bleu :
L'obus traça sa courbe dans l'espace.*

*Et devant lui, riant de sa menace,
Fière d'avoir renié ciel et Dieu,
Paris livrait ses charmes en tout lieu
Aux appétits d'une ivre populace ...*

*Tristes, muets, et l'angoisse au regard,
Les artilleurs sondaient le blanc rempart,
Quand apparut un dôme de poussière.*

*Courage amis ! car l'obus de Meudon
Du fort d'Issy crève la poudrière :
Paris bientôt demandera pardon.*

De Belfort à Bâle

A mon compagnon de voyage Hervieu

Août 1886

*Chère Alsace, pardon si, traversant tes plaines,
Je n'ai pas, d'un cœur libre, accompli mon dessein
D'admirer tes coteaux, tes forêts, ton front ceint
Des fleurons vosgiens, tes cités, ruches pleines.*

*Partout je me heurtais aux sinistres haleines
Des corbeaux de malheur abattus sur ton sein ;
Mais pas un des clochers ne sonnait le tocsin,
Et je sentais mes yeux pris de larmes soudaines.*

*Ils ont germanisé jusqu'au nom des hameaux,
Ecorché notre langue et torturé les mots ...
Ainsi tout souvenir devient une souffrance ;*

*Et voilà qu'à Mulhouse on fête par un bal
Les grades et les croix du plus vieux général
Dont la botte jadis osa souiller la France !*

Publié dans Bruyères et Lilas.

Deux lions

*J'ai vu, sur deux rochers, deux grands lions de pierre,
Taillés par le génie en pleine vérité,
Pour donner, de leur gîte, à la postérité
Des leçons de vaillance et de noble carrière.*

*L'un, blessé, fer au flanc, abaissant sa paupière
Sous les coups d'un destin que le peuple irrité
Imposa, le dix août, à sa fidélité ;
Mais frappé droit au poste, et sans bond en arrière.*

*L'autre, des monts voisins fièrement descendu,
Adossé contre un roc, front haut, jarret tendu,
Semblant jeter ce cri : Teutons, venez me prendre ! ...*

*O lion de Lucerne ! O lion de Belfort !
J'enverrai devant vous mes enfants pour apprendre
Comment tombe un soldat, comment il reste fort !*

Publié dans Trente jours.

*Le pape
et
l'Italie*

L'unification de l'Italie

(D'après : le Dictionnaire de la papauté - R. Levillain
La neuvième croisade, 1860-1870 - Tradition magazine)

La montée des libéralismes

En 1840, l'Italie n'est qu'une mosaïque d'Etats : au sud, le royaume de Naples ou des Deux Siciles, au centre, les Etats pontificaux, donation de Pépin le Bref au pape Etienne II en 756, à l'ouest, le Grand duché de Toscane et les duchés de Parme et de Modène, au nord-ouest, le royaume de Piémont-Sardaigne et au nord-est, les provinces de Lombardie et de Vénétie. La péninsule est alors soumise à la tutelle de l'Autriche depuis le Congrès de Vienne de 1815.

Après la France, l'agitation libérale a gagné ces royaumes, et suite à des révoltes réprimées en 1820 puis en 1830, les souverains octroient des constitutions et établissent des monarchies constitutionnelles.

Les états pontificaux n'échappent pas à ces soubresauts, et le premier objectif de Pie IX, lorsqu'il devient pape en 1846, est d'apaiser une situation politique tendue, il doit en effet faire face à une révolution libérale dirigée par Giuseppe Garibaldi et Giuseppe Mazzini, fondateur du mouvement « Jeune Italie ». Pie IX se signale par une charité ardente et commence à introduire la démocratie dans le gouvernement de ses États : Il amnistie tous les exilés et prisonniers politiques militants de l'unité nationale et instaure deux Chambres pour le vote des lois. Il fait entrer des laïcs dans les commissions du gouvernement, lance la construction d'un chemin de fer, la rénovation de l'éclairage public, ... De nombreux Italiens voient en lui le chef possible d'une fédération italienne.

Mais les révolutions de 1848 vont mettre un terme à ces vellétés libérales. A la suite de Vienne, Milan se soulève contre l'absolutisme de l'empereur d'Autriche.

Le roi du Piémont, Charles-Albert, appelle les princes de la péninsule à le rejoindre dans la guerre contre l'empereur d'Autriche, afin de libérer la Lombardie et la Vénétie.

Tandis que la guerre menée par le Piémont tourne à la confusion, les républicains menés par Mazzini s'emparent de la Ville sainte le 9 février 1849, et proclament la République. Le pape doit se réfugier dans la citadelle de Gaète, au sud de Rome.

Les Italiens, guidés par le roi de Piémont-Sardaigne, sont battus par les Autrichiens à Novare. Pie IX fait alors appel à la France pour le restaurer dans ses États.

La IIème République envoie à son secours le général Oudinot et les troupes françaises entrent à Rome le 2 juillet 1849 après avoir écrasé les volontaires de Giuseppe Garibaldi, venus défendre l'éphémère République romaine.

Napoléon III en Italie

Répudiant le libéralisme et l'engagement politique, Pie IX donne désormais la primauté à la quête spirituelle. Le 8 décembre 1854, il prononce le dogme de l'Immaculée Conception à propos de la Vierge Marie.

Le comte Cavour, ministre de Victor-Emmanuel, roi du Piémont, pense que sans une aide extérieure l'Italie demeurerait soumise à l'Autriche. Or l'un des grands desseins de l'empereur français est de devenir « le libérateur de l'Italie », sa seconde patrie. Le 21 juillet 1858 à Plombières après sept heures d'un entretien tenu secret, Cavour s'entend avec Napoléon pour chasser les

Autrichiens. L'Empereur prend le commandement de son armée. L'impérialisme est totale et seule la vaillance de la troupe permet quelques victoires - celle de Magenta, le 4 juin 1859, est la plus célèbre. Après Solferino, les autrichiens battent en retraite. Napoléon ne les poursuit pas et brusquement met fin aux hostilités, l'armistice est signée à Villafranca. La Lombardie est rattachée au Piémont, Nice et la Savoie sont cédés à la France. La veille du 15 août, sous les ovations, Napoléon III défile sur les boulevards à la tête de ses troupes. Mais le monarque français poursuit, en Italie, deux causes opposées : d'une part soutenir l'unification et de l'autre assurer le maintien du pouvoir temporel du successeur de saint Pierre, opération impossible sans la présence militaire française dans Rome.

Victor-Emmanuel II ne cache pas son intention d'unifier les États italiens. En 1859, il rattache au royaume de Piémont les duchés de Modène, Parme et Toscane, ainsi que l'Émilie et la Romagne. Le cardinal Antonelli, secrétaire d'État, fait alors appel aux monarchies catholiques européennes. Son appel est sans réponse, et Mgr Xavier de Mérode convainc le Pape de former des armées pontificales. Lui-même est nommé ministre des armées.

Mérode trouve l'armée pontificale dans un état assez piteux. Elle est forte de 10.000 hommes mais n'a pas combattu depuis le traité de Tolentino de 1797. Vouée à des missions de gendarmerie, elle n'a que des équipements obsolètes. Mérode fait alors appel à l'un de ses cousins, le général de Lamoricière, ancien héros de Constantine. Il arrive en avril 1860 et reprend en main les troupes pontificales. Il estime cependant les effectifs insuffisants et lance un appel aux catholiques du monde entier pour défendre le Pape et son territoire.

Les zouaves pontificaux

Pendant l'été 1860, des comités de soutien et de financement se mettent en place. La « campagne romaine » unit la dévotion à la personne du pape Pie IX, l'effort financier via le denier de Saint-Pierre, et l'engagement personnel. Les prêtres multiplient les appels solennels, les cérémonies en l'honneur des martyrs modernes de Castelfidardo ou Mentana. Les volontaires affluent, surtout français et belges. Ils prennent le nom de « zouaves ». Le nom provient de leur uniforme, dessiné par le général de Lamoricière et inspiré des zouaves d'Afrique de l'armée française (spencer à soutaches à col dégagé, pantalon bouffant, képi à visière carrée). L'uniforme n'est pas réellement porté, faute de moyens, avant Castelfidardo. Ils ne sont pas le seul corps de volontaires : 1.100 soldats de l'armée régulière française forment la Legione Romana, dite Légion d'Antibes, 5.000 Autrichiens volontaires forment le corps des Bersaglieri (tirailleurs), 3.000 Suisses s'engagent également, ainsi que 800 Irlandais formant le « Bataillon de Saint-Patrick ». Les Français proviennent majoritairement de l'Ouest (1.000 Français sur 3.000 sont Bretons).

En ce qui concerne les officiers, sur 170, 110 sont Français, 25 Belges et 7 Hollandais. La direction des zouaves est confiée au colonel Joseph-Eugène Allais (1814-1878). Son second est le colonel Athanase de Charette de la Contrie (1832-1911), petit-neveu du grand Charrette. Les nobles représentent plus de la moitié des officiers (95 sur 170).

Le serment solennel que les zouaves prêtent sur la place Saint Jean du Latran, devant Mgr Daniel, est représentatif de l'état d'esprit des zouaves :

Je jure à Dieu Tout-Puissant d'être obéissant et fidèle à mon souverain, le Pontife Romain, Notre Très Saint Père le Pape Pie IX, et à ses légitimes successeurs. Je jure de le servir avec honneur et fidélité et de sacrifier ma vie même pour la défense de sa personnalité auguste et sacrée, pour le maintien de sa souveraineté et pour le maintien de ses droits.

Le corps des zouaves intervient de manière officielle dès le 1er janvier 1861. Il est employé au rétablissement de l'ordre dans les provinces de Rome, Comarque, Civita-Vecchia, Frosinone, Velletri et Viterbe. Il agit également contre les « brigands romains » du Latium méridional.

Le pape réduit au Latium

En septembre 1860, Garibaldi débarque en Sicile, puis fait son entrée à Naples. Pour l'empêcher d'atteindre Rome, Napoléon III laisse les Piémontais passer au travers des états pontificaux et conquérir les marches et l'Ombrie pour établir une liaison par terre avec le sud de l'Italie, sans que les troupes autrichiennes présentes ne s'interposent. Lamoricière se charge alors de défendre Ancône avec ses zouaves. Le 18 septembre, 60.000 Piémontais et 10.000 troupes pontificales se rencontrent à Castelfidardo. En forte infériorité numérique, les troupes pontificales sont balayées. Les deux tiers des zouaves sont morts ou grièvement blessés. Une poignée de survivants s'enferme dans le port d'Ancône où elle subit dix jours de siège. Lamoricière finit par se rendre. Désormais, le territoire pontifical est réduit au Latium.

Cette défaite ne ralentit pas l'afflux des volontaires. Au contraire, les morts de Castelfidardo font figure de martyrs, et la bataille est vécue comme une défaite héroïque. Si en 1861 le corps ne comptait que 8 compagnies, ses effectifs croissent rapidement. En 1869, il compte 4 bataillons de 6 compagnies, et 4 compagnies de dépôt, soit près de 3.000 hommes.

Après la victoire des prussiens sur les autrichiens à Sadowa en 1866, la Vénétie revient à la France, à charge pour elle de la transmettre au Piémont, allié de la Prusse

A la fin de l'année 1866, le corps français d'occupation quitte Rome. En 1867, soutenu par le monarque transalpin, Garibaldi réunit 8.000 volontaires et décide d'attaquer les positions pontificales. Il prend, aux portes de Rome, les positions d'Aquapendente et de Monte Rotondo ; c'est là qu'est mortellement blessé Bernard de Quatrebarbes, lieutenant d'artillerie des zouaves pontificaux, ami d'enfance de René de Kerviler. Cette intrusion provoque, en octobre, le prompt retour des troupes françaises. La contre-offensive a lieu à Mentana, le 3 novembre 1867. Les zouaves, avec les carabiniers pontificaux, la Légion d'Antibes et les troupes régulières françaises commandées par le général de Polhes enfoncent les troupes garibaldiennes. Ce combat, peu important stratégiquement, est d'une grande portée diplomatique et politique : il permet l'organisation du concile Vatican I, au cours duquel sera proclamé le dogme de l'infaillibilité pontificale.

Le pape abandonné

En 1870, alors que le corps expéditionnaire français rentre en France pour participer à la guerre contre la Prusse, le général Cardona envahit les États pontificaux avec un corps d'armée de 50.000 hommes. Le 20 septembre 1870, après une résistance symbolique des troupes du Pape, Rome capitule.

Le 21 septembre, le corps des zouaves, après une ultime bénédiction de Pie IX place Saint-Pierre, est dissous. Les officiers sont embarqués par la Marine française à destination de Toulon. La section française des zouaves demande à être mise à disposition de l'armée française dans la guerre contre la Prusse, au titre de régiment étranger. Le gouvernement français rechigna à l'idée d'un régiment commandé par un Charette, portant un drapeau frappé du Sacré-Cœur, mais accepta l'offre. Les zouaves quittèrent le titre de « pontificaux » pour prendre le nom de « Légion de l'Ouest » La Légion participa ainsi aux batailles d'Orléans, de Patay puis aux opérations du siège de Paris et à l'écrasement de la Commune.

Pie IX se considéra comme prisonnier au Vatican. Une situation qui perdurera jusqu'aux accords de Latran, en 1929, avec Mussolini, et à la création de l'État souverain du Vatican.

Rome en 1874

A l'abbé Louis Chauffier

Octobre 1874

*Que de tristesse, Ô Rome, en tes murs amassée !
Jadis la croix régnait jusque sur l'Arsenal,
Et sous les fiers lambris du Palais Quirinal,
De pontifes je vis une foule empressée.*

*Par quelle hydre es-tu donc depuis lors enlacée ?
Je ne te connais plus. Le bâton pastoral
Cède au sabre la place ; et, sous le joug brutal,
Tes temples sont déserts et ta sève est glacée.*

*Une tourbe infidèle, en s'abattant sur toi,
Brise les attributs qui proclamaient ta foi ;
Où les Vierges priaient les chansons retentissent ;*

*Sans peur du ciel, on vend tes trésors à l'encan,
Et pour que ses décrets jusqu'au bout s'accomplissent,
On dresse des canons contre le Vatican.*

Publié dans Trente jours ; et dans Bruyères et Lilas.

Une audience du Saint-Père

A Mgr. Bécél, évêque de Vannes.

Octobre 1874.

*Près de ce temple saint où le zèle des âges
Entassa les trésors de la terre et de l'art,
Captif dans son palais, un auguste vieillard
Des esprits infernaux contemple les ravages.*

*Immobilisé en sa foi, sourd aux prétendus sages,
N'espérant qu'en Dieu seul, il oppose un rempart
Aux flots de l'onde impie, et porte son regard
Sur les cycles humains dont il tourne les pages.*

*Ses mots sont pleins de vie : et pour mieux s'en nourrir
On voit de tous pays les chrétiens accourir.
Il les reçoit en père et leur parle en apôtre :*

*- « Mes enfants, prenez garde au faux respect humain,
Sous la loi du Seigneur faites plier la vôtre ... »
Il dit, et tous les cœurs tressaillent sous sa main.*

Publié dans le Courrier de Saint-Nazaire en 1878 ; dans Trente jours ; et dans Bruyères et Lilas.

*L'Eglise
et
l'Etat*

La laïcisation de l'enseignement et la séparation de l'église et de l'état

(D'après Bruno Béthouart - *religion et culture en Europe occidentale*
skol breizh – *toute l'histoire de Bretagne*
Jean-Michel Duhart – *la France dans la tourmente des inventaires*)

Le bretonnisme au début du XIX^{ème} siècle

Une génération de collecteurs de chants et de contes voit le jour au début de la restauration. Dans ce cadre, la langue bretonne apparaît comme un cordon sanitaire contre les idées nouvelles, contre l'irreligion ; Ainsi la Villemarqué cherche à créer un bastion celtique régénéré, résistant aux idées nouvelles. Le Gonidec publie un dictionnaire et une grammaire bretonne. Luzel recueille chants et contes en basse Bretagne, Paul Sébillot en haute Bretagne. Mais seuls les textes sont notés, la musique est négligée. L'historien Pitre Chevalier conclue sa « *Bretagne ancienne et moderne* » en souhaitant de la république « *qu'elle respecte notre religion qui est notre force, notre loyauté qui est notre gloire, notre patrimoine qui est notre vie ... qu'elle nous épargne la philanthropie et nous laisse la charité ; enfin qu'elle nous donne la science sans nous ôter la foi ; qu'elle nous civilise sans nous corrompre* ». Arthur Lemoine de la Borderie fonde l'école historique bretonne scientifique, où l'étude des documents l'emporte sur les préoccupations littéraires, les envolées lyriques. Les sociétés d'archéologie et d'érudition locales se fondent, dirigés par l'aristocratie nobiliaire et par les membres de l'administration.

Alors que les nuances locales, tout ce qui peint les âges qui ont précédé le notre, excitent l'intérêt et la curiosité : la Bretagne est à la mode, les peintres et les lithographes s'en emparent (Olivier Perrin, Hippolyte Lalaisse et sa « galerie armoricaine », l'école de Pont-Aven), les voyageurs partent à sa découverte et publient leur journaux de voyage.

La francisation de la Bretagne au XIX^{ème} siècle

Pourtant plusieurs agents vont provoquer la francisation des bretons : tout d'abord la départementalisation, qui a banni le mot « Bretagne » du vocabulaire administratif ; la valorisation par l'école et le service militaire de tout ce qui vient de l'extérieur ; l'émigration et la promotion sociale qu'elle promet d'obtenir ; le chemin de fer, qui développe la mobilité de la main d'œuvre et des fonctionnaires ; enfin l'appareil administratif et militaire, car explique l'inspecteur général Carré « ce sont des Français qu'il faut pour franciser les bretons, ils ne se franciseront pas tout seuls » ; et évidemment la politique linguistique, basée sur la formule de l'abbé Grégoire en 1792 : « le peuple français doit être jaloux de consacrer, dans une république une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la Liberté » et sur celle de Barère en 1794 « la contre révolution et le fédéralisme parlent bas-breton ... Chez un peuple libre, la langue doit être une et même pour tous », expression

réactualisée en 1845 par le sous-préfet du Finistère dans ses consignes aux instituteurs : « Surtout, rappelez-vous, messieurs, que vous n'êtes établis que pour tuer la langue bretonne » et l'inspecteur d'académie Dosimont en 1897 : « un principe qui ne saurait jamais fléchir : pas un mot de breton en classe ni dans la cour de récréation, il faut faire la guerre à ce charabia ».

En 1902, Emile Combes est dans le même esprit lorsqu'il enjoint aux curés bretons de n'employer que le français dans les sermons et le catéchisme. Le journal officiel du 17 janvier 1903 rapporte ainsi son intervention à la chambre :

« (Certains prêtres) s'appliquaient [...] à maintenir des coutumes qui n'étaient pas sans danger pour l'unité nationale [...] »

Quand j'ai signé cette circulaire, je m'imaginai comme tout le monde que la Bretagne était en France. (applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche, interruptions au centre et à droite) [...]

On dirait vraiment, à entendre ces réclamations, que là-bas on est Breton avant d'être Français (Vives interruptions à droite. Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche).

Si (les ministres des cultes) s'obstinent à n'employer que le breton dans les églises, c'est parce que, dans leur esprit, il s'y rattache de vieux souvenirs et de vieilles traditions, souvenirs et traditions d'une sujétion morale qui se perd dans la nuit des temps (Applaudissements à gauche).

La langue française les aurait promptement éteints. Ne pouvant la chasser de l'école, certains prêtres la consignent à la porte de l'église. Sermons et catéchismes se font uniquement en breton, parce que le breton se prête moins que le français à exprimer les idées nouvelles, ces vilaines et détestables idées républicaines dont la langue française est l'admirable messagère (Très bien ! très bien ! à gauche) [...].

La paix ne pourra se faire et ne se fera que par la soumission absolue du clergé breton aux ordres du gouvernement. » (Applaudissements vifs et prolongés à gauche. Bruit à droite).

Le romantisme religieux

Le christianisme semble moribond : le dernier pape, Pie VI, est mort prisonnier des révolutionnaires français à Valence en 1799 ; Voltaire a mis l'incrédulité à la mode en pratiquant la dérision devant ce culte « barbare », ses dogmes « absurdes » qui ne correspondent pas à la raison. Le clergé est vieilli, meurtri par l'exil.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat a été commencée par la révolution, puis remise en cause par le concordat signé dans un esprit d'apaisement entre Pie VII et Napoléon.

La religion enseignée à la Restauration est vue comme un frein aux passions, elle insiste sur un Dieu terrible aux méchants, vengeur de tous les crimes. A partir de 1815, les évêques tentent une opération de reconquête en s'appuyant en particulier sur des missions dans les paroisses et sur les congrégations de femmes.

On assiste au déferlement du romantisme religieux en Europe : le Moyen Age est réhabilité, et passe même pour âge d'or de la chrétienté ; le chevalier, supérieur aux héros antiques, et le moine, défricheur, gardien des lettres antiques, modernisateur, sont glorifiés. Le romantisme remet à l'honneur le Dieu d'amour et réhabilite une catéchèse liturgique et festive organisée autour de la personne de Jésus, valorise les traditions populaires, les légendes, les grandes fêtes religieuses en l'honneur de la Vierge, du Sacré-Cœur, de la croix, du chemin de croix. Les fêtes patronales, pèlerinages et pardons, lieux par excellence de la piété populaire, se développent, ainsi que les processions, en particulier pour la Fête-Dieu. Le

culte des saints protecteurs redevient très populaire. Le clergé encourage et encadre ces processions où le paysan côtoie l'aristocrate.

Les jésuites, bénédictins, dominicains, franciscains sont réorganisés. On construit d'un côté des églises et de l'autre des gares, des mairies, des écoles, des bibliothèques, des musées.

Un mouvement vers Rome, vers le pape, fait basculer au mouvement gallican créé par la révolution. Des sociétés caritatives sont créées. Les missions dans les autres continents se développent. Ce catholicisme plus proche du peuple engendre un catholicisme social, libéral, qui dénonce les méfaits de l'industrialisme et prône une alliance de l'église et d'un régime de liberté politique.

La réinstallation des congrégations d'enseignement

Le monde occidental évolue vers un renforcement de l'Etat qui souhaite prendre sous sa responsabilité le contrôle de l'éducation et la diffusion de la culture. L'enseignement est devenu un enjeu dans la conquête de l'hégémonie culturelle. Mais, dans chaque camp, les partisans de solutions négociées sont évincés au profit des intransigeants.

En supprimant les vœux religieux et la dîme ecclésiastique, la Révolution avait fait disparaître à la fois les maîtres et les revenus de l'école, et la constitution de 1791 annonçait « une instruction publique, commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes », mais non obligatoire. Tout reste donc à organiser et à créer : école centrale par département pour former les nouveaux maîtres, écoles d'enseignement supérieur (polytechnique, arts et métiers, école de médecine, ...)

« Point d'instruction sans éducation, et point d'éducation sans morale et sans religion » (rapport au 1^{er} consul en 1802). Pour réaliser la pacification, Napoléon reconnaît la place de l'Eglise et accorde en particulier l'autorisation aux congrégations d'enseignement de se reconstituer dans les écoles primaires, tandis que l'Université garde le monopole de l'enseignement secondaire et supérieur. Les congrégations féminines sont les premières à être tolérées puis reconnues (1 mai 1802).

La restauration ramène des maîtres ecclésiastiques dans les collèges. L'ordonnance de février 1816 qui crée une école dans chaque commune offre aux religieux prêts à offrir leurs services, une réelle occasion d'implantation. Pour permettre aux frères des Ecoles chrétiennes intégrés à l'Université de demeurer sous le contrôle de leur congrégation, un brevet de capacité est accordé, sans examen particulier, au seul vu de la lettre d'obédience du supérieur général. Même les jésuites, protégés par le pape, reviennent dans l'enseignement, mais ils font l'objet de vives critiques de la part des libéraux et des gallicans, et les républicains les combattent avec acharnement.

Sous Louis-Philippe la liberté de l'enseignement primaire est entérinée. De nouvelles matières sont intégrées : les langues, les sciences, le dessin.

Les catéchismes présentent un exposé doctrinal et un cours de morale : ce qu'il faut croire, ce qu'il faut faire pour être sauvé. On y trouve donc le dogme, les commandements et les sacrements. L'image du Christ proche des hommes s'efface devant celle d'un Dieu terrible, vengeur (il faut réparer les fautes commises pendant la Révolution), on insiste sur la notion de péché mortel, d'enfer. La piété romantique remettra bientôt à l'honneur le dieu d'amour (le culte du sacré cœur, de Marie, de François d'Assise)

On organise des prédications pour la formation des adultes, et des missions pour remédier à la désaffection liée à la coupure révolutionnaire.

Karl Marx est expulsé en 1845.

De la prise du pouvoir de Louis Napoléon Bonaparte le 10 décembre 1848, jusqu'au désastre de Sedan, qui marquera la fin du 2^{ème} empire et l'avènement de la IIIème république, il n'y aura pas de changement fondamental de cette politique : l'Eglise reste un rempart contre l'anarchie. Ainsi la loi Falloux établit la liberté de l'enseignement (1850), et l'éducation religieuse en classe est reconnue (1852).

En 1863, 70% des institutrices publiques sont des congréganistes alors que ceux-ci ne sont que 15% dans les écoles de garçons. L'enseignement secondaire accueille 21200 élèves en 1854 et 46000 en 1860.

Remplacement de l'enseignement chrétien par l'instruction patriotique

Edgar Quinet, dès 1848, lors de la chute de Louis Philippe et l'avènement de la IIème république, avait donné devant l'Assemblée nationale ce conseil à ses collègues : « sécularisez la législation de l'enseignement et la question se résout d'elle-même ».

La violence et le caractère définitif des mesures anticléricales prises par le gouvernement de la IIIème République s'expliquent en partie par la rigidité et le cléricisme des gouvernements précédents mais également par l'influence du positivisme qui imprègne les esprits républicains.

En juin 1878, Renan est élu à l'Académie française. Il avait fait paraître en 1863 « *la vie de Jésus* », où il présente un Jésus homme, et repousse toute idée de surnaturel.

Pour réaliser l'œuvre de réappropriation par l'État des structures éducatives, Jules Ferry, présent dans les divers gouvernements de 1879 à 1885 notamment en tant que ministre de l'Instruction publique, est assisté dans sa tâche par Paul Bert, libre-penseur militant, qui est rapporteur de la Commission des questions scolaires, et Ferdinand Buisson, issu d'un milieu protestant évangélique, directeur de l'enseignement primaire de 1879 à 1896, principal rédacteur des lois, décrets et circulaires. Paul Bert définit l'instruction primaire comme « l'ensemble des connaissances élémentaires dans le domaine des sciences positives, en dehors de toute hypothèse religieuse et de tout enseignement de dogmes ».

La présence protestante est décisive dans les premières créations de l'enseignement public. Le lorrain Jules Ferry, fervent patriote, attaché à la revanche et au retour des provinces perdues, estime qu'un enseignement neutre et patriotique doit remplacer l'enseignement chrétien, l'histoire de France se substituant à l'histoire sainte. Disciple de Comte, il pense qu'est venu l'âge positif d'une instruction sécularisée dégagée de toutes références d'origine religieuse : « la morale théologique, quelques services qu'elle a peut-être rendus, est détruite à l'heure qu'il est ». Il offre cependant à la jeunesse française « la bonne vieille morale de nos pères, la vôtre, car nous n'en avons qu'une », celle qui satisfait les milieux libéraux aussi méfiants devant les revendications ouvrières socialisantes que devant celles des traditionalistes catholiques. Les républicains opportunistes, soucieux de rester en contact avec leur électorat, proposent une philosophie spiritualiste où les devoirs envers Dieu demeurent, et où l'anticléricalisme affiché se distingue d'une position antireligieuse. Les républicains radicaux, notamment les membres franc-maçons, dénoncent cette tiédeur.

Laïcisation des enseignants

Le premier pas consiste à s'en prendre au fer de lance de l'enseignement religieux : les congrégations. La majorité républicaine de la Chambre estime en 1879 que ces associations confessionnelles forment « une vaste coalition de factieux » dont le but est d'éduquer la jeunesse à la « haine » de la République. Ferry considère que le Second Empire « se montra

l'ennemi de toutes les libertés, sauf de la liberté des congrégations ». La loi de 1880 retire aux facultés catholiques le droit de décerner les grades universitaires, réservé seulement à l'État. La même loi, par l'article 7, interdit tout enseignement aux congrégations religieuses non autorisées telles que les jésuites. Malgré le refus du Sénat, deux décrets des 29 et 30 mars 1880 annoncent la fermeture de leurs établissements dans les trois mois et l'obligation pour les autres congrégations de se faire autoriser dans les mêmes délais. René de Kerviler, en poste à Saint Nazaire, où il est en train de creuser le bassin de Penhoët, est ulcéré et écrit plusieurs poèmes, qu'il publiera l'année suivante :

Aux jésuites

29 mars 1880

*Ils veulent vous chasser, ô mes vénérés maîtres,
Ils ont peur de ce nom de Jésus, votre roi,
Qui luit, pur et brillant, sur vos robes de prêtres,
Pour doubler votre force en enseignant sa loi.*

*Reniant le passé de leurs pieux ancêtres,
Voués à la matière et parjurant leur foi,
Ils ne peuvent former (les lâches et les traîtres !)
De jeunes mécréants que par votre renvoi.*

*Tout ce qui touche au Christ leur donne l'épouvante,
Ils ont la fièvre au cœur, une croix les tourmente
Et pour eux l'Évangile est l'antique vautour ...*

*Qu'ils redoutent plutôt les coups de la Fortune,
Car pour vous dépouiller, ils guettent le retour
Des sinistres bandits qu'enfanta la Commune !*

Publié dans « Ma politique »

8000 religieux et 100000 religieuses sont concernées car en 1879, il n'y a que 5 congrégations qui ont cette autorisation législative : Saint Sulpicien, Frères des écoles chrétiennes, Lazaristes, Pères du Saint Esprit, Mission étrangère.

Il y a des manifestations, des pétitions, des campagnes de signature, mais pas de révolte de la masse des fidèles, dont René de Kerviler explique la lâcheté :

Pitié pour eux

Lundi 31 mai 1880,

lendemain de la procession de la fête-Dieu

*Il existe pour tous une heure vengeresse
Où, pour mieux flageller l'hydre des lâchetés,
On voudrait la meurtrir des cent nœuds d'une tresse
Chargés de fer, de plomb, et sans trêve agités.*

*J'ai traversé cette heure. Est-ce donc la paresse
Qui retenait hier au fond de nos cités
Tant d'hommes dont jadis on admirait la presse
Suivant les pas du Dieu qui les a rachetés ?*

*Non, ce n'est pas la peur ... Ces croyants sans courage
N'ont pas osé, debout, tenir tête à l'orage
D'un sénat d'aboyeurs méritant leur dédain...*

*Muse, pitié pour eux ! arrête, ils sont à plaindre.
Ils savent qu'un pouvoir certain de les atteindre
Pour un acte de foi leur ôterait leur pain.*

Publié dans « Ma politique »

Les jésuites sont expulsés à partir du 29 juin. Les 400 magistrats et fonctionnaires qui font valoir la clause de conscience pour refuser de se prononcer sont destitués.

Aux magistrats démissionnaires

Aout 1880

*Intègres magistrats, dont la noble attitude
Bravant les quolibets de journaux ameutés,
A préféré des grands la noire ingratitude
Aux remords qui partaient de vos cœurs révoltés.*

*Que vous me consolez des traits de platitude
Qu'étaient en tous lieux tant d'hommes éhontés
Dont l'âme sans pudeur repose en quiétude
Quand l'or les éblouit de ses pâles clartés.*

*Oui, je vous reconnais, fils des juges austères
Que les vieux parlements transmirent à nos pères,
Armés contre l'effort des assauts du pouvoir.*

*Le monde et ses valets ne peuvent vous comprendre,
Mais j'irai près de vous, mes maîtres, pour apprendre
Comment on fait céder l'intérêt au devoir.*

Publié dans « Ma politique »

L'application des décrets n'est violente que pour les congrégations d'hommes, celles de femmes restant tolérées. Seuls les jésuites furent obligés de s'exiler. René accompagna au port un jésuite en partance pour l'Angleterre :

Dieu les conduise

Juillet 1880

*En montant cette nuit sur le pont du vaisseau
Qui vous devait porter loin des rives de France,
Vous m'avez fait, Ô père, entrevoir l'espérance
D'un retour que j'envie à votre cher troupeau.*

*Le monde, disiez-vous, est comme un arbrisseau
Qui sous l'effort du vent oscille et se balance,
Mais la tempête est courte, et l'arbuste en souffrance
Se relève parfois au premier renouveau.*

*Dieu vous conduise au port ! et soyez bon prophète,
Car je vous attendrai sans faiblir, et j'apprête
Les cœurs de mes deux fils à goûter vos leçons.*

*Quels tristes temps, hélas ! Maîtresse du tonnerre,
La Liberté vous chasse en hurlant ses chansons,
Faut-il que nous soyons jaloux de l'Angleterre !*

Publié dans « ma politique »

Au total, on crocheta 261 couvents et on chassa 5643 religieux.

Aux catholiques

Octobre 1880

*Allez, messieurs, crochetez les serrures !
De leurs couvents chassez les Capucins,
Emmenez-les comme des assassins
Entre deux rangs d'argousines figures !*

*Démolissez ces paisibles clôtures
Où de la Croix les humbles fantassins
Priaient le ciel d'oublier vos larcins
Et de voiler vos immondes luxures !*

*Allez, poussez vos cris de charlatans !
Derrière vous j'entends rire Satan
Qui se prépare à l'heure de vengeance.*

*Dieu veille en haut ! Vos crimes sont comptés !
Il vous rendra, le jour de l'échéance,
Cent fois les coups que vous avez portés.*

Publié dans « ma politique »

Beaucoup d'établissements d'enseignement sont repris par des laïcs, et après quelques années, beaucoup des religieux expulsés reviendront enseigner plus ou moins clandestinement dans ces établissements.

La loi de Camille Sée du 21 décembre 1880 crée un enseignement secondaire public pour les filles et installe l'École normale de Sèvres pour leurs professeurs, détruisant ainsi le quasi monopole de l'Église sur l'enseignement féminin. Dans le même temps est supprimée l'obligation du repos dominical. Une autre loi du 16 juin 1881 supprime les lettres d'obédience et exige un brevet de capacité et un certificat d'aptitude pour chaque enseignant.

Annoncée par la laïcisation des hôpitaux et des cimetières (1881), la seconde étape porte sur les caractères de l'école publique. Le 13 juin 1881, la loi sur la gratuité de l'école primaire est promulguée, ôtant par là-même un argument de poids aux frères des Écoles chrétiennes qui la pratiquent depuis toujours. Le caractère obligatoire pour les enfants de 7 à 13 ans est établi par la loi du 29 mars 1882 avec vacance des cours le jeudi pour le catéchisme. Jules Ferry est prêt à accepter que l'instruction religieuse puisse se faire dans les locaux de l'école ; les parlementaires catholiques, jouant la politique du pire, s'associent à la gauche pour refuser la mesure. En 1884, 3400 frères et près de 15 000 religieuses enseignent encore. Dans la même logique, on décrète la suppression des aumôneries militaires et l'interdiction à l'armée d'escorter les processions (1883), la suppression des prières publiques (1884), le rétablissement du divorce (1884).

La dernière étape correspond à la laïcisation du personnel enseignant dans les écoles publiques avec la loi Goblet du 30 octobre 1886 puis sa prise en charge par l'État à partir de 1889. Dans les grandes villes, les mesures de laïcisation sont rapidement prises, dans certaines régions telles que la Bretagne, le Dauphiné, la prudence est de mise. Des conflits éclatent avec les évêques, des débats ont lieu à propos des manuels de morale, dont celui de Paul Bert qui veut « former des hommes et des femmes dont l'âme fortement trempée ne subordonne pas l'idée de morale aux croyances religieuses et qui puissent être moraux sans avoir été ou après avoir cessé d'être croyants ». Cette logique d'émancipation qui conduit à la sortie de la religion pour entrer dans la démocratie inspire à Jules Ferry cet appel à tous les instituteurs pour le respect des consciences : « demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait, de bonne foi, refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire ; sinon parlez hardiment ».

Fermeture des écoles chrétiennes

Les réactions ecclésiales évoluent au gré des mesures et portent surtout sur la disparition de la référence religieuse dans l'enseignement. La quasi unanimité des catholiques dans la dénonciation de cette politique ne se retrouve pas dans les moyens de la combattre. Suivant l'exemple belge, des militants catholiques réunis à Lille en 1882 exhortent les parents à refuser d'inscrire leurs enfants à l'école publique. *L'Univers* de Louis Veuillot leur sert de relais. Des voix plus hésitantes ou plus réalistes se manifestent. Mgr Freppel espère l'abrogation des mesures par la voie de la légalité, Mgr Guibert, archevêque de Paris, demande aux congréganistes de continuer à assurer leur enseignement jusqu'à nouvel ordre. Léon XIII joue un rôle décisif et contesté en France : après avoir fait remarquer en juin 1883 « combien serait funeste pour une nation de 32 millions de catholiques une loi qui éloignerait des écoles l'enseignement religieux dans lequel l'homme puise les plus généreuses impulsions et les règles les plus parfaites pour acquérir toutes les vertus domestiques, politiques et civiques », dans l'encyclique *Inter sollicitudines* de 1892 il demande aux fidèles de se rallier à la République, et d'accepter la législation pour mieux la transformer.

Après la chute du ministère Grevy, suite à un trafic de décorations, l'arrivée d'un disciple de Ferry et de Gambetta à la présidence du Conseil en 1901, Waldeck-Rousseau, aboutit à la reprise du combat en faveur de la laïcité. La loi sur les associations votée en juillet 1901, est destinée à préparer le remplacement des congrégations et paroisses par des associations laïques, c'est le dispositif essentiel pour la prochaine loi de séparation de l'église et de l'état. Les articles 13 et 14 soumettent à l'autorisation les congrégations dont le statut n'est pas pris en compte par le Concordat et qui relèvent directement des évêques ou du pape. Dès 1900, Waldeck-Rousseau profite de l'affaire Dreyfus pour supprimer l'ordre des « moines ligueurs », les Assomptionnistes, avec le soutien de *La Dépêche de Toulouse*, du *Progrès de Lyon*, du *Petit Méridional* de Montpellier qualifié de « Journal officiel des Loges ». Le radical Émile Combes procède en 1902 à une lecture très rigoriste des dispositions prises par le gouvernement précédent. Trois mille écoles ouvertes avant 1901 par des congrégations autorisées sont fermées et, l'année suivante, les congrégations non autorisées voient leur demande rejetée.

Paul Guieysse, Président de la Ligue des Bleus de Bretagne, est, avec Henri Brisson, président d'honneur du Comité de patronage de l'érection de la statue de Hoche. Le maire de Lorient L'Helgoualc'h et son adjoint Talvas écrivent au nom des républicains morbihannais et des Bleus de Bretagne : « *Jamais il ne nous serait venu à la pensée de rappeler la Chouannerie et ses terribles conséquences si les Blancs n'avaient eux-mêmes réveillé autrefois ces souvenirs douloureux en créant près d'Auray, un champ dit des martyrs, et si leurs fils associés aux prêtres, n'avaient élevé en ces dernières années des statues à Charette, à La Rochejaquelin, à Cathelineau. Leur audace n'a plus de bornes. Nont-ils pas eu la malheureuse pensée de vouloir édifier sous le vocable de Jeanne d'Arc, en pleine côte, sur le lieu de leurs exploits, une chapelle commémorative de ces luttes fratricides. C'était un défi ! Les Républicains y répondent en glorifiant la belle figure du pacificateur Hoche, symbole de patriotisme, de droiture, de justice, de liberté* ».

Un an plus tard, c'est en présence d'Emile Combes, qui a interdit au mois de janvier 1903 l'usage de la langue bretonne dans les églises sous peine de sanctions financières, que Paul Guieysse est l'instigateur de l'érection de la statue de Renan à Tréguier. Comme on le voit, la statuaire est un des moyens de propagande républicaine et jacobine : après Hoche, l'ennemi implacable des Chouans, celui qui a sauvé la révolution en Vendée, à Quiberon et en Bretagne, voici aujourd'hui celui des prêtres, Renan, celui qui, dans la ligne des philosophes des lumières, a appliqué aux textes des Evangiles les méthodes de la critique historique et de la raison pure. L'inauguration de la statue le dimanche 13 septembre 1903, sous la protection de l'armée, est une véritable apothéose pour les Républicains. C'est Guieysse qui remet le monument au maire de Tréguier: « *La gloire de Renan a dépassé la France elle-même ; tous ceux qui savent penser dans le monde entier, et les témoignages que nous avons reçus de tous les pays en sont la preuve, se sont associés à cette manifestation grandiose en l'honneur de celui qui avait su dégager son esprit des liens étroits qui l'avaient enserré et s'était élevé, sans oublier ses origines, aux plus hautes conceptions de la plus libre critique et de la saine raison (...), C'est pour consacrer l'ancien retour de Renan au pays, pour perpétuer son souvenir dans l'avenir que nous avons tenus, en dépit de critiques des uns, des folles injures des autres, à élever notre monument à Tréguier même, au cœur de sa ville natale. Il a fallu, néanmoins, un rare courage au maire de Tréguier, M. Guillenn et à ses amis pour accepter et défendre l'idée d'ériger cette statue, idée lancée et mûrie par l'association des Bleus de Bretagne. Après Hoche, symbole de l'honneur militaire dans ce qu'il a de plus pur, de plus élevé, Renan, le plus noble représentant et du libre examen, le continuateur de cette grande famille de penseurs bretons qui s'étend d'Abélard à Lamennais. Pour mener notre œuvre à bonne fin, rien ne nous a manqué, ni les encouragements venus de tous les points de la Bretagne même, ni aussi les outrages que des fanatiques grossiers ont déversés sur le compatriote que nous*

avons voulu honorer et les insultes adressées à tous ceux qui ont coopéré à notre œuvre commune »

Par la loi du 7 juillet 1904, tous les congréganistes n'ont plus le droit d'enseigner en France. Près de 20 000 religieux sont ainsi expulsés ; les frères des Écoles chrétiennes doivent quitter les 2 000 écoles primaires qu'ils possèdent encore. En se sécularisant, certains continuent leur tâche dans le cadre de l'enseignement primaire libre.

La fermeture des chapelles et oratoires particuliers ouverts au public, la suppression des emblèmes religieux dans les écoles, puis dans les prétoires viennent parfaire le dispositif.

Mais le ministère Combes ne survivra pas au scandale de l'affaire des fiches : jusqu'à l'automne 1904, l'organisation maçonnique du grand orient de France faisait passer au ministre de la guerre des « fiches » sur les opinions politiques et religieuses des officiers.

La loi du 3 juillet 1905 dont le rapporteur est Aristide Briand entérine d'une manière définitive la séparation de l'Église et de l'État, et prévoit un inventaire des biens religieux, qui doivent être transférés à des associations culturelles à créer, régies par la loi de 1901. La circulaire provoquante du 2 janvier 1906 stipulant que « les agents chargés de l'inventaire demanderont l'ouverture des tabernacles » ne pouvait qu'être sentie comme une profanation, prélude à d'autres persécutions.

Face à cette loi de Séparation, certains catholiques comme l'abbé Lemire estiment qu'il faut tenter l'expérience. Des républicains modérés s'abstiennent lors du vote. Alexandre Ribot craint les conséquences internationales de la disparition du Concordat. Les intransigeants de part et d'autre n'ont pas ces états d'âme. L'article 2 précisant que la République « ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte » remet en cause la situation matérielle des prêtres, des pasteurs, des rabbins, les églises risquent d'être fermées si « le culte cesse d'être célébré pendant plus de six mois consécutifs » et par manque d'entretien ; les conseils de fabrique disparaissent. Cependant un service d'aumônerie dans les établissements scolaires disposant d'internat, dans les hôpitaux, les asiles, les prisons est maintenu et donc autorisé.

Inventaires des biens religieux

Les inventaires commencés en janvier 1906, sous la protection de l'armée, préparent l'appropriation par l'état de tous les biens mobiliers et immobiliers des fabriques paroissiales et des menses : édifices et mobilier qui les garnit ou les décore, objets de culte, ... alors que beaucoup ont été offerts par les paroissiens. C'est 1793 qui semble recommencer. Le 11 février 1906, le pape Pie X publie l'encyclique « *vehementer nos* » concluant : « La loi de séparation attribue l'administration et la tutelle du culte public, non pas au corps hiérarchique divinement institué par le Sauveur, mais à une association de personnes laïques. A cette occasion, elle impose une forme, une personnalité juridique, et, pour tout ce qui touche au culte religieux, elle la considère comme ayant seule des droits civils et des responsabilités à ses yeux. Quand au corps hiérarchique des pasteurs, on fait sur lui un silence absolu. ... Ces associations culturelles elles-mêmes seront, vis à vis de l'autorité civile, dans une dépendance telle que l'autorité ecclésiastique, et c'est manifeste, n'aura plus sur elles aucun pouvoir ».

Des incidents éclatent en France, faisant même une victime à Boeschepe dans les Flandres le 6 mars. Des officiers refusent d'obéir, démissionnent, de même des fonctionnaires de l'enregistrement. La persécution des évêques, des prêtres, des séminaristes chassés de leurs établissements leur assure un soutien de la part de la population. De nombreux jeunes gens, des femmes s'investissent dans le combat pour la sauvegarde de la dimension publique et sociale du culte catholique en France. Le gouvernement doit démissionner à la suite d'incidents qui éclatent dans diverses régions du pays. L'opération doit être suspendue par Clemenceau devant les rapports alarmistes des préfets.

L'anticléricalisme

L'anticléricalisme en France se manifeste sous plusieurs formes. Il s'attache à déconsidérer l'Église notamment en critiquant l'époque médiévale qui était revenue à la mode grâce aux romantiques. L'avidité des clercs avec leur prétention de récupérer les biens ecclésiastiques entretient la méfiance au même titre que le succès populaire de certains pèlerinages qualifiés de « momeries ». Jean Jaurès, le 25 août 1895, dans une église désaffectée rappelle que « dans ce vaste vaisseau où l'on enseignait jadis la soumission aux princes de l'Église, nous parlons le langage de la raison. À la vieille foi chrétienne, nous substituons la science, supérieure au dogme, et la foi socialiste qui assurera le triomphe d'une république démocratique et sociale ». Chez les artistes, de grands noms se prêtent volontiers à l'exercice : Eugène Sue dans *les Mystères de Paris* publiés entre 1849 et 1857 évoque « les derniers mois de l'an 1000, époque fixée par la fourbe cupidité de l'Église catholique comme le terme assigné à la fin du monde : grâce à cette jonglerie infâme, le clergé extorqua les biens d'un grand nombre de seigneurs » ; suivirent alors les orgies auxquels se seraient prêtés « les hommes de Dieu », version reprise par certains manuels laïques du début du XXe siècle. Eugène Le Roy, célèbre par son *Jacquou le Croquant*, dans trois nouvelles rédigées en 1901, dont *La Main de cire*, critique radicalement l'Église et la féodalité. Le peintre Jean-Paul Laurens, hanté par l'Inquisition, propose des tableaux où le Moyen Âge apparaît sous des traits terrifiants notamment dans *L'interdit ou Les Emmurés de Carcassonne*. Chez les intellectuels, Edgar Quinet, en 1856, considère que « le progrès serait immense si on pouvait arracher les peuples au catholicisme qui représente la barbarie du Moyen Âge ». Jules Michelet, après avoir admiré la chrétienté médiévale dans les premiers tomes de son *Histoire de France* publiée en 1833, invente le concept de Renaissance pour dénigrer cette période cléricale : « quand je revis mon Moyen Âge, cette mer superbe de sottises, une hilarité violente me prit ».

Le temps fort de cette fièvre anticléricale se situe à la croisée des deux siècles avec l'affaire Dreyfus, officier juif faussement accusé d'espionnage. La gauche intellectuelle des Monod, Seignobos, Herr, Jaurès, Péguy et surtout Zola défend les droits de l'homme, dénonce l'antisémitisme. L'affaire des fiches, qualifiée de « jésuitisme retourné » par Clemenceau, en marque l'apogée et pousse Combes à la démission en janvier 1905.

Le célèbre *Tour de la France par deux enfants* d'Augustine Fouillée connaît en 1907 une version expurgée des illustrations de cathédrales et des personnalités religieuses : saint Bernard, Bossuet et Fénelon disparaissent, Dieu est remplacé par « le devoir ». De nouveaux héros apparaissent : « les découvertes des savants allègent les maux de l'humanité. Elles continuent de répandre leurs bienfaits alors que les grands hommes ne sont plus ».

Les contrefeux

Des moyens modernes sont utilisés pour promouvoir la piété ultramontaine. Dans le développement des pèlerinages, les chemins de fer jouent un rôle décisif. Les compagnies consentent des réductions de 20 à 30 % sur le billet de troisième classe. Le progrès technique permet également la diffusion des images pieuses, les petits livres de piété. Les statues sulpiciennes font passer cette production à l'ère industrielle. Il en est de même pour la fabrication de crèches en Provence et dans certaines abbayes. Avec le supplément des « Vies de saints », *La Bonne presse* est en plein essor en 1880, peu avant la parution du premier numéro de *La Croix*, journal à un sou qui devient quotidien en juin 1883.

Le culte de la Vierge est stimulé par le pape Pie IX qui définit le dogme de l'Immaculée Conception en 1854 : le mois de Marie renaît, l'année liturgique est jalonnée de fêtes mariales telles que la Purification, l'Annonciation, la Visitation, l'Assomption, le Rosaire, la Présentation. La récitation du rosaire, celle de *l'Angelus* illustrée par la peinture de Millet, rappellent le rôle de Marie dans l'incarnation. Lourdes, dès les apparitions de Bernadette Soubirous en 1858, attire les foules, une basilique est construite en 1901. D'autres lieux de pèlerinages mariaux se créent, comme La Salette, Pontmain en 1871. Montmartre est construit en 1891, Notre Dame de Fourvière en 1896. Deux autres dévotions sont également encouragées à la fin du siècle par le pape Léon XIII : le culte du Sacré-Cœur et la spiritualité franciscaine. Par l'encyclique *Annun sacrum* du 25 mai 1899, le pape consacre l'univers au Cœur de Jésus. Il soutient les manifestations en faveur de la procession du *Corpus Christi* à Rome, célébrée par le futur Pie XI, Don Ratti. La royauté du Christ, maître des événements de ce monde, et la vision eschatologique sont rappelées dans ce culte. Le pape consacre quinze encycliques à la dévotion mariale par l'entremise du rosaire et à la protection qu'elle accorde aux fidèles. La canonisation de Benoît-Joseph Labre en 1881, proche de l'esprit de François d'Assise, est un signe d'une priorité aux pauvres et à ceux qui sont fidèles à Rome. Le pape incite les responsables du tiers-ordre franciscain à encadrer les œuvres qui surgissent à la suite de *Rerum novarum* en 1891.

Après les religieuses qui participent au renouveau des congrégations enseignantes, les femmes s'impliquent dans la défense de la religion avec la Ligue des femmes françaises, royaliste, créée à Lyon en 1901 et la Ligue patriotique des Françaises, qui naît à Paris l'année suivante. Elles prennent en charge des bibliothèques, des ouvriers, des patronages ou des garderies. Avec les militants formés par *Les Cahiers de l'Action populaire* du père jésuite Desbuquois, ceux des Semaines sociales réunis par Marius Gonin à partir de 1904, avec les syndicalistes chrétiens employés de Gaston Tessier et de Jules Zirnheld, avec les dirigeants des syndicats agricoles catholiques, elles participent à l'émergence du « mouvement catholique ». À côté du groupe « tala » de l'École normale supérieure qui représente un tiers des élèves en 1910, l'ACJF (Association catholique de la jeunesse française), fondée en 1886 par Albert de Mun, recrute dans la bourgeoisie, les classes moyennes et le monde rural. Marqué également par l'influence franciscaine, celle du Tiers-Ordre, ce mouvement de jeunesse catholique acquiert une sensibilité sociale. Jean Lerolle rappelle en avril 1899 que : « Il ne faut pas laisser à nos adversaires le monopole de la défense des revendications ouvrières et promouvoir là où cela est possible en face des syndicats révolutionnaires des syndicats vraiment professionnels résolus à ne triompher que par le droit. » À partir de la Séparation, l'augmentation des effectifs est nette. De 15 000 membres recensés en 1898, l'ACJF passe à 140 000 jeunes en 1913, avec, comme président depuis 1909, le futur cardinal Gerlier.

Le Sillon, fondé en 1898 par un lieutenant du génie issu de Polytechnique, Marc Sangnier, imprègne toute une génération de militants catholiques sociaux. Ce mouvement sera dissous en 1910 par Pie X, qui dénonce sa prétention à échapper à l'autorité ecclésiastique et la confusion du religieux et du politique.

Civitas

Chronomètre politique

En assistant à la curée de l'année 1879

*A dix ans, n'ayant point souci de politique,
On suit sans hésiter la foi de ses parents :
Bientôt l'on sent en soi de généreux accents,
Et l'on crie à vingt ans : Vive la République !*

*Mais quand on a vécu dans le monde pratique,
Les rêves d'utopie accourent moins ardents :
On voit les hommes tels qu'ils sont : et vers trente ans
On ne méprise plus le soleil monarchique.*

*Puis les excès commis par les fous furieux,
Font, si l'ambition n'aveugle point les yeux,
Chercher, à quarante ans, un roi de longue vie ;*

*On jure pour jamais haine au clan radical ;
Le suffrage sans frein paraît une folie :
On n'est, à cinquante ans, qu'un affreux clérical.*

Publié dans « Ma politique »

La révolution

Les députés de la Bretagne aux Etats Généraux et à l'Assemblée Nationale Constituante de 1789

(Extrait de la préface par René Kerviler)

Mon arrière grand-père paternel, d'abord notaire et greffier d'anciennes juridictions, puis négociant et consul à Vannes, sous le nom, tantôt de Pocard du Cosquer comme son père, tantôt de Pocard de Kerviler, pour se distinguer de lui, embrassa avec ardeur, en 1789, les idées réformistes et suivit le mouvement de toute la bourgeoisie bretonne ; mais il était profondément attaché à la religion catholique, orthodoxe et marguillier de sa paroisse, comme on l'a toujours été chez moi de père en fils.

Le vote de la constitution civile du clergé refroidit singulièrement son zèle, et quand le schisme fut officiellement imposé, quand il devint impossible aux catholiques romains de pratiquer leur culte, il n'hésita pas à sacrifier sa fortune à ses convictions : ayant aidé à la fuite de Mgr Amelot, son évêque, caché des prêtres insermentés, et continué à s'abstenir de culte constitutionnel, il fut incarcéré au petit-couvent par Prieur de la Marne comme suspect, et ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre.

D'autre part, mes deux bisaïeuls maternels crurent pouvoir accepter, avec le schisme, des fonctions publiques, même sous la Terreur : l'un, fils d'un chevalier de Saint Louis, commanda le département des Côtes-du-nord ; l'autre fut président du tribunal dans ce même département et devint député aux Anciens en l'an V ; il est vrai qu'il siégea à la droite de cette assemblée et que les fonctions électives étaient, sous la Terreur, obligatoires sous peine de guillotine.

Enfin, pendant que mon grand-père paternel, d'abord élève chirurgien de marine, recevait des émigrés d'Angleterre une magnifique trousse en maroquin rouge, comme souvenir des soins qu'il avait donné aux chouans blessés du Morbihan, mon grand-père maternel, lieutenant des volontaires républicains des Côtes-du-Nord, se faisait délivrer des certificats de civisme pour avoir poursuivi et battu les chouans du département.

J'ai donc pied dans les deux camps : et je crois que c'est aujourd'hui, par suite des alliances contractées depuis un siècle, la situation de la très grande majorité des familles actuelles, même de celles qui professent les doctrines les plus exclusives.

L'histoire ne peut se supprimer, et la vérité ne s'escamote point. Je le dirai avec tout le respect que l'on doit à ses grands-parents, même dans leurs erreurs. Au reste, quand on assume la responsabilité du changement d'un état social, il faut s'attendre à être plus tard discuté et jugé par la postérité.

Ma confession politique

Il est bon de fixer de temps en temps sur le papier ses convictions politiques, pour ne point se faire d'illusions quand on veut savoir à un moment donné si l'on n'a point changé.

Jusqu'à mon entrée à l'école polytechnique en 1861, c'est à dire jusqu'à l'âge de 19 ans, j'ai été légitimiste, mais sans aucune connaissance de cause, pure influence du milieu, je n'avais jamais raisonné la théorie du pouvoir, ni lu de journaux, ni quasi entendu parler politique. Mon légitimisme était même plutôt une sorte de doctrine autoritaire sans personnalité propre, car je me souviens d'avoir crié de toutes mes forces vive l'empereur en 1858, lors du passage à Vannes de Napoléon III revenant de Sainte Anne d'Auray. Mes tantes Kerviler sont légitimistes enragées et m'avaient toujours entretenues des souvenirs de 93, de mon arrière grand-père arrêté, de la chouannerie morbihannaise ... blanc contre bleu. Chez madame de Boisairault, on se passait sous le manteau les correspondances de Naundorff. Les jésuites enseignaient la doctrine autoritaire.

A l'école, mon esprit s'ouvrit à la discussion, j'y appris le libéralisme véritable, qui ne réclame pas seulement la liberté pour lui, mais pour les autres, et j'arrivai bien vite à cette idée fixe, peut-être plus théorique que pratique, mais qui n'a pas encore variée chez moi depuis 10 ans, malgré nos désastres. La république est pour moi le seul gouvernement rationnel : mais je range volontiers sous la rubrique république une monarchie franchement constitutionnelle dans laquelle le roi règne et ne gouverne pas, comme en Angleterre : à cette condition seule, je consens à l'hérédité du souverain, puisque je le considère uniquement comme une sorte de symbole destiné à représenter l'autorité et la patrie devant les masses. J'accepte un roi ne faisant jamais opposition à la majorité des chambres. C'est une république ou je n'y entends rien. Donc, soumission au suffrage universel. La majorité doit faire la loi, mais à condition que tout le monde vote, et qu'il y ait pénalité pour celui qui ne vote pas. Deux chambres, pas de convention, une convention n'est qu'une dictature déguisée.

Je me rappelle encore les hauts cris que jetais ma tante Félicité quand je développais cette théorie à Vannes pendant mes congés en 1868 et en 1869. Je prétendais que l'empire finirait forcément et tomberait par suite de son abus du pouvoir personnel. Je ne donnais pour date à cette chute que la mort de Napoléon III, et je prétendais que par la force des choses, on aurait quelques années de république, suivies du rétablissement des d'Orléans... mon père ne discutait point, mais quand j'avais fini, il me disait : "je n'ai rien à répondre, j'avais ces idées là quand j'étais jeune, les tiennes se modifieront avec l'âge et tu reviendras au régime autoritaire".

L'empire est tombé, en nous entraînant hélas dans une catastrophe. Mais on a beau dire et écrire, ce qui a suivi devait arriver, c'était la force des choses, et si la défense acharnée nous a coûté une paix plus onéreuse, ce n'est pas une raison pour lui jeter la pierre de parti pris. Le gouvernement du 4 septembre a commis des fautes énormes, dont la principale a été de ne pas convoquer de suite une assemblée. Mais il est facile de récriminer, deux ans après, lorsqu'on est de sang froid. Ceux qui crient le plus maintenant ne criaient point alors, ou plutôt si, ils criaient bravo.

Sous le père Thiers, j'ai été thieriste à tous crins. Thiers a commis des fautes, c'est incontestable, mais il a réussi. On avait beau crier au gouvernement personnel, je répondais : oui ou non l'assemblée ne lui donne-t-elle pas des bills de confiance ? A-t-il médité le moindre coup d'état contre elle ? Or je respecte la majorité. Quand on n'en a plus voulu, on l'a amené à donner

sa démission, c'est très bien. Et le changement de gouvernement du 24 mai m'a de plus en plus confirmé dans mes idées en me montrant que nous pouvons en France mener sans secousses une révolution parlementaire.

Une seule de mes idées s'est un peu modifiée par la suite de tous ces événements : je suis aujourd'hui d'avis du suffrage universel à deux degrés.

Donc, électisme complet. Quand au nom de l'homme de paille chargé de représenter la France : Mac Mahon, Chambord héréditaire, d'Aumale, comte de Paris, Thiers ou qui que ce soit, pourvu qu'il y ait soumission absolue au suffrage universel à deux degrés se traduisant en deux chambres, l'une simplement élective, l'autre composée d'élus spéciaux pris dans chacun des corps sociaux : armée, magistrature, église, administration, sciences et lettres, bourgeoisie, industrie, prud'hommes et ouvriers. Avec cela, institutions les plus libérales possibles, liberté complète d'enseignement, de presse, de réunion, mais répression énergique du moindre désordre.

Nantes, 22 juillet 1873 .
René Pocard de Kerviler

La seule fonction du chef de l'état doit être, quand à mon opinion, la promulgation des décisions des deux assemblées, et la nomination du président du conseil, dans le sens de la majorité.

Juillet 73.

Les nouveaux Tartuffes

Res, non verba

1880

*Quelle riche moisson d'hypocrites épis
S'offrirait de nos jours à la faux de Molière !
Qu'on entendrait crier, sous sa rude lanière ;
Après les faux dévots, de tribuns accomplis !*

*L'un de la Liberté prétend qu'il est épris
Mais il ne peut souffrir église ni prière ;
L'autre tout cousu d'or, et niant la misère,
De la Fraternité vante partout le prix.*

*Quant à l'Égalité, c'est une humble déesse
Pour qui nos radicaux n'ont que feinte tendresse :
Ils préfèrent plumets, croix, galons, maroquin.*

*A l'assaut du pouvoir ils grimpent avec rage,
Ecrasant les naïfs qu'étonne leur courage ...
Tartuffe en vieillissant s'est fait républicain.*

Publié dans « Ma politique »

Lassitude

*Muse, fais un miracle, et chasse loin de moi
Les sombres cauchemars qui tourmentent ma vue.
Mes yeux sont obscurcis, je n'ai d'espoir qu'en toi
De mon triste horizon viens éclaircir la vue.*

*Parcours le cercle entier. Plus d'honneur, plus de foi
La maison du Seigneur est déserte, inconnue ;
On dépouille le juste au mépris de la loi ;
Et, sortant des Enfers, la Force est revenue.*

*Pour mieux escalader les degrés du pouvoir,
On entasse à ses pieds les débris du devoir
Et sur ce mont nouveau, la foule ivre se rue.*

*Muse, comment pourrais-je entendre ton accent,
Si de ce noir chaos, rêve affreux qui me tue,
Je n'étais délivré par ton souffle puissant !*

Publié dans « Ma politique »

Les décrets du 29 mars

30 juin 1880

*Je vous fais, vils flatteurs des hordes populaires,
Qui, pour mieux assouvir de lâches voluptés,
Détruisez les séjours des vertus séculaires
Dont l'exemple trempait les cœurs de nos cités !*

*Il vous faut des palais, des corps de janissaires,
Des poètes farcis d'iambes frelatés,
Des artistes chantant vos gloires tutélaires,
Et d'opulents festins au poids d'or achetés.*

*Allez, montez toujours vers le faite suprême,
Ecrasez sous vos pas les prêtres de Dieu même,
Gorgez-vous des trésors par le peuple amassés ...*

*Mais de l'histoire en vain vous dédaignez l'école,
J'entends déjà des bruits de trônes fracassés,
La roche Tarpéienne est près du Capitole !*

Publié dans « Ma politique »

Expérience

Octobre 1880,

Pendant l'exécution des décrets du 29 mars.

*Jadis je fus séduit par le mot République.
J'entrevois en lui d'ineffables splendeurs
De dévouements sans fin, de vertus, de grandeurs,
Et je n'eus pas souffert sur ce point de réplique.*

*Naïve illusion que la candeur explique !
Je ne soupçonnais pas les mirages menteurs
Qui m'ont précipité de sublimes hauteurs
En sauvant de mon rêve à peine une relique !*

*Pourtant j'avais appris que la fatalité
Fait verser dans le sang ou l'imbécillité
Les fragiles pouvoirs que se choisit la France.*

*Pour la troisième fois, l'heure approche de nous :
Nos consuls crocheteurs sont atteints de démence,
Ceux que Jupin veut perdre, il les rend d'abord fous.*

Publié dans « Ma politique »

Libéraux

3 novembre 1880, Pendant l'exécution des décrets

*Sous le joug du tyran, ne courbant pas la tête,
Ils s'en allaient criant : Vive la Liberté !
Leurs discours respiraient une noble fierté
Et le peuple avait foi dans leur ton de prophète.*

*Quand l'empire tomba, ce fut presque une fête,
Malgré les feux prochains de funeste clarté,
Malgré Woerth et Sedan, malgré Metz emporté,
Hosannah ! hurlaient-ils, car l'âge d'or s'apprête.*

*A l'œuvre donc, messieurs, et rompez les liens
Qui retenaient captifs nos esprits et nos biens :
Nous pourrons désormais prier en confrérie (1)*

*Mais non ! L'ivresse veille aux abords du pouvoir
Ils bâillonnent le Christ, ils brisent l'encensoir
Et leur libéralisme est une duperie.*

Publié dans « Ma politique »

(1) L'empire avait supprimé les confréries de Saint Vincent de Paul.

Tristia

*Non, vous ne pourrez pas prier le ciel ensemble,
Cœurs avides de paix et de saintes clartés !
Vos chants, pour ces païens, sont un remord qui semble
Dressé journellement contre leurs voluptés.*

*Aux antiques tyrans leur courage ressemble ;
La vertu leur fait peur : ils sont épouvantés
De vos renoncements ; et leur faible main tremble
Quand la croix du Seigneur paraît sur les cités.*

*C'est pour cela qu'il faut chasser Dieu de l'école
Dissoudre les couvents, renverser le symbole
Qu'arbore tout chrétien pour guide et gonfanon.*

*On ira, s'il le faut, jusqu'au bout des abîmes.
O sainte Liberté ! Que d'effroyables crimes
On commet en ton nom !*

Publié dans « Ma politique »

Homo

Le pouvoir de l'homme

*L'homme, par son génie, a vaincu la nature,
Il la courbe sous lui, la pétrit à son gré :
En maître il lui commande, et d'un œil assuré,
De ses coups il la force à subir la torture.*

*Il arrache aux métaux leur secrète structure ;
Il franchit l'Océan ; les monts sont pénétrés ;
Par la foudre du ciel ses ordres sont portés,
Et la nature inerte obéit sans murmure.*

*Pour lui les plantes même ont changé de climat ;
Et devant son fouet levé pour le combat,
Du roi des animaux les colères fléchissent.*

*Mais l'homme est terrassé par l'homme son égal ;
Sans le secours de Dieu les peuples dépérissent,
Et leur gloire d'un jour s'effondre dans le mal.*

Mulier

*La femme est le pivot de l'histoire du monde.
Par elle on devient bon, méchant, fou, criminel ;
Le plus indifférent écoute son appel :
Son amour est parfois un tonnerre qui gronde.*

*Romains, Grecs et Gaulois, preux de la table ronde,
Chevaliers bannerets prompts au sanglant cartel,
Valeureux escadrons jurant sur le Missel
D'aider Jeanne à chasser l'envahisseur immonde,*

*Que d'âmes ont frémi sous l'enivrant regard
D'une fée exhalant leur mépris du hasard,
Et pour guide écoute sa voix enchanteresse !*

*Mais la femme aussi règne, hélas ! en autre lieu.
Dans les réduits impurs où se perd la jeunesse,
Combien, comme Judas, ont renié leur Dieu !*

Faits divers

A travers les journaux

*Paul s'est logé trois balles dans la tête ;
Pierre a coupé sa maîtresse en morceaux ;
Et Jean, sauvé par un prêtre des eaux,
L'a dépouillé pendant une tempête ;*

*Marc a brûlé tout un village en fête ;
Luc a séduit des femmes par troupeaux ...
Tels sont les faits divers dont les journaux
Tiennent sans cesse colonne prête.*

*Ces traits affreux par millions vendus,
Sont, chaque jour, commentés, répandus :
L'éclair les porte à tous les vents de France.*

*Etonnez-vous de voir renouveler
Tant de hauts faits ! ... Si j'avais la puissance,
J'édicterais défense d'en parler.*

Les indépendants

*Je déteste ces gens d'humeur atrabilaire,
Qui, mécontents de tout, même de leur foyer,
Rageurs, impénitents, ne savent qu'aboyer
Contre les droits acquis par l'usager ordinaire.*

*Rien au monde, à leur gré, ne mérite salaire :
Il n'y a que mensonge : il faut tout nettoyer :
Eux seuls ont la science infuse, pour broyer
Ceux qui n'admettent pas leur talent nécessaire.*

*Sur la foi d'un journal, ils ont toujours raison ;
Et sur la politique ou la religion,
Ils tranchent d'un seul mot les arrêts les plus graves.*

*Ils sont indépendants, disent-ils. Et pourtant,
D'aveugles passions ils se montrent esclaves,
Car ils donnent créance au moindre charlatan.*

Publié dans « Ma politique »

Ballade

Par 25° de froid – hiver de 1879

*La neige tombe à gros flocons,
Le jour disparaît sous le givre :
Du feu ! des verres ! qu'on s'enivre !
Laquais débouchez les flacons ;*

*Videz les Bordeaux, les Mâcons !
Qu'au Dieu du vin chacun se livre !
Le monde meurt : à nous de vivre
Et traversons les Rubicons !*

*Ainsi chantaient vingt joyeux drilles,
Fêtant l'hiver en lazarilles,
Quand un pauvre vint à passer.*

*Pas un seul n'écoula sa plainte,
Mais vers le soir (Ô Vierge Sainte !)
Vingt morts il fallut ramasser.*

Impromptu

*Vous me demandez un sonnet :
Que voulez-vous que je vous dise ?
Ce n'est qu'à Naples qu'on connaît
L'heureux mortel qui l'improvise.*

*Le silence du cabinet
Est nécessaire à l'entreprise,
Mes vers ne sont jamais au net
Que vingt fois je ne les relise.*

*Laissez-moi donc, en franc loisir,
Courtiser la muse et choisir
Un sujet pour vous plein de charmes ...*

*Mais, par Phébus ! Auriez-vous le pouvoir
De dompter le Parnasse et de ravir ses armes ?
Car j'ai fait un sonnet sans m'en apercevoir.*

Aux 30 Médecins de la Marine Militaire

Victimes de la fièvre jaune au Sénégal en 1878

*Il est un saint amour que redoutent les mères,
Qui force la nature, et dont les mouvements
Engendrent des héros dignes des monuments
Que les siècles de gloire ont légués à nos pères.*

*Rome le consacra, lorsque, sourd aux prières,
Régulus la quitta pour garder ses serments.
Il fut divinisé, quand, bravant les tourments,
L'Eglise de Jésus enseigna ses mystères.*

*D'humbles cœurs de soldats le pratiquent encor :
Quittant femme et patrie et tout espoir de l'or,
Pour obéir au cri d'une voix inhumaine :*

*Un docteur aujourd'hui me l'a fait entrevoir.
Il court droit à la mort vers la côte Africaine,
Et j'ai compris d'un mot l'amour saint du devoir.*

Renoncement

*Admirable concert des champs et des prairies,
Verdure enamourée où reposent mes yeux,
Suave odeur des foins qui porte aux rêveries,
Air pur des frais vallons, calme absolu des Cieux,*

*O ! que je vous préfère aux sottes moqueries
Où se plaît le cerveau de tous nos demi-dieux !
Que j'éprouve de paix loin des pirateries
Dont l'impudeur s'étale à l'entour des hauts lieux !*

*Près de vous, je renais aux suaves pensées,
Je vois s'évanouir les vapeurs condensées
Qui d'ombre et de dégoût m'enveloppaient là-bas.*

*Aux cœurs ambitieux j'abandonne le monde,
Et pour m'ensevelir dans votre paix profonde,
Je renonce aux faveurs qui naissent sous mes pas.*

Publié dans « Ma politique »